

# TABLE DES MATIÈRES

<b>Caricatures</b> .....	9
JOURNAL DE MONTRÉAL / JOURNAL DE QUÉBEC : Caricature : Mobilisation, par Yannick Lemay - Lundi, 23 février 2015 12:37 MISE à JOUR Lundi, 23 février 2015 12:40 .....	9
3 commentaires – Montréal.....	9
5 commentaires – Québec.....	9
JOURNAL DE QUÉBEC / JOURNAL DE MONTRÉAL : Plus de cancrs au cégep, par Yannick Lemay - Vendredi, 20 février 2015 13:17 MISE à JOUR Vendredi, 20 février 2015 13:22.....	9
<b>Printemps 2015 : grève sociale</b> .....	9
TVA NOUVELLES : Mouvement étudiant : En grève sans les syndicats - Première publication mercredi 18 mars 2015 à 14h29 .....	10
RADIO-CANADA : L'extrême gauche montréalaise prévoit perturber le printemps – Mise à jour le mercredi 18 mars 2015 à 6 h 00 HAE .....	10
Perturbation au Centre Bell .....	10
Qui sont Pegida Québec et la Ligue de défense juive?.....	10
Manifester et peut-être « bloquer des ponts » .....	10
Risque d'actes violents?.....	11
274 Commentaires.....	11
LA TRIBUNE : Grèves étudiantes: une reprise du printemps 2012? - Publié le jeudi 19 mars 2015 à 06h35 .....	11
LA PRESSE : Les syndicats excluent la grève illégale - Publié le mercredi 18 mars 2015 à 05h00   Mis à jour le mercredi 18 mars 2015 à 06h13 .....	11
LE SOLEIL : Grèves étudiantes: un printemps chaud s'annonce au Québec - Publié le vendredi 13 mars 2015 à 17h45   Mis à jour le vendredi 13 mars 2015 à 17h45.....	12
«Grève sociale».....	12
Rassemblement à Québec.....	12
RADIO CANADA : Des étudiants lancent un appel à une « grève sociale » - Mise à jour le vendredi 13 mars 2015 à 16 h 20 HAE.....	13
1258 Commentaires.....	13
CYBERPRESSE : Une «grève sociale» lancée par 30 000 étudiants - Publié le vendredi 13 mars 2015 à 11h22   Mis à jour le vendredi 13 mars 2015 à 16h24 .....	13
Réaction gouvernementale.....	13
LA PRESSE : Grèves dès le 23 mars: le seuil de 30 000 étudiants atteint - Publié le jeudi 12 mars 2015 à 07h23   Mis à jour à 07h23 ..	14
LE DEVOIR : Plus de 30 000 étudiants en grève pendant deux semaines – Jeudi 12 mars 2015.....	14
Vos réactions - 3 commentaire .....	14
JOURNAL MÉTRO : Plus de 30 000 étudiants seront en grève pendant deux semaines - Mise à jour : 11 mars 2015   19:34.....	14
5 commentaires.....	15
24 HEURES / TVA NOUVELLES : Plus de 30 000 étudiants en grève générale fin mars – mercredi 11 mars 2015 18h10 / Première publication mercredi 11 mars 2015 à 17h49 .....	15
Autres votes prévus .....	15
RADIO-CANADA : Le mouvement étudiant en vue de la grève se consolide – Mise à jour le mercredi 11 mars 2015 à 17 h 30 HAE .....	15
552 Commentaires.....	15
JOURNAL DE MONTRÉAL / JOURNAL DE QUÉBEC : Plus de 30 000 étudiants en grève à la fin mars - Mercredi, 11 mars 2015 16:51 MISE à JOUR Mercredi, 11 mars 2015 16:54 .....	16
173 commentaires – Montréal .....	16
19 commentaires - Québec .....	16
RADIO-CANADA : Grève d'une journée pour les futurs médecins du campus de l'UdeM à Trois-Rivières – Mise à jour le mercredi 11 mars 2015 à 12 h 31 HAE.....	16
LE NOUVELLISTE : Manifestation contre l'austérité au Cégep - Publié le 27 février 2015 à 09h17 .....	16
24 HEURES / TVA NOUVELLES : Grève générale illimitée en avril? : Pas de nouveau printemps érable au menu – vendredi 27 février 2015 03h56 / Première publication vendredi 27 février 2015 à 05h19 .....	16
Succès incertain .....	16
Grève avec les syndicats ? .....	17
LE DEVOIR : Étudiants: deux autres mandats de grève – Vendredi 20 février 2015 .....	17
LA TRIBUNE : Les étudiants de lettres et sciences humaines [de l'UdeS] en grève le 25 février - Publié le jeudi 19 février 2015 à 09h20 ..	17
LA PRESSE : Premiers votes vers une grève étudiante - Publié le jeudi 19 février 2015 à 07h45.....	17
LE DEVOIR : Des milliers d'étudiants en grève en mars – Jeudi 19 février 2015.....	18
TVA NOUVELLES / 24 HEURES : UQAM : Une injonction pour empêcher un vote de grève - Première publication mercredi 18 février 2015 à 18h54 / 18 février 2015 18h38.....	18
Cesser les assemblées de grève.....	18
TVA NOUVELLES : UQAM : Grève des étudiants en sciences humaines dès le 23 mars - Première publication mardi 17 février 2015 à 20h36.....	18
JOURNAL DE QUÉBEC / JOURNAL DE MONTRÉAL : Des étudiants en grève à la fin mars - Mardi, 17 février 2015 20:20 MISE à JOUR Mardi, 17 février 2015 20:26 .....	18
48 commentaires - Québec .....	19
180 commentaires - Montréal.....	19
LE DEVOIR : Mobilisation printanière : Faire monter la sève de la contestation - Samedi 14 février 2015.....	19
La « majorité silencieuse ».....	19
Qui trop embrasse.....	20
Vos réactions - 2 commentaires.....	20
LE DEVOIR : La colère gronde : Syndicats d'enseignants et associations étudiantes veulent lutter contre les mesures d'austérité – Samedi 14 février 2015 .....	20

Réminiscences de 2012 .....	20
Ras-le-bol enseignant.....	21
LE DEVOIR : Le règne de la «majorité silencieuse» - Samedi 14 février 2015.....	21
La majorité silencieuse .....	21
Des marchés cibles .....	21
LE DEVOIR : Petite hausse, grand irritant : Québec veut hausser le plafond de prêts, une mesure critiquée par les étudiants qui promettent un printemps « chaud » - Jeudi 12 février 2015.....	22
Nouveau soulèvement ?.....	22
Vos réactions - 13 commentaires.....	22
LE DEVOIR : Le scénario d'une «grève générale» à compter du 21 mars se dessine - Des militants de l'ASSÉ veulent engager une lutte historique contre les mesures néolibérales - Samedi 31 janvier 2015.....	22
« Lutte populaire irrésistible » .....	23
Vos réactions - 1 commentaire .....	23
24 HEURES / TVA NOUVELLES : Austérité : Des étudiants veulent déclencher une grève générale - mardi 20 janvier 2015 01h17 / Première publication mardi 20 janvier 2015 à 04h49.....	23
<b>15 mars 2015 : COBP</b> .....	24
JOURNAL MÉTRO : P-6 toujours contesté malgré l'abandon des accusations - Mise à jour : Vendredi 20 mars 2015   10:35 .....	24
JOURNAL DE QUÉBEC / JOURNAL DE MONTRÉAL : Les policiers déploient l'artillerie lourde - Pourtant pacifique, la manifestation contre la brutalité policière s'est soldée par 95 arrestations - Dimanche, 15 mars 2015 21:37 MISE à JOUR Dimanche, 15 mars 2015 21:43.....	24
Avis de dispersion.....	24
Une marche pacifique.....	24
Artillerie lourde.....	25
16 commentaires - Montréal .....	25
JOURNAL MÉTRO : Calme à la manif contre la brutalité policière - Mise à jour : Dimanche 15 mars 2015   20:27.....	25
JOURNAL MÉTRO : La manifestation contre la brutalité policière rapidement interrompue - Mise à jour : Dimanche 15 mars 2015   18:46 .....	25
TVA NOUVELLES / 24 HEURES : Brutalité policière: les manifestants piégés par les autorités - Première publication 15 mars 2015 à 13h13 - Mise à jour : 15 mars 2015 à 19h11 / dimanche 15 mars 2015 13h49 .....	27
Rapidement encerclés .....	27
Les motivations .....	27
Vandalisme .....	28
Rassemblement féministe .....	28
TVA NOUVELLES : Manifestation contre la brutalité policière - Aucun itinéraire remis aux policiers - Première publication samedi 14 mars 2015 à 16h44 - Mise à jour : samedi 14 mars 2015 à 18h17.....	28
Le P-6 à l'honneur.....	28
De lourds bilans.....	28
RADIO-CANADA : Manifestation contre la brutalité policière à Gatineau - Mise à jour le dimanche 15 mars 2015 à 16 h 22 HAE .....	28
RADIO-CANADA : Manifestation contre la brutalité policière - Mise à jour le dimanche 15 mars 2015 à 15 h 27 HAE .....	29
<b>Extraits du règlement P-6</b> .....	29
123 Commentaires.....	29
<b>Actions - Manifestations</b> .....	29
RADIO-CANADA : Des milliers de personnes manifestent contre l'austérité - Mise à jour le samedi 21 mars 2015 à 19 h 24 HAE .....	29
Illégale, mais tolérée.....	29
730 Commentaires.....	30
RADIO-CANADA : Des manifestants perturbent le colloque libéral à Alma - Mise à jour le samedi 21 mars 2015 à 14 h 09 HAE .....	30
Colloque .....	30
62 Commentaires .....	30
LE DEVOIR : Garderie gratuite pour les parents contre l'austérité : Des projets de garderies autogérées se mettent en place en prévision des manifestations printanières - Jeudi 5 mars 2015 .....	30
JOURNAL DE QUÉBEC / JOURNAL DE MONTRÉAL : Le nouveau ministre interpellé - Samedi, 28 février 2015 20:54 MISE à JOUR Samedi, 28 février 2015 21:04 .....	31
Une manifestation festive .....	31
Crise de légitimité.....	31
Ce qu'ils ont dit .....	31
1 commentaire - Québec .....	31
34 commentaires - Montréal .....	31
TVA NOUVELLES : Montréal : Grande marche pour l'éducation cet après-midi - Première publication samedi 28 février 2015 à 10h03 ...	31
JOURNAL DE MONTRÉAL : Marche pour l'éducation: quelques manifestants dans la rue - Samedi, 28 février 2015 09:57 MISE à JOUR Samedi, 28 février 2015 10:05.....	32
Un message pour le nouveau ministre .....	32
47 commentaires - Montréal .....	32
LA TRIBUNE : Deux marches étudiantes simultanées - Publié le mercredi 25 février 2015 à 12h33 .....	32
LA PRESSE : Austérité: la manifestation à la Tour de la Bourse a pris fin - Publié le mercredi 25 février 2015 à 07h00   Mis à jour le 25 février 2015 à 08h57 .....	32
LA PRESSE : Austérité: les syndicats mobilisent les étudiants - Publié le mardi 24 février 2015 à 07h35   Mis à jour le mardi 24 février 2015 à 07h35 .....	33
Des actions contre l'austérité .....	33
LE DEVOIR : Actions à répétition contre l'austérité - Lundi 23 février 2015.....	33
Les femmes sont les plus touchées .....	34

Grèves étudiantes lundi .....	34
Vos réactions - 14 commentaires .....	34
LE DEVOIR : Austérité : L'ASSÉ prévoit des actions pour faire reculer Québec – Samedi 21 février 2015 17h21 .....	34
LA PRESSE : Austérité: l'ASSÉ prévoit des actions dérangeantes - Publié le samedi 21 février 2015 à 08h00   Mis à jour le samedi 21 février 2015 à 09h07 .....	34
JOURNAL DE QUÉBEC / JOURNAL DE MONTRÉAL : Une école montréalaise accusée de faire de la «propagande gauchiste» - Mardi, 10 février 2015 13:03 MISE à JOUR Mardi, 10 février 2015 13:09.....	34
12 commentaires - Québec .....	35
94 commentaires - Montréal .....	35
LA TRIBUNE : L'ASSÉ prépare la mobilisation - Publié le lundi 09 février 2015 à 06h58 .....	35
LA TRIBUNE / LA PRESSE : L'ASSÉ annonce une manifestation nationale le 2 avril à Montréal - Publié le jeudi 05 février 2015 à 11h15 / Publié le jeudi 05 février 2015 à 13h30 .....	36
LE DEVOIR : ASSÉ : Manifestation nationale le 2 avril, à Montréal – Jeudi 5 février 2015 07h23.....	36
JOURNAL DE MONTRÉAL / JOURNAL DE QUÉBEC : Peintures de guerre à l'ASSÉ, par J.-Jacques Samson - Lundi, 2 février 2015 20:14 MISE à JOUR Lundi, 2 février 2015 20:19 .....	36
Enrayer à la source .....	36
Au tour du gouvernement .....	36
56 commentaires – Montréal .....	36
50 commentaires - Québec .....	36
LE DEVOIR : Perspectives : Savoir et austérité : Quel impact auront les compressions sur la qualité de l'enseignement universitaire? – Samedi 31 janvier 2015 .....	36
Faire du ménage.....	37
Un problème d'argent récurrent.....	37
Mesurer la qualité .....	37
LE DEVOIR : Un mur s'érige entre Bolduc et les étudiants - Vendredi 30 janvier 2015.....	38
Vos réactions - 2 commentaires.....	38
JOURNAL DE QUÉBEC / JOURNAL DE MONTRÉAL : Les étudiants à la défense de leurs cégeps - Mardi, 27 janvier 2015 17:24 MISE à JOUR Mardi, 27 janvier 2015 17:29.....	38
«Poumons régionaux» .....	39
12 commentaires - Montréal .....	39
LE DEVOIR : Enseignants du cégep et du primaire, même combat? – Mardi 27 janvier 2015.....	39
Agir en région .....	39
LE DEVOIR : Coiteux préfère ne pas s'immiscer dans le dossier des universités – Mercredi 21 janvier 2015 19h32 .....	40
Équilibre budgétaire .....	40
Une attaque, dit QS .....	40
LE DEVOIR : Compressions : Couperet imminent dans les universités – Mercredi 21 janvier 2015 .....	40
Un climat peu réjouissant .....	41
Coupes et négos.....	41
Vos réactions - 57 commentaires .....	41
<b>Opinions</b> .....	41
JOURNAL DE MONTRÉAL / JOURNAL DE QUÉBEC : Manifester oui, « foxer » non !, par Isabelle Maréchal - Dimanche, 15 mars 2015 21:24 MISE à JOUR Dimanche, 15 mars 2015 23:09.....	41
Contre l'austérité .....	41
Pourquoi « foxer » ?.....	41
10 commentaires - Montréal .....	41
JOURNAL DE MONTRÉAL / JOURNAL DE QUÉBEC : Je boycotte mon dentiste!, par Richard Martineau - Dimanche, 15 mars 2015 17:39 MISE à JOUR Lundi, 16 mars 2015 06:19 .....	41
Pas de cours, pas de salaire .....	42
Le droit à l'éducation.....	42
112 commentaires - Montréal.....	42
10 commentaires - Québec .....	42
JOURNAL DE MONTRÉAL / JOURNAL DE QUÉBEC : L'intolérance des jeunes, par Christian Dufour - Samedi, 14 mars 2015 20:18 MISE à JOUR Dimanche, 15 mars 2015 09:50.....	42
Refus des discriminations.....	42
Segmentations des relations .....	42
18 commentaires – Montréal .....	42
2 commentaires - Québec.....	42
LE DEVOIR : Opinion : Un train peut en cacher un autre - Sous couvert de lutte contre le déficit, le gouvernement Couillard mène une entreprise de dénationalisation de notre État, par Robert Laplante - Directeur général de l'Institut de recherche en économie contemporaine (IREC), il participait récemment à un débat sur le démantèlement du modèle québécois organisé par le Collectif pour le renouvellement de la social-démocratie - Jeudi 12 mars 2015.....	42
Régression de l'État .....	43
Vos réactions - 5 commentaires.....	43
LE DEVOIR : Éditorial : Austérité - Au nom de quoi?, par Josée Boileau – mercredi 11 mars 2015 .....	44
Vos réactions - 39 commentaires .....	44
LE DEVOIR : Cri d'alarme contre la «rigueur budgétaire» : Huit fondations privées craignent un accroissement des inégalités sociales – Mercredi 11 mars 2015 .....	44
Mesures fiscales .....	45
Vos réactions - 7 commentaires.....	45

LE DEVOIR : De grandes fondations privées inquiètes - Les risques de la rigueur budgétaire : Nous sommes préoccupées par l'accroissement des inégalités sociales, un phénomène qui suscite des appels à la vigilance de la part des organisations économiques les plus crédibles – Mercredi 11 mars 2015.....	45
Un critère pour juger des réformes .....	45
Une société plus égalitaire : un gain pour tous et toutes .....	45
Demeurons vigilants.....	45
JOURNAL MÉTRO : Chronique : Un deuxième printemps érable?, par Judith Lussier – Jeudi 5 mars 2015, à 11h03.....	46
LE DEVOIR : Opinion : L'«austérité», projet politique bien réel, par Eric Martin - Professeur au Département de philosophie au cégep Édouard-Montpetit. Trésorier de la Nouvelle alliance pour la philosophie au collège (NAPAC) – Jeudi 5 mars 2015 .....	46
De Keynes à Hayek.....	47
Vos réactions - 22 commentaires.....	47
LE DEVOIR : Perspectives - Portrait austère – Jeudi 5 mars 2015 .....	47
Ressemblance entre les époques .....	47
Vos réactions - 5 commentaires.....	48
LE SOLEIL : Flou sur le droit de grève étudiant, par Brigitte Breton - Publié le mercredi 04 mars 2015 à 05h00   Mis à jour le mercredi 04 mars 2015 à 05h00 .....	48
LE DEVOIR : Il n'y a pas de guerre civile à l'UQAM – Mercredi 4 mars 2015T.....	48
*Signataires : .....	49
Réponse de l'éditorialiste .....	49
Vos réactions - 12 commentaires .....	49
LE DEVOIR : Lutte contre l'austérité - Et le devoir critique des enseignants?, par Jean Laberge - Enseignant en philosophie au cégep du Vieux-Montréal – Lundi 2 mars 2015.....	49
De la pure rhétorique .....	50
Vos réactions - 13 commentaires.....	50
JOURNAL DE MONTRÉAL / JOURNAL DE QUÉBEC : Le goût de vomir : Il est vrai que ça fait un peu moins romantique de prendre la rue quand on se gèle le derrière, par Jérôme Landry - Dimanche, 1 mars 2015 23:01 MISE à JOUR Dimanche, 1 mars 2015 23:06 .....	50
Solidarité municipale.....	50
Mobilisation difficile.....	50
Lancôt et les artistes.....	50
18 commentaires - Montréal .....	51
9 commentaires - Québec.....	51
JOURNAL DE MONTRÉAL / JOURNAL DE QUÉBEC: Météo étudiante, par Claude Villeneuve - Jeudi, 26 février 2015 21:27 MISE à JOUR Samedi, 28 février 2015 15:36.....	51
« L'Impériale FAECUM » .....	51
6 commentaires.....	51
LE DEVOIR : Chronique : UQAM : Dérapages, par Josée Boileau – Jeudi 26 février 2015 .....	51
Vos réactions - 15 commentaires.....	52
JOURNAL DE QUÉBEC / JOURNAL DE MONTRÉAL : Opinion - Vers un autre printemps érable?, par Richard Martineau - Mercredi, 25 février 2015 18:59 MISE à JOUR Mercredi, 25 février 2015 19:06 .....	52
Le docteur Frankenstein .....	52
Le trio infernal.....	52
Tout nus.....	52
64 commentaires - Montréal .....	52
10 commentaires – Québec.....	52
JOURNAL DE QUÉBEC / JOURNAL DE MONTRÉAL: L'extrême gauche haineuse, par Mathieu Bock-Côté - Mercredi, 25 février 2015 18:34 MISE à JOUR Mercredi, 25 février 2015 18:40.....	52
Culture radicale .....	53
Et la démocratie ?.....	53
7 commentaires - Québec.....	53
109 commentaires - Montréal.....	53
JOURNAL DE MONTRÉAL / JOURNAL DE QUÉBEC : Opinion : UQAM : université ou champ de bataille?, par Denise Bombardier - Mercredi, 25 février 2015 18:24 MISE à JOUR Jeudi, 26 février 2015 08:45.....	53
JOURNAL DE QUÉBEC / JOURNAL DE MONTRÉAL : Malaise à l'université, par Richard Martineau - Mercredi, 25 février 2015 05:00.....	54
LES INVASIONS BARBARES.....	54
ACTION POLITIQUE 101 .....	54
LE TEMPS DES RÉCOLTES .....	54
2 commentaires – Québec .....	54
58 commentaires - Montréal .....	54
JOURNAL DE QUÉBEC / JOURNAL DE MONTRÉAL : Opinion : Le retour des manifs, par Lise Ravary - Mardi, 24 février 2015 20:01 MISE à JOUR Mercredi, 25 février 2015 10:49.....	54
Pendant ce temps à l'UQAM .....	54
Une nouvelle gauche .....	54
13 commentaires – Québec.....	55
147 commentaires - Montréal.....	55
LE SOLEIL : Opinion : Les syndicats envoient les étudiants au front, par Gilbert Lavoie- Publié le mardi 24 février 2015 à 05h00   Mis à jour le mardi 24 février 2015 à 05h00.....	55
JOURNAL DE QUÉBEC / JOURNAL DE MONTRÉAL : Un printemps chaud?, par Mathieu Bock-Côté - Lundi, 23 février 2015 20:39 MISE à JOUR Mardi, 24 février 2015 07:18 .....	55
Autre contexte.....	55
Plus les hirondelles .....	55
4 commentaires – Québec .....	55

106 commentaires - Montréal.....	55
JOURNAL DE MONTRÉAL / JOURNAL DE QUÉBEC : Opinion : La gauche champagne, par Lise Ravary - Mardi, 10 février 2015 20:53 MISE à JOUR Mercredi, 11 février 2015 07:22 .....	56
Un bel exemple .....	56
Pas de mélange .....	56
170 commentaires – Montréal .....	56
5 commentaires - Québec.....	56
JOURNAL DE MONTRÉAL / JOURNAL DE QUÉBEC : Opinion : Opération printemps 2015 - par J.-Jacques Samson - Lundi, 9 février 2015 20:10 MISE à JOUR Mardi, 10 février 2015 08:42.....	56
Faisons un petit peu parler les chiffres.....	56
29 commentaires – Montréal.....	57
10 commentaires - Québec.....	57
JOURNAL DE QUÉBEC / JOURNAL DE MONTRÉAL : Les illuminés de la décroissance : Tuer la civilisation n'est pas une solution. C'est un crime !, par Nathalie Elgrably-Lévy - Samedi, 7 février 2015 20:28 MISE à JOUR Samedi, 7 février 2015 20:28.....	57
Pauvreté.....	57
Dégâts sociaux .....	57
3 commentaires – Québec .....	57
18 commentaires - Montréal .....	57
<b>Antigrèves</b> .....	57
LE SOLEIL : La Fondation 1625 promet la visite d'un huissier au recteur de l'Université Laval - Publié le mercredi 25 mars 2015 à 05h00 .....	57
Police de Québec .....	58
Problème législatif .....	58
LE DEVOIR : Printemps 2015 : Les antigreve haussent le ton - Libre accès aux cours: les carrés verts menacent le ministre de l'Éducation et les recteurs – Mercredi 18 mars 2015   .....	58
Vos réactions - 5 commentaires.....	59
Cour suprême : Morasse plaidera que la Cour d'appel a « erré ».....	59
RADIO-CANADA : L'opposition aux grèves étudiantes s'organise – Mise à jour le mardi 17 mars 2015 à 19 h 00 HAE .....	59
Des injonctions sans avocat .....	59
361 Commentaires.....	59
TVA NOUVELLES : Grèves étudiantes : Les carrés verts aux barricades - Première publication mardi 17 mars 2015 à 14h43 .....	59
LA PRESSE : Libre accès aux cours: les carrés verts menacent le ministre et les recteurs - Publié le mardi 17 mars 2015 à 14h26   Mis à jour le mercredi 18 mars 2015 à 14h34.....	60
TVA NOUVELLES / 24 HEURES / JOURNAL DE MONTRÉAL / JOURNAL DE QUÉBEC : Les étudiants contre la grève fourbissent leurs armes – Première publication dimanche 15 mars 2015 à 16h47 / dimanche 15 mars 2015 16h48 / Dimanche, 15 mars 2015 17:25.....	60
Des «kits» d'injonction .....	61
Confrontations à prévoir .....	61
198 commentaires - Montréal.....	61
14 commentaires - Québec .....	61
LE SOLEIL : La Fondation 1625 prépare sa riposte aux grèves étudiantes - Publié le mercredi 25 février 2015 à 05h00   Mis à jour le mercredi 25 février 2015 à 09h54 .....	61
Nouvelles mesures judiciaires.....	61
Requête en Cour supérieure.....	61
25 000 \$ pour Jean-François Morasse.....	61
Huit associations étudiantes ont un mandat de grève .....	61
LE DEVOIR : Un «kit injonction 101» pour le printemps 2015 - Soutenu par Duhaime et Normandeau, Jean-François Morasse se prépare pour les perturbations annoncées – Jeudi 5 février 2015 .....	62
Une «radio engagée» .....	62
Vos réactions - 7 commentaires.....	62
LE DEVOIR : Brève : Normandeau à un cocktail... pour Morasse – Jeudi 29 janvier 2015 .....	62
Vos réactions - 2 commentaires.....	62
<b>UQAM</b> .....	63
JOURNAL MÉTRO : Les chargés de cours dénoncent la «répression politique» de l'UQAM - Mise à jour : Jeudi 26 mars 2015   8:43.....	63
LE DEVOIR : Expulsions à l'UQAM: les profs s'indignent - Mercredi 25 mars 2015.....	63
LA PRESSE : Les étudiants quittent le conseil d'administration - Publié le Mercredi 25 mars 2015 à 07h14 .....	63
LA PRESSE : Perturbations à l'UQAM: des étudiants risquent l'expulsion - Publié le Mardi 24 mars 2015 à 05h00   Mis à jour le mardi 24 mars 2015 à 08h16 .....	63
Un règlement «jamais utilisé» .....	64
Des professeurs consternés.....	64
LE DEVOIR : L'UQAM expulse neuf étudiants «militants» - Ils sont accusés d'avoir commis «du vandalisme et des actes illégaux» - Mardi 24 mars 2015 .....	64
Manifestations et perturbations.....	65
Faire taire la dissidence .....	65
Vos réactions - 25 commentaires.....	65
LA PRESSE : UQAM: quand le militantisme tourne à l'intimidation - Publié le lundi 23 mars 2015 à 05h00 .....	65
Un point saillant .....	65
Domination des assemblées .....	66
JOURNAL MÉTRO : UQAM: Une association étudiante répudiée par ses membres - Mise à jour : samedi 21 mars 2015   17:27.....	66
9 commentaires.....	66

RADIO-CANADA : Droits de scolarité au Québec : un débat de société : À l'UQAM, les graffitis du printemps érable sont toujours là – Mise à jour le jeudi 21 mars 2013 à 12 h 45 HAE.....	66
20 Commentaires .....	67
LE DEVOIR : Brève : UQAM: une association étudiante perd ses droits – Samedi 21 mars 2015 .....	67
JOURNAL MÉTRO : UQAM: une irrégularité dans un vote de grève? - Mise à jour : Jeudi 19 mars 2015   6:00 .....	68
5 commentaires.....	68
TVA NOUVELLES : Association des étudiants en arts : Des étudiants de l'UQAM en grève - Première publication lundi 16 mars 2015 à 22h18 - Mise à jour : lundi 16 mars 2015 à 23h27 .....	68
LA PRESSE : Première grève générale illimitée déclenchée - Publié le 16 mars 2015 à 21h37.....	68
LE DEVOIR : L'UQAM visée par une mise en demeure – samedi 14 mars 2015 .....	68
LE DEVOIR : UQAM - Fin possible de deux associations étudiantes? - Samedi 7 mars 2015.....	69
Contestation des associations.....	69
LE PRESSE : Des étudiants de l'UQAM pour le maintien des cours - Publié le vendredi 06 mars 2015 à 07h11 .....	69
LE DEVOIR : Intimidation à l'UQAM : Les juristes se dissocient de leurs collègues de science politiques – Samedi 28 février 2015 .....	69
JOURNAL DE MONTRÉAL : Climat de peur entre les murs de l'UQAM : La démocratie étudiante est sérieusement mise en doute par des universitaires victimes d'intimidation - Mercredi, 25 février 2015 22:47 MISE à JOUR Mercredi, 25 février 2015 22:52 .....	70
Des étudiants cagoulés.....	70
Débat étouffé .....	70
Vote à main levée.....	70
Brèves : Les tribunaux appelés en renforts .....	70
Judiciarisation .....	70
56 commentaires - Montréal .....	70
LE DEVOIR : Grève à l'UQAM - Pas d'injonction pour bloquer une assemblée générale – Mercredi 25 février 2015 .....	70
Requête rejetée.....	71
Poursuite en cour.....	71
Vos réactions - 2 commentaires.....	71
JOURNAL DE QUÉBEC / JOURNAL DE MONTRÉAL : Intimidation, harcèlement et saccage à l'UQAM : Les perturbations nuisent à la valeur des diplômes et mettent en péril l'entrée dans le marché du travail - Mardi, 24 février 2015 22:45 MISE à JOUR Mercredi, 25 février 2015 15:44.....	71
Intimidation .....	71
Emplois menacés .....	72
08 commentaires - Québec .....	72
148 commentaires - Montréal.....	72
LA PRESSE : Climat de tension à l'UQAM - Publié le mardi 24 février 2015 à 10h19   Mis à jour le mercredi 25 février 2015 à 08h40.....	72
Des pétitions contre deux associations .....	73
Actes de vandalisme dénoncés .....	73
LE DEVOIR : Haro sur les menaces et le vandalisme à l'UQAM – Mardi 24 février 2015.....	73
Des perturbateurs étudiants.....	73
Vos réactions - 15 commentaires .....	74
JOURNAL DE MONTRÉAL : Un étudiant poursuit l'UQAM à cause des grèves - Samedi, 7 février 2015 21:39 MISE à JOUR Samedi, 7 février 2015 21:39 .....	74
Une poursuite contestée .....	74
58 commentaires - Montréal .....	74
LE DEVOIR : Nouveaux actes d'intimidation à l'UQAM – Mardi 3 février 2015 .....	74
Enquête en cours.....	74
Vos réactions - 3 commentaires.....	74
JOURNAL DE MONTRÉAL / JOURNAL DE QUÉBEC : Des étudiants en grève parce qu'ils veulent choisir leurs profs - Jeudi, 15 janvier 2015 21:13 MISE à JOUR Jeudi, 15 janvier 2015 21:17.....	75
Conflit .....	75
25 commentaires - Montréal .....	75
3 commentaires - Québec.....	75
<b>Université Laval</b> .....	75
LE SOLEIL : D'autres associations étudiantes de l'Université Laval votent pour la grève - Publié le vendredi 20 mars 2015 à 05h00   Mis à jour le vendredi 20 mars 2015 à 09h09.....	75
JOURNAL DE QUÉBEC / JOURNAL DE MONTRÉAL : Université Laval : le mandat de grève inquiète - Vendredi, 13 mars 2015 00.00.....	75
Droit de grève .....	76
44 commentaires - Québec .....	76
90 commentaires - Montréal .....	76
LE SOLEIL : D'autres étudiants de l'Université Laval votent pour la grève - Publié le jeudi 12 mars 2015 à 09h24 .....	76
JOURNAL DE QUÉBEC : L'Université Laval doit se serrer la ceinture : Salaires garantis malgré un manque à gagner de 20 M\$ - Vendredi, 23 janvier 2015 21:10 MISE à JOUR Vendredi, 23 janvier 2015 21:12 .....	76
Gel de l'embauche .....	76
Admissions maintenues .....	76
2 commentaires - Québec.....	76
<b>U de M</b> .....	77
JOURNAL MÉTRO : Université de Montréal: Les étudiants songent à se désaffilier de la FEUQ - Mise à jour : Vendredi 6 mars 2015   17:56 .....	77
«Manque de leadership» .....	77
Baisse de représentativité.....	77

Consultation générale.....	77
LE DEVOIR : FEUQ : La FAECUM envisage de se désaffilier – Vendredi 27 février 2015.....	77
Dévastateur .....	77
TVA NOUVELLES / JOURNAL DE MONTRÉAL : UdeM : La FAECUM remet en question son affiliation à la FEUQ - Première publication Jeudi 26 février 2015 à 10h09 - Mise à jour : jeudi 26 février 2015 à 16h57 / Jeudi, 26 février 2015 07:18 MISE à JOUR Jeudi, 26 février 2015 07:20.....	78
<b>U de Sherbrooke</b> .....	78
LA TRIBUNE : Les étudiants en sciences humaines en grève jusqu'au 7 avril - Publié le mardi 24 mars 2015 à 14h56.....	78
LA TRIBUNE : Les étudiants à la maîtrise en service social en grève - Publié le samedi 21 mars 2015 à 14h35.....	79
LA TRIBUNE : Projet de loi 20: un jour de grève pour les étudiants de médecine - Publié le mercredi 18 mars 2015 à 09h53.....	79
LA TRIBUNE : Au tour des futurs médecins de contester le projet de loi 20 - Publié le vendredi 13 mars 2015 à 09h32 .....	79
LA TRIBUNE : Des scénarios de grève sur la table à l'UdeS et au Cégep - Publié le vendredi 06 février 2015 à 09h26   Mis à jour le vendredi 06 février 2015 à 09h26.....	80
<b>Cégeps</b> .....	80
LA VOIX DE L'EST : Vote de grève au cégep de Granby - Publié le vendredi 20 mars 2015 à 05h00 .....	80
Acquis .....	80
LA PRESSE : Collège Édouard-Montpetit: une assemblée générale tourne à l'affrontement - Publié le mardi 10 mars 2015 à 07h46   Mis à jour à 07h46.....	80
Changer les règles du vote.....	81
Conflits et tensions .....	81
TVA NOUVELLES / JOURNAL DE MONTRÉAL : 23 mars au 07 avril : Oui à la grève au cégep du Vieux-Montréal / Les étudiants votent en faveur de la grève au cégep du Vieux Montréal - Première publication jeudi 5 mars 2015 à 19h58 / Jeudi, 5 mars 2015 20:00 MISE à JOUR Jeudi, 5 mars 2015 20:04 .....	81
LE DEVOIR : Un nouveau p.-d.g. à la Fédération des cégeps – Jeudi 22 janvier 2015.....	82
LE DEVOIR : Malgré la loi, 12 des 48 cégeps du Québec ont inscrit des déficits – Samedi 17 janvier 2015 16h52 .....	82
Une autre année difficile?.....	82
Plan de redressement.....	82
JOURNAL DE QUÉBEC / JOURNAL DE MONTRÉAL : Fin de la récréation pour les professeurs de cégep : Le gouvernement veut enrayer le problème des classes vides - Jeudi, 15 janvier 2015 19:50 MISE à JOUR Jeudi, 15 janvier 2015 19:56 .....	82
19 000 étudiants de moins d'ici 5 ans.....	82
Baisser les bras .....	82
Le primaire et le secondaire pas égargnés.....	83
Pas généralisé .....	83
12 commentaires - Québec .....	83
75 commentaires - Montréal .....	83
<b>Divers</b> .....	83
JOURNAL DE MONTRÉAL : Déficit de près de 3 milliards \$ pour les universités québécoises - Jeudi, 12 février 2015 07:07 MISE à JOUR Jeudi, 12 février 2015 07:19.....	83
24 commentaires – Montréal .....	83
LE DEVOIR : Petite hausse, grand irritant : Québec veut hausser le plafond de prêts, une mesure critiquée par les étudiants qui promettent un printemps « chaud » - Jeudi 12 février 2015.....	83
Nouveau soulèvement ?.....	83
Vos réactions - 13 commentaires.....	84
<b>Suite printemps 2012</b> .....	84
LE DEVOIR : Point chaud : Armes à l'oeil, ou le combat de Maxence – Lundi 30 mars 2015 .....	84
Montée en puissance de la police .....	84
Vos réactions - 7 commentaires.....	85
La brutalité policière en cinq dates .....	85
À propos du fusil ARWEN .....	85
LE DEVOIR : Loi sur les associations étudiantes : La Cour supérieure rappelle les carrés verts à l'ordre - Laurent Proulx et Miguauël Lacroix n'ont pas «pris les bons moyens» pour arriver à leurs fins – Vendredi 20 mars 2015 .....	85
Mauvaise démarche .....	85
Appel envisagé.....	86
Vos réactions - 1 commentaire .....	86
LE SOLEIL : Fin de l'adhésion automatique aux associations: Laurent Proulx débouté - Publié le jeudi 19 mars 2015 à 10h29   Mis à jour le jeudi 19 mars 2015 à 12h03.....	86
Décision saluée par les associations .....	86
Quelques extraits du jugement.....	86
«Avant de me faire abandonner, il est mieux de faire tempête».....	86
LE SOLEIL : Morasse en Cour suprême: une centaine de sympathisants attendus - Publié le mercredi 04 février 2015 à 05h00.....	87
Standards éthiques plus élevés.....	87
LE SOLEIL : Outrage au tribunal - Négociations : La Fondation 1625 se défend d'être liée aux conservateurs - Publié le mercredi 04 février 2015 à 05h00   Mis à jour le mercredi 04 février 2015 à 07h54.....	87
Futur candidat? .....	88
LA PRESSE : Chronique : La liberté d'expression de GND, par Yves Boisvert - Publié le vendredi 23 janvier 2015 à 06h43.....	88
La mort de Makayla.....	88

LE SOLEIL : L'acquittement de Gabriel Nadeau-Dubois porté en Cour suprême - Publié le jeudi 22 janvier 2015 à 12h00 | Mis à jour le jeudi 22 janvier 2015 à 18h07 ..... 89  
«Un recul», selon Morasse ..... 89  
LE DEVOIR : Gabriel Nadeau-Dubois acquitté – jeudi 22 janvier 2015 ..... 89  
LA PRESSE : Gabriel Nadeau-Dubois acquitté des accusations d'outrage au tribunal - Publié le mercredi 21 janvier 2015 à 16h33..... 89



[3 commentaires - Montréal](#)  
[5 commentaires - Québec](#)



1 commentaire - Montréal  
Jean-Claude Sicard Feb 21, 2015  
À cancre, cancre et demi !!!

**Printemps 2015 : grève sociale**

## **TVA NOUVELLES : Mouvement étudiant : En grève sans les syndicats - Première publication mercredi 18 mars 2015 à 14h29**

TVA Nouvelles

Les **étudiants** devront faire cavalier seul dans leur grande **grève sociale**. Les **centrales syndicales** ont clairement signifié qu'elles n'avaient pas l'intention de se joindre à leur mouvement de grève. Au mieux, elles consentiront un appui moral.

La force de la contestation étudiante est également affaiblie de l'intérieur, ce qui annonce un printemps beaucoup plus tiède que celui de 2012. C'est que bon nombre d'étudiants s'opposent à un débrayage et comptent recourir aux tribunaux pour que leurs cours leur soient dispensés comme prévu.

Les carrés verts mènent cette offensive «préventive» et somme le ministre de l'Éducation, entre autres acteurs, de préserver l'accès aux salles de cours. Recours, injonctions et requêtes en dommages et intérêt, rien n'est écarté pour assurer ce droit.

«Ce que je ne comprends pas, c'est pourquoi les étudiants, qui se battent pourtant contre l'austérité et plein de mesures, ne sont pas

allés voir les syndicats pour leur dire, là on va vous appuyer», s'interroge **Martine Desjardins**, ex-présidente de la Fédération étudiante universitaire du Québec, qui était au coeur de la mobilisation de 2012.

De son côté, la porte-parole de l'Association pour une solidarité syndicale étudiante ne se dit nullement inquiète par la situation: «Le mouvement étudiant va continuer à intensifier la pression dans les prochaines semaines. On va voir comment les travailleurs du Québec se mobiliseront», explique **Camille Godbout**.

N'empêche qu'on est encore loin d'un Printemps érable 2e version, si l'on se fie à l'opinion de plusieurs étudiants croisés par TVA Nouvelles, ce matin, aux abords de l'UQAM et du cégep du Vieux-Montréal.

Rappelons qu'il y a trois ans, 200 000 étudiants avaient en poche un mandat de grève lors du Printemps 2012, comparativement à seulement 37 000 cette fois-ci.

## **RADIO-CANADA : L'extrême gauche montréalaise prévoit perturber le printemps - Mise à jour le mercredi 18 mars 2015 à 6 h 00 HAE**



Plusieurs groupes de la mouvance anarchiste à Montréal comptent se rassembler ce printemps.

Photo : PC/Paul Chiasson

Exclusif - Les politiques de rigueur budgétaire et l'apparition de groupuscules associés par certains à l'extrême droite - comme la Ligue de défense juive (LDJ) ou Pegida Québec - incitent les militants de la gauche radicale montréalaise à se montrer de plus en plus actifs.

Un texte de **Bahador Zabihyan**

Des militants de la mouvance anarchiste comptent organiser des rassemblements, des contre-rassemblements et même des actions de « perturbation », a appris Radio-Canada.

« C'est une belle année qui s'en vient », lance Jessica, membre active du Collectif opposé à la brutalité policière (COBP).

La militante anarchiste - qui utilise un nom fictif, car elle affirme être victime de profilage de la part de la police - a participé dimanche à la manifestation du COBP. Elle a d'ailleurs été interpellée par la police, le rassemblement ayant été déclaré illégal. Mais cela ne l'empêchera pas de participer à d'autres manifestations.

« Ça fait longtemps que je suis le mouvement antifasciste. Ça doit faire à peu près une quinzaine d'années. Ça a tout le temps été un peu les montagnes russes. »

Jessica

membre active du Collectif opposé à la brutalité policière

Mais en 2015, elle dit remarquer une activité accrue au sein des milieux d'extrême gauche, « un nouveau souffle ». Au moins quatre rassemblements de groupes de la gauche radicale sont prévus au cours des prochaines semaines à Montréal.

Le COBP, dont les rassemblements annuels sont régulièrement dispersés par l'escouade antiémeute, prévoit notamment se réunir en marge du défilé de la Saint-Patrick, dimanche prochain. Mais le groupe assure qu'il ne compte pas perturber les festivités.

**Perturbation au Centre Bell**

Radio-Canada a appris qu'un groupe d'extrême gauche récemment créé, Action antifasciste Montréal, veut tenter de perturber le pro-

chain match du Canadien, jeudi, au Centre Bell. Le groupe souhaite ainsi dénoncer les politiques du gouvernement qui profitent, selon lui, aux plus riches, comme la famille Molson.

« Cela fait plusieurs mois que nous préparons une telle action. Des personnes qui connaissent bien l'amphithéâtre vous ont préparé un petit quelque chose afin de clamer haut et fort qu'on n'en veut pas de l'austérité. Ce sera une action de perturbation qui n'a jamais été faite auparavant [...] Et n'ayez crainte, personne ne sera blessé durant l'action. »

Déclaration d'Action antifasciste Montréal transmise à Radio-Canada

Action antifasciste Montréal a été créé en juillet dernier, explique un membre du groupuscule. Ses militants veulent critiquer les politiques d'« austérité » du gouvernement, mais n'ont pas donné plus de détails quant à la manière dont ils ont l'intention de s'y prendre pour tenter de perturber un match du Canadien.

Ils veulent aussi faire face à des groupuscules perçus comme étant d'extrême droite. Action antifasciste Montréal, dont la page Facebook compte 400 membres, entend surveiller Pegida Québec et la LDJ.

« Avec la venue de la LDJ, la création de Pegida Québec, la montée de l'intégrisme nationaliste et les actes de violence contre plusieurs communautés au Québec, il est plus que temps de remettre à l'ordre du jour la lutte antifasciste », dit Action antifasciste Montréal, qui promet aussi de tenir un contre-rassemblement près de celui de Pegida Québec.

Qui sont Pegida Québec et la Ligue de défense juive?

Les Patriotes européens contre l'islamisation de l'Occident, connus sous l'acronyme Pegida, organisent depuis plusieurs mois des manifestations en Europe. Le groupe a été qualifié d'islamophobe par plusieurs dirigeants européens. La page Facebook de Pegida Québec, qui compte moins de 1000 membres, indique qu'un rassemblement est prévu dans le Petit Maghreb, à Montréal, à la fin du mois de mars. Le groupe n'a pas voulu nous accorder d'entrevue.

La Ligue de défense juive est une organisation ultranationaliste se basant sur les enseignements du rabbin d'extrême droite Meir Kahane. La LDJ s'est installée à Montréal récemment. Les principales organisations juives s'en distancient.

**Manifester et peut-être « bloquer des ponts »**

Un autre groupe de la « gauche radicale », le Syndicat industriel des travailleuses et travailleurs, branche montréalaise de l'Industrial Workers of the World, prévoit un rassemblement fin avril pour dénoncer les mesures d'« austérité » du gouvernement.

Un représentant mentionne que le syndicat planche sur des actions de « dérangement économique ». « Les occupations; bloquer des ponts [...]; faire de la sensibilisation aussi, ça peut être quelque chose de très efficace, et amener les gens à débrayer », dit Martin Trudel.

Même s'ils sont en marge, ces groupes ont une présence à Montréal depuis plusieurs décennies. Ils compteraient « plusieurs dizaines de membres », avec « une capacité de mobilisation de plusieurs centaines », affirme Francis Dupuis-Déri, professeur de science politique à l'Université du Québec à Montréal (UQAM) et ancien militant.

« Ce sont des groupes d'extrême gauche, des groupes qu'on dira radicaux, non institutionnels. Ils agissent en fait généralement dans la rue, ils organisent des manifestations, des actions de visibilité, ils peuvent perturber des événements officiels. »

Francis Dupuis-Déri  
professeur de science politique à l'Université du Québec à Montréal et ancien militant

Les politiques d'« austérité » actuelles et l'apparition à Montréal de groupuscules vus comme étant d'extrême droite peuvent inciter l'extrême gauche à se rassembler plus souvent, selon M. Dupuis-Déri.

« Les luttes politiques, c'est toujours des dynamiques avec des oppositions et des réactions. Les rapports entre néonazis et antifascistes,

c'est quelque chose de dynamique. Si vous avez des néonazis, vous avez de bonnes chances d'avoir des groupes antifascistes qui se mettent en place », estime M. Dupuis-Déri.

#### Risque d'actes violents?

Impossible de dire si un rassemblement comme celui de Pegida Québec et le contre-rassemblement auquel participera Action antifasciste Montréal pourraient être entachés par des actes de violence, dit le politologue. « Dans les années 90, à Montréal, il y avait des luttes physiques entre des groupes d'extrême droite racistes [...] et des groupes d'extrême gauche antifascistes », se souvient M. Dupuis-Déri.

Jessica, du COBP, manifesterait aussi contre la venue de Pegida, le 28 mars. « On va voir comment ça va se passer, on ne peut jamais prévoir s'il va y avoir de la confrontation ou pas », dit-elle.

Malgré tout, elle ne pense pas que les mobilisations des groupes de la gauche radicale de ce printemps pourront atteindre l'ampleur de 2012.

[274 Commentaires](#)

## LA TRIBUNE : Grèves étudiantes: une reprise du printemps 2012? - Publié le jeudi 19 mars 2015 à 06h35



Archives La Tribune

Isabelle Pion, La Tribune

(SHERBROOKE) Le printemps 2015 sera-t-il une copie du printemps érable 2012? Alors que la Fondation 1625 menace de se tourner vers les tribunaux pour que les étudiants puissent aller à leur cours en cas de grève, la situation est jugée préoccupante pour plusieurs.

« Ce sont des dossiers délicats. Ça reste préoccupant, on va voir comment ça va se passer », commente la directrice générale du Cégep de Sherbrooke, Marie-France Bélanger, dont l'établissement a été pris dans les dédales judiciaires en raison de la grève étudiante.

La Fondation 1625, créée à la suite du printemps érable, a fait valoir qu'elle n'hésiterait pas à poursuivre les dirigeants d'établissements pour que les étudiants puissent aller à leurs cours en cas de grève. Une lettre a d'ailleurs été envoyée aux établissements.

Comme le droit de grève des étudiants n'a pas été clarifié depuis le débrayage de 2012, les dirigeants risquent de se retrouver dans un vide juridique.

« La Fédération des cégeps a réclamé plusieurs fois une analyse de la situation, qu'on légifère », rappelle Mme Bélanger. La rectrice de l'Université de Sherbrooke, Luce Samoisette, qui était alors présidente de la défunte CREPUQ (Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec) avait aussi demandé au gouvernement Marois de clarifier le droit de grève étudiant.

Mme Bélanger souligne que les étudiants de son établissement « ont tenu des votes tout à fait légitimes » et de façon rigoureuse.

« C'est un peu préoccupant », juge également Guillaume Rousseau, professeur à la faculté de droit de l'UdeS et conseiller stratégique chez Juripop Estrie.

Une étude déposée en 2013 par Juripop (commandée par des associations étudiantes) proposait différents scénarios afin d'encadrer le droit de grève. Elle proposait notamment une clause de grève inscrite dans le contrat d'inscription ou une sorte de « convention collective nationale étudiante ».

« Ce qui aurait pu être fait, c'est une politique du ministère de l'Éducation ou les établissements (cégeps et universités) auraient dû adopter une procédure, qui prévoit dans quel cas on suspend les cours (...) Ça aurait pu être fait par les étudiants. Les associations étudiantes n'ont pas cru bon de le faire, elles se retrouvent devant des insécurités juridiques », commente Me Rousseau.

Il indique que le « courant majoritaire » dans les tribunaux était défavorable à la grève. « Il y a des cas où les injonctions avaient été refusées », rappelle-t-il.

Des décisions rendues par les tribunaux avaient conclu à la non-existence d'un droit de grève étudiant. Toutefois, comme il s'agissait d'injonctions interlocutoires, le dossier n'a pas été entendu sur le fond, de sorte que la question n'a pas été réglée de manière définitive.

Tant du côté du Cégep de Sherbrooke que de l'UdeS, des étudiants avaient obtenu une injonction interlocutoire provisoire pour la reprise des cours. Comme les deux établissements avaient été incapables d'assurer la reprise des cours, les étudiants avaient déposé un ouï-trage au tribunal. Dans les deux cas, les étudiants se sont désistés.

## LA PRESSE : Les syndicats excluent la grève illégale - Publié le mercredi 18 mars 2015 à 05h00 | Mis à jour le mercredi 18 mars 2015 à 06h13

Louise Leduc, La Presse

Bon nombre d'associations étudiantes espéraient que sous leur impulsion, les grands syndicats se lanceraient dans une grande grève sociale. Cela n'arrivera pas: très lourde de conséquences, la grève illégale est exclue tant à la CSQ qu'à la FTQ et à la CSN.

« Nous avons convenu que l'on ferait nos affaires chacun de notre côté, ce qui ne veut pas dire que nous ne sommes pas solidaires de nos luttes respectives », résume Daniel Boyer, président de la FTQ.

Comme M. Boyer, Louise Chabot, présidente de la Centrale des syndicats du Québec (CSQ), fait remarquer que « les grandes centrales ne sont pas du tout rendues à l'étape de la grève sociale ».

Les grèves étudiantes commenceront dans quelques jours. Les conventions collectives dans le secteur public, elles, n'arriveront à échéance que le 31 mars.

Avant de pouvoir faire une grève, observe Mme Chabot, un long processus de médiation et de négociations de services essentiels doit être respecté.

Quant à la grève illégale, elle est totalement exclue par les grands syndicats à court terme parce qu'elle serait assortie d'amendes très salées, observe Mme Chabot.

Jacques Létourneau, président de la CSN, tient le même discours, tout en faisant remarquer que chacun de ses syndicats CSN est

autonome et qu'il peut en ce sens décider de lui-même de voter pour la grève.

«Mais même si un tel vote est pris en faveur de la grève - ce qui à ma connaissance s'est fait dans un ou deux cégeps chez nous -, ça ne veut pas dire pour autant que ces syndicats iront véritablement de l'avant.»

Brice Dansereau-Olivier, qui nous a rappelés au nom du Comité Printemps 2015, croit que les grandes centrales font erreur en ne se lançant pas aux côtés des étudiants.

Êtes-vous déçu? «On comprend leur réalité», répond M. Dansereau-Olivier.

Les grandes centrales participeront néanmoins à des manifestations prévues le 2 avril, le 11 avril et le 1er mai.

Comment interpréter ces sorties publiques?

Michel Grant, professeur associé à l'UQAM spécialisé dans les relations de travail, croit, lui, que ces journées de manifestations servent surtout pour les syndicats à tester l'eau, «à mesurer l'état de frustration des troupes et leur capacité à les mobiliser».

Pour le reste, marcher main dans la main avec les étudiants serait de toute façon très difficile ces années-ci, du fait que le leadership étudiant n'émane plus vraiment des grandes fédérations que sont la Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ) ou la Fédération étudiante collégiale du Québec (FECQ), mais semble plutôt relever d'un «anarchosyndicalisme» très diffus.

«Pour une grande centrale syndicale, dit M. Grant, il est plus difficile de s'associer très clairement à un mouvement étudiant quand on ne

sait pas trop à qui on parle.» De fait, le Comité Printemps 2015 nous a signalé qu'il ne compte pas de porte-parole officiel, mais uniquement des militants.



Certaines associations étudiantes espèrent reproduire le printemps 2012 dans les prochaines semaines. Du côté syndical, les grandes centrales avertissent qu'une grève illégale est exclue.

Photo: Marco Campanozzi, archives La Presse

## **LE SOLEIL : Grèves étudiantes: un printemps chaud s'annonce au Québec - Publié le vendredi 13 mars 2015 à 17h45 | Mis à jour le vendredi 13 mars 2015 à 17h45**



Le mouvement de grève étudiant continue de prendre de l'ampleur dans la province. Des manifestations sont prévues à l'image de celles qui avaient eu lieu lors du printemps érable de 2012.

PHOTO PASCAL RATTHÉ, archives LE SOLEIL

Élisabeth Fleury, Le Soleil

(Québec) Avec l'atteinte du seuil critique de 30 000 grévistes, le mouvement de grève étudiant continue de prendre de l'ampleur dans la province, alors que plusieurs associations se sont jointes ou pourraient se joindre au débrayage.

L'atteinte de ce seuil constituait une condition au déclenchement de la grève pour plusieurs associations.

Selon les données compilées par le Compteur des grévistes, une trentaine d'associations étudiantes (six à l'Université Laval) représentant plus de 32 000 grévistes ont obtenu un mandat de grève reconductible, pour la plupart à compter du 23 mars.

Toujours selon le Compteur des grévistes, une soixantaine d'associations étudiantes collégiales et universitaires (14 à Québec) représentant plus de 125 000 membres prévoient tenir des assemblées ou référendum de grève la semaine prochaine.

Quelques regroupements ont préféré opter pour une ou des journées de grève ponctuelle. C'est le cas de six associations de l'Université Laval, qui ont pour la plupart choisi les journées du 23 mars et du 2 avril pour débrayer.

### **«Grève sociale»**

En conférence de presse, vendredi matin, des représentants d'associations étudiantes de l'Université du Québec à Montréal et de l'Université de Montréal ont expliqué que la grève n'était pas une grève étudiante, mais bien plutôt une grève sociale qui aura pour but d'ob-

tenir un moratoire sur les politiques d'austerité et sur les projets d'oléoduc.

«On appelle à une grève qui soit sociale, donc pas seulement étudiante. On veut qu'il n'y ait aucun secteur de la société qui soit laissé derrière», a résumé une représentante étudiante, Charlotte Gilbert.

Les manifestants marcheront tous les samedis à compter du 21 mars après s'être rassemblés à la Place Émilie-Gamelin, au centre-ville de Montréal. Un autre représentant étudiant, Théophile Bégin, a affirmé qu'ils ne feront pas connaître leur itinéraire aux autorités. «Ce n'est pas nous qui organisons la manif du 21. Par contre, c'est sûr qu'on n'a pas l'habitude de collaborer avec le corps policier. En général, les associations membres ici s'opposent au règlement P-6», a expliqué M. Bégin.

Les organisateurs seraient plutôt les «Comités Printemps 2015», composés de «militants de syndicats locaux, d'associations étudiantes, de collectifs autonomes et d'organisations communautaires». Une autre manifestation orchestrée cette fois par l'Association pour une solidarité syndicale étudiante (ASSÉ) aura lieu à Montréal le 2 avril.

### **Rassemblement à Québec**

À Québec, l'ASSÉ organisera un rassemblement devant le Parlement en marge du dépôt du budget, le 26 mars. Des «actions» ou «mobilisations» devraient également être planifiées au cours des prochaines semaines par les différentes associations en grève, nous a-t-on précisé à l'ASSÉ.

«Ce qu'on organise le 26 mars, c'est un rassemblement. Est-ce qu'il y aura une marche? On n'exclut rien. Et c'est sûr qu'à l'ASSÉ, nous ne donnons pas notre itinéraire aux policiers. Si le gouvernement va de l'avant avec toutes ses mesures d'austérité, on s'attend à avoir pas mal de monde en colère devant le Parlement», a indiqué la porte-parole de l'association, Camille Godbout, ajoutant que les étudiants de l'Université Laval qui ont voté pour la grève en ont notamment contre les compressions de 42 millions \$ imposées à leur établissement d'enseignement.

De son côté, la Fondation 1625 tiendra une conférence de presse mardi devant le Parlement pour annoncer de nouvelles mesures juridiques «plus musclées que des injonctions» afin de faire face aux grèves étudiantes, a précisé un militant de l'organisation, Miguël Bergeron.

«Ces nouveaux outils visent à faire en sorte que le gouvernement et les directions d'établissement soient imputables pendant la grève», a-t-il dit. **Avec La Presse Canadienne**

## **RADIO CANADA : Des étudiants lancent un appel à une « grève sociale » - Mise à jour le vendredi 13 mars 2015 à 16 h 20 HAE**

• Appel à une grève sociale : reportage de Jérôme Labbé

Fortes de l'atteinte de leur seuil critique de 30 000 grévistes, des associations étudiantes, regroupées pour la plupart au sein de l'Association pour une solidarité syndicale étudiante (ASSE), appellent l'ensemble de la société à se joindre à leur mouvement contre l'austérité budgétaire et l'exploitation des hydrocarbures.

Quelque 20 000 représentants étudiants de l'Université du Québec à Montréal, ainsi que des représentants de l'Université de Montréal et de l'Université Laval ont ainsi invité la population - syndicats, groupes communautaires et féministes - à venir grossir les rangs de leur manifestation du 21 mars prochain, au parc Émilie-Gamelin.

Ils ont l'intention de tenir une manifestation, au même endroit, tous les samedis suivants.

Les étudiants réclament que le gouvernement revienne sur l'ensemble des mesures d'austérité adoptées depuis son accession au pouvoir et qu'il décrète un moratoire sur l'exploitation des hydrocarbures dans la province.

Le président du Conseil du trésor, Martin Coiteux, estime pour sa part que l'exercice de compressions du gouvernement vise précisément à assurer un meilleur avenir pour les jeunes.

« On veut s'assurer que les jeunes vont avoir accès à des services publics de qualité et avoir accès à de bons emplois », a-t-il dit en entrevue au Réseau de l'information vendredi. Il soutient aussi que le gouvernement « partage les mêmes objectifs de développement durable » que les étudiants.

Les représentants étudiants tiendront d'autres votes de grève au cours des prochains jours, comme celui du Cégep Marie-Victorin le 1er avril.

Plusieurs associations étudiantes seront en grève du 23 mars au 7 avril, alors que d'autres ont décidé de tenir deux journées de grève ponctuelles, les 23 mars et 2 avril. La première journée doit être marquée par des « actions », et une manifestation est prévue pour le 2 avril.

Les étudiants tiendront des votes de reconduction de grève dans leurs associations respectives dans la semaine du 7 avril.

Les associations ont atteint [le seuil critique de 30 000 étudiants](#) s'étant prononcés pour la grève, mercredi dernier, en ralliant un total de 30 155 grévistes regroupés au sein de 22 associations sur 6 campus.

L'atteinte de ce seuil constituait une condition au déclenchement de la grève pour plusieurs associations.

[1258 Commentaires](#)

## **CYBERPRESSE : Une «grève sociale» lancée par 30 000 étudiants - Publié le vendredi 13 mars 2015 à 11h22 | Mis à jour le vendredi 13 mars 2015 à 16h24**



*Des représentants de diverses associations étudiantes annoncent une série de manifestations pour les semaines à venir.*

PHOTO PATRICK SANFAÇON, LA PRESSE

**Lia Lévesque**, La Presse Canadienne, MONTRÉAL

Environ 30 000 étudiants amorceront le 21 mars une grève qui, espèrent-ils, deviendra une véritable «grève sociale», cette fois-ci contre l'austérité et les hydrocarbures.

De même, des manifestations sont prévues tous les samedis à la Place Émilie-Gamelin, au centre-ville de Montréal. La première grande manifestation aura d'ailleurs lieu le samedi 21 mars à 14h.

Au cours d'une rencontre avec la presse, vendredi, des représentants de certaines des associations étudiantes qui se sont prononcées en faveur de la grève à l'Université du Québec à Montréal et à l'Université de Montréal ont expliqué l'objet de leurs protestations, puisqu'il ne s'agit pas cette fois-ci de contester une hausse des droits de scolarité comme lors du printemps 2012.

«On appelle à une grève qui soit sociale, donc pas seulement étudiante. On veut qu'il n'y ait aucun secteur de la société qui soit laissé derrière. C'est un mouvement qui est contre toutes les mesures d'austérité et contre les hydrocarbures», a résumé une représentante, Charlotte Gilbert.

«Pour ce qui est de 2012, la grève, c'est un moyen, ce n'est pas une fin. On est dans un contexte différent en ce moment. C'est sûr qu'on peut s'en inspirer, mais on vise beaucoup, beaucoup plus loin», a ajouté un autre de ces représentants étudiants, Théophile Bégin.

Les étudiants ont aussi expliqué ce que la «lutte contre les hydrocarbures» venait faire dans leurs revendications contre les politiques d'austérité du gouvernement. «La lutte contre les hydrocarbures s'inscrit dans une lutte écologique. Cette lutte-là est intimement liée

à la lutte contre l'austérité. Quand on parle d'un côté de couper des emplois et, ensuite, d'en créer dans une création d'emplois qui n'est pas une création d'emplois durables et qui est dommageable pour l'environnement et pour la qualité de vie des habitants des régions, les deux luttes sont intimement liées pour nous», a affirmé une autre représentante étudiante, Maude Authier-Pigeon.

Le mandat de grève sera «reconductible» aux deux semaines, selon la plupart des mandats de grève qui ont été obtenus.

En plus de ces 30 000 étudiants qui se sont déjà prononcés sur un mandat de grève, 100 000 autres doivent voter prochainement à ce sujet, ont-ils indiqué.

M. Bégin a affirmé qu'ils ne feront pas connaître aux autorités l'itinéraire de leur marche. «Ce n'est pas nous qui organisons la manif du 21. Par contre, c'est sûr qu'on n'a pas l'habitude de collaborer avec le corps policier. En général, les associations membres ici s'opposent au règlement P-6. Donc, non», on ne le respectera pas», a-t-il répondu aux médias.

Les organisateurs - donc ceux qui sont chargés de communiquer l'itinéraire au service de police - seraient plutôt les «comités printemps 2015», qui sont composés de «militants de syndicats locaux, des associations étudiantes, des collectifs autonomes, des organisations communautaires», ont indiqué les représentants étudiants.

Et le 2 avril, c'est l'Association pour une solidarité syndicale étudiante, l'ASSÉ, qui organisera la manifestation, ont-ils précisé.

Selon ce qu'ils ont rapporté, 29 associations étudiantes sur six campus ont un mandat de grève reconductible, touchant 32 404 étudiants.

De même, 62 associations étudiantes représentant 125 207 étudiants prévoient tenir un vote de grève prochainement.

### **Réaction gouvernementale**

En entrevue, le président du Conseil du trésor, Martin Coiteux, a insisté sur le fait que c'est aussi et beaucoup pour les jeunes que le gouvernement adopte présentement des mesures de rigueur budgétaire.

«Le fait qu'on ait fait des déficits dans le passé, ça fait en sorte qu'aujourd'hui, on paie 11 milliards à chaque année en intérêts, en purs intérêts. Ça ne va pas à l'éducation; c'est même plus d'argent à chaque année que ce qu'on met en éducation. Si on s'était moins endetté dans le passé, si on avait mieux contrôlé nos finances publiques dans le passé, cet argent-là, il serait disponible, y compris pour l'éducation», a-t-il martelé.

«Remettre ça à plus tard, ça va être pire, ce qu'on va devoir faire pour pouvoir équilibrer le budget. Et c'est qui qui va payer la facture? Ce sont les jeunes qui vont arriver sur le marché du travail et qui vont payer des impôts plus élevés que leurs parents pour avoir moins de services publics que leurs parents ont eus. Ce sont des jeunes qui vont payer des cotisations plus élevées pour leur régime de retraite, s'ils ont un régime de retraite. Les conséquences concrètes de ne pas

s'occuper du problème budgétaire du Québec, c'est ça», a lancé le ministre Coiteux à l'endroit des étudiants.

Depuis Rimouski, le premier ministre Philippe Couillard a renchéri, rappelant que «le Québec est la société la plus endettée d'Amérique du Nord» et qu'il fallait donc agir pour rétablir la situation. «Je ne laisserai pas le Québec comme ça à nos enfants», a-t-il lancé.

## **LA PRESSE : Grèves dès le 23 mars: le seuil de 30 000 étudiants atteint - Publié le jeudi 12 mars 2015 à 07h23 | Mis à jour à 07h23**



PHOTO ALAIN ROBERGE, ARCHIVES LA PRESSE

Louise Leduc, La Presse

Selon le Comité Printemps 2015, le chiffre magique de 30 000 grévistes - seuil sous lequel les élèves et étudiants ne seraient pas sortis dans la rue - a été atteint.

Selon le décompte de ce comité, 21 associations étudiantes, réparties sur 6 campus de cégep ou d'université, ont obtenu des votes pour des grèves de deux semaines débutant le 23 mars.

Au total, près de 110 000 élèves et étudiants regroupés en 61 associations auront été consultés sur le recours à la grève. De grandes manifestations sont prévues.

Les élèves et étudiants veulent protester contre les mesures d'austérité du gouvernement Couillard, mais aussi, dans certains cas, contre divers enjeux sociaux comme l'exploitation des hydrocarbures.

## **LE DEVOIR : Plus de 30 000 étudiants en grève pendant deux semaines - Jeudi 12 mars 2015**

C'est chose faite, le plancher de grève est atteint et 22 associations étudiantes comptant plus de 30 000 étudiants déclencheront une grève d'au moins deux semaines à partir du 23 mars prochain. Au cours des assemblées générales tenues ces dernières semaines, plusieurs associations étudiantes s'étaient en effet dotées d'un mandat de grève à condition d'être au moins 30 000 à vouloir débrayer. Pendant cette période de grève qui sera lancée le 21 mars par une grande marche à Montréal, diverses actions symboliques et des rassemblements locaux seront organisés. Le tout culminera par une manifestation nationale à l'initiative de l'ASSÉ le 2 avril, suivi de son congrès extraordinaire les 4 et 5 avril.

### **Vos réactions - 3 commentaires**

Michel Lebel - Abonné, 12 mars 2015 06 h 22

Et la formation!?

Deux semaines de grève en quasi fin d'année! Deux semaines! Pourquoi deux? Et votre formation, vous vous en balancez! Tout cela n'est

pas sérieux! J'imagine que certains rêvent d'un printemps érable bis! Nostalgie, quand tu nous tiens!

Michel Lebel

Sylvain Auclair - Abonné - 12 mars 2015 09 h 15

Bien sûr qu'ils y rêvent, et ils ont toutes les raisons de se soulever.

En passant, monsieur Lebel, a-t-on coupé votre retraite?

André Côté - Abonné - 12 mars 2015 09 h 13

Les jeunes, les jeunes, les jeunes...

On dit souvent que les jeunes ne s'impliquent pas assez en politique.

Élection après élection, les partis tentent par tous les moyens de les séduire, de les convaincre d'aller voter. Après on se désole et on souligne à grands traits leur manque d'implication. Mais quand ils prennent leurs intérêts en main démocratiquement, on leur reproche. La réponse me semble simple comme  $2 + 2 = 4$ . Est-ce que notre démocratie, à part l'épisode électorale, leur accorde suffisamment de place?

## **JOURNAL MÉTRO : Plus de 30 000 étudiants seront en grève pendant deux semaines - Mise à jour : 11 mars 2015 | 19:34**



Une manifestation de l'ASSÉ en avril 2014.

Archives Métro

Par [Laurence Houde-Roy](#) Métro

Le déclenchement de la grève étudiante d'une durée de deux semaines à partir du 23 mars s'est consolidé mercredi après-midi, avec l'atteinte du «plancher de grève» qui porte désormais à plus de 30 000 le nombre d'étudiants dotés d'un mandat de grève.

Plus précisément, c'est 30 155 étudiants, à travers 21 associations étudiantes réparties sur 6 campus différents, qui se sont dotés d'un tel mandat pour contester les politiques d'austérité du gouvernement libéral.

L'atteinte de ce nombre vient confirmer le mouvement à venir puisque certaines associations étudiantes avaient inclus dans leur mandat de grève l'atteinte du «plancher de grève» comme condition pour autoriser le déclenchement de la grève le 23 mars.

D'autres pourront s'ajouter au nombre puisque 61 autres associations étudiantes, regroupant 110 138 membres, prévoient tenir un vote de grève prochainement, selon le site du regroupement «Printemps 2015».

Déjà, des associations comme l'Association des étudiantes et des étudiants de la faculté d'éducation de l'UQAM, l'Association générale étudiante du Cégep du Vieux-Montréal, l'Association des étudiants et étudiantes des cycles supérieurs en sociologie de l'Université de Montréal et l'Association des étudiants et étudiantes en anthropologie de l'Université Laval font partie du mouvement.

Certaines se sont plutôt dotées de mandats de grève pour des journées spécifiques, dont les 23 mars et le 2 avril, jour où aura lieu la manifestation nationale organisée par l'Association pour une solidarité syndicale étudiante (ASSÉ).

Plusieurs associations organiseront des assemblées générales au retour de ces deux semaines de grève, pour la plupart le 7 avril, afin de statuer sur la suite de ce mouvement et possiblement une reconduction du mandat de grève.

Les 4 et 5 avril, l'ASSÉ tiendra également un congrès avec ses associations membres. À son dernier congrès, cet hiver, les membres

s'étaient entendus pour «ne mettre aucun moyen de pression de côté» et de considérer d'appeler éventuellement à une grève générale illimitée. La question devrait être abordée au congrès du mois d'avril, a indiqué un porte-parole à Métro.

#### 5 commentaires

[Daniel Roy • il y a une heure](#)

Bravo, les étudiants! Dehors les Libéraux qui taxent les pauvres pour donner aux riches. Vive l'indépendance du Québec qui nous donnera plus de liberté, de dignité et de richesses à partager!

[eddy\\_shack • il y a une heure](#)

Les sciences molles à l'honneur...question de rigueur svp: ce sont des boycotts, pas des grèves!

[martin\\_rioux • il y a 3 heures](#)

Wow, quel surprise, l'uqam, le université de montreal, université de Laval et le cegep du vieux Montreal vont en grève. Les quatres Ecole's qui pour Aime aller en grève pour n'importe quel raison. Bien-tôt, ils vont aller en grève a cause que le Prix de l'essence est trop élevé. J'ai l'impression que les jeunes qui vont dans ces établissements Aime plus tomber en grève qu'étudier car comme ça ILS vont avoir un passe droid et LA fin des course vont être plus facile.

[Noémy martin\\_rioux • il y a 40 minutes](#)

Personnellement, tu n'as aucune idée de quoi tu parles. LA fin des cours sera au contraire PLUS difficile, on manque des cours, on manque de temps, nos évaluation sont maintenues dans la plupart

des cas et nous devons voir la matière par nous-même. Nous prenons la décision d'hypothéquer nos connaissances pour faire la différence. Un horaire universitaire est à la base très chargé, alors sous toute réserve, je ne pense pas que vous aviez déjà été à l'université ? Nous n'avons aucun passe droit. D'ailleurs, la grève ne fait pas mon bonheur et ne fais pas le bonheur de tous. Sauf que je suis étudiante en psychoéducation et c'est mon future qui est en danger en raison de l'austérité. Mes collègues perdent leurs emploi faute de subvention, les centres jeunesse, les centres de répit, les maisons de personnes âgées, et j'en passe manque de services en raison des coupes. C'est ça nôtre réalité. Et c'est loin d'être ÉGOÏSTE. Le jour où tu aura 90 ans ou que tu vivras des difficultés personnelles ou encore le jour où tu apprendra peut-être qu'un membre de ta famille est atteinte d'un trouble de santé mentale je pense que tu sera content que NOUS la relève soyons sortis dans les rues pour s'assurer que TU et bien d'autres gens puisse continuer de bénéficier des services. Si personne ne le fait , vous allez uniquement chialer sans rien faire. Confortable dans le confort Et conforme dans le décor On constate qu'on nous confine On s'en contente puis on rumine ? C'est pas le genre de société que je veux.

[Ed Martin • il y a 11 heures](#)

Encore une bande de tatas. Quel droit avez-vous d'aller en grève? Aucun! Une expulsion est en ordre pour ceux qui participent. Malheureusement, je ne suis pas le gouvernement qui est sans gosses.

## **24 HEURES / TVA NOUVELLES : Plus de 30 000 étudiants en grève générale fin mars – mercredi 11 mars 2015 18h10 / Première publication mercredi 11 mars 2015 à 17h49**



Une manifestation nationale est prévue par l'ASSÉ le 2 avril.

Photo Jean-François Desgagnés / Archives / Agence QMI

Anne-Marie Provost

Plus de 30 000 étudiants principalement basés à Montréal enclencheront une grève générale reconductible à partir de la fin mars, pour lutter contre les mesures d'austérité du gouvernement.

Plusieurs associations étudiantes majoritairement issues des universités avaient voté en faveur d'une grève dès la fin mars, à condition

qu'un plancher de 30 000 étudiants répartis dans plusieurs campus différents soit atteint.

Celui-ci l'a été mercredi après-midi par les étudiants aux cycles supérieurs en science politique de l'Université de Montréal, selon l'Association pour une solidarité syndicale étudiante (ASSÉ).

Ces étudiants doivent tenir des votes une ou deux semaines plus tard, en avril, pour déterminer s'ils poursuivront la grève.

#### **Autres votes prévus**

Plusieurs associations étudiantes du cégep et de l'université regroupant plus de 110 000 étudiants doivent voter dans les prochaines semaines sur quelques journées de grève.

Une manifestation nationale est notamment prévue par l'ASSÉ le 2 avril prochain à Montréal et plusieurs souhaitent être en grève pour l'occasion.

Le regroupement étudiant national doit tenir un congrès spécial les 4 et 5 avril pour déterminer s'il appellera à la grève générale illimitée ce printemps, ou plus tard.

## **RADIO-CANADA : Le mouvement étudiant en vue de la grève se consolide – Mise à jour le mercredi 11 mars 2015 à 17 h 30 HAE**

Les étudiants québécois se mobilisent. Ils promettent un printemps chaud au gouvernement du Québec pour démontrer leur opposition à ses politiques d'austérité.

Les votes tenus au sein des associations portent désormais à plus de 30 000 le nombre d'étudiants qui prendront part à la grève de deux semaines qui s'amorcera le 23 mars prochain.

Ce chiffre revêt une importance particulière. En effet, plusieurs associations étudiantes se sont prononcées pour un débrayage à condition que 30 000 étudiants de la province participent au mouvement.

L'Association des étudiants de la faculté d'éducation de l'UQAM, qui compte plus de 5000 membres, s'est jointe au mouvement de grève de deux semaines. L'Association s'est prononcée pour une telle grève à la suite d'un vote à main levée au terme d'une assemblée générale qui a duré plus de cinq heures.

Ces étudiants ont été suivis un peu plus tard par les étudiants en sciences politiques des cycles supérieurs de l'Université de Montréal (228 étudiants).

**DERNIÈRE HEURE** Plancher de grève est atteint avec 22 assos, sur six campus et 30 155 étudiants. [#polqc](#) [#assna](#) [#qqj](#) <http://t.co/jAFTcSd0ii>

#### **Mouvement Étudiant (@metudiant) 11 Mars 2015**

Les étudiants du Cégep du Vieux-Montréal se sont également prononcés, dans une proportion de 54 %, pour le mouvement de grève de deux semaines. Le taux de participation a atteint 30 %.

Outre les votes de grève de deux semaines, plusieurs associations ont décidé de débrayer ponctuellement à certaines dates précises. C'est le cas de l'Association étudiante de la faculté de médecine de l'Université de Montréal, qui a choisi de tenir une journée de grève le 30 mars prochain. Les étudiants veulent ainsi dénoncer spécifiquement le projet de loi 20 du ministre de la Santé, Gaétan Barrette.

L'Association des étudiants en sciences sociales de l'Université Laval a également emprunté cette voie en votant deux journées de grève, le 23 mars et le 2 avril prochain.

L'Association pour une solidarité syndicale étudiante (ASSE) soutient que quelque 40 000 étudiants seront en grève pour la grande manifestation du 2 avril, point culminant du mouvement étudiant.

**À lire aussi :** [La «rigueur budgétaire» inquiète des fondations privées](#)  
[552 Commentaires](#)

Daphnée Dion-Viens

**Plus de 30 000 étudiants seront en grève à partir de la fin mars, pour protester contre les compressions en éducation. À l'Université Laval, environ 5000 étudiants ont en poche un mandat de grève d'au moins deux jours.**

C'est ce qu'on peut lire sur le site [Printemps2015.org](http://printemps2015.org), qui recense les mandats de grève dans les rangs des étudiants. À l'Université Laval, les 4000 membres de l'Association des étudiants en sciences sociales seront en grève les 23 mars et 2 avril. D'autres, comme ceux en histoire de l'art et en anthropologie, ont un mandat de grève reconductible à partir du 23 mars, à condition que 30 000 étudiants de la province participent au mouvement.

Ce seuil a été atteint mercredi, puisqu'en fin de journée, 30 155 étudiants avaient un mandat de grève reconductible, pouvait-on lire sur internet. À l'Université Laval, un peu plus de 500 étudiants seront en grève générale illimitée, les autres grévistes étant principalement dans la région de Montréal.

[Printemps 2015 @printemps2015](#)

[Suivre](#)

DERNIÈRE HEURE Plancher de grève est atteint avec 22 assos, sur six campus et 30 155 étudiants. #polqc #assna #ggi

[http://printemps2015.org/fr/compteur-de-grevistes-printemps-2015/...](http://printemps2015.org/fr/compteur-de-grevistes-printemps-2015/)  
16:03 - 11 Mars 2015

[173 commentaires - Montréal](#)  
[19 commentaires - Québec](#)



photo d'archives

**RADIO-CANADA : Grève d'une journée pour les futurs médecins du campus de l'UdeM à Trois-Rivières - Mise à jour le mercredi 11 mars 2015 à 12 h 31 HAE**

Après les médecins, c'est au tour des étudiants de se mobiliser contre le projet de loi 20 du ministre de la Santé Gaétan Barrette. L'Association des étudiants en médecine de l'Université de Montréal (AEEMUM), qui regroupe également les étudiants du campus régional de Trois-Rivières, a voté mardi soir en faveur d'une journée de débrayage le 30 mars prochain.

Les étudiants en médecine de l'Université de Sherbrooke, de l'Université McGill et de l'Université Laval pourraient se joindre au mouvement. Ils doivent se prononcer sur un mandat de grève dans les prochains jours.

L'AEEMUM représente environ 1400 étudiants répartis sur les campus de Montréal et de Trois-Rivières.

**LE NOUVELLISTE : Manifestation contre l'austérité au Cégep - Publié le 27 février 2015 à 09h17**



Jean Fournier est l'un des présidents de syndicats qui a pris la parole, jeudi.

Photo: Sylvain Mayer, Le Nouvelliste

Brigitte Trahan, Le Nouvelliste

(Trois-Rivières) Une manifestation qui se voulait davantage une journée de sensibilisation contre l'austérité du gouvernement Couillard, s'est tenue jeudi, au Cégep de Trois-Rivières.

«Une journée de quasi-deuil», a lancé le président du Syndicat des professeurs du Cégep, Jean Fournier, en faisant allusion au départ du ministre de l'Éducation, Yves Bolduc, sous les applaudissements nourris d'une centaine de participants en provenance de la population étudiante, du Syndicat des employés et du Syndicat des professionnels. «On a du respect pour l'homme. C'est ce qu'on enseigne comme valeur citoyenne dans tous les Cégep du Québec», a-t-il nuancé en précisant qu'il était malgré tout «temps qu'il parte».

Le président Fournier a toutefois lancé un message à la prochaine personne qui prendra la tête de ce ministère: «On peut lui lancer un message qu'on sera debout tout au cours du printemps et de l'automne, s'il le faut, pour redire à ce gouvernement-là que l'austérité, de nous l'imposer au travers de la gorge, ce n'est assurément pas une bonne décision.

L'activité s'est déroulée autour d'une soupe et comprenait des animations en improvisation.

**24 HEURES / TVA NOUVELLES : Grève générale illimitée en avril? : Pas de nouveau printemps érable au menu - vendredi 27 février 2015 03h56 / Première publication vendredi 27 février 2015 à 05h19**

Par Anne-Marie Provost | Agence QMI

Si certains considèrent que la **grève étudiante de 2012** renaîtra de ses cendres ce **printemps** sous le **thème** contre l'**austérité**, d'autres ne pensent pas qu'il y aura une **grève générale** illimitée en **avril**.

Et ce malgré les menaces que brandit l'**Association pour une solidarité syndicale étudiante (ASSÉ)**.

«Ce n'est pas du tout la même chose que 2012 qui sera recréé. On oublie que ça a pris deux ans de travail pour en arriver là, en plus d'une escalade des moyens de pression», a analysé **Martine Desjardins**.

L'ancienne présidente de la FEUQ voit plusieurs différences entre la situation actuelle et l'immense mouvement qui a secoué le Québec en 2012.

«Il semble y avoir une certaine pensée magique actuellement, ça part sur des chapeaux de roues et il n'y a pas d'objectifs précis», a-t-elle soutenue.

Elle ne pense pas qu'il y aura de grève générale illimitée des étudiants ce printemps, mais elle juge importante la mobilisation actuelle contre l'austérité.

**Succès incertain**

Pour l'instant, les votes positifs en faveur d'une grève prolongée à partir de la fin du mois de mars sont principalement cantonnés à l'UQAM.

Des cégeps traditionnellement plus mobilisés comme Marie-Victorin et Maisonneuve ont de leur côté voté contre une consultation de leurs membres sur la grève générale pour ce printemps.

L'association étudiante du cégep de Marie-Victorin n'a toutefois pas voulu donner de commentaires. «Nous ne voulons pas que les journalistes parlent de nous», a indiqué une exécutante.

D'autres doutent d'un succès printanier et pensent que l'automne serait un moment plus adéquat.

«Le retard que nous avons pris dans l'organisation de cette grève nous fait douter de son succès au printemps, mais nous croyons qu'il est toujours possible de la déclencher à l'automne», est-il écrit dans un texte de réflexion, signé entre autres par Jeanne Reynolds, ancienne porte-parole de la CLASSE en 2012 et maintenant étudiante en Histoire, culture et sociétés à l'UQAM.

#### **Grève avec les syndicats ?**

Si des associations étudiantes plus militantes votent la grève générale, c'est notamment pour inciter les syndicats du secteur public à entrer en grève en avril et créer un vaste mouvement contre l'austérité, selon ce qu'a affirmé Camille Godbout, porte-parole de l'ASSÉ.

Elles s'appuient notamment sur quelques syndicats du secteur de la santé qui récoltent des mandats de grève advenant des compressions dans des départements d'établissements de la santé.

Mais il n'est pas dit que les syndicats enclencheront une grève en avril, car ils doivent respecter des délais avant que ce soit légal.

«Si nous parions en grève ce sera plus cet été ou cet automne, car nous devons négocier pendant trois mois les services essentiels et

faire une demande de médiation, qui dure 60 jours», a précisé Benoit Taillefer, président du syndicat CSN du CSSS de Bordeaux-Cartierville-Saint-Laurent, qui vient d'obtenir un mandat de ses membres.



*Des centaines de manifestants se sont rassemblés pour participer à la 31e manifestation nocturne, pour protester contre l'application de la loi spéciale 78 et la hausse des frais de scolarité, à Montréal, le jeudi 24 mai 2012*

Crédit photo : Archives Agence QMI

### **LE DEVOIR : Étudiants: deux autres mandats de grève – Vendredi 20 février 2015**

Le Devoir

Deux associations facultaires supplémentaires s'ajoutent au mouvement de grève étudiante. Jeudi, les membres de l'Association étudiante de sciences politiques et philosophie de l'Université de Montréal (AESPEP) et de l'Association facultaire étudiante des arts de l'UQAM (AFEA) se sont prononcés pour la grève générale « à condi-

tion qu'un plancher de 30 000 étudiants » soit atteint. Cela signifie que six associations étudiantes, totalisant 12 829 étudiants, détiendraient un mandat de grève générale, à être exercé dès le 23 mars. 19 autres organisations tiendront des assemblées de grève au cours des prochaines semaines.

### **LA TRIBUNE : Les étudiants de lettres et sciences humaines [de l'UdeS] en grève le 25 février - Publié le jeudi 19 février 2015 à 09h20**

La Tribune

(SHERBROOKE) Les étudiants de la faculté des lettres et sciences humaines (FLSH) de l'Université de Sherbrooke seront en grève, le 25 février prochain.

Le vote a été tenu lors d'une assemblée de l'AGEFLESH, l'Association générale des étudiants de la faculté des lettres et sciences humaines. Un total de 142 étudiants ont voté pour la grève (73 %), comparativement à 35 contre. Dix-huit abstentions ont été enregistrées.

Roxanne Paradis-Lavallée, responsable à la coordination de l'AGEFLESH, se disait satisfaite du taux de participation, même si la faculté compte « approximativement 2000 étudiants ».

Les étudiants prendront part à une manifestation organisée par la MASSE, un conseil régional de l'ASSÉ (Association pour une solidarité syndicale étudiante.) L'objectif est de dénoncer les mesures d'austérité du gouvernement Couillard. Les étudiants disent ressentir les impacts des compressions à l'UdeS. Un rassemblement aura donc lieu à l'UdeS à 12 h 15 mercredi prochain.

« On a lancé l'invitation aux groupes syndicaux et communautaires de la région », indique Roxanne Paradis-Lavallée. Du côté de l'Association étudiante du Cégep de Sherbrooke (AÉCS), un vote de grève doit se tenir au cours des prochaines semaines.

### **LA PRESSE : Premiers votes vers une grève étudiante - Publié le jeudi 19 février 2015 à 07h45**

Sophie Allard, La Presse

Alors que le temps froid s'accroche, le mouvement étudiant se prépare à un printemps qui pourrait s'avérer très chaud. Près d'une vingtaine d'associations - qui représentent plus de 45 000 étudiants - prévoient de tenir une assemblée de grève d'ici la fin du mois de mars. D'autres pourraient s'ajouter. Au moins cinq associations universitaires ont déjà reçu un mandat de grève, ce qui touche plus de 10 000 étudiants.

«Ce n'est qu'un début. On voit en ce moment une réelle mobilisation des étudiants. Les assemblées générales qui se déroulent actuellement sont très populeuses, très massives», indique Camille Godbout, porte-parole de l'Association pour une solidarité syndicale étudiante (ASSÉ), qui chapeaute 35 associations et 70 000 étudiants.

Mardi, les membres de l'Association facultaire des sciences humaines de l'UQAM (AFESH-UQAM) se sont prononcés en faveur d'une grève de deux semaines, du 23 mars au 3 avril, avec pour but de «revenir à un réinvestissement massif dans les services publics et la fin des projets d'hydrocarbures». L'association, qui représente près de 5000 membres, tiendra ensuite une nouvelle assemblée durant laquelle on décidera de reconduire (ou pas) la grève dans la semaine du 7 avril.

On voit déjà loin, bien au-delà du printemps. L'AFESH-UQAM a notamment voté pour que l'ASSÉ lance «une campagne nationale de grève générale illimitée pour le printemps 2015» et qu'elle «entame

une escalade des moyens de pression contre les coupures et les hausses de tarif administrées dans les services publics pouvant aller jusqu'à une grève générale illimitée à l'automne 2015».

«On prévoit une mobilisation à très long terme, confirme Camille Godbout. Nous sommes conscients que, face aux mesures d'austérité, on ne pourra pas tout régler du jour au lendemain. Cependant, nous pensons que c'est par la création d'un mouvement de contestation fort et large constitué de plusieurs acteurs de la société civile qu'on arrivera à vaincre.»

L'Association facultaire étudiante de lettre et communication de l'UQAM, l'Association étudiante des cycles supérieurs de science politique de l'UQAM, l'Association générale des étudiantes et étudiants en théâtre de l'Université Laval et l'Association des cycles supérieurs en sociologie de l'Université de Montréal ont aussi reçu un mandat de grève dans les derniers jours.

Aujourd'hui, ce sera au tour de l'Association facultaire étudiante des arts de l'UQAM de passer au vote, alors que les membres de l'Association étudiante du secteur des sciences de l'UQAM le feront demain. Les élèves des cégeps de Saint-Laurent et du Vieux Montréal seront appelés à se prononcer les 5 et 6 mars, respectivement.

«On ne parle pas de hausses de frais de scolarité, mais les mesures d'austérité ont des conséquences et des impacts très négatifs sur la qualité de notre éducation, on voit déjà les effets sur les campus, dit Camille Godbout. Et en tant que citoyens et citoyennes, ces mesures

d'austérité nous affectent également parce qu'elles touchent l'ensemble des services publics.» Un appel à la grève sociale est lancé pour le 1er mai. Rappelons que des manifestations sont également prévues le 21 mars et le 2 avril.



*Au moins cinq associations universitaires ont reçu un mandat de grève pour protester contre les mesures d'austérité prônées par le gouvernement libéral. La hausse des droits de scolarité avait conduit à la grève de 2013.*

PHOTO PATRICK SANFAÇON, ARCHIVES LA PRESSE

## **LE DEVOIR : Des milliers d'étudiants en grève en mars – Jeudi 19 février 2015**

Le Devoir

Des milliers d'étudiants québécois ont adopté au cours des derniers jours des mandats de grève pour la fin mars et le début avril, et de nombreux autres doivent tenir des assemblées générales de grève sous peu, afin de dénoncer les mesures d'austérité adoptées par le gouvernement Couillard. Mercredi, l'Association étudiante de lettres et communications de l'UQAM, qui représente 3900 membres, s'est prononcée en faveur d'un mandat de grève à être déclenché le

23 mars si un plancher de 30 000 grévistes est atteint à l'échelle de la province. À l'UQAM, les étudiants en sciences humaines (4600 membres) et ceux des cycles supérieurs de science politique (253) détiennent un mandat de grève générale, tout comme les 80 étudiants des cycles supérieurs en sociologie de l'Université de Montréal. Les 3600 étudiants en arts de l'UQAM doivent voter à cet effet jeudi, et les 4000 étudiants du secteur des sciences doivent faire de même vendredi.

## **TVA NOUVELLES / 24 HEURES : UQAM : Une injonction pour empêcher un vote de grève - Première publication mercredi 18 février 2015 à 18h54 / 18 février 2015 18h38**

Par Anne-Marie Provost | Agence QMI

Un **étudiant en droit** de l'**UQAM** demande une **injonction** à la **cour supérieure** pour **empêcher** la tenue d'un **vote de grève** dans son **association étudiante**.

Les étudiants de l'**Association facultaire étudiante de science politique et droit (AFESPED)** doivent se réunir le 24 février prochain pour voter sur la grève, dans la foulée des votes qui se tiennent présentement à l'UQAM contre les mesures d'austérité du gouvernement.

L'étudiant soutient toutefois dans sa requête que le **droit à la grève étudiante n'existe pas** et que conséquemment, «une association étudiante ne peut pas soumettre à ses étudiant un vote sur un acte qui est illégal».

**Cesser les assemblées de grève**

Le document demande à la cour de forcer l'association étudiante à «retirer l'avis de convocation» de l'assemblée générale et de l'empêcher de convoquer des assemblées générales extraordinaires pour obtenir des mandats de grève.

L'AFESPED avait tenu un vote le 28 janvier dernier pour organiser une assemblée générale de grève. Le vote s'était soldé par une défaite des partisans de la grève.

Ceux-ci ont alors fait signer une pétition pour forcer la tenue d'une assemblée spéciale de grève, ce à quoi s'oppose l'étudiant dans son injonction.

Selon lui, l'association étudiante n'a pas respecté ses règlements internes en acceptant que l'assemblée ait lieu.

Un juge doit se pencher vendredi sur l'injonction.

## **TVA NOUVELLES : UQAM : Grève des étudiants en sciences humaines dès le 23 mars - Première publication mardi 17 février 2015 à 20h36**

Par Anne-Marie Provost | Agence QMI

Les **étudiants en sciences humaines** de l'**UQAM** ont  **voté**  mardi de faire la **grève** dès le **23 mars** prochain pendant **deux semaines**, pour **lutter** contre les **mesures d'austérité** du gouvernement Couillard.

L'assemblée générale, à laquelle assistaient des centaines d'étudiants, a prévu de se réunir de nouveau, le 7 avril, pour voter sur la poursuite ou non de la grève.

D'autres associations étudiantes doivent tenir un vote de grève dans les prochains jours.

## **JOURNAL DE QUÉBEC / JOURNAL DE MONTRÉAL : Des étudiants en grève à la fin mars - Mardi, 17 février 2015 20:20 MISE à JOUR Mardi, 17 février 2015 20:26**

Daphnée Dion-Viens

**Se dirige-t-on vers un deuxième printemps érable? Des étudiants seront en grève à la fin mars pour protester contre les mesures d'austérité du gouvernement Couillard. Dans le mouvement étudiant, les appels à la mobilisation se multiplient et les votes de grève se succéderont au cours des prochaines semaines.**

Hier, les 4600 membres de l'Association facultaire étudiante de sciences humaines de l'UQAM se sont prononcés pour un débrayage à partir du 23 mars. Ils s'ajoutent aux quelque 250 membres de l'Association étudiante des cycles supérieurs de science politique de

la même université qui ont été les premiers à voter pour la grève générale illimitée dès le 21 mars.

Ces étudiants veulent joindre leur voix à celles des syndicats et des groupes communautaires qui promettent un printemps chaud et une mobilisation tout azimut afin de bloquer les politiques d'austérité du gouvernement.

Dans le mouvement étudiant, les appels à la grève générale illimitée se font de plus en plus pressants. Hier, sur le site Internet Presse-toi à gauche, une centaine de militants étudiants ont lancé un appel à la grève générale illimitée dès la fin mars.

« À voir aller la population étudiante, il nous apparaît que l'opposition à l'austérité et l'acceptabilité de l'idée de la grève sont beaucoup plus

grande que ce que pourraient en dire certains, peut-on lire. (...) Sur de nombreux campus et lieux de travail à travers le Québec, des militants s'activent et sont, nous le réitérons, beaucoup plus enthousiastes que certaines personnes étant pourtant parties prenantes du monde militant.»

Au total, 17 associations étudiantes représentant près de 50 000 étudiants tiendront des assemblées de grève générale illimitée au cours des prochaines semaines, selon une recension effectuée par Mouvement étudiant.info, y compris à l'Université Laval.

Il a été impossible hier de joindre un porte-parole de l'Association pour une solidarité syndicale étudiante (ASSÉ). L'appel à la grève générale illimitée fera l'objet de débat lors du congrès de l'ASSÉ qui se déroulera les 21 et 22 février.

[48 commentaires - Québec](#)  
[180 commentaires - Montréal](#)



Se dirige-t-on vers un deuxième printemps érable?

Photo d'archives

## LE DEVOIR : Mobilisation printanière : Faire monter la sève de la contestation - Samedi 14 février 2015



Une large coalition syndicale prépare l'offensive anti-austérité. Ci-dessus, la Fédération autonome de l'enseignement, qui manifestait lundi.

Photo: Jacques Nadeau Le Devoir

Isabelle Porter

**Avec les coupes et la montée du collectif « Refusons l'austérité », la gauche québécoise rêve d'un nouveau printemps pour faire reculer le gouvernement. Mais est-ce vraiment possible ?**

À quelques pas de l'Assemblée nationale, un millier de militants étaient réunis jeudi au Centre des congrès de Québec pour planifier la mobilisation contre l'austérité. Des syndiqués de la fonction publique, des employés municipaux, des étudiants, des professeurs, des travailleurs de la santé, des groupes de femmes, des assistés sociaux. Pas moins de 40 groupes étaient représentés.

« Nous, ce qu'on observe, c'est une déshumanisation des services publics », lance une employée des services sociaux. « J'ai reçu mon avis de mise à pied récemment. Je suis avec 17 de mes collègues », lançait quant à elle une ex-employée d'une Corporation de développement économique communautaire (CDEC). « Il faut faire 200 kilomètres jusqu'à Sept-Îles pour avoir une consultation en psychologie », déplorait de son côté une résidente de Havre-Saint-Pierre.

Certains rêvent d'un nouveau printemps militant dans les rues. À Québec, on a même vu une vingtaine de jeunes du secondaire manifester cette semaine devant l'école secondaire Joseph-François Perreault. « On se rassemble depuis novembre. C'est notre première action et on est très fiers, disait l'organisatrice de la petite manifestation, Raffaella Abbate. J'ai commencé à lutter contre la droite en 2012, j'étais en 2e secondaire. »

**La « majorité silencieuse »**

Reste à savoir s'ils parviendront à élargir le mouvement au-delà des réseaux militants... Le gouvernement martèle que la « majorité silen-

cieuse » l'appuie, que la dénonciation vient seulement des groupes d'intérêts. Pour l'heure, les sondages ne sont pas non plus très alarmants pour lui.

Interrogé là-dessus, le président de la Fédération des travailleurs du Québec (FTQ), Daniel Boyer, a concédé qu'il restait beaucoup de mobilisation à faire, et ce, même parmi ses membres. Il est optimiste malgré tout. « Écoutez, dans ma famille, il y a une jeune infirmière et une jeune enseignante qui sont loin d'être des militantes syndicales. Mais là, elles constatent que dans leur milieu de travail, on coupe des postes, des services à la population... »

Certains signes les encouragent. Plusieurs rappellent notamment que 125 000, voire 150 000 personnes ont manifesté contre la hausse des frais de garde en novembre (les médias présents avaient plutôt parlé à l'époque de plusieurs dizaines de milliers de personnes).

Mais la grande victoire des derniers mois est d'avoir réussi à imposer un thème, note Daniel Boyer. « On a fait de grands pas depuis septembre. Au début de l'automne, il n'y a personne qui savait c'était quoi l'austérité. »

Autre variable et non la moindre : les régions. Les coupes se ressentent de façon aiguë en milieu rural, et surtout en région éloignée. Pas moins de 5000 personnes ont manifesté contre l'austérité en Abitibi-Témiscamingue il y a trois semaines. La semaine suivante, le premier ministre Philippe Couillard en personne s'y est rendu pour faire des annonces et expliquer à nouveau la stratégie gouvernementale.

Or le mécontentement subsiste, selon Gilles Chapadeau, ancien député péquiste et leader local du collectif Refusons l'austérité. « À Rouyn-Noranda, même la Chambre de commerce est partie du mouvement anti-austérité », dit-il.

Joint au téléphone, le président de la Chambre, Jean-Claude Loranger, se dit « fortement préoccupé ». L'abolition de la Conférence régionale des élus (CRE) a été perçue comme un non-sens.

Autre atout dans le jeu de la gauche : les jeunes. Le printemps 2012 a clairement donné des airs de jeunesse aux mouvements sociaux. « Dans les organisations syndicales, il y a beaucoup d'anciens du mouvement de 2012, notamment plein de gens de l'exécutif de la CLASSE », concède Renaud Poirier St-Pierre, 25 ans, un ancien de la CLASSE passé aujourd'hui à la CSN.

Or à son avis, 2012 et 2015 sont des luttes bien différentes. « Il ne faut pas tomber dans le piège de trop les comparer. » En 2012, certains militants se référaient trop, selon lui, aux manifestations de 2005 sur les coupes dans les prêts et bourses.

Un autre ancien de la CLASSE, Maxime Larue, fait de la mobilisation en Abitibi pour la CSN. Le mouvement anti-austérité cherche notamment à rallier les syndiqués du secteur privé. Quel est le rapport entre leurs réalités et les coupes gouvernementales ? « Ce sont des gens qui sont prestataires du système de santé, qui ont des enfants qui vont à l'école. Ce n'est pas relié à leurs conditions de travail, mais à leur vie en général. »

## Qui trop embrasse...

Dans son discours de clôture jeudi, le président de la CSN, Jacques Létourneau, disait ne jamais avoir vu coalition aussi large. « Ça fait 25 ans que je fais du syndicalisme et je ne me rappelle pas qu'on ait déjà réuni autant de milieux de différents horizons. »

Or, qui trop embrasse mal étreint... À force d'élargir le mouvement anti-austérité, ne risquent-ils pas de l'affaiblir ? Des désaccords sont apparus lors du rassemblement jeudi. La présentation à saveur nationaliste d'un chercheur de l'Institut de recherche en économie contemporaine (IREC) n'a pas plu à tous. Dans un long exposé sur la dénationalisation du Québec, il avait déploré que la présentation du budget soit désormais bilingue. « Nous sommes tous des Québécois, l'austérité nous touche tous », a réagi au micro un jeune représentant anglophone de l'Université McGill. Les participants ne s'entendaient pas non plus sur l'idée d'une grève générale le 1er mai. Dans cette aventure, le temps est sans contredit une arme à double tranchant. À chaque nouvelle coupe, le mouvement anti-austérité gagne des adeptes. Et avec les mois qui passent, ils seront de plus en plus nombreux à en mesurer les impacts négatifs. Ou à trouver que ce n'est pas si mal.

La grande différence avec 2012 est en outre dans le contexte. Renaud Poirier St-Pierre parle d'un « marathon ». Parce que la mobilisation ne s'arrêtera pas au printemps. « On est au début d'un gouvernement. En 2012, on était à la fin », dit-il.

## Vos réactions - 2 commentaires

Leclerc Éric – Inscrit, 15 février 2015 22 h 27

Les manifestants voulaient un changement de gouvernement

Insatisfaits du précédent gouvernement libéral de l'ex-premier ministre Jean Charest, trempé jusqu'aux os dans la corruption et l'indifférence de l'opinion du peuple, les étudiants sont sortis dans la rue et avec raison, car ce même gouvernement de dictature a même adopté une loi (76) pour contraindre les manifestants à faire connaître leur itinéraire.

En 2014, ce même gouvernement réélu majoritairement est aux prises avec les mêmes problèmes financiers, car il a gonflé les finances publiques d'un déficit de plus de 32 MILLIARDS en neuf ans!

## LE DEVOIR : La colère gronde : Syndicats d'enseignants et associations étudiantes veulent lutter contre les mesures d'austérité – Samedi 14 février 2015



Les enseignants, entre autres les membres de la Fédération autonome de l'enseignement, sont plusieurs à se mobiliser contre les coupes dans les budgets en éducation, qui affectent leurs tâches.

Photo: Jacques Nadeau Le Devoir

Lisa-Marie Gervais

Dans la cafétéria du cégep de Drummondville, ça jase éducation, anticapitalisme et austérité devant des restants de salade de macaronis et des bacs à vaisselle remplis d'eau savonneuse. « On a dépensé 400 \$ en tout, pour les six repas des 150 participants », explique François Desroches, coordonnateur de l'Association étudiante du cégep, où s'est tenu en fin de semaine dernière un camp de formation de l'Association pour une solidarité syndicale étudiante (ASSÉ). « Et après, on vient nous dire que les étudiants sont illégitimes de parler de la gestion des budgets gouvernementaux ? », renchérit son acolyte Henrick Bendwell, un sourire en coin.

La révolte qui gronde — selon les syndicats — trouve des échos chez une nouvelle génération d'étudiants. Pourtant, il n'est pas question de hausser les droits de scolarité, prétexte qui avait déclenché une mobilisation historique il y a exactement trois ans, et dont les braises sont encore chaudes. « La lutte contre l'austérité, c'est une lutte

Sans parler de la commission Charbonneau qu'il a été forcé de mettre sur pied, non sans effets sur l'économie québécoise.

Cette fois, le gouvernement se retrouve en situation budgétaire très difficile - du moins il essaie de faire croire aux contribuables que tous doivent contribuer à la réduction du déficit - mais les hauts fonctionnaires dépensent sans compter, et les partis d'opposition réclament une enquête publique sur les contrats d'informatique accordés, car les dépassements de coûts laissent croire qu'il pourrait y avoir intrusion du crime organisé dans les services de gestion de certains ministères.

Et ce n'est pas tout, le gouvernement pourrait exiger une nouvelle hausse des frais de scolarité dans un proche avenir, car le ministère de l'Éducation est sur le point de réviser pour une première fois en... 25 ans le montant maximal accordé en prêts pour la durée des études collégiales et/ou universitaires, augmentant ainsi la durée de l'endettement des jeunes adultes, sans garantir que les diplômes obtenus sont source automatique d'enrichissement.

Est-ce que nous pourrions croire que la dictature secrète des libéraux s'achève avec l'arrivée imminente de Pierre-Karl Péladeau, comme futur chef de l'Opposition officielle, et qu'il créera un Québec plus prospère accompagné d'un niveau de taxation plus juste?

Claude Lemaire – Inscrit, 17 février 2015 00 h 14

La loi et l'ordre

M. Harper et M.Couillard, deux admirateurs de la méthode Bush...

Il n'y a rien comme l'insécurité exacerbée pour gagner des votes...

On se montre fort, décisif et on ne perd pas de temps en discussion ou en nuance... On sévit, point. La Droite à son meilleur !

Il y a les bons contre les forces du mal. Et ceux qui critiquent les méthodes du gouvernement n'ont qu'à bien se tenir car, avec leurs nouvelles lois (mieux adaptées), ils pourront les accuser d'être des "radicalistes" menaçant la "sécurité du citoyen"...

Et bien pire de menacer l'économie ! Là c'est du sérieux...

C'est simple et efficace... Pendant ce temps-là, les valeurs humanistes et de social-démocratie qui caractérisent notre société (en-core?) sont mises à mal par une obsession de l'urgence et une exacerbation opportuniste de l'insécurité...

beaucoup plus radicale que la hausse des droits de scolarité, soutient sans équivoque François Desroches. La hausse touche les gens dans leur quotidien, ça vient leur dire combien d'argent ils devront payer. L'austérité, c'est plus large. C'est toute la façon dont le gouvernement gère l'État. Et c'est contre ça qu'on se bat. »

Mais si l'enjeu n'est plus strictement étudiant, comment alors se sentir concerné ? « Même si on ne vient pas chercher de l'argent dans nos poches, on voit que ça touche les services qu'on reçoit », note Henrick Bendwell, membre de l'association étudiante. Depuis deux ans, la bibliothèque de son cégep a été ouverte 400 heures de moins. Les services aux étudiants ayant des besoins particuliers ne sont pas toujours au rendez-vous et il faut au moins trois mois pour rencontrer un conseiller en orientation.

## Réminiscences de 2012

La mobilisation 2015 évoquera-t-elle des réminiscences du printemps 2012 ? Difficile à dire pour ces cégépiens qui, pour la plupart, étaient encore à l'école secondaire au moment de la grève étudiante. « La mobilisation de 2012 est unique, il y a juste l'histoire qui va nous permettre de juger si ça va avoir été l'étincelle d'un mouvement plus large », soutient Simon Marcoux-Piché, qui hésite à faire la comparaison.

Optimiste, l'étudiant qui n'a pas encore 20 ans croit que le printemps 2015 s'annonce plus prometteur encore, étant donné que les revendications des travailleurs embrassent plus large. « Il y a une possibilité que ça brasse encore plus étant donné que ce sont tous les syndicats qui y sont impliqués, croit-il. Certains parlent déjà de grève sociale. »

Chose certaine, le printemps 2012 aura aiguisé les réflexes du jeune contestataire. « C'est rare de voir des gens qui dès leur entrée au cégep sont autant capables de se mobiliser. La plupart ont déjà participé à des manifs, certains ont vécu une grève. Ils savent déjà comment se mobiliser et savent comment ça fonctionne un syndicat,

souligne Louis Gauthier-Desmeules. *C'est quelque chose d'unique qui vient du fait qu'il y a eu une mobilisation il y a trois ans.* »

Beaucoup d'étudiants ont toutefois été échaudés par les contrecoups de plusieurs mois de grève générale illimitée. *« En résidence, les finissants disent qu'ils ne veulent pas revivre ce qu'ils ont vécu en 2012. Leurs études ont été arrêtées et ça a eu des répercussions négatives après pour le rattrapage »,* dit Berfin Dag, étudiante au collège Marie-Victorin.

Simon Marcoux-Piché voit la démobilitation étudiante comme un « mythe ». *« Le 31 octobre dernier, on a vu 80 000 étudiants en grève d'une journée. En novembre, c'était 25 000 personnes dans les rues de Québec et 100 000 à Montréal. C'est un mythe qu'on veut bâtir que les gens sont réticents, insiste-t-il. Moi, je pense plutôt qu'ils sont en colère. »*

### Ras-le-bol enseignant

La colère ? C'était ce qu'ont ressenti quelques centaines d'enseignants membres de la Fédération autonome de l'enseignement venus sonner la trompette et brandir des pancartes devant les bureaux montréalais du premier ministre lundi dernier. *« C'est catastrophique »,* dit à propos des compressions Nathalie Pelletier, enseignante à l'école secondaire d'Anjou. Les hausses de

ratios que laissent envisager les demandes patronales lui donnent la nausée. *« J'ai déjà 35 élèves, je vais me ramasser avec 40 élèves ? Et plus de gestion à faire et plus de copies à corriger ? Je ne vais pas pouvoir donner autant de services aux élèves en difficulté »,* déplore-t-elle.

À la tête du plus gros syndicat d'enseignants au primaire et au secondaire, Josée Scalabrini dit ne jamais avoir vu une telle mobilisation. D'habitude, les profs laissent à leurs délégués syndicaux tout ce qui touche aux négos. Pas cette fois. *« Partout, dans les médias sociaux, les journaux, les quotidiens, les enseignants envoient des lettres ouvertes, s'indignent publiquement »,* souligne Mme Scalabrini, présidente de la Fédération des syndicats de l'enseignement (FSE-CSQ). *« La colère gronde. Et c'est un mouvement qui part de la base ».*

Si elle prédit un printemps chaud, c'est que le vase déborde. Selon elle, le gouvernement n'a cessé de couper les budgets, augmentant chaque fois la tâche de l'enseignant. Aujourd'hui, devant les nouvelles compressions, il est tout simplement impossible de ne pas couper dans les services aux élèves. *« Le ministre l'a vu cet automne, ses coupes, ça touche l'aide alimentaire, l'aide aux devoirs, le personnel de soutien. Et maintenant, on peut le prouver. »*

## LE DEVOIR : Le règne de la «majorité silencieuse» - Samedi 14 février 2015



*Les libéraux ont survécu à une tempête des plus fortes : usé à la corde après neuf ans au pouvoir, le Parti libéral du Québec (PLQ) est sorti la tête haute de l'élection de septembre 2012, tenue tout juste après le printemps étudiant.*

Photo: Jacques Nadeau Le Devoir

Marco Fortier

Jeudi après-midi, des centaines de manifestants se préparaient à marcher sur la colline parlementaire pour crier leur mécontentement au gouvernement Couillard. Au même moment, le ministre Martin Coiteux a convoqué d'urgence les médias nationaux dans une salle de conférence de l'Assemblée nationale pour « rétablir les faits ».

*« Il faut briser le cycle antiprosperité au Québec »,* a affirmé le président du Conseil du trésor, l'air grave, pour justifier une fois de plus les sacrifices que le gouvernement exige des citoyens. Les compressions budgétaires font mal pour le moment, mais tout le monde — y compris les manifestants, les syndiqués de la fonction publique et les étudiants — en bénéficiera lors du retour durable à l'équilibre budgétaire, a fait valoir le ministre Coiteux.

Le gouvernement Couillard sent souffler un fort vent de contestation depuis le début de l'année 2015. Comme les Québécois qui s'emmitouflent un jour de grand froid, les libéraux ont pris les moyens pour se protéger contre la grogne populaire. Les mises en garde au sujet de la « rigueur budgétaire » ont fait place à un discours sur la « relance économique ».

On a moins vu le ministre Coiteux — perçu comme celui qui tient la hache pour couper dans les dépenses. Son collègue Jacques Daoust, responsable du Développement économique, multiplie les annonces très ciblées de programmes pour aider les entreprises innovantes et dynamiques. Bref, après une année presque complète sous le signe

de la « rigueur » qui fait mal, les libéraux cherchent à montrer leur côté givré. Mais ils n'en ont pas fini avec les compressions. Il reste encore un milliard de dollars à éliminer dans les dépenses. Le prochain budget, qui sera déposé au printemps, risque de provoquer d'autres grincements de dents.

### La majorité silencieuse

*« Le gouvernement sait qu'il peut faire ce qu'il veut. Les deux dernières élections ont démontré que les enjeux sur lesquels les électeurs sont appelés à voter penchent résolument en faveur d'un appui au Parti libéral »,* dit Jean-Philippe Warren, professeur au Département de sociologie et d'anthropologie de l'Université Concordia.

Oui, les libéraux retiennent leur tuque face au vent de contestation qui souffle. Mais ils ont survécu à une tempête pas mal plus forte : usé à la corde après neuf ans au pouvoir, le Parti libéral du Québec (PLQ) est sorti la tête haute de l'élection de septembre 2012, tenue tout juste après le printemps étudiant. Et il a repris le pouvoir il y a près d'un an contre un Parti québécois (PQ) en pleine déroute.

Les libéraux savent qu'ils ont l'appui de la fameuse « majorité silencieuse », du moins pour le moment. Comme au printemps 2012, ces citoyens discrets ne sont pas du genre à sortir dans la rue avec des pancartes. Mais ils s'expriment aisément une fois dans l'isoloir, le jour du scrutin.

*« La majorité silencieuse n'est pas si silencieuse »,* nuance Jean-Philippe Warren. Ces électeurs s'expriment sur les réseaux sociaux ou dans des forums citoyens sur des sujets locaux, qui touchent directement leur quotidien : les nids-de-poule, la construction d'un pont, d'une école ou d'une usine... Ils forment sans le savoir des marchés cibles qui se trouvent dans la ligne de mire des partis politiques.

### Des marchés cibles

Bien avant les libéraux de Philippe Couillard, les conservateurs fédéraux sont devenus maîtres dans l'art de concevoir des programmes qui visent des clientèles bien ciblées, note le sociologue. Les troupes de Stephen Harper se sont inspirées des républicains et des démocrates américains, qui n'essaient même plus de rallier les électeurs opposés à leurs politiques. Le républicain Mitt Romney a ainsi été surpris à avouer, derrière des portes closes, qu'il avait renoncé à convaincre 47 % des électeurs américains en 2012.

Conséquence : on tient moins de « vrais débats » sur des enjeux importants avec ce règne du marketing politique. *« Il faut dépasser ce que j'appellerais la critique convenue de l'austérité d'un côté ainsi que les solutions autoritaires de l'autre afin d'aborder les vraies questions et les vrais enjeux que soulèvent les défis contemporains »,* dit Simon Langlois, professeur titulaire et directeur du Département de sociologie de l'Université Laval.

*« Par exemple, comment réorganiser les services publics en éducation et en santé dans ce monde changeant ? Quels équilibres nouveaux faut-il établir entre les grandes missions de l'État : tout donner*

à la santé ? Quelle part accorder aux jeunes étudiants du postsecondaire qui seront l'élite de demain et les travailleurs les mieux payés ? Comment contrer la pauvreté ? Comment conserver l'équilibre entre les générations, l'équilibre entre les régions et les grands centres ? Cela doit se faire dans la concertation, le débat public et non pas par l'imposition de solutions top down, comme le pratique le ministre Barrette qui a tendance à aller trop vite. »

#### Vos réactions - 2 commentaires

Guy Lafortune - Abonné, 16 février 2015 08 h 58

La folie, c'est de se comporter de la même manière et de se...

"La folie est de se comporter de la même manière et de s'attendre à un résultat différent" Albert Einstein.

Regardez la Grèce, ils peuvent bien crier haut et fort, ils n'ont plus un round, ils ont festoyés pendant 30 ans et maintenant ils veulent que les autres les sortent de leur trou, ça ne fonctionne pas comme ça.

Le Dr. Barette est peut-être un peu rocambolesque et maladroit mais au moins il essaie quelque chose de différent, il l'a dit: ça fait 30 ans qu'on fait la même chose et c'a n'a pas fonctionné, il va falloir qu'on essaie autre chose!

Frédéric Miville-Deschênes - Inscrit, 16 février 2015 09 h 43

"Majorité", vraiment?...

Lu le 14 février dernier sur le compte Twitter de Jean-Marc Léger : "Petite question à Denis Lessard de l'empire Desmarais : Pourquoi La Presse ne publie plus de sondage politique depuis plusieurs mois?"

## LE DEVOIR : Petite hausse, grand irritant : Québec veut hausser le plafond de prêts, une mesure critiquée par les étudiants qui promettent un printemps « chaud » - Jeudi 12 février 2015



En 2005, la volonté de Québec de convertir 103 millions de dollars de bourses en prêts a été à l'origine d'une mobilisation étudiante alors historique.

Photo: Clément Allard Le Devoir

Karl Rettino-Parazelli

Québec a l'intention de hausser le montant maximal des prêts étudiants, ce qui constituerait une première augmentation de ce plafond en 25 ans. Cette volonté gouvernementale remet sur la table l'épineuse question de l'endettement étudiant, dénonce la Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ), au moment où les syndicats et les associations étudiantes promettent un printemps « chaud ».

Sans tambour ni trompette, le gouvernement du Québec a publié le 30 décembre dernier dans la *Gazette officielle* un projet de règlement modifiant certains paramètres du Règlement sur l'aide financière aux études. Québec entend indexer plusieurs montants alloués à titre d'exemptions ou de dépenses admises dans le calcul de l'aide financière, mais aussi « le montant maximal d'un prêt qui peut être accordé pour une année d'attribution ».

Au niveau universitaire, le projet de règlement prévoit que la majoration du montant maximal des prêts étudiants passerait de 305 \$ à 308 \$ par mois pour un étudiant au premier cycle et de 405 \$ à 409 \$ par mois pour un étudiant au deuxième ou au troisième cycle. Des hausses en apparence minimes, convient la FEUQ, mais qui créeraient un « précédent » et pourraient ouvrir la porte à d'autres augmentations dans le futur, juge-t-elle. « Pour la première fois cette année depuis la création de la Loi [sur l'aide financière aux études] en 1990, le gouvernement décide d'inclure dans son règlement d'indexation annuel le montant maximal de prêts dans les prêts et bourses, affirme le président de l'association étudiante, Jonathan

Bouchard. En augmentant les prêts, c'est 100 % des boursiers qui sont affectés et qui vont recevoir une plus grande partie de prêts dans leur aide financière. »

« C'est l'intention qu'on dénonce, ajoute M. Bouchard. En augmentant le montant maximal des prêts, ce qu'on pense que le gouvernement va faire, ça va ajouter de l'endettement année après année. »

Le ministre de l'Éducation, Yves Bolduc, n'a pu répondre à nos questions mercredi. Son attachée de presse, Yasmine Abdelfadel, a toutefois confirmé, comme l'avance la FEUQ, que les prêts étudiants maximaux n'ont jamais été augmentés en 25 ans.

« Pour la première fois, les montants reliés au revenu protégé et aux plafonds de prêts seront indexés. Ces indexations permettront d'offrir une aide plus ajustée à la réalité étudiante, a-t-elle déclaré. Le taux d'indexation suggéré correspond à la variation, en pourcentage, de l'indice des prix à la consommation du Québec, sans l'alcool et le tabac, au cours de la période de 12 mois débutant le 1er octobre 2013 et se terminant le 30 septembre 2014. »

Les personnes intéressées ont jusqu'à la fin de cette semaine pour remettre au gouvernement leurs commentaires au sujet de ce projet de règlement. Des modifications pourraient ensuite y être apportées, en vue d'une adoption vers la fin du mois d'avril. Le règlement modifié s'appliquerait à compter de l'année d'attribution 2015-2016.

#### Nouveau soulèvement ?

La question de l'endettement étudiant est symbolique puisqu'elle a joué un rôle important dans le déclenchement des plus récentes crises étudiantes. En 2005, la volonté de Québec de convertir 103 millions de dollars de bourses en prêts a été à l'origine d'une mobilisation étudiante alors historique. Le gouvernement s'est finalement rétracté.

Puis en 2012, la hausse des droits de scolarité de 1625 \$ sur cinq ans, annulée par la suite, a mené au printemps étudiant qui a secoué le Québec.

Doit-on s'attendre à un nouveau soulèvement ? Le président de la FEUQ promet à tout le moins de dénoncer la hausse envisagée du plafond des prêts lors de la manifestation « Marchons pour l'éducation », organisée le 28 février prochain. Plusieurs associations étudiantes et syndicats se joindront à la marche pour mettre en relief les impacts des coupes budgétaires sur le monde de l'éducation.

« Ce qu'on oublie souvent, c'est que la peur de l'endettement constitue une barrière aux études, scande Jonathan Bouchard. Et le surendettement fait partie des principaux facteurs d'abandon ou d'allongement des études. »

Selon les calculs de la FEUQ, le niveau d'endettement personnel des étudiants universitaires à temps plein, tous cycles confondus, s'élève aujourd'hui à 18 880 \$ en moyenne.

#### Vos réactions - 13 commentaires

## LE DEVOIR : Le scénario d'une «grève générale» à compter du 21 mars se dessine - Des militants de l'ASSÉ veulent engager une lutte historique contre les mesures néolibérales - Samedi 31 janvier 2015

Marco Bélair-Cirino - Correspondant parlementaire à Québec  
Printemps 2015. Les élus libéraux se heurteront à une protestation populaire remobilisée, promet l'Association pour une solidarité syndicale étudiante (ASSÉ), qui est déjà vue comme « l'étincelle qui en-

flammera le brasier de la contestation [sociale] » des mesures d'austérité.

Plusieurs militants de l'ASSÉ tentent de convaincre, ces jours-ci, leurs confrères et leurs consœurs de classe d'engager une « lutte historique » contre les « mesures néolibérales » de l'équipe du pre-

mier ministre Philippe Couillard en amorçant une « grève générale » le premier jour du printemps, le samedi 21 mars. « La crise sociale commandée par le gouvernement est inévitable », peut-on lire dans un article signé « par ASSÉ » et mis en ligne sur le site Presse-toi à gauche !, mardi (celui-ci était toutefois inaccessible vendredi).

Des dizaines de milliers d'employés de l'État, dont les conventions collectives échoiront le 31 mars 2015, pourraient emboîter le pas des étudiants à compter du 1er avril. « L'entière du secteur public est sur le pied de guerre et n'attend que le signal pour partir en lutte : donnons-le. [...] Soyons l'étincelle qui enflammera le brasier de la contestation, par notre nombre et notre férocité », est-il écrit dans le document.

L'ASSÉ a déjà appelé les « étudiants », les « travailleurs » et les « sans-emploi » à battre le pavé, le jeudi 2 avril, lors d'une « manifestation nationale » dans les rues de Montréal.

« Ce n'est pas un article officiel de l'ASSÉ », précise la porte-parole du regroupement étudiant, Camille Godbout. L'idée d'amorcer une grève générale à partir du 21 mars « circule » dans les associations étudiantes locales — tout comme la résurrection de la Coalition large de l'ASSÉ (CLASSE) — mais elle doit encore être débattue lors du prochain congrès de l'ASSÉ, qui aura lieu les 21 et 22 février prochains. « Face à l'obsession du gouvernement pour atteindre le déficit zéro sans réellement en mesurer les effets sur la population, c'est clair qu'il va nous retrouver sur son chemin s'il s'obstine et continue d'aller de l'avant avec son projet d'austérité. Il y en a qui discutent de cette possibilité-là de partir en grève. On ne met de côté aucun moyen de pression », explique-t-elle lors d'une entrevue téléphonique avec Le Devoir.

Les étudiants sont heurtés de plein fouet par les « compressions majeures » du gouvernement libéral, ajoute l'étudiante en sociologie à l'Université Laval. « [Celles-ci] viennent directement atteindre la qualité de l'éducation et la formation. » Dans les cégeps, les coupes budgétaires ont poussé à la porte psychologues et infirmières, en plus de « couper en deux les heures de bibliothèque ».

#### « Lutte populaire irrésistible »

La société civile peut contourner la « démocratie représentative nous anesthésie [ant] » en déclenchant une « lutte populaire irrésistible », souligne l'auteur du document Vers le printemps ! Vers la grève ! En marche vers le printemps, qu'a obtenu Le Devoir. « Ce n'est pas par les urnes ou sous la bannière d'un parti politique que nous pourrions nous rassembler, mais par un moyen commun de rupture du quotidien aliénant : la grève sociale. [...] Soyons indomptables ! »

Il incite les étudiants des universités et des cégeps québécois à « lancer un mouvement de contestation à l'image de l'attaque qu'[ils] subissent [ent] ». « Notre potentiel perturbateur réside dans la lutte active par le blocage et la réappropriation, entre autres, des lieux de travail, des écoles et des voies de circulation », soutient-il.

Message compris. Le premier ministre Philippe Couillard — attendu mardi prochain au Palais des congrès pour prononcer une allocution devant la Chambre de commerce du Montréal métropolitain (CCMM) — « trouvera sur son chemin » des membres de l'ASSÉ. Ils participeront au « comité d'accueil » organisé par la Coalition opposée à la tarification et à la privatisation des services publics, à l'entrée de l'édifice.

L'ASSÉ promet aussi une semaine de « manifestations » et d'« actions », du 23 au 27 février. Elle « appelle à la participation » les membres de la Coalition opposée à la tarification et à la privatisa-

tion des services publics et du collectif Refusons l'austérité (FTQ, CSN, CSQ, CSD, SFPQ, FEUQ, FECQ et d'autres), en plus de ses 80 000 membres (50 000 dans les cégeps et 30 000 dans les universités).

#### Vos réactions - 1 commentaire

Madelaine Drolet-Savoie - Inscrit, 2 février 2015 11 h 47

Publicisez d'avance et invitez la population non représentée

Madelaine Drolet-Savoie, inscrite

Comme d'habitude, les assistés sociaux, pensionnés de l'État, les travailleurs non-syndiqués à petits salaires et les parents monoparentaux qui croulent sous le poids des responsabilités et des charges financières, seront laissés pour compte si l'ASSÉ ne fait un effort spécifique pour les rejoindre dans leurs journaux de quartier et autres canaux communautaires, pour les associer à la contestation sociale des mesures d'austérité du gouvernement Couillard, Ce sont pourtant eux, et les enfants qui ne peuvent compter que sur eux, qui souffrent le plus des coupures de toutes sortes de M. Couillard, notamment dans les barèmes de sécurité du revenu, l'augmentation des ratios scolaires et coupures de services scolaires, les services de transport et autres accès aux services médicaux des handicapés, malades, et personnes âgées.

Ce sont pourtant eux qui ont le moins de voix, le moins de poids, le moins de portes-parole et, surtout, le moins d'espoir de s'en sortir.

Ce serait vraiment chouette si des étudiants, pas seulement en sciences sociales, mais aussi en génie, administration, sciences de la santé, communication, se chargeait de rejoindre et aider ces hors-circuits à participer à cette future marche. Ce sont pour la majorité leurs futur ex clients. On voit déjà tous les bénéficiaires que les uns comme les autres en tireraient.

Rassurez-vous, il n'y a rien ici de subversif. Simplement un peu de conscience sociale, un geste de solidarité envers nos plus délaissés.

Madelaine Drolet-Savoie, ex-organisatrice communautaire, travail-leuse sociale et avocate



L'ASSÉ a déjà appelé les « étudiants », les « travailleurs » et les « sans-emploi » à battre le pavé, le jeudi 2 avril, lors d'une « manifestation nationale » dans les rues de Montréal. Printemps érable bis ?

Photo: Jacques Nadeau Le Devoir

## 24 HEURES / TVA NOUVELLES : Austérité : Des étudiants veulent déclencher une grève générale - mardi 20 janvier 2015 01h17 / Première publication mardi 20 janvier 2015 à 04h49

Par Anne-Marie Provost | Agence QMI

Des étudiants à travers la province veulent déclencher une grève générale dès le 21 mars, pour faire reculer le gouvernement Couillard sur ses politiques d'austérité.

Regroupés dans des «comités printemps 2015», ces étudiants, qui souhaitent s'organiser en dehors des associations étudiantes, ont récemment lancé une campagne pour faire adopter dans les prochaines semaines des mandats de grève dans plusieurs assemblées générales étudiantes.

Grève sociale

Leur objectif est de pousser les syndicats du secteur public vers la grève sociale.

«Nous espérons que le mouvement syndical parte en grève à la mi-avril ou à la fin avril et nous voulons déjà être en grève à ce moment, pour créer des conditions favorables», a affirmé Sophie Poirier, porte-parole.

Ils s'appuient notamment sur le CSSS Laval et le syndicat de l'hôpital Sainte-Justine, qui planifient faire la grève ce printemps advenant des coupes dans leur personnel.

Le regroupement n'est toutefois pas coordonné avec les différents syndicats du secteur public.





Des milliers de personnes ont pris part à la manifestation sous le thème «Refusons l'austérité» dans une ambiance très festive dans les rues de Montréal, le samedi 29 novembre 2014.

Crédit photo : Archives Agence QMI

**15 mars 2015 : COBP**

## **JOURNAL MÉTRO : P-6 toujours contesté malgré l'abandon des accusations - Mise à jour : Vendredi 20 mars 2015 | 10:35**



Francis Dupuis-Déri

Yves Provencher/MéTRO

Par Dominique Cambron-Goulet\_MéTRO

À la suite des 92 arrestations survenues lors de [la manifestation contre la brutalité policière de dimanche](#), 7 groupes sociaux, à l'invitation de la Commission populaire sur la répression politique (CPRP), ont réitéré leur opposition au règlement P-6 et aux arrestations de masse lors d'une conférence de presse mercredi.

Ces associations, dont la Ligue des droits et libertés (LDL), l'Association des juristes progressistes (AJP), l'Association pour une

solidarité syndicale étudiante (ASSÉ) et le Conseil central du Montréal métropolitain de la CSN, croient que rien n'a changé depuis l'abandon de 2000 accusations en vertu de P-6 par la Ville de Montréal en février. «L'itinéraire est un faux prétexte, expose le porte-parole de la CPRP, Brice Dansereau-Olivier. Maintenant qu'ils sont obligés de désavouer P-6, ils peuvent profiter de l'article 500.1 du code de la sécurité routière.»

Lors de la manifestation de dimanche, les personnes arrêtées ont reçu une contravention de 504\$ en vertu de ce règlement. Ce dernier fera d'ailleurs l'objet d'une contestation de constitutionnalité en cour supérieure les 23 et 24 mars prochains par la LDL. «C'est un recours qui est en appel de la décision de la cour municipale de Montréal et qui vise abrogation complète de l'article 500.1», expose à MéTRO Andrée Bourbeau de l'AJP.

**69**

Selon les données compilées par le Collectif opposé à la brutalité policière, 69 manifestations sans itinéraire ont été tolérées à Montréal entre le 8 mars 2013 et le 31 octobre 2014.

Selon le professeur au Département de science politique de l'UQAM Francis Dupuis-Déri, la manifestation de dimanche prouve que l'outil juridique utilisé par la police ne fait pas de différence. «L'important pour la police n'est pas ce qui se passe en cour après, mais bien que la manifestation n'ait pas lieu le jour même», juge-t-il. Le professeur estime qu'il faudrait que les politiciens désavouent toutes les techniques d'arrestation de masse pour assurer plus de liberté aux manifestants.

## **JOURNAL DE QUÉBEC / JOURNAL DE MONTRÉAL : Les policiers déploient l'artillerie lourde - Pourtant pacifique, la manifestation contre la brutalité policière s'est soldée par 95 arrestations - Dimanche, 15 mars 2015 21:37 MISE à JOUR Dimanche, 15 mars 2015 21:43**

Judith Plamondon

**La centaine de manifestants contre la brutalité policière a à peine eu le temps de faire 100 m hier, qu'ils ont été encerclés de toutes parts par les chevaux, l'hélicoptère et les nombreux agents de la police de Montréal.**

«Ils n'avaient pas donné leur itinéraire, alors la manifestation a été déclarée illégale aussitôt qu'elle a commencé», a déploré le commandant Ian Lafrenière de la police de Montréal, citant le règlement municipal P-6.

Le Collectif opposé à la brutalité policière avait donné rendez-vous aux manifestants à 15 h, à l'angle des rues Berri et Ontario, à l'endroit précis où l'itinéraire Alain Magloire a été abattu par la police en février 2014.

«Ici, le SPVM a assassiné une personne», avait-on écrit sur un mur de l'Îlot Voyageur.

### **Avis de dispersion**

Aussitôt que la centaine de manifestants a commencé à monter la côte Berri, les policiers ont donné un avis de dispersion.

Très vite, plus d'une soixantaine d'agents du Groupe tactique d'intervention ont encerclé les manifestants, coincés sous le tunnel de la rue Berri.

Les 92 personnes prises en souricière durant plus d'une heure ont reçu un constat d'infraction en vertu de l'article 500.1 du Code de la

sécurité routière, et non à cause du règlement P-6 comme c'est souvent le cas depuis 2012.

«Le règlement P-6 n'est pas mort, a insisté le commandant Lafrenière. Mais on trouvait que l'infraction commise se rapportait davantage à cet article.»

L'article 500.1 stipule notamment que nul ne peut entraver la circulation routière au cours d'une action concertée.

«Ironiquement, cet article fait l'objet d'une requête en inconstitutionnalité, a souligné l'avocate Arij Riahi, qui offrait hier un soutien juridique aux manifestants. Des audiences se tiendront les 23 et 24 mars prochain.»

Trois autres personnes ont été arrêtées hier, l'une pour bris de condition et les deux autres pour port d'un masque.

### **Une marche pacifique**

Même si les manifestants étaient pacifiques et qu'ils n'ont commis aucun méfait ni acte de vandalisme, la police dresse néanmoins un bilan négatif de cette journée.

«Il y a environ 1500 manifestations chaque année à Montréal et la très grosse majorité d'entre elles ne se soldent pas par des constats d'infraction», a indiqué le commandant Lafrenière, qui n'a pas voulu préciser combien d'agents ont été affectés à la manifestation.

## Artillerie lourde

Le porte-parole a défendu l'artillerie lourde déployée par le SPVM hier, dont l'hélicoptère et sept chevaux de la cavalerie.

«On s'est basé sur l'historique de l'événement. C'était la 19e manifestation contre la brutalité policière. Sur les 19, 17 se sont terminées par des arrestations», a-t-il dit.

Pas très loin de la marche, huit auto-patrouilles du SPVM ont été vandalisées avec de la peinture, mais la police n'était pas en mesure de confirmer hier que c'était l'œuvre de ces manifestants.

[16 commentaires - Montréal](#)

## **JOURNAL MÉTRO : Calme à la manif contre la brutalité policière - Mise à jour : Dimanche 15 mars 2015 | 20:27**



Paul Chiasson Paul Chiasson / La Presse Canadienne

Par Rédaction La Presse Canadienne

**MONTRÉAL** – La manifestation annuelle du Collectif opposé à la brutalité policière s'est terminée avec une seule arrestation et près de 100 contraventions.

La marche a été déclarée illégale dès qu'elle a commencé dimanche après-midi à Montréal parce que les organisateurs n'avaient pas informé les autorités de leur itinéraire.

La plupart des 94 contraventions ont été remises en lien avec des violations du Code de la route, parce que les manifestants bloquaient la rue. Deux d'entre eux manifestaient à visage couvert.

Deux autres marches n'ont mené à aucune arrestation ni contravention. Huit voitures de police ont toutefois été vandalisées.

Les policiers étaient bien plus nombreux que les manifestants lors de ce rassemblement qui tourne souvent à la confrontation et au vandalisme. Alors que les manifestants se sont dispersés dans différentes

directions, les policiers à pied, en voiture, à cheval ou à bicyclette ont rapidement encerclé un groupe d'environ 30 personnes, qui ont été embarquées à bord d'autobus de la ville sans résister, pendant qu'un hélicoptère de la police survolait la scène.

Les manifestants, qui portaient des drapeaux et scandaient des slogans anti-policiers, ont choisi de se rassembler à l'intersection des rues Berri et Ontario, à l'endroit même où l'itinéraire Alain Magloire a été abattu par la police en février 2014.

Le porte-parole du Service de police de la ville de Montréal, Ian Lafrenière, a affirmé être très heureux que la manifestation de cette année se soit terminée sans violence.

«J'aimerais beaucoup vous dire que personne n'a été arrêté et que les gens ont été capables de passer leur message sans que personne ne fasse rien d'illégal, mais malheureusement, ce n'est pas le cas, a-t-il dit. Mais nous sommes heureux que personne n'ait été blessé, mais à 17 h 30, tout était terminé.»

Une participante, Livia Dallaire, a expliqué qu'elle était présente pour dénoncer le fait que la police utilise souvent des tactiques brutales contre les citoyens qu'ils sont supposés protéger.

«Dès notre jeunesse, nous nous faisons dire que les policiers sont des gardiens de la paix, mais avec les années, on finit par en avoir peur, a-t-elle confié. J'ai été harcelée par la police plus qu'elle ne m'a protégée.»

Cette manifestation se tient à Montréal depuis près de 20 ans. L'an dernier, 288 amendes ont été remises et cinq personnes ont été arrêtées. En 2013, 200 personnes avaient été arrêtées.

Les organisateurs de la marche de cette année planifient tenir un second événement anti-brutalité policière pour coïncider avec la parade de la St-Patrick à Montréal dimanche prochain. Le maire de Montréal a prévenu qu'il n'y aurait aucune tolérance au défilé pour quiconque tenterait de perturber cet événement familial qui a lieu depuis 192 ans.

## **JOURNAL MÉTRO : La manifestation contre la brutalité policière rapidement interrompue - Mise à jour : Dimanche 15 mars 2015 | 18:46**

Photos: Yves Provencher/Méto







Par Jeff Yates Métro

La manifestation annuelle du Collectif opposé à la brutalité policière (COBP) a duré tout au plus une dizaine de minutes, dimanche, alors qu'une quarantaine de manifestants ont été pris en souricière pas des policiers du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM).

Selon le SPVM, aucun incident violent n'a eu lieu. Au total, 92 personnes ont reçu une contravention pour avoir entravé la circulation routière, et 2 personnes ont été arrêtées en vertu du règlement municipal P-6 puisqu'elles portaient un masque. Une personne fera face à des accusations au criminel pour bris de conditions.

La manifestation a été déclarée illégale aussitôt qu'elle a débuté. Le SPVM a avisé les manifestants qu'ils étaient en contravention du règlement municipal P-6, puisqu'ils n'avaient pas soumis d'itinéraire. Presque aussitôt, vers 15h05, les manifestants se sont mis en marche vers l'ouest sur Ontario, et ont été repoussés. Épinglés de tous côtés, ils ont tenté de remonter la rue Berri, où ils ont été pris en souricière.

Une quarantaine de manifestants ont été embarqués pacifiquement dans des fourgonnettes du SPVM, vers 16h.

En début de soirée samedi, le SPVM affirmait sur son compte Twitter ne pas avoir reçu d'itinéraire de la part des organisateurs, sans quoi la marche serait déclarée illégale.

Le COBP avait martelé sur son site web qu'il n'accorderait «aucune entrevue aux médias de masse».

Un site a été mis en ligne dimanche matin dans le cadre de la manifestation. Sur le site, nommé «Gare aux flics», on peut lire un manifeste très critique envers le travail des policiers.

«À vous flics! (sic) La conclusion est inévitable: Vous êtes nos ennemis, peut-on lire. Vous ne serez jamais nos amis, vous ne serez jamais des alliés. C'est votre raison d'être, c'est votre rôle que de punir, réprimer, tuer, intimider.»

«Nous n'oublions pas la violence que vous nous infligez, vous la police, Elle n'est pas accidentelle. L'exercice de la violence est votre fonction fondamentale», affirme de plus le manifeste.

Une personne affirmant avoir mis le site en ligne a indiqué à Métro qu'elle n'était pas affiliée au COBP.

Vendredi dernier, une tête de porc avait été laissée devant les locaux de la Fraternité des policiers. Selon le SPVM, la tête aurait été accompagnée d'une lettre «menaçante». Le SPVM a soulevé vendredi l'idée qu'il y ait un lien entre cet incident et la manifestation de ce dimanche.

## **TVA NOUVELLES / 24 HEURES : Brutalité policière: les manifestants piégés par les autorités – Première publication 15 mars 2015 à 13h13 - Mise à jour : 15 mars 2015 à 19h11 / dimanche 15 mars 2015 13h49**



Les organisateurs n'ont pas remis un itinéraire aux forces de l'ordre.

Photo Joël Lemay / Agence QMI

Frédérique Giguère

La manifestation contre la brutalité policière qui se tenait dimanche après-midi au centre-ville de Montréal a pris une tout autre tournure cette année. Une centaine de personnes ont été rapidement piégées par les policiers, qui semblaient avoir appris du printemps érable.

Comme prévu, les participants se sont donné rendez-vous à l'angle des rues Berri et Ontario, vers 15h. En guise d'accueil, quatre hommes tenaient une grande banderole noire sur laquelle on pouvait lire «Répression politique, y'est temps qu'on réplique».

### **Rapidement encerclés**

À peine débutée, le rassemblement a été déclaré illégal, faute d'information sur l'itinéraire en vertu du règlement municipal P-6. Le coup d'envoi de cet événement organisé par le Collectif opposé à la brutalité policière (COBP) a été donné vers 15h20, et une centaine de

personnes ont alors pris d'assaut la rue Berri en direction nord. Il n'aura fallu que quelques pas au milieu de la chaussée pour que les autorités interrompent officiellement le rassemblement.

Munis de leur portevoix, les agents du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) ont demandé à deux reprises aux gens de se disperser et de quitter la rue.

Voyant que les participants résistaient à leurs avertissements, les autorités ont rapidement encerclé un groupe d'un peu moins de 100 personnes. Les immenses murs de bétons qui longent la rue Berri et l'importante présence policière n'ont laissé aucune chance aux participants, il n'y avait pas d'issue possible. Au total, 92 personnes ont reçu un constat d'infraction d'environ 500 \$ en vertu du code de la sécurité routière pour avoir entravé la circulation.

### **Les motivations**

La plupart des gens rencontrés sur place n'en étaient pas à leur première participation.

«Le règlement P-6 est appliqué selon des revendications politiques, a indiqué Lynda Khelil, qui participait à l'événement pour la troisième année consécutive. Il y a des dizaines de manifestations chaque année sans itinéraire qui ne sont jamais réprimées, et dépendamment de l'enjeu politique, il y a application du règlement. C'est clairement ciblé.»

Plusieurs participants justifiaient leur présence par des exemples concrets d'actions policières qui ont tourné au vinaigre.

«Moi j'ai un ami qui s'est fait tabasser par des policiers dans un parc pendant une manif et il avait le crâne fracassé, a confié une manifeste-

tante qui a préféré conserver son anonymat. Je suis à 100% contre la brutalité policière, je tenais à être ici encore cette année.»

Un jeune homme a également mentionné l'accident impliquant un policier de la Sûreté du Québec en février 2014 à Longueuil qui a causé la mort d'un garçon de cinq ans. «Ils n'auront pas de conséquences, comme d'habitude, a-t-il expliqué. Nous si on fait 5% de ça, c'est de la prison. C'est de la répression.»

#### Vandalisme

Des méfaits ont été commis sur huit voitures de la police de Montréal qui étaient stationnées à l'angle des rues Sanguinet et Émery et dans la ruelle Savoie. Vandalisées à la peinture en aérosol blanche, certaines voitures affichaient des signes anarchistes et des mots comme «cochon» sur les pare-brise.

«Manifestez, oui, c'est permis, c'est légal et c'est souhaitable, mais on ne peut pas le faire de n'importe quelle façon», a déclaré le

commandant Ian Lafrenière, porte-parole du SPVM, en fin de journée.

#### Rassemblement féministe

Parallèlement, une autre manifestation avait lieu à proximité, celle-ci organisée par un mouvement féministe qui dénonce également la brutalité policière. Comme les organisateurs n'avaient pas transmis leur itinéraire, le rassemblement a lui aussi été déclaré illégal dès le départ. Les participants se sont dispersés rapidement.

Pour l'ensemble des manifestations, les agents du SPVM ont arrêté un seul individu pour violation de condition. En plus de ceux arrêtés pour entrave à la circulation, deux autres personnes ont reçu des contraventions en vertu du règlement municipal P-6 pour port du masque. Les autorités ne déplorent aucun blessé lors des événements. À 17h30, la rue Berri était rouverte et l'intervention policière était terminée.

### **TVA NOUVELLES : Manifestation contre la brutalité policière - Aucun itinéraire remis aux policiers - Première publication samedi 14 mars 2015 à 16h44 - Mise à jour : samedi 14 mars 2015 à 18h17**



Crédit photo : Archives Agence QMI  
Par Frédérique Giguère | Agence QMI

En marge de la **manifestation annuelle contre la brutalité policière** prévue dimanche, les autorités demandent aux **organisateur**s de leur faire parvenir l'**itinéraire**, sans quoi l'événement sera déclaré **illégal** dès son coup d'envoi.

Les participants se sont donné rendez-vous vers 15h, à l'angle des rues Berri et Ontario. Il s'agit d'un point de rencontre symbolique pour eux, puisque c'est à cet endroit bien précis que l'**itinérant** **Alain Magloire** avait été abattu par coups de feu lors d'une intervention policière au début du mois de février 2014.

«Malheureusement dans les dernières années, chaque année, il y a eu des arrestations, a indiqué le commandant Ian Lafrenière, porte-parole du Service de police de la Ville de Montréal, dans une vidéo diffusée mardi. Cette année, on demande aux organisateurs de nous

fournir leur itinéraire pour être légal et pour faire leur manifestation. Si des gens avaient l'intention de participer à cette manifestation-là, sachez que présentement, elle ne peut pas être déclarée légale.»

«Nous avons le droit de nous rassembler pour nous exprimer librement, le SPVM n'a aucune raison de déclarer notre rassemblement illégal, et encore moins avant même qu'il n'ait commencé», pouvait-on lire dans un communiqué émis par le Collectif opposé à la brutalité policière.

#### Le P-6 à l'honneur

Le SPVM a profité de l'occasion pour rappeler aux participants tous les règlements qui entourent les manifestations, notamment le **règlement P-6**, fortement contesté depuis son durcissement en 2012 dans la foulée du printemps érable.

«Si la manifestation a lieu quand même ce dimanche, en vertu de P6, il y aura possibilité d'interpeller les gens qui vont y participer. Les gens doivent savoir que s'ils se présentent dans une manifestation où il n'y a pas eu d'itinéraire, ils s'exposent, a ajouté le commandant Lafrenière. Les gens doivent aussi manifester à visage découvert et ne peuvent pas se présenter avec un objet contondant sur eux.»

#### De lourds bilans

L'année dernière, pas moins de **288 arrestations** avaient été **effectuées** lors de cette manifestation en vertu du règlement P-6. Elle avait été déclarée illégale dès le départ, faute d'itinéraire.

Même son de cloche en 2013, alors que le rassemblement avait été déclaré illégal 12 minutes après son coup d'envoi et où 297 participants avaient été arrêtés.

La majorité des personnes interpellées avaient reçu un constat d'infraction de 637 dollars pour avoir participé à une manifestation illégale.

### **RADIO-CANADA : Manifestation contre la brutalité policière à Gatineau – Mise à jour le dimanche 15 mars 2015 à 16 h 22 HAE**



Des dizaines de manifestants protestaient contre la brutalité policière, à Gatineau.

Photo : ICI Radio-Canada

Quelques dizaines de personnes ont manifesté dans les rues de Gatineau, dimanche, contre la brutalité policière.

Le Collectif opposé à la brutalité policière [tenait sa manifestation annuelle dans plusieurs villes du Québec, dont Montréal, Québec et Gatineau](#).

Dans la région, les manifestants n'ont pas voulu informer les policiers de leur itinéraire.

Selon Véronique Savard, une manifestante, révéler le trajet va au contraire de leurs demandes.

« C'est à contresens de ce qu'on veut faire, ils peuvent nous contrôler davantage si on le donne. »

*Véronique Savard, manifestante*

De plus, cette dernière et le Collectif accusent le Service de police de Gatineau de faire de la répression sélective envers les sans-abri ou les démunis de la société.

« On a vu qu'il y avait beaucoup de profilage racial envers les personnes itinérantes », explique la manifestante.

Le manifestant Léon Cardin, lui, dénonçait également les agissements des policiers de Gatineau. « Les gens continuent à se faire profiler. Ils veulent savoir ta vie et je ne trouve pas ça correct », soutient le protestataire.

Les dizaines de personnes présentes sont restées pacifiques, aucun débordement n'a été remarqué par notre journaliste. D'après les informations de Claudine Richard.

## **RADIO-CANADA : Manifestation contre la brutalité policière – Mise à jour le dimanche 15 mars 2015 à 15 h 27 HAE**



Les policiers encerclent les manifestants du Collectif opposé à la brutalité policière.

Photo : Radio-Canada/Michel Marsolais

Des dizaines de personnes ont brièvement manifesté dimanche contre la brutalité policière à Montréal. À peine commencée, la manifestation qui a lieu tous les ans a été déclarée illégale parce qu'aucun itinéraire n'avait été remis aux autorités.

Le Service de police de Montréal (SPVM) a interpellé 91 manifestants en vertu du Code de sécurité routière, notamment pour entrave à la circulation. Deux autres l'ont été conformément au règlement P-6 pour avoir porté des masques. Trois mineurs figurent parmi les personnes interpellées.

Le SPVM fait également état de huit véhicules de police vandalisés. Il s'agit surtout de graffitis.

En vertu de l'article 2.1 du règlement municipal, adopté en mai 2012 dans la foulée des manifestations étudiantes, les organisateurs d'une manifestation ont l'obligation de fournir, à l'avance, l'itinéraire de leur marche.

Le groupe avait choisi de tenir son rassemblement à l'intersection des rues Berri et Ontario, à l'endroit même où l'itinérant [Alain Maigloire](#) a été abattu par la police en février 2014.

Les agents du SPVM ont vite encerclé les quelques dizaines de manifestants qui tentaient de marcher sur la rue Berri.

« La police, c'est un titre qu'on nous présente lorsqu'on est enfant comme étant des gardiens de la paix, les protecteurs et tout. Et de plus en plus, je réalise qu'ils ne donnent pas ce sentiment de sécurité là », a affirmé une manifestante sur les lieux.

Le SPVM a dépêché un nombre imposant de policiers. Un incident survenu vendredi a amené la police à redoubler de vigilance. [Une tête de porc a été placée devant la porte d'entrée de l'immeuble](#) abritant les locaux de la Fraternité des policiers de Montréal. Une note « menaçante » a aussi été laissée sur les lieux. Aucune arrestation n'a encore été effectuée dans cette affaire.

### **Extraits du règlement P-6**

« Au préalable de sa tenue, le lieu exact et l'itinéraire, le cas échéant, d'une assemblée, d'un défilé ou autre attroupement doit être communiqué au directeur du Service de police ou à l'officier responsable. »

« Il est interdit à quiconque participe ou est présent à une assemblée, un défilé ou un attroupement sur le domaine public d'avoir le visage couvert sans motif raisonnable, notamment par un foulard, une cagoule ou un masque. »



Des manifestants contre la brutalité policière

Photo : Radio-Canada/David Savoie

[123 Commentaires](#)

## **Actions - Manifestations**

## **RADIO-CANADA : Des milliers de personnes manifestent contre l'austérité – Mise à jour le samedi 21 mars 2015 à 19 h 24 HAE**



Des policiers surveillent la manifestation contre l'austérité à Montréal.

Photo : PC/Ryan Remiorz

Radio-Canada avec La Presse Canadienne

• *Les précisions de Laurent Therrien*

L'austérité du gouvernement libéral a été de nouveau dénoncée, samedi, par des milliers de manifestants qui ont marché dans les rues du centre-ville de Montréal sous l'étroite surveillance des policiers.

« On revendique un réinvestissement dans l'ensemble des services publics partout dans la province », a affirmé la porte-parole de l'Association pour une solidarité syndicale étudiante (ASSÉ), Camille Godbout, qui participe à la manifestation. À son avis, il faut aller chercher l'argent ailleurs, notamment en taxant les banques.

« **Le Parti libéral s'acharne à détruire l'ensemble des services publics.** »

*Camille Godbout, porte-parole de l'ASSÉ*

Selon Camille Godbout, les conséquences négatives des mesures d'austérité se font déjà sentir sur les campus partout dans la province, ce qui fait que les étudiants sont en colère et s'organisent pour riposter. Elle ajoute que les politiques de rigueur budgétaire affecteront toute la société québécoise.

La porte-parole de l'ASSÉ prévoit d'autres manifestations au cours des prochaines semaines afin de mettre de la pression sur le gouvernement libéral.

### **Illégale, mais tolérée**

Le Service de police de Montréal (SPVM) considérait la manifestation illégale, puisqu'aucun itinéraire n'a été fourni aux autorités, mais l'a tolérée en raison de la présence d'un grand nombre de personnes, dont des familles.

Le SPVM a fait état de trois interpellations - deux pour la possession de pièces pyrotechniques et une pour port de masque (en vertu du

règlement P-6) - et d'une arrestation pour voies de fait sur un agent de la paix.

L'opposition pour dénoncer les mesures du gouvernement de Philippe Couillard s'est intensifiée ces derniers jours. Quelque 50 000 étudiants ont pour l'instant voté en faveur d'un mandat de grève.



Manifestants contre l'austérité

Photo : PC/Ryan Remiorz

[730 Commentaires](#)

## **RADIO-CANADA : Des manifestants perturbent le colloque libéral à Alma – Mise à jour le samedi 21 mars 2015 à 14 h 09 HAE**



Les manifestants à l'extérieur de l'hôtel.

Environ 400 manifestants ont troublé la tenue d'un colloque régional organisé par le Parti libéral du Québec (PLQ), à Alma.

Les protestataires se sont bruyamment fait entendre à l'extérieur de l'hôtel Universel, où se déroulait l'événement. Ils provenaient surtout d'organisations syndicales et de groupes communautaires.

De nombreux policiers de la Sûreté du Québec étaient sur place pour assurer la sécurité. Certains manifestants ont tout de même réussi à pénétrer à l'intérieur de l'hôtel, jusqu'à la salle où se tenait le colloque. Ils ont été expulsés de l'endroit.

L'hôtel a par la suite été complètement verrouillé. Les participants au colloque ont carrément été enfermés à l'intérieur de l'établissement.

### **Colloque**

Le premier ministre Philippe Couillard est arrivé sur place au début de l'après-midi. Malgré les débordements, les militants libéraux ont pu partager leurs idées.

Deux grands thèmes étaient à l'ordre du jour de ce colloque, soit l'équité intergénérationnelle et la relance économique des régions, des pôles métropolitains et des communautés.

Les idées seront présentées à lors du congrès national du PLQ les 13 et 14 juin à Montréal.



Le premier ministre Philippe Couillard arrive au colloque.

[62 Commentaires](#)

## **LE DEVOIR : Garderie gratuite pour les parents contre l'austérité : Des projets de garderies autogérées se mettent en place en prévision des manifestations printanières – Jeudi 5 mars 2015**



Le réseau vise à offrir une solution aux parents qui souhaiteraient manifester sans leurs enfants.

Photo: Jacques Nadeau Le Devoir

Laura Pelletier

Des parents indignés tentent de former des projets de garderies gratuites et autogérées pour prendre part aux actions contre l'« austérité » ce printemps.

Ces projets se mettent en branle dans quelques quartiers de la métropole. Roxanne Guérin et son conjoint, Julien Lafond, parents d'un enfant, ont décidé d'en organiser un dans le quartier Rosemont. Advenant des manifestations quotidiennes de soir, les parents pourraient ainsi garder, tour à tour, des enfants du quartier.

« L'idée n'est pas tellement de trouver des gardiens, mais plutôt des familles, puisqu'on veut vraiment que ce soit par les parents, pour les parents. On veut aussi qu'il y ait une certaine stabilité, qu'un lien de confiance s'établisse entre les différentes familles d'un même groupe », explique Julien Lafond.

C'est lors d'une discussion de couple que l'idée leur est venue de créer ce système. « J'avais constaté un désir d'implication dans les événements contre l'austérité de la part d'amis qui sont aussi parents, mais que le fait d'avoir des enfants empêchait d'être aussi présents qu'ils l'auraient souhaité lors des manifestations », relate Julien Lafond.

Comme compromis, les parents doivent habituellement miser sur les manifestations plus familiales, et laisser tomber celles de soir, déplorent-ils. « L'initiative permet donc de répondre positivement aux gens qui voulaient s'impliquer davantage [...] à coût nul, puisque les mesures d'austérité du gouvernement frappent déjà les familles. » Sa conjointe ajoute qu'« évidemment [ils] aurait pu aller manifester à tour de rôle », mais qu'elle voulait « pouvoir vivre ça avec [son] chum ».

Le couple, qui pensait rejoindre une dizaine de familles avec le projet, a attiré l'attention d'une quarantaine de personnes. Si la popularité de ce projet augmente, Mme Guérin propose de diviser le quar-

tier entre les secteurs de Petite-Patrie et du Vieux-Rosemont. « Ça prouve qu'il y avait un besoin », estime M. Lafond.

Ce genre de projet de garderie se met également sur pied dans certaines universités montréalaises, par l'entremise du comité de service de garde Printemps 2015, démarré par des militants du Mouvement étudiant révolutionnaire de Montréal.

« Le comité [...] n'est pas relié officiellement à une université », explique Shanie Roy, militante féministe et intervenante auprès des femmes et des enfants, qui s'implique au sein de ce comité. « Bien qu'on ait été à date surtout visible au campus Berri de l'UQAM, nous visons à encourager l'expansion de l'initiative et donc de nouvelles implantations locales. »

**JOURNAL DE QUÉBEC / JOURNAL DE MONTRÉAL : Le nouveau ministre interpellé - Samedi, 28 février 2015 20:54 MISE à JOUR Samedi, 28 février 2015 21:04**



Photo Agence QMI

Caroline Pailliez

**Les centaines de manifestants qui ont pris les rues de Montréal samedi après-midi ont exhorté le nouveau ministre de l'Éducation, François Blais, à freiner les compressions.**

«On a envie de lui dire de se tenir debout. Le bilan du gouvernement en éducation est déplorable pour l'instant. À ce rythme-là, ce n'est pas soutenable», prévient Jonathan Bouchard, président de la Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ).

Plus tôt cette semaine, le ministre de l'Éducation, Yves Bolduc, a démissionné pour être remplacé par François Blais.

Le remaniement ministériel donnait un nouvel espoir aux centaines de personnes qui s'étaient retrouvées, hier à Montréal, pour dénoncer les coupes dans l'éducation.

Le gouvernement souhaite en effet imposer des compressions de 200 millions de dollars aux universités québécoises.

«Il faut que les choses changent. On ne peut pas continuer de couper dans nos services. Nos classes sont pleines à craquer. On manque de professeurs. On joue avec notre avenir», déplore Romain Gayet, 24 ans, étudiant à Polytechnique.

**Une manifestation festive**

Les manifestants, principalement des membres des associations syndicales et étudiantes ont marché dans une ambiance festive du parc Émilie-Gamelin au bureau du premier ministre Philippe Couillard sur la rue McGill.

À 14 h 30, la manifestation était terminée, sans qu'il y ait eu de débordement. Le trajet avait été donné à l'avance à la police.

Josiane Plourde, qui travaille à la formation d'enseignants à Montréal, était venue pour dénoncer les conséquences des mesures d'austérité au primaire et au secondaire.

«Les professeurs ont moins de ressources pour les projets. Ils sont démotivés. Le gouvernement veut faire des économies à court terme alors que c'est la société qui va payer plus tard», dit-elle.

Des professionnels de la petite enfance étaient également présents.

«Les étudiants sont venus pour nous soutenir, alors c'est notre tour», dit Annie Broekaert, présidente de l'Alliance des intervenantes en milieu familial des Laurentides.

**Crise de légitimité**

Aucune pancarte de la Fédération des associations étudiantes du campus de l'Université de Montréal (FAECUM) n'était pourtant en vue dans la foule.

L'association a annoncé cette semaine vouloir se désaffilier de la FEUQ. Pour Jonathan Bouchard, ce coup d'éclat ne vient vraiment pas au bon moment.

«Il y aura sûrement de nouvelles coupes dans le prochain budget. C'est le temps de faire front commun et de s'unir, pas de se dissocier», prévient-il.

La prochaine grande manifestation aura lieu le 1er mai.

**Ce qu'ils ont dit**

**« Quand on coupe dans l'éducation, on coupe dans l'avenir de nos jeunes »**

- Isabelle Bélanger, 24 ans, étudiante en enseignement.

**« Il faut continuer à faire entendre notre mécontentement »**

- Marie-Claude Langlais, 42 ans, directrice de CPE à Hochelaga-Maisonneuve

**« L'éducation, ce n'est pas seulement une ligne dans un budget »**

- Romain Gayet, 24 ans, étudiant à Polytechnique

**1 commentaire - Québec**

soleil levant Mar 1, 2015

Hier on nous disait qu'il y avait des centaines de personnes et ce matin aux infos à la radio (Première chaîne de RC), on nous dit qu'il y avait 100 personnes. Vous pouvez le dire que ce fut un flop. Ce n'est pas si grave, ça peut arriver des fois. J'aimerais juste avoir la vérité, c'est tout. Merci!!

**34 commentaires - Montréal**

**TVA NOUVELLES : Montréal : Grande marche pour l'éducation cet après-midi - Première publication samedi 28 février 2015 à 10h03**



Manifestation étudiante du printemps 2012

Crédit photo : Archives Agence QMI

Agence QMI

Les **groupes syndicaux et étudiants** organisent ce samedi une **grande marche pour l'éducation à la Place Émilie-Gamelin.**

«C'est un portrait sombre qui se dessine pour l'avenir de l'éducation et de la recherche au Québec», soutient la Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ).

La Fédération étudiante invite donc «familles, étudiants, travailleurs et syndicats pour dénoncer les mesures drastiques qui affectent le réseau de l'éducation».

Les organisateurs espèrent faire «faire reculer le gouvernement sur les coupes et demander plutôt un réinvestissement lors du prochain budget, prévu en mars».

Les participants sont conviés dès 13 h, à la Place Émilie-Gamelin et un point de presse aura lieu à 15 h devant le bureau du premier ministre sur la rue Sherbrooke Ouest.

## **JOURNAL DE MONTRÉAL : Marche pour l'éducation: quelques manifestants dans la rue - Samedi, 28 février 2015 09:57 MISE À JOUR Samedi, 28 février 2015 10:05**

Frédérique Giguère

**Montréal - «L'éducation n'est pas qu'une ligne dans un budget». Voici ce qu'on pouvait lire sur l'une des affiches que brandissaient les nombreux manifestants rassemblés dans les rues du centre-ville afin de protester contre les mesures d'austérité du gouvernement Couillard, samedi, à Montréal.**

Le départ a été officiellement donné à 13h30, à la place Émilie-Gamelin, où quelques centaines de personnes se sont amassées dans une ambiance des plus festives pour défendre l'éducation québécoise.

«On est là pour dénoncer la mauvaise gestion du gouvernement», s'exclame Marie Josée Fréchette, 24 ans, étudiante à l'UQAM.

«Nous, c'est pour défendre l'éducation. Avec ses coupes, le gouvernement veut faire des économies à court terme alors que c'est la société qui va payer plus tard», dit Josiane Plourde, 33 ans, qui travaille dans une commission scolaire.

Les policiers ont rouvert la rue McGill où se sont tenus les discours vers 14h30. Le trajet avait été transmis au Service de police de la Ville de Montréal à l'avance.

### **Un message pour le nouveau ministre**

Pour les représentants étudiants, c'était l'occasion de lancer un message au nouveau ministre de l'Éducation, François Blais.

«On a envie de lui dire de se tenir debout et de défendre ses dossiers. Le bilan du gouvernement en éducation est déplorable pour l'instant. Les coupes ont affecté tous les services. C'est insoutenable», prévient Jonathan Bouchard, président de la Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ).

Le leader étudiant s'est dit content de la mobilisation de la journée. «Il y avait vraiment du monde à tous les niveaux, de la petite enfance à l'université. C'est ce qu'on voulait», dit-il.

Effectivement, des représentants de garderies en milieu familial et de centre de la petite enfance étaient également présents pour manifester.

«Il faut continuer à faire entendre notre mécontentement. On est en train de saboter un modèle qui avait une belle renommée à travers le monde. Il faut qu'on manifeste pour nos enfants», explique Marie-Claude Langlais, 42 ans, directrice d'un CPE à Hochelaga-Maisonneuve.

[47 commentaires - Montréal](#)

## **LA TRIBUNE : Deux marches étudiantes simultanées - Publié le mercredi 25 février 2015 à 12h33**



Imacom, Frédéric Côté



Claude Plante, La Tribune

(SHERBROOKE) La circulation a été perturbée, mercredi après-midi dans certains secteurs de la ville de Sherbrooke en raison de deux

marches organisées par des étudiants pour manifester contre les politiques du gouvernement provincial.

Des membres de l'Association générale des étudiants de la faculté des lettres et sciences humaines de l'Université de Sherbrooke se sont mis en marche peu avant 13h vers le centre-ville.

Des étudiants du Cégep de Sherbrooke ont fait de même à partir de l'est de Sherbrooke.

Les policiers ne connaissaient pas le trajet exact emprunté par les marcheurs. Des discussions ont eu lieu entre les policiers et les organisateurs, mentionne Martin Carrier, porte-parole du SPS.

Environ 80 personnes s'étaient rassemblées à l'université, tandis que le groupe du Cégep réunissait une trentaine de personnes.

La marche était encadrée par des patrouilleurs du SPS.

Un rassemblement des deux groupes de manifestants a eu lieu au Marché de la gare. Les manifestants ont ensuite pris la rue King Ouest pour se diriger vers le centre-ville.

Rappelons que les étudiants de la faculté des lettres et sciences humaines (FLSH) de l'Université de Sherbrooke avaient voté pour une journée de grève ce mercredi.

L'objectif est de dénoncer les mesures d'austérité du gouvernement Couillard. Les étudiants disent ressentir les impacts des compressions à l'UdeS.

## **LA PRESSE : Austérité: la manifestation à la Tour de la Bourse a pris fin - Publié le mercredi 25 février 2015 à 07h00 | Mis à jour le 25 février 2015 à 08h57**



*Sur la photo, une manifestation contre l'austérité à Montréal, le 31 octobre dernier.*

PHOTO PATRICK SANFAÇON, ARCHIVES LA PRESSE

La Presse Canadienne

La manifestation tenue mercredi matin par des militants de l'Association pour une solidarité syndicale étudiante (ASSÉ), au centre-ville de Montréal, a pris fin peu avant 8h30, environ une heure après son début.

Le rassemblement a eu lieu face à la Tour de la Bourse dans le cadre de la semaine d'actions de la Coalition opposée à la tarification et à la privatisation des services publics dont elle est membre.

Quelques dizaines de manifestants s'y sont rendus. Le Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) n'a effectué aucune arrestation, mais signale qu'un affrontement sans gravité a éclaté entre des manifestants et des policiers à vélo.

La porte-parole de l'ASSÉ, Camille Godbout, a expliqué que les protestataires voulaient signifier au premier ministre Philippe Couillard que tant qu'il ira de l'avant avec ses mesures d'austérité, la pression sur lui sera augmentée.

L'ASSÉ soutient qu'en rétablissant la taxe sur le capital, c'est plus de 600 millions \$ qui pourraient être investis dans des services publics de qualité.

Mme Godbout reproche au gouvernement libéral d'accorder des congés fiscaux aux banques et aux grandes entreprises pendant qu'il demande à la vaste majorité de la population de payer davantage par des hausses de taxes et de tarifs dans l'ensemble des services publics.

L'ASSÉ prétend regrouper près de 80 000 membres dans différentes associations étudiantes collégiales et universitaires du Québec.

## **LA PRESSE : Austérité: les syndicats mobilisent les étudiants - Publié le mardi 24 février 2015 à 07h35 | Mis à jour le mardi 24 février 2015 à 07h35**

Annabelle Blais, La Presse

Des syndicats incitent les étudiants à faire la grève et à être l'étincelle d'un mouvement de contestation qui culminerait avec une journée de grève sociale, le 1er mai, pour dénoncer l'austérité.

« Il faut brasser la cage comme il n'y a jamais eu. Le 1er mai, il y a déjà eu 100 000 personnes, il faut que ce soit historique. J'ai commencé à parler de l'idée, nos gens embarquent... surtout le concept de 24 heures de grève sociale, ça frappe l'imaginaire », affirme Marc Ranger, président de la Coalition syndicale pour la libre négociation, dans une vidéo du collectif Hors-d'œuvre, un groupe qui se décrit comme une « organisation de révolutionnaires critiques de gauche ».

« Le traitement-choc commence le 1er mai, il faut frapper vite et fort », ajoute M. Ranger en s'adressant à Marjolaine Aubé, présidente du syndicat CSN des travailleurs du CSSS de Laval, et à Gilles Tremblay, de la Fédération de la santé et des services sociaux (FSSS-CSN), lors d'un souper.

La vidéo mise en ligne samedi dernier a été tournée le 4 février, a confirmé à La Presse David Simard, qui a participé à sa réalisation.

« On va leur offrir un vrai congé férié, on ferme la province, on ferme les ponts », poursuit Mme Aubé à d'autres interlocuteurs quelques instants plus tard.

Les syndicalistes sont ensuite filmés au cégep du Vieux Montréal, lors d'une réunion du Comité printemps 2015, un regroupement de comités étudiants et citoyens, le soir même.

« Les votes de grèves légales arrivent vers le mois d'avril, la convention collective va être finie et on va pouvoir déclencher la grève contre l'austérité », déclare M. Tremblay. Il fait ainsi référence aux conventions collectives des employés du secteur public qui arrivent à échéance le 31 mars.

« On pense nous, que vous, les étudiants, vous serez la bougie d'allumage », poursuit-il.

« Allez chercher vos mandats de grève et on va tous converger pour dire non », ajoute Mme Aubé.

Joint par La Presse, Jeff Begley, président de la FSSS-CSN, soutient que le syndicat n'a pas encore de plan d'action précis. « On organise

à la fin mars un colloque sur la grève et c'est à ce moment qu'on étudiera les positions », explique-t-il.

La Coalition a refusé de commenter cette journée de grève sociale. Le responsable des communications Sébastien Goulet a indiqué que M. Ranger était en vacances cette semaine.

### **Des actions contre l'austérité**

Par ailleurs, la semaine d'actions contre l'austérité s'est poursuivie un peu partout au Québec, hier. À Montréal, quelques centaines de personnes ont manifesté devant le bureau du premier ministre Philippe Couillard.

Une dizaine de personnes de la Coalition opposée à la tarification et à la privatisation des services publics ont également occupé pendant un peu plus d'une heure les bureaux de l'Association des banquiers. À Québec, des étudiants ont occupé le bureau du ministre Yves Bolduc. Des rassemblements ont aussi eu lieu à Rouyn-Noranda et à Baie-Comeau.



Marc Ranger

PHOTO PATRICE LAROCHE, ARCHIVES LE SOLEIL

## **LE DEVOIR : Actions à répétition contre l'austérité – Lundi 23 février 2015**



La Coalition opposée à la tarification et à la privatisation des services publics plaide pour un changement de cap qui permettrait au contraire de maintenir, voire de hausser les dépenses en trouvant de nouvelles sources de revenus auprès des grandes entreprises et des mieux nantis.

Photo: Annik MH De Carufel Le Devoir

Stéphane Baillargeon et Philippe Orfali

Groupes sociaux, associations étudiantes et syndicats promettent une semaine mouvementée, chargée d'actions contre l'austérité. Plus de 35 événements de « mobilisation et de visibilité publique » seront

organisés dans les prochains jours, partout au Québec, pour dénoncer les « torts » causés par le gouvernement Couillard.

Le rassemblement initial a réuni quelques dizaines de personnes pour un « *craie-in* contre l'austérité », dimanche au parc Émilie-Gamelin de Montréal. Les manifestants étaient invités à écrire leurs critiques et leurs revendications à la craie, sur des tableaux noirs. Le ministre de l'Éducation, Yves Bolduc, était traité de « *cancre* » dans plusieurs commentaires. Au micro, la première intervenante, Lucie Ste-Marie, enseignante membre du collectif *Profs contre l'austérité*, l'a rebaptisé « *sinistre de la déséducation* ».

Pendant ce temps, dans l'est de la ville, l'Association pour une solidarité syndicale étudiante (ASSE) fourbissait ses armes en prévision d'un printemps qu'elle souhaite chaud.

La Coalition opposée à la tarification et à la privatisation des services publics à l'origine de l'événement de dimanche après-midi dénonce les compressions budgétaires en cours ou à venir. Elle plaide pour un changement de cap qui permettrait au contraire de maintenir, voire de hausser les dépenses en trouvant de nouvelles sources de revenus auprès des grandes entreprises et des mieux nantis.

« La crise des finances publiques est en bonne partie la conséquence de choix politiques qui nous ont privés de revenus importants dans la dernière décennie », affirme Véronique Laflamme, la porte-parole de la Coalition. *Ce sont des milliards de dollars qui dorment actuellement*

dans les coffres des grandes entreprises et des individus très riches, et qui permettraient à l'État de renflouer ses coffres. Le gouvernement doit aller chercher l'argent là où il est. »

### Les femmes sont les plus touchées

La présidente de la Fédération des femmes du Québec, Alexa Conradi, a expliqué que les compressions s'attaquent directement et davantage aux femmes. « Les femmes sont déjà beaucoup plus pauvres que les hommes dans la société québécoise, a dit Mme Conradi. Une femme sur deux au Québec gagne 20 000 \$ par année. Et là, on est en train d'appauvrir les plus pauvres de la société que ce soit avec l'augmentation des tarifs, la fin du soutien pour le logement social ou la modulation des services de garde. »

Les manifestations à venir vont répéter le message de toutes sortes de manières. Huit rassemblements sont prévus lundi, dont un devant le bureau du premier ministre Couillard à Montréal. La Coalition annonce pour mardi une intervention à Saint-Félicien « à la manière » du film pour enfant *La guerre des tuques*. Il y aura aussi, d'ici vendredi, construction d'un mur de glace à La Baie, trois sorties éclair à Rimouski et une action tintamarre à Sherbrooke.

### Grèves étudiantes lundi

Dès lundi, des groupes étudiants seront de la partie. Les associations étudiantes de sociologie premier cycle et de langue et communication de l'Université du Québec à Montréal seront en grève. Au moins six associations, totalisant 12 800 étudiants, auraient jusqu'à maintenant adopté un mandat de grève reconductible à partir du 23 mars.

Tout cela devrait déboucher sur une vaste manifestation, le 2 avril prochain, aux allures d'ultimatum pour l'ASSE, qui tenait ce week-end un congrès en prévision de la contestation du printemps 2015.

« Une chose est claire : après cette semaine d'actions, on ne ralentira pas la cadence. Puis, à partir du 21 mars, on va appeler à des mobilisations multiples, intensives. La manifestation du 2 avril, c'est un avertissement final qu'on envoie au Parti libéral », a affirmé Camille Godbout, porte-parole de l'ASSE, en entrevue au *Devoir*. Sans changement de cap, l'ASSE promet de travailler avec acharnement avec d'autres groupes de la société civile pour « construire un mouvement qui va mener à une grève générale illimitée ».

Journées de grèves, manifestations, coups d'éclat sont à prévoir à la suite de cet « avertissement final », a prévenu Mme Godbout. Le plan d'action de l'ASSE s'articulera également autour de revendications incluant l'abrogation de la loi 10 sur la réforme du système de santé et l'arrêt de l'ensemble des projets d'exploitation et transport d'hydrocarbures.

Soulignons que les congressistes de l'ASSE avaient choisi d'exclure les médias du rassemblement de cette fin de semaine, « pour ne pas nuire aux interventions des délégués ». Les résolutions adoptées samedi et dimanche n'avaient pas été rendues publiques au moment de mettre cette édition sous presse, l'ASSE invoquant des motifs logistiques.

[Vos réactions - 14 commentaires](#)

## LE DEVOIR : Austérité : L'ASSÉ prévoit des actions pour faire reculer Québec – Samedi 21 février 2015 17h21



Manifestation contre l'austérité au début du mois de février.

Photo: Jacques Nadeau Archives Le Devoir

La Presse canadienne

L'Association pour une solidarité syndicale étudiante (ASSÉ) promet une multitude « d'actions dérangeantes » au cours des prochaines semaines si le gouvernement Couillard continue de faire la sourde oreille face aux mesures d'austérité qu'il entend adopter.

En entrevue à La Presse canadienne, la porte-parole de l'ASSÉ, Camille Godbout, affirme que, lorsque les pétitions et les manifestations ne « fonctionneront plus » pour tenter de faire reculer le gouvernement, d'autres « étapes » seront enclenchées.

Mme Godbout accuse le gouvernement de saccager l'ensemble des services publics et de détruire des décennies d'acquis sociaux. Elle déplore par ailleurs qu'il fasse preuve « d'arrogance » envers ceux qui le dénoncent.

Camille Godbout estime que les contestataires doivent avoir toute liberté d'action, et qu'ils prendront « tous les moyens qui sont à leur disposition » pour faire entendre leur message de façon « très claire » au gouvernement.

Pour l'ASSÉ, il s'agit d'une « lutte populaire » qui doit mobiliser l'ensemble de la population, non seulement les étudiants.

Mme Godbout souligne que la colère monte et que la pression sur le gouvernement va continuer d'augmenter, comme ce fut le cas au printemps 2012, lors de la crise étudiante.

L'ASSÉ, qui est réunie en congrès ce week-end à Montréal pour discuter de la suite de son plan d'action pour les prochains mois, a déjà annoncé la tenue d'une manifestation nationale le 2 avril prochain, au Square Victoria à Montréal.

## LA PRESSE : Austérité: L'ASSÉ prévoit des actions dérangeantes - Publié le samedi 21 février 2015 à 08h00 | Mis à jour le samedi 21 février 2015 à 09h07

La Presse Canadienne

Sans prêcher la désobéissance civile, l'Association pour une solidarité syndicale étudiante (ASSÉ) promet une multitude « d'actions dérangeantes » au cours des prochaines semaines si le gouvernement Couillard continue de faire la sourde oreille face aux mesures d'austérité qu'il entend adopter.

En entrevue à La Presse Canadienne, la porte-parole de l'ASSÉ, Camille Godbout, affirme que, lorsque les pétitions et les manifestations ne « fonctionneront plus » pour tenter de faire reculer le gouvernement, d'autres « étapes » seront enclenchées.

Mme Godbout accuse le gouvernement de saccager l'ensemble des services publics et de détruire des décennies d'acquis sociaux. Elle déplore par ailleurs qu'il fasse preuve « d'arrogance » envers ceux qui le dénoncent.

Camille Godbout estime que les contestataires doivent avoir toute liberté d'action, et qu'ils prendront « tous les moyens qui sont à leur disposition » pour faire entendre leur message de façon « très claire » au gouvernement.

Pour l'ASSÉ, il s'agit d'une « lutte populaire » qui doit mobiliser l'ensemble de la population, non seulement les étudiants.

Mme Godbout souligne que la colère monte et que la pression sur le gouvernement va continuer d'augmenter, comme ce fut le cas au printemps 2012, lors de la crise étudiante.

L'ASSÉ, qui est réunie en congrès ce week-end à Montréal pour discuter de la suite de son plan d'action pour les prochains mois, a déjà annoncé la tenue d'une manifestation nationale le 2 avril prochain, au Square Victoria à Montréal.

## JOURNAL DE QUÉBEC / JOURNAL DE MONTRÉAL : Une école montréalaise accusée de faire de la «propagande gauchiste» - Mardi, 10 février 2015 13:03 MISE à JOUR Mardi, 10 février 2015 13:09



Photo Fotolia

Sophie Côté et Pierre-Olivier Fortin

**Une école de la région de Montréal s'est embarquée à fond dans le débat sur le transport de pétrole albertain au Québec. Des élèves accompagnés de profs ont même tenu des activités de sensibilisation contre le projet, des activités vues comme de la «propagande gauchiste» selon un père de famille.**

Sur les ondes du 98,1 à Québec, lundi soir, le père de deux adolescents, qui a demandé à ne pas être identifié, a raconté la version que ses enfants lui ont transmise. Selon son témoignage, des élèves de l'école secondaire du Chêne-Bleu de Pincoût auraient été incités à faire des dons, en plus d'avoir été presque «obligés» à s'habiller en noir le vendredi pour tourner une vidéo sur l'heure du midi.

«Je ne pense pas qu'un établissement scolaire doit devenir un endroit où on fait de la propagande politique, écologiste ou gauchiste», a dénoncé le père de famille, qui concède ne pas avoir porté plainte. «Selon ce que mes adolescents m'ont dit, il y avait des affiches un peu partout dans l'école, et il y avait une table avec un pot dans lequel les élèves pouvaient déposer un don, a raconté l'homme. C'est aberrant, c'est profiter de la naïveté des enfants dans un dessein politique!», s'est-il insurgé sur les ondes de CHOI.

Le père des deux adolescents se questionne également sur la direction de l'école, qu'il accuse de «laxisme».

La responsable des communications à la Commission scolaire des Trois-Lacs, Colette Frappier, raconte que le débat a commencé dans

les cours d'éthique et Monde contemporain, deux cours de cinquième secondaire qui encouragent les jeunes à débattre et à prendre position. «Coule pas chez nous» et TransCanada ont été invités, mais les deux se sont contentés d'envoyer de la documentation. «Coule pas chez nous» est un organisme formé de citoyens bénévoles qui s'opposent au transport du pétrole des sables bitumineux au Québec. Mais le débat a «débordé» des salles de classe, si bien que le conseil étudiant des élèves de cinquième secondaire a pris position. Ce sont les adolescents qui ont organisé l'activité et la campagne de financement. Mme Frappier admet cependant que des enseignants, de même que l'école, leur ont facilité la tâche. Des élèves ont eu l'autorisation de prolonger le dîner. Des profs ont fourni des affiches. Deux d'entre eux ont même donné chacun 20 \$ à la campagne de financement organisée par un élève.

Ce n'est pas une prise de position de l'école?, a demandé le Journal. Mme Frappier répond par la négative. «On veut que nos jeunes soient ouverts sur le monde, on veut qu'ils prennent position. C'était une initiative du conseil des élèves et les profs sont là pour les accompagner, pour que ça se fasse correctement» et sans bavures, explique-t-elle.

«Non, ce n'est pas une prise de position. Les enseignants se sont ralliés à la prise de position des jeunes. Si ça avait été l'inverse [c'est-à-dire en faveur] de TransCanada, les profs auraient aussi accompagné les jeunes dans leur démarche.» Elle ajoute que «les élèves sont complètement libres de participer ou non».

L'organisme montré du doigt, «Coule pas chez nous», avait passablement fait parler de lui en novembre dernier quand Gabriel Nadeau-Dubois, l'ex-leader étudiant, avait annoncé à Tout le monde en parle remettre sa bourse de 25 000 \$ à l'organisme. Il avait aussi lancé un appel à la population, qui s'était traduit par des dons de plus de 250 000 \$.

Jointe par le Journal lundi en soirée, l'une des personnes qui s'occupent de la campagne, Odette Lussier, assure que l'organisme n'y est pour rien. «S'il y a eu une collecte de dons dans une école, ce n'est certainement pas notre responsabilité.»

[12 commentaires - Québec](#)

[94 commentaires - Montréal](#)

**LA TRIBUNE : L'ASSÉ prépare la mobilisation - Publié le lundi 09 février 2015 à 06h58**



Photo collaboration spéciale Éric Beaupré

Yanick Poisson, La Tribune

(DRUMMONDVILLE) Une centaine d'étudiants d'un peu partout au Québec ont participé au camp de formation de l'Association pour une solidarité syndicale étudiante (ASSÉ) qui a eu lieu tout le week-end, au cégep de Drummondville.

«Ce camp se voulait un espace de partage des connaissances, d'information et d'éducation populaire avec une visée politique. On a traité de plusieurs sujets d'actualité, on a beaucoup parlé d'austérité, de toutes les coupures et de ce que ça représente concrètement», explique Benjamin Gingras, membre du comité de mobilisation de l'organisme.

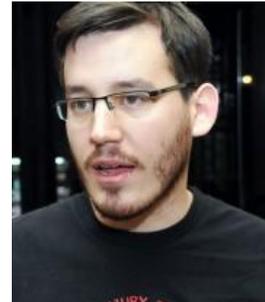
M. Gingras ne cache pas que l'exercice avait, en outre, pour objectif de préparer les troupes à un printemps chargé. On envisage en effet la tenue de grèves.

«On a eu droit à une douzaine d'ateliers portant sur différents sujets au cours des deux jours de camp. C'est sûr qu'on a abordé la perspective de mobilisation. Nous allons augmenter la pression ce printemps», ajoute-t-il.

Parmi les invités du camp, notons la présence de représentants syndicaux, ainsi que de membres du regroupement étudiant «Printemps 2015» faisant la promotion de la grève. Le chercheur de l'Institut de recherche et d'information socio-économique, Éric Martin, était également des conférenciers.

Le camp de formation drummondvillois a également servi de plateforme de réseautage afin de permettre aux nouveaux cégépiens de rencontrer des militants plus expérimentés.

Rappelons qu'une première manifestation nationale est prévue pour le 2 avril.



Benjamin Gingras

Photo collaboration spéciale Éric Beaupré

---

## **LA TRIBUNE / LA PRESSE : L'ASSÉ annonce une manifestation nationale le 2 avril à Montréal - Publié le jeudi 05 février 2015 à 11h15 / Publié le jeudi 05 février 2015 à 13h30**

---

La Presse Canadienne, Montréal

L'Association pour une solidarité syndicale étudiante (ASSÉ) annonce la tenue d'une manifestation nationale le 2 avril, à 14h au Square Victoria, au centre-ville de Montréal.

Camille Godbout, porte-parole de l'ASSÉ, explique par voie de communiqué qu'il s'agit d'une réplique à l'arrogance du gouvernement du Québec et à son obsession à atteindre à tout prix le déficit zéro.

L'ASSÉ dit avoir constaté des effets catastrophiques des compressions budgétaires imposées par le gouvernement Couillard dans le système d'éducation postsecondaire et dans les services publics.

Mme Godbout reproche au gouvernement du Parti libéral de détruire le modèle social de l'État québécois et de faire reculer la société.

Pour sa manifestation du 2 avril, l'ASSÉ invite les organisations sociales et la population à la rejoindre. Les associations étudiantes membres de l'ASSÉ se réuniront en congrès les 21 et 22 février, à Québec, où il sera notamment question de la suite de son plan d'action pour les prochains mois.

---

## **LE DEVOIR : ASSÉ : Manifestation nationale le 2 avril, à Montréal – Jeudi 5 février 2015 07h23**

---



*Des étudiants manifestent, au printemps 2012.*

Photo: François Pesant Archives Le Devoir

La Presse canadienne

L'Association pour une solidarité syndicale étudiante (ASSÉ) annonce la tenue d'une manifestation nationale le 2 avril prochain, à 14h au square Victoria, au centre-ville de Montréal.

Camille Godbout, porte-parole de l'ASSÉ, explique par voie de communiqué qu'il s'agit d'une réplique à l'arrogance du gouvernement du Québec et à son obsession à atteindre à tout prix le déficit zéro.

L'ASSÉ dit avoir constaté des effets catastrophiques des compressions budgétaires imposées par le gouvernement Couillard dans le système d'éducation postsecondaire et dans les services publics. Mme Godbout reproche au gouvernement du Parti libéral de détruire le modèle social de l'État québécois et de faire reculer la société.

Pour sa manifestation du 2 avril, l'ASSÉ invite les organisations sociales et la population à la rejoindre. Les associations étudiantes membres de l'ASSÉ se réuniront en congrès les 21 et 22 février, à Québec, où il sera notamment question de la suite de son plan d'action pour les prochains mois.

---

## **JOURNAL DE MONTRÉAL / JOURNAL DE QUÉBEC : Peintures de guerre à l'ASSÉ, par J.-Jacques Samson - Lundi, 2 février 2015 20:14 MISE à JOUR Lundi, 2 février 2015 20:19**

---

**«À nous de mettre le feu aux poudres, à nous de lancer la grève.» La date du déclenchement du bordel par l'ASSÉ est déjà fixée: ce sera le 21 mars, pour le symbolisme du début d'un autre «printemps érable» au Québec.**

L'ASSÉ signifie Association pour une solidarité syndicale étudiante. Elle représente quelque 70 000 étudiants de cégeps et de facultés ou départements universitaires. Elle prône le «syndicalisme étudiant de combat».

Au niveau universitaire, elle recrute essentiellement des étudiants du domaine des sciences humaines: philosophie, littérature, anthropologie, géographie, musique, sociologie, sciences politiques, etc. Vous n'y retrouvez pas d'étudiants en génie, en administration, en médecine ou en actuariat!

La CLASSE de Gabriel Nadeau-Dubois, la faction la plus radicale de la grève de 2012 qui a mis le Québec sens dessus dessous avait été enfantée par l'ASSÉ.

L'ASSÉ tiendra ensuite une «manifestation baromètre» le 2 avril, suivie d'un congrès extraordinaire les 4-5 avril, où l'on décidera d'appeler ou non à la poursuite de la grève. Si c'est oui, des assemblées générales de reconduction du mandat de grève auront lieu à partir de la semaine du 7 avril.

Il est même prévu dans le plan d'action écrit d'avance que si les enseignants déclenchent la grève et tombent sous le coup d'une loi spéciale, les étudiants iraient remplacer les professeurs sur les lignes de piquetage.

### **Enrayer à la source**

Des adolescents atterrés de nos cégeps et des pelleteux de nuages universitaires rêvent de replonger le Québec dans le chaos.

La source du problème est la Loi sur l'accréditation et le financement des associations étudiantes, adoptée par le Parti québécois en 1983.

Il s'agit d'un calque des principales dispositions de la formule Rand. L'appartenance et la cotisation à l'association en place sont obligatoires. Le hic, c'est que les associations étudiantes ne sont pas des syndicats; les quorums aux assemblées sont en plus minimalistes et la démocratie totalement absente. Résultat: de petites minorités réussissent à priver de cours des étudiants sérieux qui n'ont rien à foutre du délire politique de petits révolutionnaires de cafétérias, où ils étirent sur cinq ans un cours collégial qui devrait en prendre deux.

Les «carrés verts» Laurent Proulx et Miguæel Bergeron, qui ont été ainsi éliminés de cours en 2012, se sont lancés dans des procédures judiciaires qui les amèneront jusqu'en Cour suprême pour briser le modèle existant. Ils sont courageux.

### **Au tour du gouvernement**

Il serait beaucoup plus simple que le gouvernement Couillard laisse passer la vague du printemps 2015 (inutile d'attiser le feu) et qu'il change la loi à l'automne. Fin de l'appartenance et des cotisations obligatoires aux associations en place lors des inscriptions des étudiants. C'est au tour du gouvernement de faire preuve de courage.

Entre-temps, les valeureux ti-coues qui fantasment sur une répétition du «printemps-érable» de 2012 seront en «camp de formation» les 7-8 février, à Drummondville. Au menu, un salmigondis anarchiste constitué de néo-libéralisme, lutttes environnementales, racisme, film documentaire féministe, culture et austérité et, bien sûr, mobilisation contre l'austérité et les hydrocarbures. On brasse un peu le tout, on sort les casseroles et les masques, et on descend dans la rue... T'sé veux dire, man?

[56 commentaires – Montréal](#)

[50 commentaires – Québec](#)

---

## **LE DEVOIR : Perspectives : Savoir et austérité : Quel impact auront les compressions sur la qualité de l'enseignement universitaire? – Samedi 31 janvier 2015**

---



On ne sait pas encore comment les coupes dans les budgets des universités vont se traduire concrètement.

Photo: Jacques Nadeau Le Devoir

Lisa-Marie Gervais

Moins de sous, donc moins de profs, moins de livres, moins de diplômés. Et moins de recherche et de qualité de l'enseignement universitaire, très certainement. L'équation liant un financement adéquat et le succès de l'entreprise universitaire semble facile à faire, nul besoin d'un doctorat en mathématiques, semblent croire les recteurs et la communauté de l'enseignement supérieur.

Mais quel est ce fameux seuil de financement — soit le chiffre magique — en deçà duquel les universités commencent à perdre de la valeur ? Combien d'argent peut-on retrancher de son budget avant que son diplôme ne soit dévalué ? Et surtout, quel effet réel auront les compressions de 200 millions en enseignement supérieur exigées actuellement par le gouvernement Couillard ? Voilà d'autres questions moins claires, où il n'est pas évident que 1 + 1 égale 2.

Depuis quelques semaines souffle un vent de panique dans le milieu universitaire, une grande inquiétude vivement relayée par les syndicats qui ont tôt fait de dénoncer les divers scénarios proposés par les administrations. Pour absorber les compressions, on propose des réductions moyennes de salaire, des suppressions de cours, la fusion de départements ou un gel des embauches. Pris entre l'arbre et l'écorce, les recteurs disent que ce n'est pas de gaieté de cœur.

« On essaie de minimiser l'impact, mais c'est un leurre de penser qu'il y a de l'argent qui flotte et que les coupes n'ont pas d'impacts », a dit le recteur de l'Université de Montréal, Guy Breton, en marge d'une conférence devant l'Association des MBA du Québec. Il fait dans l'analogie culinaire pour illustrer sa pensée : « Si vous avez 100 tartes aux fraises à faire, mais que vous m'envoyez moins de fraises, c'est clair qu'elles vont être moins grosses », a-t-il lancé. Et très certainement moins bonnes, pense-t-il.

À coups de lettres dans les médias, de cris d'alarme devant des entrepreneurs, de plaidoyers auprès des principaux intéressés au gouvernement, M. Breton veut sensibiliser la population à l'importance d'une stabilité des budgets des universités pour pouvoir mieux les gérer et assurer leur qualité. « Je serais capable de vivre si l'État me disait : on est moins riche que le reste du Canada, alors tu vas avoir 15 % de moins. Mais ce n'est pas ça. J'ai l'impression que mes cargaisons de fraise diminuent continuellement. »

Et il a surtout l'impression de ne pas être entendu. « Je crois que [les gens au gouvernement] l'entendent. Mais le comprennent-ils ? Je n'en suis pas certain », a poursuivi le recteur Breton.

À l'UQAM, qui demeure fragile après ses déboires financiers, ce coup au flanc est difficile à digérer. « 20,7 millions, c'est 5 % du budget de l'UQAM », souligne le recteur Robert Proulx. Il a l'impression que la « mission particulière » de son université, soit d'être très accessible à tous les types de clientèle, n'est pas prise en compte. « Cette mission demande des investissements un peu plus gros. »

#### Faire du ménage

Bien sûr, Robert Proulx reconnaît que l'exercice a ceci de salutaire qu'il permet de retourner toutes les pierres pour voir si on ne pourrait pas mieux faire. « Oui, il y a toujours moyen, dans n'importe quelle organisation, d'améliorer le processus et de le rendre plus

efficace », admet-il, ajoutant du même souffle que les universités sont déjà sous-financées.

Professeure pendant 20 ans en sciences politiques à l'Université Laval et maintenant à l'UQAM depuis deux ans, Anne-Marie Gingras croit que les compressions demeurent une occasion de faire du ménage, tout en permettant un examen en profondeur des pratiques. « Je comprends que les syndicats tirent la sonnette d'alarme. Mais c'est un peu trop alarmiste à mon goût, soutient-elle. On n'est pas en train de faire des coupes à blanc. »

Certes, le programme de doctorat étant en révision, certains cours ont été abolis. Mais d'autres ont été créés, affirme Mme Gingras. Ce processus de transformation est constant. « Dans mon département, il n'y a eu aucun bouleversement majeur. Ce n'est pas une catastrophe. » Après tout, ce sont 150 charges de cours qui sont abolies sur un total de plus de 7000 en comptant les études supérieures, rappelle-t-elle. Et éliminer les doublons ou fusionner des cours n'est pas une si mauvaise chose. « Avoir 50 étudiants au lieu de 30, ça ne me gêne pas trop. À l'Université Laval, j'enseignais à une classe de 175 personnes et c'était une dynamique formidable. »

La professeure ne nie pas que les universités ont besoin de plus de financement, surtout en recherche. Mais elle estime qu'on ne peut encore tirer de conclusions sur l'impact des compressions. « Comment les choses vont-elles se traduire concrètement ? On ne le sait pas vraiment. C'est pour ça qu'à ce stade-ci, je voudrais un débat pour nous permettre de mieux comprendre l'impact. [...] Il faut mettre en contexte et tenter de comprendre les choses d'une manière plus micro », note Mme Gingras.

#### Un problème d'argent récurrent

Ce n'est pas d'hier que les universités réclament plus d'argent. Avant d'entamer sa longue carrière d'universitaire, Jean-Pierre Proulx, alors journaliste au *Devoir*, se souvient d'avoir entendu le recteur de l'Université de Montréal, Paul Lacoste, lancer un cri d'alarme. C'était au début des années 1980. « Il avait convoqué les journaux et avait dit que ça ne pouvait plus continuer comme ça. Les universités manquaient de financement et elles avaient atteint le seuil. Il avait dit que les universités ne pouvaient descendre plus bas, car la qualité de l'enseignement allait être mise en péril », raconte M. Proulx, fin observateur du milieu de l'éducation aujourd'hui retraité.

Du rapport Parent, auquel il a contribué dans les années 1960, à aujourd'hui, le sociologue Guy Rocher a vu les besoins des universités croître à une vitesse fulgurante. « J'ai constaté une accélération du rythme dans la vie universitaire. On est happés par beaucoup de choses, les professeurs. Au-delà de la présence en classe, il y a la correction, les travaux, la recherche, les publications, l'accompagnement des étudiants à la maîtrise et au doctorat. On a une vie beaucoup plus intense, fébrile. J'ai vu ça se produire à partir des années 1970-1980. »

Et pour soutenir le rythme effréné de la vie universitaire, il faut des moyens. « L'université fait partie du développement économique du pays, c'est grâce à elle si le Québec a pu se développer au cours des 50 dernières années », croit l'éminent professeur à l'Université de Montréal et « doyen » de la sociologie et du droit au Québec. « Ça exige de l'argent et ça en exigera toujours. Surtout dans une période où le développement économique va demander des technologies de plus en plus pointues et avancées. Et à une époque où l'université est maintenant en concurrence avec le monde entier, ajoute-t-il. Il faut au moins pouvoir être comparables aux grandes universités dans le monde. »

#### Mesurer la qualité

Mais il est difficile de mesurer combien d'argent a besoin minimale-ment une université pour être de qualité, encore plus compliqué est le fait de définir et de mesurer cette qualité. « Par définition, la qualité, ce n'est pas comme la quantité, elle ne se mesure pas », note Jean-Pierre Proulx. Mais il reconnaît que la satisfaction générale des étudiants à l'égard du service et de l'enseignement qu'ils reçoivent est un bon indicateur. Des données existent à cet effet, recueillies au moyen des évaluations.

S'il est difficile de définir la qualité, l'exercice devient certes plus facile en situation de perte. Pour le recteur de l'Université de Montréal, elle diminuera assurément si l'argent n'est plus au rendez-vous pour continuer à enrichir les collections de livres de bibliothèque dans



**Les étudiants se lancent à la défense de leurs cégeps et espèrent que le mouvement fera boule de neige en région. Des manifestations se succéderont au cours des prochaines semaines pour dénoncer les compressions qui affectent directement les services offerts, selon la Fédération étudiante collégiale du Québec.**

«Les cégeps sont en mode survie. Le gouvernement, avec les compressions, appauvrit des cégeps qui sont déjà en difficulté», a affirmé son président, Alexis Tremblay, au cours d'un entretien avec Le Journal.

La liste des services touchés est longue, ajoute-t-il. Au cégep de Chicoutimi, les heures d'ouverture de la bibliothèque et le nombre d'employés ont été réduits. Au cégep de Baie-Comeau, les projets d'accueil s'adressant aux nouveaux étudiants ont été coupés. Au cégep Ahuntsic, un poste d'infirmière a été supprimé, alors qu'en Abitibi-Témiscamingue, c'est un poste de technicien en audiovisuel qui a disparu.

Pour dénoncer cette situation, la Fédération étudiante lance mercredi une campagne de sensibilisation qui se traduira par plusieurs manifestations en région. Les étudiants espèrent que les citoyens et les acteurs locaux seront nombreux à leur emboîter le pas.

«Les compressions ont des répercussions pas seulement en éducation, mais aussi sur le plan régional. C'est l'ensemble des populations locales qui souffre de l'appauvrissement des cégeps», a indiqué M. Tremblay.

**«Poumons régionaux»**

Les cégeps sont de véritables «poumons régionaux» puisqu'ils participent à la vitalité culturelle, économique et éducationnelle de toute une région, selon la Fédération étudiante collégiale.

«L'avenir du Québec dépend d'une éducation de qualité et accessible dans toutes les régions québécoises», lance son président.

Cet automne, une autre vague de compressions de 19 millions \$ a été imposée au réseau collégial, qui est venue s'ajouter aux coupes de 22 millions \$ déjà prévues en 2014-2015.

Au total, depuis quatre ans, les cégeps ont été privés de 109 millions \$.

**12 commentaires - Montréal**



Au cégep de Chicoutimi, les heures d'ouverture de la bibliothèque et le nombre d'employés ont été réduits.

LAURA-JESSICA BOUDREAU/LE RÉVEIL/AGENCE QMI

**LE DEVOIR : Enseignants du cégep et du primaire, même combat? – Mardi 27 janvier 2015**



La responsabilité des enseignants dans la qualité de l'enseignement est déjà dans la convention collective, mais cette fois le gouvernement veut plus, croit-on.

Photo: Michaël Monnier Le Devoir

Lisa-Marie Gervais

Augmentation de la tâche et des groupes classes, non-reconnaissance des étudiants handicapés ou à besoins particuliers, contrôle accru par des évaluations et des méthodes imposées... Les enseignants du cégep craignent d'être soumis au même régime que ceux du primaire et du secondaire, ont souligné deux de leurs représentants en entrevue au *Devoir*.

Les demandes patronales sont « floues », mais font justement craindre le pire aux deux syndicats représentant les professeurs de cégeps (FNEEQ-CSN et FEQ-CSQ) qui, pour une des rares fois de leur histoire, s'unissent dans un front commun pour les négociations de leur secteur. « On sent beaucoup d'attaques. Ils attaquent tout ce qu'on a obtenu ces dernières années », constate Nicole Lefebvre, vice-présidente de la Fédération nationale des enseignant(e)s du Québec (FNEEQ-CSN).

Ce n'est pas exactement le même combat que pour les enseignants du primaire, mais la lutte que les professeurs de cégep devront mener a des points en commun.

« On se demande s'ils ne vont pas augmenter le nombre d'étudiants par classe », s'est interrogé Mario Beauchemin, président de la Fédération des enseignantes et enseignants de cégep (FEQ-CSQ). « Il y a des signaux dans les demandes patronales. [...] Quand il y a plus de 160 élèves par prof, ils voient que ça commence à leur coûter cher.

Alors ils veulent peut-être jouer là-dessus. Mais ce sont des conjectures... On ne sait pas trop parce qu'ils n'ont encore donné aucune précision. »

Au cégep, il n'y a pas, comme au primaire et secondaire, de pondération *a priori*, qui fait en sorte qu'un jeune ayant un handicap ou un trouble d'apprentissage peut compter pour plus d'un élève dans la composition d'une classe. Et les diagnostics suivent rarement l'élève aux études supérieures. Car non seulement celui-ci ne souhaite pas être stigmatisé, mais il n'est pas tenu par la loi de déclarer sa condition. « Mais à la mi-session, quand il voit que ça ne va pas bien, il fait sa déclaration. Ça veut dire que, pour nous, il faut revoir les choses en mi-session », a expliqué Mme Lefebvre. Elle souhaite qu'on trouve un moyen d'informer les enseignants de la « limitation » de l'élève parce que cela signifie pour eux plus de travail, en encadrement hors classe et en évaluation. D'autant que les étudiants ayant un handicap sont de plus en plus nombreux au cégep : en 2007, ils étaient 2000, mais étaient plus de 7500 en 2014. « Il y a eu plus de fonds pour les centres d'aide et de services aux étudiants. Mais pour les profs, il y a zéro ressource. »

Les syndicats veulent aussi envoyer un message clair : ils tiennent à leur autonomie. La responsabilité des enseignants dans la qualité de l'enseignement est déjà dans la convention collective, mais cette fois le gouvernement veut plus, croit Nicole Lefebvre. « Ils veulent implanter des audits d'assurance qualité. Et toutes les recommandations qu'ils font, c'est une uniformisation des façons de faire », indique Mme Lefebvre. Comme uniformiser la façon de faire les plans de cours. « Mais ça devient un document technocratique. »

**Agir en région**

Le cœur des revendications demeure la lutte contre la précarité, intimement lié à la situation en région. « Cette lutte se mène autant au régulier qu'à la formation continue. Et c'est d'autant plus d'actualité que les cégeps en région s'attendent à des difficultés et des baisses de leurs effectifs étudiants », souligne Nicole Lefebvre. Il faudra tout faire pour préserver les emplois, poursuit-elle. Les syndicats rappellent que, contrairement aux enseignants du primaire et du secondaire, les heures travaillées le soir ou les fins de semaine (planification ou correction) ne sont pas rémunérées.

Pour maintenir la vitalité des régions et assurer la survie des cégeps, leur permettre de développer des programmes uniques qu'ils seraient les seuls à donner est une idée à considérer, croient les syndicats. Mais les demandes patronales semblent aller dans une autre direction : celle du téléenseignement. « Pour eux, la formation à distance

c'est LA solution. Mais c'est tellement le free for all. Les directions des cégeps font ce qu'elles veulent en contournant les conventions collectives. Ce n'est pas une panacée, souligne Mario Beauchemin. Il

faudrait l'encadrer et ajouter de la cohérence. Ce n'est pas toujours un gage de réussite. »

## LE DEVOIR : Coiteux préfère ne pas s'immiscer dans le dossier des universités – Mercredi 21 janvier 2015 19h32



Le ministre Coiteux a dit ne pas vouloir «s'immiscer» dans les relations des universités avec leur personnel, d'autant plus que le dossier est teinté par un enjeu de négociation.

Photo: Jacques Nadeau Archives Le Devoir

Martin Ouellet - La Presse canadienne à Québec

Le président du Conseil du trésor, Martin Coiteux, ne trouve rien à redire des sacrifices demandés aux professeurs et au personnel des universités.

Aux prises avec des coupes de plus de 200 millions, les universités québécoises planchent sur des mesures draconiennes pour parvenir à boucler leur budget conformément à la loi.

En point de presse mercredi, au terme d'une allocution devant les membres de l'Association des constructeurs de route et de grands travaux (ACRGTQ) à Québec, le ministre Coiteux a dit ne pas vouloir « s'immiscer » dans les relations des universités avec leur personnel, d'autant plus que le dossier est teinté par un enjeu de négociation.

« Les universités sont autonomes dans leur gestion, notamment dans la gestion des conditions avec leur personnel, elles sont en négociations dans certains cas et je ne vais pas m'immiscer là-dedans », a-t-il dit.

Parmi les avenues empruntées par les universités figurent [des coupes dans la masse salariale des professeurs, des pertes de postes et des abolitions de cours](#).

En outre, l'Université du Québec à Montréal (UQAM) — qui doit dégager 20,7 millions d'économies — laisse entrevoir une réduction salariale de 2 % pour les professeurs et les employés.

L'ombre du couperet plane aussi sur la masse salariale des professeurs de l'Université de Sherbrooke, où une réduction de l'ordre de 6,5 % est sur la table.

À Québec, même s'il n'est toujours pas question de compressions salariales, les budgets de fonctionnement des départements de l'Université Laval doivent être réduits de 5 %, ce qui entraînera la disparition de certains cours.

### Équilibre budgétaire

Néanmoins, M. Coiteux a ajouté que « l'ensemble de la société québécoise », y compris le monde universitaire, est « appelé à faire des efforts » pour le retour à l'équilibre budgétaire.

« On a un déficit à résorber et on a un équilibre budgétaire à maintenir, et ne pas le faire, ça veut dire qu'on en reporterait encore davantage sur la carte de crédit de l'ensemble des citoyens et particulièrement les jeunes, tout particulièrement les jeunes. Ça demande des efforts, c'est vrai », a-t-il noté.

Lorsqu'un journaliste lui a fait remarquer que les coupes touchaient directement les professeurs et les services aux étudiants plutôt que les dépenses administratives, le ministre a exprimé sa confiance envers les universités.

« Les universités sont autonomes et elles vont prendre les meilleurs moyens, j'en suis persuadé. Elles vont demander la collaboration de leurs employés, dont les professeurs, et on va laisser aller les choses en toute autonomie de leur côté », a-t-il dit.

L'automne dernier, le ministre de l'Éducation, Yves Bolduc, a demandé un effort supplémentaire de 31,6 millions au réseau universitaire, un fardeau qui s'ajoute à une ponction de 172 millions réclamée quelques semaines plus tôt.

### Une attaque, dit QS

Ces compressions soulèvent l'ire de Québec solidaire (QS), qui y voit une attaque de plein fouet contre le système d'éducation.

« C'est démagogique et irresponsable de faire croire que le réseau d'éducation coûte trop cher alors qu'on investit dans l'avenir de nos enfants. Aucun dollar n'est perdu lorsqu'on parle de ça », a soutenu la cochef de QS, Françoise David, dans un communiqué.

« Le premier ministre affirme que chacun doit faire sa part pour réduire le déficit, mais elle est où la part des banques et des entreprises? », a-t-elle poursuivi.

## LE DEVOIR : Compressions : Couperet imminent dans les universités – Mercredi 21 janvier 2015



À l'Université de Montréal, où 27,3 millions doivent être coupés pour l'exercice en cours, les compressions épargnent la question du salaire.

Photo: François Pesant Le Devoir

Lisa-Marie Gervais

Abolition de cours, diminution des salaires, rétrécissement des congés et augmentation de la tâche... À quelques semaines du dépôt des

budgets, le climat de morosité s'amplifie dans les universités alors que le couperet se prépare à tomber.

À l'Université de Sherbrooke, on est allé jusqu'à demander aux professeurs de réduire de 6,5 % leur masse salariale, sans toucher au salaire comme tel mais en jouant sur d'autres avantages comme les congés, selon des documents obtenus par *Le Devoir*. À l'UQAM, où les économies à faire sont de 20,7 millions, c'est carrément une baisse salariale de 2 % aux professeurs et employés qui est sur la table.

« C'est une hypothèse de travail, ce n'est pas coulé dans le béton », a dit André Dorion, vice-recteur aux Affaires administratives et financières. L'UQAM en est à boucler son budget 2015-2016 et déplore que ces coupes soient récurrentes. « On continue dans le dialogue. Il n'est pas question de cesser ces rencontres-là. » Sur 7800 cours qui se donnent dans une année, 150 pourraient être abolis, ce qui est moins de 2 %, nuance-t-il, toutefois. M. Dorion dit craindre les rumeurs qui parlent d'une troisième vague de compressions.

À l'Université de Sherbrooke, diverses propositions ont été soumises par la direction, dont la réduction des frais pour la formation, l'abolition de toutes sortes de privilèges comme celui de l'exonération des droits de scolarité, des primes pour les cours donnés à plus de 50 km et le supplément d'été. En plus de demander aux professeurs

de travailler deux journées sans solde, on leur propose de donner un cours de plus par année, soit cinq au lieu de quatre, et de prolonger le gel des embauches. Le nombre maximal d'étudiants par classe pourrait aussi être majoré de 20 % et les professeurs devront accepter de diriger un plus grand nombre de thèses et de mémoires pour avoir droit à une décharge.

Les compressions exigées par le gouvernement Couillard ont eu raison du poste de directeur du campus de Longueuil, qui a été aboli. La Faculté de théologie, qui est petite mais qui n'en constitue pas moins un important symbole pour l'Université de Sherbrooke qui a été érigée par un décret apostolique, sera aussi fermée et fusionnée à d'autres facultés.

### Un climat peu réjouissant

À l'Université Laval, le climat est peu réjouissant, alors que les facultés doivent absorber leur part des 22 millions à couper, et remettre leurs plans de match d'ici le 30 janvier. Les budgets de fonctionnement des départements doivent être réduits de 5 %, ce qui se traduira par moins de cours et moins d'embauche chez les chargés de cours. « *Personne n'a le sourire aux lèvres* », a convenu Michel De Waele, doyen de la Faculté de lettres et sciences humaines. « *C'est sûr qu'il y a des cours qu'on ne va plus donner, à notre grand regret. Mais il n'est pas question, comme à l'UdeM, de fusionner des départements.* » Sa faculté doit économiser 1,5 million, en plus de subir une baisse d'étudiants.

Selon le syndicat des professeurs de l'Université Laval (SPUL), aucune proposition de baisse salariale a été soumise, mais des discussions informelles ont lieu avec la direction pour que soient gelés les montants prévus à la convention collective. On a aussi proposé aux professeurs de réduire les montants pour le soutien académique et

ceux prévus pour les congés sabbatiques. « *Nos membres sont extrêmement inquiets, il y a un climat de morosité et d'inquiétude qui règne* », constate Yves Lacouture, le président du SPUL.

À l'Université de Montréal, où 27,3 millions doivent être coupés pour l'exercice en cours, les compressions épargnent la question du salaire. « *Il faut dire qu'il y a eu de nombreuses mesures d'adoptées pour réduire les dépenses. Les budgets des facultés, départements et services ont été coupés, des projets sont retardés, des achats sont remis à plus tard, des cours seront offerts à une moins grande fréquence, etc.* » a rappelé Mathieu Filion, porte-parole de l'UdeM.

### Coups et négos

Ces coupes sont mêlées aux enjeux des négociations avec professeurs, qui sont officiellement en cours depuis en mai 2014. « [La baisse de salaire] *va peut-être nous arriver comme à l'UQAM* », a laissé entendre Jean Portugais, président du Syndicat général des professeurs de l'Université de Montréal (SGPUM). Alors que le syndicat demande des salaires à parité avec la moyenne des U15 (les 15 grandes universités à travers le Canada), la direction semble vouloir proposer une augmentation de 2 % sur quatre ans, a rapporté M. Portugais. « *Ça a été bien sûr rejeté.* »

Le syndicat craint aussi que les professeurs qui partent à la retraite ne soient pas remplacés, ce qui « *va boucher l'horizon* » des diplômés au doctorat pour au moins quatre ans. « *Et s'il n'y a pas de remplacements, on subodore que l'université va s'en aller vers un modèle où on va embaucher plus de personnel précaire* », dit M. Portugais.

Quant au syndicat des professeurs de l'UQAM, il n'a pas souhaité commenter les négociations en cours.

[Vos réactions - 57 commentaires](#)

## Opinions

### [JOURNAL DE MONTRÉAL / JOURNAL DE QUÉBEC](#) : **Manifester oui, « foxer » non !**, par Isabelle Maréchal - **Dimanche, 15 mars 2015 21:24 MISE à JOUR Dimanche, 15 mars 2015 23:09**

Attachez vos tuques! On est reparti pour un tour! Au cours des prochaines semaines, le Québec va vibrer au son de nouvelles manifestations.

Trois ans après le printemps érable, les étudiants ressortent leurs carrés rouges et s'organisent contre le gouvernement. De nouveaux leaders étudiants, tout aussi déterminés, ont remplacé les derniers. Le discours est différent, mais c'est le même ton vindicatif. Plus de 30 000 étudiants, regroupés sur six campus, promettent de se faire entendre. Ça vous manquait? Vous allez être servis.

Cette fois, leur cheval de bataille n'est pas la hausse des frais de scolarité, mais plutôt l'austérité ambiante et la gestion des hydrocarbures. Que les deux dossiers n'aient aucun lien entre eux, et encore moins avec l'éducation, n'effraie pas notre belle jeunesse qui mourait d'envie d'aller se délier les jambes au parc Émilie-Gamelin, à Montréal.

#### Contre l'austérité

On ne peut blâmer les jeunes de vouloir prendre une part active face au positionnement rigide du gouvernement Couillard pour l'atteinte du déficit zéro. On cherche tous des moyens de convaincre l'État que cette politique d'austérité, dans la conjoncture actuelle, est disproportionnée. Que les étudiants veuillent joindre leur voix au débat est normal.

Toutefois, lorsqu'ils disent se sentir eux-mêmes directement touchés par les mesures d'austérité, on a envie de leur rappeler que justement, leur dossier a été réglé. Le gouvernement n'a pas l'intention de s'attaquer de nouveau aux frais de scolarité, un dossier marqué au fer rouge, qui lui a valu des heures d'insomnie et qui lui a même coûté le pouvoir en 2012.

Les étudiants ont obtenu ce qu'ils voulaient, soit le gel des frais de scolarité, et ils ne se sont pas demandé qui allait payer la note. Or,

en fin de compte, c'est toujours le même contribuable qui ramasse la facture. L'ont-ils oublié?

Aujourd'hui, l'Association pour une solidarité syndicale étudiante (l'ASSÉ) veut nous faire croire, entre autres choses, que tout peut à nouveau se régler avec une grève générale dans les cégeps et les universités. Elle fait erreur.

#### Pourquoi « foxer » ?

Les revendications étudiantes risquent de ne pas trouver le même écho qu'en 2012. Surtout que la démocratie étudiante en a pris à quelques occasions pour son rhume. Des votes de grève obtenus à l'arraché, alors qu'une majorité d'étudiants n'a même pas pu se prononcer, ça ne convainc personne.

Les carrés verts, ces étudiants qui estimaient avoir le droit d'assister à leurs cours malgré la grève, ont eux aussi appris du printemps mouvementé d'il y a trois ans. Eux aussi s'organisent. Ils ne se laisseront pas faire.

Les deux groupes d'étudiants s'opposent déjà: ceux qui veulent boucler leur session et ceux qui veulent « foxer » leurs cours.

Les étudiants n'ont-ils pas contemplé d'autre façon de prendre part à la discussion qu'en rêvant à une grève générale qu'ils souhaitent illimitée?

Manquer ses cours pendant deux semaines, c'est déjà trop. Pourquoi risquer de perdre une session au passage?

Bien des étudiants en ont fait les frais lors de la grève de 2012. Beaucoup ont décroché. Et tout ceci n'a rien amené de positif au débat social.

\*\*\*\*\*

[10 commentaires - Montréal](#)

### [JOURNAL DE MONTRÉAL / JOURNAL DE QUÉBEC](#) : **Je boycotte mon dentiste!**, par Richard Martineau - **Dimanche, 15 mars 2015 17:39 MISE à JOUR Lundi, 16 mars 2015 06:19**

Ainsi, des milliers d'étudiants ont décidé de boycotter leurs cours pour manifester contre l'austérité, contre les hydrocarbures et pour le développement durable.

Parfait, n'allez pas à vos cours.

Qu'est-ce que vous voulez que ça me fasse?

Boycottez l'école pour les cinq prochaines années si vous le voulez.

N'y allez pas pendant 10 ans.



Si vous aimez ça, vous tirer dans le pied, allez-y fort, on ne vous arrêtera pas.

#### **Pas de cours, pas de salaire**

C'est comme si je disais: «Je n'irai pas chez le dentiste tant que le gouvernement canadien continuera de faire affaire avec l'Arabie saoudite...»

Qu'est-ce que ça peut bien vous faire que je n'aille pas chez le dentiste? Rien. Les seules victimes de ce chantage seront mes dents, c'est tout.

Vous refusez de recevoir l'éducation à laquelle vous avez droit?

C'est votre choix. Le monde va continuer de tourner.

Mais on est en droit de se poser quelques questions, par contre...

Question 1: si les frais de scolarité étaient plus élevés, peut-être que les étudiants y penseraient à deux fois avant de refuser de recevoir des services qu'ils ont payés, non?

Plus un service est cher, plus il a de la valeur et moins on est enclin à s'en passer...

Question 2: les profs qui encouragent les étudiants à «boycotter leurs cours» agiraient-ils de la sorte s'ils n'étaient pas payés lors des «grèves»? Tu ne donnes pas de cours? Parfait, mais tu ne reçois pas de salaire.

Je ne sais pas pourquoi l'État paierait des profs qui non seulement n'enseignent pas, mais encouragent leurs étudiants à ne pas se présenter à leurs cours!

#### **Le droit à l'éducation**

Question 3: pourquoi les contribuables continueraient-ils à financer des cours dont les étudiants ne veulent pas?

Tu ne veux pas aller à tes cours? Parfait. Mais je ne vois pas pourquoi une partie de mon salaire irait à payer un service que tu ne veux pas utiliser.

Moins tu vas à l'école, moins les contribuables vont financer tes cours, et plus tu vas payer de ta poche.

Après tout, c'est TA décision de ne pas aller à l'école, pas la mienne. On ne subventionne pas des écoles pour qu'elles restent vides.

Question 4: L'État a le DEVOIR de donner des cours aux étudiants sérieux qui veulent s'éduquer. Ce n'est pas vrai que certains étudiants qui n'ont rien d'autre à faire que de se taper des réunions interminables vont empêcher les étudiants qui bossent et qui font un effort de recevoir les services qu'ils ont dûment payés.

Tu ne veux pas aller à l'école? Tu juges que crier des slogans dans la rue pendant trois semaines va t'apporter plus dans la vie que suivre tes cours?

Parfait. Mais tu n'as pas le droit d'empêcher quiconque d'entrer au cégep ou à l'université pour suivre ses cours. C'est SON DROIT.

«Toute personne a droit à l'éducation.» Article 26 de la Déclaration universelle des droits de l'homme.

Les parents

Et enfin, en tant que parent: je t'aide pour que tu puisses étudier en toute quiétude.

Tu n'iras pas à l'école? Je ne t'aiderai pas.

[112 commentaires - Montréal](#)

[10 commentaires - Québec](#)

---

## **[JOURNAL DE MONTRÉAL](#) / [JOURNAL DE QUÉBEC](#) : L'intolérance des jeunes, par Christian Dufour - Samedi, 14 mars 2015 20:18 MISE à JOUR Dimanche, 15 mars 2015 09:50**

---

La jeunesse comporte de bien belles choses, que l'on ne réalise en partie que lorsqu'on n'est plus dans ce moment de la vie.

On avait autrefois l'habitude de dire que la tolérance n'était pas une de ces qualités. Ne serait-ce que parce que c'est le temps des passions et des idéaux qui se prêtent peu aux compromis venant souvent avec l'expérience et les désenchantements de l'âge.

On est confronté à l'intransigeance propre à la jeunesse, partout et depuis toujours, qui n'est pas que mauvaise.

Une certaine intransigeance propre à la jeunesse s'avère normale, indissociable de l'énergie et de l'enthousiasme requis pour ces recommencements du monde auxquels les jeunes générations croient les unes après les autres.

#### **Refus des discriminations**

Une telle affirmation semble contredire ce à quoi on associe les jeunes dans les sociétés occidentales, entre autres au Québec. Ces sociétés semblent caractérisées par une tolérance et une ouverture aux autres proprement nouvelles au plan historique. Cela est lié à la progression d'idéologies mettant l'accent sur les droits de la personne, de même que sur le refus des discriminations religieuses, ethniques et autres.

Cela dit, comme pour toutes les idéologies, au-delà d'une certaine limite s'installe, paradoxalement, un aspect rigide et intolérant dans une idéologie valorisant la tolérance.

Les adeptes du multiculturalisme et de la rectitude politique dénigrent systématiquement, par exemple, les sociétés homogènes et les individus conservateurs, vite taxés de xénophobie ou de racisme.

Mais surtout, un tout nouvel élément joue puissamment en faveur de l'intolérance. Quelque chose de structurant et d'indissociable de la révolution technologique, de même que des médias sociaux comme Facebook ou Twitter.

#### **Segmentations des relations**

Ces changements, auxquels personne n'échappe dans les jeunes générations, vont beaucoup dans le sens de la segmentation des intérêts et des relations.

Les usagers des médias sociaux interagissent avant tout avec des gens qui leur ressemblent, que ce soient des «amis» Facebook ou autres. Les différences entre usagers portent davantage sur des nuances, alors que les grands médias généralistes, aux auditoires larges et diversifiés, apparaissent en déclin partout.

Celui qui aura le malheur d'exprimer une opinion VRAIMENT différente dans ces réseaux sera spontanément considéré comme un intrus, l'équivalent d'un agresseur à éliminer. Le gentil groupe pourra vite se transformer alors en meute dangereuse, comme le montrent ces suicides de jeunes harcelés sur internet.

En résumé, on est confronté à l'intransigeance propre à la jeunesse, partout et depuis toujours, qui n'est pas que mauvaise. Il faut y ajouter l'intolérance résultant de l'adhésion des nouvelles générations à des idéologies valorisant le respect de l'autre et l'ouverture de façon parfois très intolérante.

Il faut tenir compte également des interactions de moins en moins nombreuses avec des gens qui ne pensent pas comme nous via les médias sociaux. Des crispations et des fermetures identitaires nouvelles résultent enfin de la montée en cours de la barbarie fondamentaliste dans le monde.

Au-delà des beaux discours, cela donne un nouveau potentiel d'intolérance chez les jeunes à l'égard des comportements, idées et identités vraiment différents.

[18 commentaires - Montréal](#)

[2 commentaires - Québec](#)

---

## **LE DEVOIR : Opinion : Un train peut en cacher un autre - Sous couvert de lutte contre le déficit, le gouvernement Couillard mène une entreprise de dénationalisation de notre État, par Robert Laplante - Directeur général de l'Institut de recherche en économie contemporaine (IREC), il participait récemment à un débat sur le démantèlement du modèle québécois organisé par le Collectif pour le renouvellement de la social-démocratie - Jeudi 12 mars 2015**

---



Les libéraux n'ont pas le mandat électoral de démanteler l'État québécois.

Photo: Jacques Nadeau Le Devoir

Philippe Couillard a raison. Comme l'annonce parfois la SNCF devant les passages à niveau dans la campagne française, un train peut en cacher un autre. Ce que son gouvernement et lui sont en train de faire n'a rien à voir avec l'austérité. L'opération qui est en cours n'est pas une affaire de redressement des finances publiques. Les compressions sont bien réelles, les dégâts aussi. Mais le sens de l'opération ne se décrypte pas d'abord dans les résultats comptables. Il s'agit d'un coup de force aussi grave que l'aura été celui de 1982 à Ottawa.

Non seulement la population du Québec n'a-t-elle pas été consultée sur le sens de ce qui se déroule actuellement, mais elle n'a même pas été franchement mise au courant de ce que ce gouvernement cherche à faire. Ce n'est tout de même pas la première fois, dira-t-on, qu'un parti politique fait sa campagne électorale sur la restriction mentale. Après tout, Couillard, Coiteux et consorts ont bel et bien promis de réduire la bureaucratie et d'alléger le fardeau fiscal. Et alors ? Alors, ce qui se joue actuellement n'a rien à voir avec le so-disant « dégraissage » bureaucratique.

Le projet politique de ce gouvernement vise essentiellement à reconfigurer l'État du Québec, à réduire ses moyens et à rapetisser ses champs d'intervention. Le Québec n'a pas perdu le contrôle de ses dépenses. Il ne vit pas au-dessus de ses moyens. Ce sont les réductions unilatérales des transferts fédéraux qui, pour l'essentiel, déstabilisent nos finances publiques. C'est le prix que le Québec paie pour appartenir au Canada. Un prix que les politiques fiscales néolibérales font encore grimper. Martin Coiteux l'a dit, après les « sacrifices » viendront les réductions d'impôt. On ne nous demande pas de nous serrer la ceinture pour améliorer notre État et nos services, on vise à le rendre plus faible, moins présent.

Le gouvernement Couillard veut un gouvernement du Québec réduit à l'impuissance, capable seulement de livrer un minimum de services. Ottawa se chargera des grands choix de développement, et le secteur privé prendra le reste. Alignement sur la politique nationale de l'énergie, alignement sur la politique fiscale, abandon d'une politique d'immigration distincte, consentement sournois à la bilinguisation, la liste des manœuvres serait longue. Mais ce gouvernement a bien appris du printemps érable : il a choisi de frapper vite et fort sur tous les fronts simultanément, il fait sans dire, en émiettant les décisions, en multipliant les manœuvres de diversion. La stratégie est odieuse, le sens de l'opération est clairement antinational.

### Régression de l'État

Il mène en effet une entreprise de dénationalisation de notre État, du seul lieu où les Québécois pensent que doivent se faire les arbitrages pour les orientations du bien commun. Refusant de tenir compte du fait que nous confions plus de la moitié de nos impôts à Ottawa, ce gouvernement s'entête à prétendre que nous vivons au-dessus de nos moyens. En vérité, ce gouvernement d'inconditionnels du Canada a choisi de se soumettre entièrement aux volontés d'une majorité étrangère. Il préfère s'en prendre à sa propre population plutôt que de conduire un affrontement avec Ottawa dont il ne réclame rien. Résultat : des surplus à Ottawa et le retour des lamentations à propos du déséquilibre fiscal et... la liquidation de plusieurs de nos acquis les plus précieux.

Ce n'est pas seulement notre modèle social qu'on démolit, c'est à la capacité de notre État de traduire et d'incarner nos aspirations collectives et notre intérêt national que s'en prend le gouvernement. En nous décrivant comme un peuple de quémandeurs ingrats, Philippe Couillard ne se comporte pas seulement de manière honteuse et indigne de sa fonction. Il nous décrit comme il souhaite nous voir : soumis à la volonté et aux intérêts du Canada, au risque de nos institutions, de notre fleuve, de nos milieux de vie. Il aligne notre développement sur les intérêts stratégiques du Canada, qui a besoin de neutraliser notre État, de prendre le contrôle de notre territoire et d'ignorer notre volonté collective pour désenclaver son pétrole sale, pour laisser pleinement s'épanouir son développement extractiviste.

Le fétichisme du marché vient ici parfaitement s'emboîter dans le projet politique qui réunit Couillard et la raison d'État canadienne. Il fait évider le gouvernement du Québec, le succursariser, en faire une courroie de transmission des volontés de la majorité canadienne. Il faut substituer le marché à notre demi-État partout où c'est possible pour casser la cohésion sociale qui pourrait fournir les leviers essentiels à l'expression de l'intérêt national. Après tout, un service de garde propriété d'une entreprise de Calgary pourrait très bien prendre en charge les services à la petite enfance, l'important étant, n'est-ce pas, que le consommateur soit servi...

Le gouvernement Couillard n'est pas d'abord néolibéral, il l'est d'autant plus rageusement qu'il est antinational. C'est pourquoi il n'a aucune hésitation à liquider le capital social accumulé dans nos institutions de concertation, qu'il n'a cure de la participation des citoyens et du dialogue social.

Le discours de l'austérité n'est qu'un écran dressé pour masquer une entreprise de régression nationale qui fera du Québec une minorité ballottée et impuissante. Ce gouvernement n'a pas la légitimité démocratique pour imposer la régression nationale. Il ne faut pas le laisser faire.

### Vos réactions - 5 commentaires

Hélène Paulette - Abonnée, 12 mars 2015 08 h 26

C'est indécent.

Le gouvernement Couillard s'assure du consentement de l'électorat en faisant miroiter des baisses d'impôt qui seront nécessairement décevantes...

Marc Bourdeau - Abonné, 12 mars 2015 09 h 23

Les «bébelles» à Micklethwait & Wooldridge

Dans une longue analyse publiée dans le NY Review of Books en 2014, M. Ignatieff, qui n'est pas précisément un gauchiste, parle des «bébelles» à Micklethwait & Wooldridge, les maîtres à penser de Ph. Couillard. Il n'est pas particulièrement tendre pour ces esprits simplistes.

Ignatieff contraste, à l'opposé, un Joseph E. Stiglitz, Prix Nobel d'économie. Dans un livre blanc publié au Roosevelt Institute en 2014, Stiglitz mentionne les trois plaies du capitalisme actuel : les inégalités sociales croissantes; le pouvoir de l'argent en politique; enfin, l'évasion fiscale des riches et des corporations. Ça vous rappelle quelque chose?

Vous notez bien sûr que ces trois plaies ne sont particulièrement à l'avant-scène dans le beau programme de nos admirables économistes de salon au gouvernement du PLQ... Le capitalisme moderne en est rendu, dit-on, au 'capitalisme financier'. Il serait plutôt approprié de lui donner son appellation en nos lieux (et ailleurs) de 'capitalisme mafieux'. Ça vous rappelle quelque chose?

Il est à noter que ce gouvernement s'est fait élire en brandissant l'épouvantail «Si vous éliez le PQ, vous aurez, c'est certain, nous le savons, un référendum!», plutôt que de parler de son agenda caché qu'on voit maintenant en action, alors bien caché en effet.

Enfin, notons que dans notre type de démocratie, un gouvernement majoritaire ne se distingue pas vraiment d'une dictature. À moins d'avoir la révolte prendre la rue.

On trouvera l'article de Ignatieff et le livre blanc de Stiglitz en cliquant le lien suivant :

[http://wikistat.mgi.polymtl.ca/tiki-download\\_file](http://wikistat.mgi.polymtl.ca/tiki-download_file).

Denis Paquette - Abonné, 12 mars 2015 11 h 27

Va-t-il falloir sortir la veuve

S'en prendre à sa propre population au lieu de corriger les problèmes, mais comment y arriver quand tu n'es qu'un valet et que les

décisions se prennent ailleurs, va-il falloir sortir la veuve, pour que le monde comprenne

Jean Bédard – Abonné, 13 mars 2015 13 h 21

@ Marc Bourdeau - Le problème, c'est qu'à 29%, il est loin d'être légitimement majoritaire. Mais la légitimité, ce gouvernement s'en contrefout autant que de la population, hélas...

Claudine Guillot – Abonné, 13 mars 2015 12 h 22

Et maintenant...

Cet article me stupéfait... Comme dit la pub de Microsoft, jusqu'où irez-vous libéraux...

En attendant, dormons tous...

A+

## **LE DEVOIR : Éditorial : Austérité - Au nom de quoi?, par Josée Boileau – mercredi 11 mars 2015**

La confusion grandit présentement au Québec : à quel titre au juste le gouvernement Couillard fait-il le ménage dans les finances publiques ? Pour améliorer le sort des Québécois ou pour le défi idéologique de faire place nette ? Les deux propositions ne sont pas synonymes et ne produisent pas les mêmes effets, comme de plus en plus de voix le soulignent.

Elles se font rarement entendre, d'où l'intérêt de les écouter : voilà que même les fondations privées font état sur la place publique de leur inquiétude face aux changements enclenchés par le gouvernement libéral de Philippe Couillard. Y a-t-il des balises, des limites, ou ne s'agit-il que d'un exercice comptable ?

Le gouvernement répète comme un mantra qu'il s'agit d'assainir les finances publiques en vue de lendemains qui chantent. On débat pour savoir si la réduction des dépenses relève d'un exercice de rigueur, ce que prétend le gouvernement, ou d'austérité, ce que disent les économistes sérieux. Mais ce qui est clair, c'est qu'il manque un postulat à cette opération : que veut-on préserver de la manière d'être et de faire de l'État québécois ?

Pour les fondations privées, dont nous publions le texte collectif, signé d'organismes aussi différents que la Fondation Lucie et André Chagnon et la Fondation Léa-Roback, le critère à suivre s'exprime bien simplement : une réforme vaut la peine si elle permet de réduire les inégalités, ou à tout le moins ne les aggrave pas.

L'égalité sociale, soulignent-elles, n'est pas une tare. C'est au contraire un atout majeur, qui accroît la participation économique et démocratique, la santé, la paix sociale. Ne confondons pas l'examen de l'efficacité de l'action de l'État avec la réduction de celle-ci. Le fait que « le Québec est la société la plus égalitaire en Amérique du Nord » est une « situation enviable », lit-on encore, un rappel qui devrait être une évidence pour tous, encore plus pour un gouvernement.

Les fondations privées n'ont pas pour rôle de faire de l'analyse politique, et l'expression de leurs préoccupations relève ici d'une mise en garde plutôt que d'une dénonciation. Il reste que leurs craintes reprennent ce qu'on entend dans d'autres milieux, et pas seulement dans les syndicats ou chez des militants. C'est le cas en région par exemple ou dans les municipalités. Ainsi, après un appel lancé il y a quelques jours par Montréal et les villes avoisinantes, on a vu mardi la Fédération québécoise des municipalités s'associer à son tour à des regroupements de coopératives et de logements communautaires pour réclamer la reconduction d'Accès-Logis, un programme majeur et original qui, depuis des années, a permis le développement du logement social dans l'ensemble du territoire québécois, une vraie réponse structurante à des problèmes de pauvreté. Est-ce que le rendement social, sur le long terme, d'une telle dépense est pris en compte par le gouvernement qui, dit-on, voudrait la passer à la trappe dans son prochain budget ?

Un ménage intelligent des finances publiques permettrait en fait de renforcer les innovations québécoises qui profitent à la collectivité en séparant le bon grain de l'ivraie. Mais les libéraux version Couillard misent sur la logique inverse : effacer l'État. Après, c'est affaire d'individus : que les pauvres se tassent, que la classe moyenne paie davantage sa place en CPE comme son électricité, que les rois du village s'arrangent avec leurs problèmes de rentabilité, que les instances de concertation disparaissent, que le citoyen se contente de voter tous les quatre ans.

Tout cela est bien plus vaste qu'une lutte contre le gaspillage, bien plus pernicieux qu'une opération pour contrôler le déficit. La transformation radicale du Québec est en cours : c'est bien ce qu'il faut lire derrière les inquiétudes.

[Vos réactions - 39 commentaires](#)

## **LE DEVOIR : Cri d'alarme contre la «rigueur budgétaire» : Huit fondations privées craignent un accroissement des inégalités sociales – Mercredi 11 mars 2015**



Le gouvernement songe notamment à augmenter la tarification des services, selon le principe de l'utilisateur-payeur, et à baisser les impôts sur le revenu.

Photo: Jacques Nadeau Le Devoir

Marco Fortier

La « rigueur budgétaire » imposée par le gouvernement Couillard met en péril le filet de sécurité qui a fait du Québec la société la plus égalitaire en Amérique du Nord, préviennent huit fondations privées, dont la plus importante au Canada.

Dans [une lettre transmise au Devoir](#), ces huit fondations mettent en garde le gouvernement contre les dangers d'un accroissement des inégalités sociales. Les compressions budgétaires et la révision des programmes de l'État risquent d'augmenter le fossé entre les riches et les pauvres, ce qui peut entraîner des conséquences néfastes :

hausse de la criminalité, baisse de l'espérance de vie et hausse des coûts sociaux.

« Pour la première fois, des fondations québécoises prennent ensemble la parole pour exprimer leurs préoccupations et témoigner de l'inquiétude ressentie par les personnes, les familles et les communautés qu'elles appuient. Au moment où plusieurs programmes gouvernementaux sont remis en question et où la fiscalité fait l'objet d'un examen en profondeur, nous nous interrogeons sur les impacts possibles de ces changements sur la société », écrivent les signataires, qui comprennent notamment la Fondation Lucie et André Chagnon, la plus importante au Canada avec un capital de 1,5 milliard de dollars.

Ce cri d'alarme provient de huit fondations bien établies qui soutiennent l'aide aux femmes, aux enfants et aux personnes âgées, le développement régional, les coopératives rurales, l'alphabétisation, etc. Les dirigeants de ces fondations ont décidé d'écrire une lettre commune en réalisant qu'ils font le même bilan des premiers mois de la « rigueur budgétaire » imposée par le gouvernement Couillard : les impacts de l'austérité se font déjà sentir.

« Au cours des derniers mois, on a reçu plus de demandes d'organisations qui veulent avoir accès à des marges de crédit ou à des liquidités », dit Jacques Bordeleau, directeur général de la Fondation Béati, un des instigateurs de la lettre. Bref, ça veut dire que les groupes qui aident les personnes démunies se sentent eux-mêmes vulnérables. Et c'est une mauvaise nouvelle pour le Québec, préviennent les huit fondations.

« Le Québec est la société la plus égalitaire en Amérique du Nord. Cette situation enviable est le résultat de choix collectifs et constitue un actif notable sur les plans économique et social. Les inégalités

nuisent à l'économie, à la société et à la démocratie, les experts du monde entier en ont fait la démonstration », écrivent les signataires. « Lorsque les inégalités augmentent, un fossé se creuse entre les citoyens, poursuit la lettre. Comme les maillons d'une chaîne qui se distendent puis se rompent, les liens entre les membres de la société se brisent. C'est l'ensemble de la collectivité qui en souffre. Les problèmes sociaux s'aggravent et la pression s'accroît sur les services publics et communautaires, dont le coût augmente. Tous les citoyens en sortent perdants. »

Les auteurs de la lettre évitent soigneusement de critiquer le gouvernement. Leur lettre se veut « constructive ». Ils ne mentionnent nulle part le mot « austérité ». Ils parlent plutôt de « rigueur », de « révision », de « réformes ». Mais leur message demeure clair : les compressions menacent le modèle québécois de redistribution de la richesse.

#### Mesures fiscales

Sans les nommer, les signataires signalent que les nouvelles mesures fiscales envisagées par Québec risquent aussi d'amplifier les inégalités. Le gouvernement songe notamment à augmenter la tarification des services, selon le principe de l'utilisateur-payeur, et à baisser les

impôts sur le revenu. La classe moyenne sortirait perdante d'un tel exercice, craignent les fondations.

Le gouvernement Couillard a imposé des coupes de plus de 3 milliards cette année, et en annoncera probablement d'autres dans le budget attendu ce printemps, dans le but d'atteindre l'équilibre budgétaire dès l'exercice 2015-2016. Tous les programmes de l'État passent à la moulinette, y compris les Centres de la petite enfance (CPE) — dont les tarifs augmentent — et l'aide sociale.

La révision des programmes peut être une bonne chose et le gouvernement a toute la légitimité pour la faire, fait valoir Jacques Bordeleau, de la Fondation Béati. « Mais il est une chose que les Québécois ne remettent pas en question, c'est l'objectif d'une société qui donne sa chance à tout le monde. Nous croyons utile de rappeler ce grand consensus québécois illustré entre autres par l'adoption à l'unanimité de l'Assemblée nationale, en 2002, de la Loi sur l'élimination de la pauvreté et de l'exclusion sociale. Malgré les efforts, le niveau d'inégalités est plus grand au Québec aujourd'hui qu'il y a 30 ans. Il faut donc demeurer vigilants. Les réformes seront d'autant plus efficaces qu'elles contribueront à la réduction des inégalités », souligne la lettre des huit fondations.

[Vos réactions - 7 commentaires](#)

## LE DEVOIR : De grandes fondations privées inquiètes - Les risques de la rigueur budgétaire : Nous sommes préoccupées par l'accroissement des inégalités sociales, un phénomène qui suscite des appels à la vigilance de la part des organisations économiques les plus crédibles – Mercredi 11 mars 2015

Texte collectif\* - Les signataires sont les dirigeants de fondations privées

Pour la première fois, des fondations québécoises prennent ensemble la parole pour exprimer leurs préoccupations et témoigner de l'inquiétude ressentie par les personnes, les familles et les communautés qu'elles appuient. Au moment où plusieurs programmes gouvernementaux sont remis en question et où la fiscalité fait l'objet d'un examen en profondeur, nous nous interrogeons sur les impacts possibles de ces changements sur la société.

Nous sommes préoccupés en particulier par leur effet sur les inégalités sociales, un phénomène en hausse à l'échelle mondiale et qui suscite des appels à la vigilance de la part des organisations économiques les plus crédibles et, de plus en plus, de la part de leaders politiques reconnus.

#### Un critère pour juger des réformes

Nous souhaitons contribuer de façon constructive au débat en invitant le gouvernement du Québec à tenir compte de ces inquiétudes et à bien mesurer l'effet de ses projets de réforme sur les citoyens et sur les communautés.

Il est évidemment nécessaire de gérer les finances publiques de manière responsable. Il est tout aussi important de veiller à ce que les services publics soient efficaces et atteignent leurs objectifs et c'est pourquoi, périodiquement, ceux-ci font l'objet d'une révision.

Tout en gérant de manière responsable les deniers publics, nous invitons le gouvernement à orienter ses choix politiques en fonction des effets sur les inégalités sociales. Nous proposons qu'il adopte comme l'un des critères pour juger du bien-fondé d'une réforme que celle-ci réduise les inégalités, ou à tout le moins qu'elle ne contribue pas à les aggraver.

#### Une société plus égalitaire : un gain pour tous et toutes

Le Québec est la société la plus égalitaire en Amérique du Nord. Cette situation enviable est le résultat de choix collectifs et constitue un actif notable sur les plans économique et social. Les inégalités nuisent à l'économie, à la société et à la démocratie, les experts du monde entier en ont fait la démonstration. Notre action quotidienne sur le terrain partout au Québec nous permet d'en témoigner.

Lorsque les inégalités augmentent, un fossé se creuse entre les citoyens. Comme les maillons d'une chaîne qui se distendent puis se rompent, les liens entre les membres de la société se brisent. C'est l'ensemble de la collectivité qui en souffre. Les problèmes sociaux s'aggravent et la pression s'accroît sur les services publics et communautaires dont le coût augmente. Tous les citoyens en sortent perdants.

Dans les pays les plus inégalitaires, la criminalité est plus élevée et l'espérance de vie est plus basse qu'ailleurs. En revanche, on trouve parmi les pays les plus prospères et les plus performants sur le plan économique, les pays les plus égalitaires au monde.

Au fil des ans, le Québec s'est doté d'un ensemble de moyens pour réduire les inégalités par la fiscalité, l'éducation, des services de santé et des services sociaux adéquats. Il s'agissait d'investir dans le potentiel de tous afin que chacun puisse être mis à contribution au meilleur de ses capacités. Lorsque chaque personne peut apporter sa contribution, l'économie et la société s'en portent mieux.

#### Demeurons vigilants

Il est sans doute temps, aujourd'hui, de revoir si les moyens que nous nous sommes donnés sont toujours les plus efficaces. Mais il est une chose que les Québécois ne remettent pas en question, c'est l'objectif d'une société qui donne sa chance à tout le monde. Nous croyons utile de rappeler ce grand consensus québécois illustré entre autres par l'adoption à l'unanimité de l'Assemblée nationale, en 2002, de la Loi sur l'élimination de la pauvreté et de l'exclusion sociale.

Malgré les efforts, le niveau d'inégalités est plus grand au Québec aujourd'hui qu'il y a 30 ans. Il faut donc demeurer vigilants. Les réformes seront d'autant plus efficaces qu'elles contribueront à la réduction des inégalités. Nous en sortirons tous gagnants, nous en sommes convaincus.

\*Ont signé ce texte les dirigeants de :

- la Fondation Béati
- la Fondation Berthiaume-Du-Tremblay
- la Fondation des YMCA du Québec
- la Fondation Dufresne et Gauthier
- la Fondation Léa-Roback
- la Fondation Lucie et André Chagnon
- la fondation de la famille J.W. McConnell
- la Fondation Solstice et
- la Fondation Y des femmes de Montréal.

[Vos réactions - 5 commentaires](#)



Malgré les efforts, le niveau d'inégalités est plus grand au Québec aujourd'hui qu'il y a 30 ans.

Photo: Jacques Nadeau Le Devoir

La première réunion d'information de ce comité s'est tenue à l'Université du Québec à Montréal (UQAM) il y a deux semaines, et le premier tour de garde aura lieu la semaine prochaine.

## **JOURNAL MÉTRO : Chronique : Un deuxième printemps érable?, par Judith Lussier – Jeudi 5 mars 2015, à 11h03**



Manifestation durant le printemps érable à Montréal

Archives Métro

Tout le monde attend le printemps avec impatience, mais certains chroniqueurs tentent d'effrayer la population en évoquant le retour du «printemps érable», des manifs, des violences et du saccage. C'est ainsi qu'est tristement résumé le soulèvement historique de 2012, qui, on tend à l'oublier, ou à l'effacer, portait en lui bien plus d'espoir que de désespoir. Le genre de soulèvement dont on garde des souvenirs bien plus positifs lorsqu'on l'attribue à la génération confortable et nostalgique de mai 68. Mais qu'importe. Cette fois-ci, l'heure est grave, les cagoules et les matraques sont à nos portes.

Vraiment? Sans vouloir minimiser la volonté des étudiants et des syndicalistes de changer le monde, je doute que les conditions extrêmement particulières du printemps 2012 soient en place.

Tout d'abord, les manifestations de 2012 n'étaient pas que spontanées. Elles se tramaient dans les cartons des associations étudiantes

depuis au moins deux ans, comme l'explique Gabriel Nadeau-Dubois dans Tenir tête. Je ne suis pas dans le secret des dieux, mais il est peu probable que les associations en place jouissent d'autant de préparation cette fois-ci, étant donné que le présent gouvernement, aussi néolibéral soit-il, n'est en place que depuis 10 mois.

Ce qu'il y avait de plus spontané, peut-être, dans ce printemps 2012, c'était la participation populaire aux manifestations. Rappelons toutefois que le gouvernement de l'époque était entaché par de nombreux scandales et que le premier ministre lui-même avait commis un lapsus en parlant d'«industrie de la corruption», tellement le mot occupait son esprit. Surtout, il s'agissait d'un gouvernement en fin de mandat, ce qui permettait à des citoyens en colère d'espérer convaincre une partie de la population de voter autrement en prenant la rue et les casseroles. Devant un gouvernement majoritaire fort, en début de mandat, on pourra bien manifester autant qu'on voudra, il faudra quand même prendre son mal en patience pour les trois prochaines années au moins.

Finalement, sans vouloir minimiser les convictions profondes des étudiants, j'aimerais rappeler que le mois de mars 2012 avait enregistré des records de chaleur dont les effets sur l'enthousiasme des troupes et l'effervescence générale ne peuvent être ignorés. Si des froids polaires n'empêchent pas les plus convaincus de manifester et qu'il faut plus que des terrasses et de la sangria pour convaincre cégépiens et universitaires de manifester leur désaccord, reste que ces conditions météo n'ont pas nui.

Si ça peut en rassurer certains, donc, il est peu probable que nous voyions les événements de 2012 se reproduire. L'idée n'est toutefois pas de rassurer qui que ce soit. Les manifestations ne sont pas inutiles. Elles sont essentielles à la démocratie, et la population doit continuer de manifester son désaccord, notamment devant le saccage du filet social qui touche bien souvent les populations les plus vulnérables. Les étudiants font bien de considérer cette participation citoyenne comme faisant partie intégrante de leur formation. Il est dommage de voir certains commentateurs la réduire à ses aspects les plus marginaux.

## **LE DEVOIR : Opinion : L'«austérité», projet politique bien réel, par Eric Martin - Professeur au Département de philosophie au cégep Édouard-Montpetit. Trésorier de la Nouvelle alliance pour la philosophie au collège (NAPAC) – Jeudi 5 mars 2015**



*L'austérité veut réduire la taille de l'État et des services publics au bénéfice du secteur privé.*

Photo: Carlos Osorio Associated Press

Dans *Le Devoir* (« [Et le devoir critique des enseignants ?](#) », 2 mars 2015), Jean Laberge soutenait que présenter l'austérité comme le « saccage » des services publics est exagéré. L'auteur dit que certains pourraient plutôt y voir de la « sobriété » puisqu'on ne coupe « que » 3,6 % du budget du Québec. Qui a donc raison ? Le gouvernement ou ses critiques ? M. Laberge ne tranche pas explicitement, mais laisse l'impression que les critiques de l'austérité s'énervent, au fond, pour bien peu de choses. Pour lui répondre, il faut dépasser le simple affrontement perspectiviste des points de vue pour retracer schématiquement les origines théoriques et économiques du projet politique néolibéral qu'est l'austérité.

#### **De Keynes à Hayek**

Après la Deuxième Guerre, les gouvernements adoptent la théorie de Keynes : l'État doit assurer le plein emploi et la redistribution de la richesse. S'il y a une récession, il doit augmenter ses dépenses pour relancer la croissance et stabiliser l'économie : c'est ce qu'on appelle le « capitalisme d'État ». Dans les années 1970, après des crises importantes, on remplace le keynésianisme par le néolibéralisme des Hayek et Friedman. Les néolibéraux donnent un nouveau rôle à l'État : non plus redistribuer la richesse, mais organiser des stratégies d'accumulation capitaliste misant sur l'individualisme concurrentiel, l'entrepreneuriat privé (véritable moteur de la croissance) et l'ouverture de nouveaux marchés. S'il y a encore des crises, ce n'est que le signe que nous ne laissons pas encore assez « la force des

« marchés s'exprimer », comme l'a dit récemment le ministre Jacques Daoust.

En 2008, le capitalisme à bout de souffle entre en crise, notamment à cause de l'action du monde financier et de la crise immobilière aux États-Unis. Les gouvernements, redevenus keynésiens pendant quelques mois (le socialisme est bon tant qu'il sert les banques), renflouent alors les banques avec des milliers de trillions de fonds publics, ce qui cause une crise de la dette souveraine. Par contre, dès 2010, contre Keynes, et plutôt que de taxer le capital ou les nantis, on adopte des politiques d'austérité. Cela ne relance curieusement pas la croissance, mais aggrave au contraire la dépression économique et les inégalités sociales. Selon le Nobel d'économie Paul Krugman, c'est parce que l'austérité ne vise pas à relancer la croissance, mais à... réduire la taille de l'État.

Au Québec, le président du Conseil du Trésor, Martin Coiteux, disait en novembre 2014 que « l'État doit se serrer la ceinture » et affirmait sa volonté d'en réduire la taille afin de le transformer en « un État du XXI<sup>e</sup> siècle ». Résultat : l'économiste Pierre Fortin relevait le 11 février dans *L'actualité* que « le Québec est l'un des États qui mènent les politiques d'austérité les plus sévères parmi les pays riches ». L'éducation supérieure est pour sa part victime de coupes de plus de 240 millions ; alors qu'il faudrait injecter dans les services, on coupe partout en région, etc.

Bref, l'austérité n'est pas une vue de l'esprit produite par des gens friands d'exagération. Il s'agit d'un projet politique bien réel voulant réduire la taille de l'État et des services publics au bénéfice du secteur privé. Or, il s'avère que ce sont les classes travailleuses et les pauvres qui utilisent davantage les services publics. Il s'agit donc d'un projet de classe correspondant aux intérêts des détenteurs de la richesse.

On ne voit donc pas en quoi les intellectuels se montrent « critiques » ou responsables ni en quoi ils aident la population s'ils se limitent à relativiser ou à banaliser ce projet politique en le réduisant à quelque jeu de miroirs sémantique. La phrase qui me vient à l'esprit n'est pas de Mill, mais de Marx, qui disait fort justement : « Les philosophes n'ont fait qu'interpréter le monde, il s'agit maintenant de le transformer. » Nous pouvons continuer à entretenir la minorité possédante de l'*overclass* en érodant ce qu'il reste de commun, ou encore trouver une approche pour remplacer ce système capitaliste « croissantiste » qui, même lorsqu'il était gouverné par des keynésiens, reposait sur l'exploitation, l'inégalité et la destruction de la nature.

[Vos réactions - 22 commentaires](#)

## **LE DEVOIR : Perspectives - Portrait austère – Jeudi 5 mars 2015**

Gérard Bérubé

**L'austérité amplifie les inégalités. Entre les contribuables, les particuliers et les entreprises, entre les riches et les pauvres, entre les hommes et les femmes. Elle creuse également un fossé entre les mesures de relance et les programmes de compression. Voici un petit portrait de l'austérité, qui se veut plutôt austère.**

Dans son étude sur l'austérité et les femmes déposée lundi, l'Institut de recherche et d'informations socio-économiques (IRIS) a multiplié les démonstrations soutenant sa conclusion que les mesures d'austérité du gouvernement contribuent à creuser les inégalités entre les hommes et les femmes. L'étude propose, en toile de fond, un portrait chiffré de la « rigueur » appliquée, plutôt noir ou rouge selon que la couleur retenue emprunte à la psychologie ou à la comptabilité.

D'abord, oui, le Québec vit à l'heure de l'austérité. Il était évoqué l'année dernière la réduction d'au moins 2 % des effectifs dans la fonction publique s'ajoutant à des gains de productivité recherchés de 2 %. Et des cibles de croissance des dépenses à 3 % en 2014, à 2,7 % cette année, dans un secteur, celui de la santé, subissant une croissance naturelle de ses dépenses de 3,9 %. Des cibles de 2,2 % et de 1,9 % respectivement dans un autre, celui de l'éducation, contrairement à une croissance naturelle des dépenses de 3,2 %. Cette progression cible des dépenses globales de 1,8 % en 2014, de 0,7 % en 2015, sous le niveau de l'inflation. Et ces dépenses fiscales réduites de quelque 1 milliard cette année.

L'IRIS conclut également que si l'on tient compte de l'inflation, la croissance des dépenses du gouvernement du Québec a été négative à deux reprises (en 2011-2012 et 2012-2013) et le sera probablement en 2015-2016. La dernière fois qu'une telle situation s'est produite au Québec, c'était sous le gouvernement de Lucien Bouchard lors de la mise en place du déficit zéro, en 1996, note-t-il.

#### **Ressemblance entre les époques**

Il est, de plus, analysé que le président du Conseil du trésor de l'époque, Jacques Léonard, et le président actuel, Martin Coiteux, ont eu recours à des écrits et des paroles défendant l'austérité qui « se ressemblent à s'y méprendre ». Avec quelque 20 ans de décalage, les deux personnages évoquaient les mêmes dangers, la même urgence d'agir maintenant, ou encore la rareté des ressources, l'équité entre les générations, le recentrage du rôle de l'État et l'adaptation des programmes à la nouvelle réalité.

L'Institut a également chiffré à 10,8 milliards le cumul des mesures de relance proposées par le gouvernement sur la période 2008-2016. Mais à 23 milliards les mesures d'austérité sur l'intervalle. Du total des compressions, 47 % prennent la forme de coupes générales, 16 % de hausses de taxes, tarifs et impôt sur le revenu, 12 % de réduction ou gel salarial, 7 % viennent du secteur de la santé et 5 % se veulent des coupes aux entreprises. Le reste vient d'une contribution additionnelle demandée aux banques, aux sociétés d'État, et de mesures spécifiques imposées à des ministères ou organismes.

Parmi les chiffres les plus parlants, 3,6 milliards en contributions supplémentaires ont été remis à l'État sous forme de taxes, tarifs et

impôts entre 2008 et 2014. Pour leur part, les employés du secteur public ont vu leur masse salariale amputée de près de 3 milliards depuis 2010.

Le mois dernier, l'économiste de réputation Pierre Fortin calculait que la sévérité des politiques d'austérité du Québec était comparable à celle du Japon et de l'Australie, deux pays trônant au sommet de l'intensité en la matière parmi les plus riches. Il chiffrait à 1 % du PIB l'austérité appliquée durant le prochain exercice budgétaire, soit à 3,3 milliards. La course vers l'équilibre budgétaire va amputer le PIB québécois de 4 milliards entre l'été 2015 et l'automne 2016, esti-

maît-il, atténuant les effets de la chute des cours pétroliers et du repli du dollar sur la croissance économique.

Pierre Fortin se joint au consensus quant à l'objectif de retour à l'équilibre budgétaire mais comme plusieurs autres, il s'inquiète de la manière de s'y prendre et de l'empressement à y parvenir. Tout en rappelant que le poids du service de la dette a chuté de près de moitié en 20 ans, pour revenir sous les 3 % du PIB.

Mais, comme on le disait il y a 20 ans, « le Québec doit agir maintenant ».

[Vos réactions - 5 commentaires](#)

## **LE SOLEIL : Flou sur le droit de grève étudiant, par Brigitte Breton - Publié le mercredi 04 mars 2015 à 05h00 | Mis à jour le mercredi 04 mars 2015 à 05h00**

(Québec) Les élus péquistes et libéraux n'ont pas jugé opportun de clarifier et de baliser le droit de grève des étudiants. Si plusieurs d'entre eux préfèrent la rue aux salles de cours ce printemps, les cégeps et les universités devront composer à nouveau avec des affrontements et des demandes d'injonction. Faute de courage et de leadership de la part des ministres, les juges et les directions des collèges et des universités hériteront du rôle ingrat.

Les politiciens ont pourtant été invités à modifier les règles du jeu à la suite du printemps tumultueux de 2012 qui a donné lieu à des situations jamais vues. Clivage entre carrés rouges et verts, interventions policières musclées et coûteuses, série d'injonctions pour accéder aux cours, établissements accusés d'outrage au tribunal, reprise de cours et prolongation des sessions.

Un Québec divisé et sous tension pendant des semaines et des millions de dollars de dépenses en prime pour les contribuables ont cependant été insuffisants pour convaincre les élus d'agir afin d'éviter les répétitions. Comme si l'indexation des droits de scolarité pouvait immuniser pour toujours les campus contre toute forme de contestation étudiante, contre toute opposition à une politique gouvernementale. Illusoire, évidemment.

La politique budgétaire du gouvernement Couillard répugne aujourd'hui à certains étudiants qui lancent des appels à la mobilisation et à la grève. Craignant de revivre un «printemps érable» et d'être pris en otages, d'autres veulent contrer le mouvement. La Fondation 1625 propose même des «kits d'injonction 101» sur le Web.

Le cadre juridique demeure en effet toujours ambigu. Grève étudiante ou boycottage de cours? Droits collectifs ou droits individuels? Un processus démocratique de qualité ne peut reposer sur des procédures bancales. Le droit de grève doit s'accompagner de règles

d'exercice strictes, comme en droit du travail. Pourquoi par ailleurs multiplier les injonctions si elles sont inopérantes?

Ni le ministre péquiste Pierre Duchesne ni le ministre libéral Yves Bolduc n'ont jugé nécessaire de discuter avec les parties concernées et d'apporter des précisions. Le nouveau ministre, François Blais, devra vivre avec le résultat de leur inertie et laisser la cour lui fixer une direction, notamment dans une décision qu'elle rendra ce printemps sur la Loi sur l'accréditation et le financement des associations d'élèves ou d'étudiants.

Cinq chantiers ont été menés à la suite du Sommet sur l'enseignement supérieur de 2013. Plus de 800000 \$ ont été versés aux responsables, mais aucun n'avait le mandat d'examiner la démocratie étudiante. Lise Bissonnette et John Porter, chargés de proposer une loi-cadre pour les universités, avaient toutefois incité Québec à combler le vide juridique entourant l'exercice de la démocratie étudiante, ainsi que les devoirs et les obligations des directions d'établissement. «C'est en temps de paix que la sagesse commande la réflexion, la prévention et la préparation de compromis viables», écrivaient-ils.

La Commission spéciale d'examen des événements du printemps 2012, présidée par Serge Ménard, recommandait de son côté de clarifier la législation, de reconnaître le droit de grève, mais de le baliser par l'obligation de recourir à un vote secret.

La Fédération étudiante collégiale du Québec a pour sa part reçu un éclairage juridique, mais a décidé de ne pas prioriser ce dossier. Elle ne croit pas que le mouvement de contestation prendra l'ampleur de celui de 2012.

Étudiants et élus peuvent faire ce pari à courte vue. La commission Ménard concluait cependant que le recours aux injonctions deviendra inévitable à l'avenir tant et aussi longtemps que la question du droit de grève des étudiants n'aura pas été clarifiée.

## **LE DEVOIR : Il n'y a pas de guerre civile à l'UQAM – Mercredi 4 mars 2015T**



*Cette propension à présenter l'université comme un temple sacré de l'apprentissage seulement troublé par les étudiant-e-s militant-e-s cache une réalité importante.*

Photo: Wikimedia Commons

Texte collectif\*

L'attention médiatique tournée vers l'UQAM aurait de quoi surprendre si elle n'était banale. En tant que signataires de la lettre étudiante citée par Josée Boileau dans son éditorial intitulé « [Dérapage](#) » (*Le Devoir*, 26 février), nous avons quelques éléments à faire valoir.

Nous sommes lassés par le constant décalage entre les descriptions de notre université véhiculées par des médias en manque de sensations fortes et la réalité quotidienne de ceux et celles qui y évoluent. Nous pouvons l'assurer : les cours se donnent, les étudiant-e-s avancent le visage découvert, les professeur-e-s enseignent librement. Une guerre civile n'a pas encore commencé dans nos couloirs, qu'on se rassure. Si la situation est normale à l'UQAM sur bien des points, cela inclut également les privilèges associés à la condition professorale. Privilèges qui permettent, par exemple, à une professeur-e de pouvoir s'exprimer dans les médias avec l'assurance d'être entendu-e et cru-e. Il n'y a donc aucun courage de leur part à s'exprimer publiquement, seulement un certain réalisme stratégique. Certain-e-s des signataires du texte professoral sont d'ailleurs bien connu-e-s pour leur propension à la polémique dans des médias d'opinion.

À ce titre, les signataires de la lettre professorale, s'ils n'ont rien de particulièrement courageux, se permettent surtout certaines bassesses rhétoriques, comme le fait d'établir des généralisations à partir de cas particuliers. On reproche aux étudiant-e-s, par exemple, d'avoir perturbé une rencontre avec Frank Des Rosiers, sous-ministre adjoint de Ressources naturelles Canada et membre du conseil d'administration de l'Alliance canadienne de la technologie pétrolière. On oublie pourtant de mentionner que cette perturbation a commencé par des questions posées au sous-ministre concernant ses liens personnels et professionnels avec l'industrie pétrolière ; questions

auxquelles il n'a pas daigné répondre, préférant s'éclipser. Qu'on nous excuse ce désir de transparence [...].

Le fait que certain-e-s administrateur-trice-s et professeur-e-s se sont servis de cet épisode pour délégitimer l'entière de l'engagement politique étudiant n'est qu'un épisode de la dynamique, pourtant bien connue, entre les différentes parties de notre université. Cette propension à présenter l'université comme un temple sacré de l'apprentissage seulement troublé par les étudiant-e-s militant-e-s cache une réalité importante : l'université fait partie de la société et, en tant que telle, elle sera également traversée par ce qui bouleverse et agite cette même société.

Également, les « cagoules », les « bâtons », les bris restent à documenter. Nous ne doutons aucunement de l'attrait médiatique que ce genre de termes fait surgir, mais le *buzz* est bien loin de la réalité. Nous sommes même surpris-e-s de ne pas voir plus de « cagoules » dans un établissement qui s'est doté, en l'espace de quelques mois, d'une batterie de caméras de surveillance dans le but explicite de freiner des mobilisations étudiantes légitimes. Aussi, faire un amalgame entre « cagoules », « bâtons » et « vandalisme » porte à confusion, quand il est pourtant facile de vérifier que, d'aussi loin que la mémoire de la communauté universitaire puisse remonter, certains murs de l'UQAM ont porté l'art et les messages politiques étudiants. L'administration, connaissant bien ces habitudes, a même été partie prenante d'ententes qui permettaient ce genre d'expression sur nos murs. S'en servir comme d'un argument-choc aujourd'hui semble plus proche de l'opération de relations publiques que d'une réaction à un nouveau phénomène. De la même manière, faire un amalgame entre démocratie étudiante, assemblées générales et actions de perturbation autonomes est un choix qui ne sert qu'à discréditer le mouvement étudiant et qui ne reflète en rien la réalité politique universitaire.

Mme Boileau et ses collègues, nous jugeant un peu hâtivement, devraient donc s'assurer de faire leurs devoirs : de lecture premièrement, de culture générale dans un second temps et, pourquoi pas, de séjour dans notre université.

En effet, revendiquer le droit de « bousculer l'ordre établi » n'a jamais signifié « loi du plus fort et autoritarisme ». Nous revendiquons plutôt la possibilité d'une politique multiple et non contrôlée par les personnes détentrices du pouvoir : ce qu'on appelle, vulgairement, l'idéal démocratique. Nous savons que cet idéal démocratique n'est possible que si les gens prennent leur place dans le politique. Ainsi, face à une idée du politique où les moyens et les fins sont contrôlés par ceux et celles qui sont en position d'autorité, nous proposons une vision et une pratique du politique plurielles et ouvertes aux contradictions et à la discussion.

Également, nous connaissons bien l'histoire du XXe siècle. Elle comprend des moyens d'action politique avant l'encadrement du droit de grève, lequel a conduit en partie à étouffer la possibilité même d'actions concertées à l'échelle de la société, au profit de grandes centrales syndicales en perte de représentativité auprès de leurs membres. Elle nous apprend aussi que tout mouvement légitime dans ses objectifs doit s'attendre à des attaques détournées, à des ruses de bas étage et à une répression violente de la part de ceux et celles qui détiennent le pouvoir. Mme Boileau se rappelle-t-elle, par exemple, que la journée de huit heures et le droit de vote des femmes sont devenus des réalités au moins en partie grâce à des mobilisations musclées qui ont connu leur lot de blessé-e-s et de

décès ? Nous n'en doutons pas, nous qui nous rappelons également que, avant d'endosser des allégations non documentées et la rhétorique de la « violence et de l'intimidation », Mme Boileau les dénonçait ([Le Devoir, 12 juin 2012](#)).

#### **\*Signataires :**

*Laurent Alarie, étudiant à la maîtrise en science politique, UQAM*  
*Déborah Andrades-Gingras, étudiante au baccalauréat en relations internationales et droit international, UQAM*  
*Andréanne Béliveau-Côté, étudiante à la maîtrise en science politique, UQAM*  
*Louis-Simon Besner, étudiant au baccalauréat en droit, UQAM*  
*Emilie Binette, étudiante au baccalauréat en relations internationales et droit international, UQAM*  
*Camilo Céré Escribano, étudiant à la maîtrise en science politique, UQAM*  
*René Delvaux, étudiant à la maîtrise science politique, UQAM*  
*Nelly Dennene, étudiante à la maîtrise en science politique, UQAM*  
*Mathieu Fraser Arcand, étudiant à la maîtrise en droit, UQAM*  
*Delphine Gauthier Boiteau, étudiante au baccalauréat en droit, UQAM*  
*Vanessa Gauthier Vela, étudiante à la maîtrise en science politique, UQAM*  
*Nichola Gendreau Richer, étudiant à la maîtrise en science politique UQAM*  
*Olivier Grondin, étudiant au baccalauréat en relations internationales et droit international, UQAM*  
*Caroline Jacquet, étudiante au doctorat, UQAM*  
*Kim Joly, étudiante à la maîtrise, UQAM*  
*Thomas Laberge, étudiant à la maîtrise science politique, UQAM*  
*Powen-Alexandre Morin, étudiant au baccalauréat en communication politique et société*  
*Benjamin Pillet, étudiant au doctorat en science politique, UQAM*  
*Anne Plourde, étudiante au doctorat en science politique, UQAM*  
*A. Hadi Qaderi, étudiant au doctorat en science politique, UQAM*  
*Sébastien Sinclair, étudiant à la maîtrise science politique, UQAM*  
*Claudie Thibaudeau, étudiante à la maîtrise en science politique, UQAM*  
*Anne-Marie Veillette, étudiante à la maîtrise en science politique, UQAM*  
*Antony Vigneault, étudiant à la maîtrise en science politique, UQAM*  
*Cristina Yannoussis, étudiante à la maîtrise en science politique, UQAM*

#### **Réponse de l'éditorialiste**

Mon éditorial du 12 juin 2012, auquel vous vous référez en conclusion, était pourtant très clair, en droite ligne avec celui signé la semaine dernière. Sous le titre « *Méchant carré* », j'y défendais le port du carré rouge, qu'une ministre libérale avait assimilé à de l'intimidation. J'écrivais : « *Le carré rouge est l'emblème festif du bien commun [...]. Nul n'y associe la violence. Car c'est sous le noir et les foulards que celle-ci prend forme.* » Je n'ai pas changé d'avis : oui aux assemblées générales, oui au droit de grève étudiant, oui aux manifestations, oui aux revendications, mais non aux foulards, cagoules ou masques, non aux levées de cours brutales, non au vandalisme. Non à la violence, quoi, que ses manifestations aient lieu dans la rue ou dans une université, qu'elle soit le fait d'étudiants, de militants, de syndiqués ou de policiers.

*Josée Boileau*

[Vos réactions - 12 commentaires](#)

---

**LE DEVOIR : Lutte contre l'austérité - Et le devoir critique des enseignants?, par Jean Laberge - Enseignant en philosophie au cégep du Vieux-Montréal – Lundi 2 mars 2015**

---



Manifestation récente d'opposition à la politique gouvernementale en matière d'austérité

Photo: Annik MH De Carufel Le Devoir

Chers collègues enseignants,

Je refuse d'entrer dans l'hystérie collective à laquelle on nous convie. Une affiche placardée sur les murs du cégep nous interpellait : « *Lutter ou Subir. Il faut choisir.* » Comme je suis réfractaire à tout sophisme, dont celui du faux dilemme, je donnais cet exemple à mes étudiantes pour illustrer le fait que le choix proposé n'est pas exclusif ; qu'on pouvait — qu'il fallait — plutôt réfléchir. Or, c'est justement ce qui fait défaut dans la « propagande » concernant la vilaine « austérité ». S'il y a bien une chose que, nous, professeurs de philosophie, nous enseignons toutes et tous, c'est bien l'esprit critique. Or, la propagande mentionnée invite au contraire à abdiquer l'esprit critique ! Ce qui est proprement consternant.

Au lieu de déchirer nos chemises sur la place publique, nous devrions plutôt inviter les étudiants à réfléchir de manière critique. Devrions-nous être en faveur de l'austérité ? Poser la question, c'est y répondre. Les mots, vous le savez, possèdent une charge sémantique et, ensuite, émotive. Or, « austérité » appartient à deux familles sémantiques. La première est celle qu'on veut nous entrainer dans la tête. Celle de la « dureté », de la « sévérité », de la « rigidité », de la

« punition », etc. Bref, l'« austérité » impliquerait une « violence », celle de l'État et de ses mandarins crapuleux. C'est cette famille sémantique que l'on veut nous imposer. Évidemment, lorsqu'on en vient à attribuer de la violence à l'État, la « défense » devient légitime devant les attaques. Pourtant, « austérité » peut vouloir dire « rigueur », « sobriété », « mesure », « retenue », « modération ».

#### De la pure rhétorique

C'est cette famille sémantique qu'adopte le gouvernement. Le budget Leitão pour 2014-2015 prévoit des « compressions » (des « coupes », dans le langage rhétorique de l'autre famille sémantique) globales de 2,7 milliards sur des dépenses de 74 milliards, ce qui équivaut à 3,6 % de compressions budgétaires. Parler d'« austérité », voire de « saccage », de « démolition », de « massacre à tronçonneuse », de « démantèlement », de « vandalisme », de « dévastation », c'est évidemment faire dans l'hyperbole. C'est de la pure rhétorique.

John Stuart Mill, dans le second chapitre de l'essai *De la liberté* (« De la liberté de pensée et de discussion »), écrit ceci : « *Celui qui connaît seulement son propre argument dans une affaire en connaît peu de chose. Il est possible que son raisonnement soit bon et que personne ne soit arrivé à le réfuter. Mais s'il est, lui aussi, incapable de réfuter le raisonnement de la partie adverse, et s'il n'en a même pas connaissance, il n'a aucune raison de préférer une opinion à une autre. La position rationnelle à adopter dans son cas serait la suspension du jugement, et faute de savoir s'en contenter, soit il se laisse conduire par l'autorité, soit il adopte, comme la majorité des gens, le parti pour lequel il éprouve le penchant le plus fort.* » (*De la liberté*, 1859, Édition française 1990, p. 79.)

Nous aurions intérêt, en tant qu'éducateurs, à mettre à l'oeuvre la recommandation de Mill. En prenant position en faveur de l'« austérité », seconde famille sémantique, en pensant détenir la vérité absolue sur le sujet, nous « démolissons » la visée de notre enseignement. Peut-être que le gouvernement a tort ? Peut-être a-t-il raison ? Dans tous les cas, la sagesse de Mill nous invite à rechercher qui dit vrai. C'est là la tâche de tout éducateur digne de ce nom.

[Vos réactions - 13 commentaires](#)

## **JOURNAL DE MONTRÉAL / JOURNAL DE QUÉBEC : Le goût de vomir : Il est vrai que ça fait un peu moins romantique de prendre la rue quand on se gèle le derrière, par Jérôme Landry - Dimanche, 1 mars 2015 23:01 MISE à JOUR Dimanche, 1 mars 2015 23:06**

Ceux qui rêvent d'un nouveau printemps de contestations au Québec risquent d'être très déçus.

En entrevue à la radio cette semaine, un professeur du Collège de Maisonneuve me disait qu'il ne sentait pas un gros appétit pour une nouvelle grève étudiante dans son établissement.

« Quand on parle de la grève avec les étudiants, ils ont le goût de vomir. »

Rien pour donner de l'espoir aux nostalgiques des casseroles de 2012.

Lorsque des profs de l'UQAM se mettent à dénoncer dans *Le Devoir* les gestes d'intimidation sur leur campus par des anarchistes en herbe, c'est que le niveau d'exaspération pour les manifestations et les grèves commence à être élevé au Québec.

#### **Solidarité municipale**

Même les syndicats municipaux ici, à Québec, n'ont pas l'air d'avoir le goût d'embarquer.

Alors qu'ils sont invités à la journée de « grève sociale » par Marc Ranger et sa coalition pour une libre négociation le 1er mai prochain, les cols blancs et les cols bleus de Labeaumeville disent plutôt vouloir se concentrer sur la contestation juridique de la Loi sur les déficits des caisses de retraite!

La journée est pourtant hautement symbolique et Régis Labeaume représente bien le politicien supposément antisindical aux yeux de la gauche.

So, so, so, solidarité...

#### **Mobilisation difficile**

La « semaine des actions dérangeantes » vous a-t-elle dérangée dans les derniers jours ? La semaine dernière a plutôt été la semaine des flops en termes de mobilisations.

À peine une quarantaine de manifestants se sont réunis mercredi dernier devant la tour de la Bourse de Montréal pour réclamer le retour de la taxe sur le capital.

Tout le monde a bien ri en voyant un jeune en pleine crise d'affirmation « occuper » les bureaux du ministère de l'Éducation et faire sa déclaration « unilatérale » sur la gratuité scolaire.

La mobilisation est probablement plus difficile en hiver par -25 °C.

On est prétendument en train de saccager le modèle québécois et de préparer le prochain budget. C'est le temps de manifester, non ?

Il est vrai que ça fait un peu moins romantique de prendre la rue quand on se gèle le derrière.

#### **Lanctôt et les artistes**

Très drôles aussi, les propos de la réalisatrice et comédienne Micheline Lanctôt qui dénonce « l'américanisation de notre société » et la « désintégration sociale » orchestrée par le gouvernement Couillard.

Micheline Lanctôt et ses amis devraient plutôt dire merci au gouvernement de continuer à dépenser près d'un milliard de dollars par année dans la culture même en pleine période de soi-disant austérité, selon une étude de l'Observatoire de la culture et des communications du Québec.

J'admire le talent de Micheline Lanctôt chaque semaine dans Unité 9, mais son ignorance est navrante. Comme Christian Bégin, elle vit dans une société de privilégiés sans s'en rendre compte.

Quand la gauche artistique montréalaise se met à pleurnicher en demandant au vrai peuple de se révolter, oui j'ai mal au cœur.

Je peux me tromper, mais la bonne nouvelle, c'est que le travailleur moyen qui paie ses impôts pour entretenir les étudiants et les artistes pourrait avoir la sainte paix ce printemps.

## **JOURNAL DE MONTRÉAL / JOURNAL DE QUÉBEC: Météo étudiante, par Claude Villeneuve - Jeudi, 26 février 2015 21:27 MISE à JOUR Samedi, 28 février 2015 15:36**

Un ministre de l'Éducation qui démissionne. Du brasse-camarade dans le mouvement étudiant. Encore un peu et on se croyait au printemps 2012. Même Léo Bureau-Blouin s'est permis un point de presse!

Une page d'histoire se tourne quand même. La Fédération des associations étudiantes du campus de l'Université de Montréal (FAECUM) a annoncé son intention de quitter la Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ).

### « L'Impériale FAECUM »

La FAECUM est l'association de campus la plus puissante du Québec. Forte des cotisations de ses 40 000 membres, proche des syndicats et très organisée, ses meneurs sont loin de l'image caricaturale des casseurs que nos médias aiment prêter aux militants étudiants. S'impliquer à la FAECUM, c'est un cours professionnel en politique appliquée.

Son départ ferait mal à la FEUQ qui a besoin de l'argent de la FAECUM. Sans la plus grosse association étudiante francophone du Québec, sa légitimité est nulle. La FAECUM quitte le bateau en donnant un coup de hache dans le fond.

Outre quelques commentateurs émotifs, peu de gens s'attendent à beaucoup d'action ce printemps

Les gens qui n'aiment pas le mouvement étudiant se réjouiront. Ils déchanteront rapidement. L'Association pour une solidarité syndicale étudiante (ASSÉ) devient l'astre exerçant la plus grande force gravitationnelle dans la constellation avec ses 80 000 membres.

C'est un problème pour le gouvernement. Il perd son principal interlocuteur étudiant. Plus institutionnalisée, la FEUQ pouvait faire des compromis pour rester à la table. L'ASSÉ, son ennemie naturelle, ne négocie pas. Elle mobilise, elle exige puis elle occupe.

Une nomination à suivre

Néanmoins, pas de printemps érable 2.0 à l'horizon. Tout au plus un point rouge qui apparaît sur la carte météo de Philippe Couillard. Le premier ministre doit trouver un anticyclone susceptible d'absorber le front chaud.

La nomination qu'il effectuera aujourd'hui sera éclairante, tant sur le ton qu'il compte emprunter que sur sa compréhension du contexte. S'il nomme Hélène David, ancienne vice-rectrice de l'Université de Montréal réputée adepte de la ligne dure en 2012, il envoie le message qu'il souhaite une confrontation en bonne et due forme. La FAECUM et l'ASSÉ seront contentes. S'il choisit son ami François Blais, ex-doyen de la Faculté des sciences sociales de l'Université Laval, il confie les rênes à un homme doté d'une conscience de gauche, mais perçu comme pragmatique et malléable. Il se donne les moyens d'adapter sa stratégie. S'il surprend en allant chercher ailleurs, les paris sont ouverts.

Montréal en 4

Ça vient mettre du piquant. Outre quelques commentateurs émotifs, peu de gens s'attendent à beaucoup d'action ce printemps. Les en-

jeux étudiants ne sont pas à l'ordre du jour, il ne fera pas 24 degrés le 22 mars et le Canadien fera les séries cette année. Les manifestations du 1er mai seront épiques, mais il y a fort à parier que nos universités ne comptent pas assez d'idéalistes pour mener la guerre à la place des centrales syndicales.

Bref, s'il y a des manifs de soir ce printemps, il y a moins de chance qu'elles partent de la Place Émilie-Gamelin que de survenir après une défaite des Bruins.

### 6 commentaires

Robert Morin 11 jours plus tôt

Oui mais imaginez un instant que Bruins éliminent le CH .... :-))

Lpsmash 13 jours plus tôt

La FAECUM peut ben quitter la FEUQ, elle va continuer à contrôler les assos étudiantes de l'UDM sans aucun problème via ses sympathisants qui contrôlent les conseils.

C'est d'ailleurs bien dur d'ignorer leur influence quand ils viennent présider l'assemblée de ton asso pendant qu'on débat de faire ou non une greve.

Je ne crois pas que le printemps prochain sera aussi important que celui de 2012, les leaders étudiants sont majoritairement inconnus et les étudiants se souviennent encore des répercussions sur leurs études.

Hugo Laramé 13 jours plus tôt

C'est une excellente nouvelle la possible disparition de la FEUQ et son remplacement par les radicaux de L'ASSÉ.

L'ASSÉ va rendre les négociations et compromis impossibles, ça va forcer le gouvernement à adopter la ligne dure, ce qui va permettre de briser une fois pour toute les reins du mouvement étudiant.

D'ailleurs à cause du radicalisme de l'ASSÉ, c'est le gouvernement qui aura la sympathie de la population en cas de conflit.

MIKKO1 11 jours plus tôt

@Hugo Laramé Vous revez en couleur quand vous dites que le gouvernement pourrait briser les reins ``Une fois pour toute`` du mouvement étudiant. Votre boule de crystal est dans les vaps. Ce ne sera pas seulement un printemps étudiant mais un printemps du peuple écoeuré des politiques de ce gouvernement d'incompétents pire que celui de Charest. Il y a une limite à se faire tondre comme des moutons.

gautjg 11 jours plus tôt

@MIKKO1 @Hugo Laramé Grosse manifestation étudiante à Montréal ce samedi 28 février; quelques centaines de manifestants présents ! WHOW tout un show de boucane !

MIKKO1 11 jours plus tôt

@gautjg @MIKKO1 @Hugo Laramé On est en hiver, attendez le printemps et la je me ferai plaisir en vous répondant par la bouche de mes .....

## **LE DEVOIR : Chronique : UQAM : Dérapages, par Josée Boileau – Jeudi 26 février 2015**

Il faut bien de l'exaspération pour que des professeurs sortent sur la place publique afin de dénoncer l'intimidation qui se vit dans leurs facultés, sous le fumeux prétexte d'une pratique politique. Il ne faut pourtant pas un doctorat pour comprendre que des cagoules, des bâtons, du vandalisme ne servent à rien d'autre qu'à impressionner, faire taire, faire peur.

Dès sa création, l'Université du Québec à Montréal a été identifiée aux manifestations qui dérangent, aux levées de cours, aux grèves, faits d'étudiants qui veulent changer le monde ou se défendre. La politique, c'est aussi contester, et le moment des revendications sert à la fois d'apprentissage et d'inscription dans une société, à l'encontre de l'indifférence et du repli sur soi qui guettent constamment. L'UQAM et son personnel ont appris à vivre tant bien que mal avec ce bouillonnement, et les étudiants qui fréquentent l'établissement en connaissent la réputation. Chacun est pour ainsi dire prévenu.

Depuis peu se sont toutefois ouvertes de sérieuses brèches dans ce contrat implicite : le recours à une violence qui serait dénoncée si elle survenait ne serait-ce qu'une fois dans tout autre milieu (au travail, en famille, sur la rue...) que des associations étudiantes justifient pourtant avec des arguments fallacieux pendant que direction et syndicats gardent le silence.

Se promener masqués, casser des vitres, verser de la peinture, interrompre brutalement un cours en y entrant par dizaines, cela s'appelle jouer les fiers-à-bras. Y voir « *des actions politiques denses et inclusives* », « *le droit de bousculer l'ordre établi* », comme on le lit dans la lettre d'étudiants de la Faculté de science politique et droit de l'UQAM en réplique à des professeurs qui dénonçaient au *Devoir* l'intimidation qui a cours, c'est faire triompher la loi du plus fort et l'autoritarisme. Quiconque y décèle un modèle d'action politique devrait relire son histoire du XXe siècle...

Il est injuste pour les étudiants eux-mêmes, même les plus militants, d'accepter n'importe quoi au nom de la démocratie étudiante. Le

printemps 2012 a laissé des traces, mais qui devraient être celles de la conscientisation sociale, pas de l'adoption des méthodes les plus déplorables (du type de celles qui ont été dénoncées quand elles étaient le fait des forces policières) qui étaient jusque-là absentes des établissements d'enseignement.

Ces dérives découlent en fait d'un débat majeur soulevé pendant le printemps érable et qui est depuis resté en plan : celui du droit de grève étudiant, dont l'existence a été contestée pour la première fois par le gouvernement Charest et devant des tribunaux en 2012. Une porte complètement nouvelle venait de s'ouvrir en matière légale. On l'a vu cette semaine alors qu'un étudiant cherchait à bloquer une assemblée générale par voie d'injonction, encore du jamais vu, mais qui se reverra, car flou juridique il y a. Ce flou avive les tensions.

Il est donc temps à la fois de reconnaître le droit de grève étudiant et de le baliser. Dans [un rapport étoffé](#), la clinique Juripop avait à cet égard proposé, à l'hiver 2013, différents scénarios au ministre de l'Enseignement supérieur de l'époque, Pierre Duchesne. Le rapport suggérait minimalement un préavis, envoyé à tous les étudiants, avant la tenue d'un scrutin et le vote secret. Le ministre n'en a rien fait. Il y a un an, la commission Ménard sur le printemps étudiant y allait de la même recommandation. Le gouvernement libéral a toutefois rejeté le rapport avant même de l'avoir lu. L'inaction nourrira le cycle des injonctions et de la violence, avait pourtant prévu Juripop. Elle avait raison. Pour en venir à bout, il faut des règles. C'est un beau mandat pour un ministre de l'Enseignement supérieur... quel qu'il soit.

[Vos réactions - 15 commentaires](#)

## [JOURNAL DE QUÉBEC / JOURNAL DE MONTRÉAL](#) : **Opinion - Vers un autre printemps érable?, par Richard Martineau - Mercredi, 25 février 2015 18:59 MISE à JOUR Mercredi, 25 février 2015 19:06**



Photo d'archives

### **Avez-vous déjà vu le film Annie Hall, de Woody Allen?**

Allen joue le rôle d'un comédien qui tombe follement amoureux d'une chanteuse.

Un soir, il l'invite à manger du homard chez lui. En voulant mettre le homard dans la marmite, il l'échappe, le homard tombe par terre, la fille rigole, Allen tente de rattraper la bestiole, la fille rit de plus belle, bref, les deux s'amuse comme des fous.

Scène rigolote de la vie conjugale.

### **Le docteur Frankenstein**

À la fin du film, Woody Allen (qui est séparé de sa belle chanteuse) est avec une autre fille.

Nostalgique, il tente de recréer le fameux souper qui a tant marqué sa mémoire...

Il amène la fille chez lui, prend un homard, l'échappe, court après la bestiole qui gigote, etc.

Mais au lieu de rigoler, sa nouvelle blonde le regarde avec un air bête.

Le gars a tenté de recréer un moment spécial, mais il n'a pas réussi, le contexte n'était pas le même, la magie n'était plus là...

Morale de l'histoire: rien de plus pathétique qu'essayer de recréer un moment unique. Certains souvenirs méritent qu'on les laisse en paix. Je pense à ces deux scènes en regardant les syndicats, les associations étudiantes et les groupes sociaux s'agiter, ces temps-ci.

Comme le docteur Frankenstein qui essayait d'insuffler de la vie dans un cadavre, tout ce beau monde tente désespérément de faire revivre le printemps érable 2012.

Or, la pâte ne lève pas.

2012 était 2012. Les temps ont changé, le contexte n'est plus le même et la magie n'est tout simplement plus au rendez-vous.

### **Le trio infernal**

Quelque chose de spécial s'est passé en 2012.

On avait un gouvernement fatigué, usé à la corde.

Les gens étaient écœurés de la corruption.

Jean Charest (alors au sommet de son arrogance) était impopulaire au max.

Et les trois leaders étudiants étaient charismatiques en diable. Le sourire éclatant de Martine, la fougue baveuse de Gabriel, le flegme apaisant de Léo: du vrai steak à kodak!

On mettait ce trio infernal devant Anne-Marie Dussault, et elle fondait comme une fillette devant Justin Bieber.

Or, vous avez vu les nouveaux leaders étudiants? Zzzzzzzzzz...

On dirait un 78 tours des vieux discours de Lénine.

De plus, en 2012, l'enjeu était clair: les frais de scolarité, les jeunes innocents contre les vieux corrompus, nos beaux enfants pris à la gorge et condamnés à la mendicité pour payer leurs études...

Alors qu'aujourd'hui, c'est quoi, l'enjeu?

Des syndiqués qui veulent protéger leurs privilèges? Pas très sexy...

### **Tout nus**

La gauche a beau multiplier les « événements perturbateurs », pas sûr que Monsieur et Madame Tout-le-monde vont les appuyer, ce coup-ci.

Avez-vous entendu le discours des militants? C'est un copier-coller du programme de Québec Solidaire. Or, aux dernières élections, QS a récolté... 10 % des votes.

Il y a trois ans, les grosses centrales pouvaient se cacher derrière Martine, Gabriel et Léo. La personnalité de ces trois leaders était tellement forte qu'elle captait toute la lumière...

Or, aujourd'hui, les syndicats n'ont pas de jolies mascottes derrière lesquelles se planquer.

Ils sont en première ligne. Tout nus.

À mon avis, les érables ne couleront pas fort, ce printemps...

[64 commentaires - Montréal](#)

[10 commentaires - Québec](#)



Martine Desjardins, Gabriel Nadeau-Dubois et Léo Bureau-Blouin en mai 2012,

JEAN-FRANCOIS DESGAGNES/JOURNAL

## [JOURNAL DE QUÉBEC / JOURNAL DE MONTRÉAL](#) : **L'extrême gauche haineuse, par Mathieu Bock-Côté - Mercredi, 25 février 2015 18:34 MISE à JOUR Mercredi, 25 février 2015 18:40**



Photo Courtoisie

**Le Devoir révélait avant-hier que des extrémistes de gauche font régner une petite terreur quotidienne à l'UQAM. Ils barbouillent les murs, ils interrompent des conférences, ils sont violents, ils gâchent la vie d'un peu tout le monde, et cela, dans un climat général d'impunité. Des professeurs n'en peuvent plus et ont pris la parole publiquement pour dénoncer cela.**

C'est courageux. Ils risquent de le payer cher.

#### **Culture radicale**

Je devine les réactions attendues: l'UQAM, c'est l'UQAM. Rien de neuf sous le soleil. C'est un peu rapide. Car quoi qu'on en pense, l'UQAM est une institution admirable où des professeurs de grande qualité, pour la plupart, mènent des recherches qui méritent toute notre estime. Le mépris à son endroit relève bien souvent de l'ignorance la

plus exaspérante. Cela dit, il est vrai que l'UQAM abrite probablement malgré elle une culture radicale qui trahit sa mission universitaire.

Qu'est-ce qui se passe dans la tête d'une bande d'activistes d'extrême gauche qui se croient en droit d'ainsi prendre en otage une institution? Qu'est-ce qu'ils se disent lorsqu'ils envisagent de perturber une soutenance de thèse universitaire? Ou lorsqu'ils interrompent un cours, un colloque ou une conférence? De quel droit peuvent-ils ainsi transformer un lieu de haut savoir en champ de bataille?

D'abord et avant tout, ils sont idéologiquement intoxiqués. Ils vivent dans un univers parallèle, qui est celui de la révolution à venir, et se voient comme les soldats du Bien contre le Mal. Le Bien, c'est l'anticapitalisme, le néomarxisme, l'écologie profonde, le féminisme radical et autres variétés doctrinales connues. Le mal, c'est ce qui, d'une manière ou d'une autre, ne se soumet pas à leur vision des choses. Ils l'appellent «la droite».

#### **Et la démocratie ?**

Et bien évidemment, le Bien ne débat pas avec le Mal. Il le pourchasse, il le dénonce, il monte contre lui des barricades. Il est en croisade. Pourtant, la démocratie présuppose une diversité de perspectives possibles. Elle relativise les absolus et permet ainsi à des adversaires de discuter raisonnablement, sans s'enfermer dans leurs dogmes respectifs. Ceux qui sont illuminés par leur doctrine comme ils le seraient par une révélation divine ne sont pas faits pour la démocratie.

Mais la chose va bien au-delà de l'UQAM. La culture des réseaux sociaux a généralisé ce comportement à la grandeur de la société. Dès qu'une personne sort du consensus médiatique dans lequel notre société évolue, on trouvera des fanatiques pour en appeler à son expulsion des ondes. On exigera qu'on lui retire sa tribune. On lui vomira dessus des insultes sans jamais prendre la peine de discuter de ses arguments.

Disons les choses clairement: l'extrême gauche a l'habitude de tenir des propos haineux en toute impunité. Elle bénéficie même d'une complaisance généralisée. C'est une bonne chose qu'une partie du corps professoral en appelle à la fin du délire. L'UQAM mérite beaucoup mieux que la réputation de poudrière idéologique que lui font quelques agités du bocal qui tolèrent mal les idées comme d'autres tolèrent mal la boisson.

[7 commentaires - Québec](#)

[109 commentaires - Montréal](#)

## **JOURNAL DE MONTRÉAL / JOURNAL DE QUÉBEC : Opinion : UQAM : université ou champ de bataille?, par Denise Bombardier - Mercredi, 25 février 2015 18:24 MISE à JOUR Jeudi, 26 février 2015 08:45**



Photo Le Journal de Montréal, Anne Caroline Desplanques

**L'acronyme de l'Université du Québec à Montréal pourrait plus justement signifier «l'Union québécoise des anarchos-manipulateurs». Est-ce bien ce qu'ont souhaité ses dirigeants de la première heure, au premier chef Léo Dorais, qui étaient habités par un idéal noble, celui d'ouvrir les portes d'une université, haut lieu du savoir, aux enfants des classes défavorisées?**

Les penseurs créateurs de l'UQAM, gens de gauche, plutôt sociaux-démocrates, parfois admirateurs de Marx, Lénine et Trotsky, souhai-

taient un lieu où la connaissance et la conscience sociale allaient fusionner et permettre de ce fait une révolution culturelle, extension intellectuelle de la Révolution tranquille.

#### **L'UQAM, un laboratoire**

C'est pourquoi l'UQAM fut dès sa création en 1969 un lieu de bouillonnement, un laboratoire d'expérimentation académique, un centre de l'utopie et le siège de la turbulence estudiantine. Ce fut aussi un centre d'excellence grâce à des professeurs compétents, dévoués dans la plus pure tradition humaniste. Il y eut également des professeurs plus idéologiques qui menèrent et mènent encore une lutte des classes «à l'ancienne servie à la moderne» et qui cèdent à la tentation démagogique en flattant les étudiants-commandos dans le sens du poil.

L'UQAM est donc un lieu où l'on ne s'ennuie guère, sauf dans les cours donnés par des professeurs soporifiques ou incompetents, que l'on retrouve aussi, admettons-le, dans des universités plus traditionnelles. On y trouve aussi des étudiants sérieux, avides de connaître, libres d'esprit mais qui sont de plus en plus bousculés par de tristes commandos. Ces derniers sont formés de jeunes écervelés, endoctrinés selon les méthodes les plus primaires par des professeurs atteints eux-mêmes de simplisme intellectuel. Des professeurs carencés affectifs qui, pour se faire aimer par ces jeunes croisés aux visées anarchistes, se taisent ou pire s'adjoignent à eux dans un espoir de jeunisme.

#### **L'anarchie**

À la direction de l'UQAM se retrouvent aussi des pleutres, des champions de l'apaisement qui craignent par leurs interventions de faire

des vagues, des dirigeants qui somme toute ont peur des étudiants qui, par leurs actes, sont en train de faire imploser une institution dont la mission première de démocratiser l'éducation fut une réussite.

Des étudiants, masqués parfois, qui surgissent dans les salles de cours pour expulser enseignants et étudiants, qui abîment et détruisent le mobilier, qui espionnent des professeurs, les dénoncent publiquement sur les réseaux sociaux, qui lancent de prétendues fatwas contre des professeurs qui ne sont pas leurs amis, c'est-à-dire qui ne partagent ni leur rage ni leur haine du système qu'ils veulent dé-

truire. Devant ces étudiants qui sèment la peur et gribouillent des slogans antisémites sur les portes de certains professeurs, la direction de l'UQAM admet son impuissance à les contrôler, mais refuse à faire entrer la police dans les locaux universitaires.

Il faut être reconnaissants aux professeurs de sciences politiques qui ont eu l'immense courage dans le contexte de publier cette semaine un texte qui ose mettre en mots les actes de ces bandes de voyous qui sont une honte pour la société tout entière. Pratiquer la tolérance face à ces pyromanes sociaux n'est pas une vertu, mais plutôt l'expression d'une faiblesse des autorités en place.

## **[JOURNAL DE QUÉBEC / JOURNAL DE MONTRÉAL](#) : Malaise à l'université, par Richard Martineau - Mercredi, 25 février 2015 05:00**

Pourquoi ces troubles se déroulent spécifiquement à l'UQAM ?

**L'UQAM a toujours eu la réputation d'une université rock'n'roll.**

Tu voulais étudier? T'allais à l'UdeM, à l'Université Laval, à Sherbrooke ou à McGill.

Tu voulais militer entre deux séances de glandage au café étudiant? T'allais à l'UQAM.

Dans l'imagerie populaire, l'UQAM est à Québec solidaire ce que le Canadien junior était au Canada: un club-école, où des profs barbus t'apprennent les mille et une façons de pelleter des nuages.

Comme tous les clichés, celui-là est à la fois faux et vrai.

Comme dirait l'autre: y a pas de fumée sans joint.

### **LES INVASIONS BARBARES**

Mais avec ce que nous a appris Le Devoir hier, l'UQAM est passée à une autre étape.

«I see a red door and I want it painted black», comme le chantaient les Stones.

Après le règne des théoriciens de la lutte ouvrière, voici celui des anarchistes, des barbares, des sauvages.

Intimidation, vandalisme, harcèlement, commandos masqués qui débarquent dans des salles en hurlant, bris de matériel, coups de pieds dans les portes, graffitis, peinture lancée sur les murs, insultes – c'est le foutu bordel.

Au point où des professeurs ont décidé de prendre la plume pour lancer un cri du cœur.

«Je ne comprends pas, a dit le vice-doyen de l'UQAM. C'est comme si quelqu'un qui reçoit une hausse de taxe foncière qu'il juge injuste décidait de vandaliser sa propre maison. Il y a des choses comme ça qui me dépassent.»

Effectivement... Pourquoi un individu qui a payé pour suivre des cours fait tout ce qu'il peut pour qu'on annule ses cours?

Fouillez-moi.

La seule personne que cet individu pénalise est lui-même.

Après, ils chialent parce qu'ils trouvent les frais de scolarité trop élevés. Effectivement, si t'achètes des services que tu ne veux pas recevoir, je peux comprendre que tu trouves la facture salée...

### **ACTION POLITIQUE 101**

«Je pense que l'action politique fait autant partie de l'éducation que son étude théorique dans les cours», dit Anne-Marie Veillette, «directrice des communications» de l'Association facultaire étudiante de science politique et droit.

Désolé de vous contredire, madame, mais avant de changer le monde, il faut comprendre comment il fonctionne.

Or, c'est JUSTEMENT le rôle de l'université: vous enseigner les faits.

Quand vous sortirez de l'école, vous militerez pour qui vous voudrez. Mais à l'école, on s'assoit, on discute, on échange, on compare, on écoute et on réfléchit.

Et cela doit se faire dans un certain calme, pour ne pas dire un calme certain.

L'université n'est pas la vie. L'université est un laboratoire dans lequel vous ÉTUDIEZ la vie. Nuance.

### **LE TEMPS DES RÉCOLTES**

Une question que je me pose: pourquoi ces troubles se déroulent spécifiquement à l'UQAM?

Les champignons ne poussent pas partout.

Ça prend un sol particulier, des conditions spécifiques – bref, un environnement propice.

On ne naît pas «enfant roi». On le devient parce que nos parents ne nous ont jamais dit Non.

Idem pour les étudiants radicaux qui foutent le bordel. S'ils se retrouvent à l'UQAM, ce n'est pas un hasard.

C'est parce que la culture de protestation qui règne dans cette université depuis des années a permis l'éclosion d'un tel phénomène.

On récolte ce qu'on a semé.

[2 commentaires – Québec](#)

[58 commentaires – Montréal](#)

## **[JOURNAL DE QUÉBEC / JOURNAL DE MONTRÉAL](#) : Opinion : Le retour des manifs, par Lise Ravary - Mardi, 24 février 2015 20:01 MISE à JOUR Mercredi, 25 février 2015 10:49**

**La perspective de voir les syndicats et leurs héritiers du printemps érable, les étudiants, reprendre le flambeau pour faire reculer le gouvernement sur l'austérité me trouble. Qui souhaite le retour des manifestations quotidiennes, des arrestations, de la violence, des vitrines qui éclatent, des petits commerçants qui paient la note? Tout ça pour une cause que la majorité n'endosse pas?**

Ils préfèrent travailler, aimer, élever leurs petits, s'amuser que de renverser le système

Un récent sondage Léger révélait que 84 % des Québécois privilégient une baisse de 3 % des dépenses de l'État, alors que le budget Leitaov prévoyait une réduction de 1,9 %!

Mais la lutte contre l'austérité n'explique pas tout.

### **Pendant ce temps à l'UQAM**

Le Devoir révélait hier que le feu du printemps étudiant ne s'est jamais éteint à l'UQAM. Des étudiants – et des casseurs – sèment la terreur au Département de science politique. Dans une lettre publiée par Le Devoir, le vice-doyen évoque «l'empêchement du déroulement des cours par des commandos autoproclamés et parfois masqués, intimidations, harcèlement, bousculades, actes de vandalisme et de saccage, perturbation de réunions et de conférences, grèves à répétition».

La porte-parole de l'Association étudiante croit qu'il y a exagération:

«Je pense que l'action politique fait tout autant partie de l'éducation que son étude théorique dans les cours.» Au campus Émilie-Gamelin? Les étudiants ont gagné en 2012. Le gouvernement libéral est tombé, les hausses ont été annulées et l'aide a été bonifiée. Mais ça ne suffit pas pour les purs et durs qui utilisent aujourd'hui les frais universitaires et l'austérité pour faire de l'agitation. Leur but: la mort du capitalisme et l'instauration d'un néocommunisme plus ou moins anarchiste. Ou l'inverse. Ils rêvent d'écologisme radical et du Grand Soir quand le pouvoir de l'argent va s'effondrer pour faire éclore un monde plus juste.

Je les crois mus par de bons sentiments, mais dans l'Histoire du monde moderne, cette vision de la société n'a jamais généré autre chose que du sang et des larmes. Mais des jeunes continuent d'y croire et, ce qui est plus grave, de penser que si le peuple n'en veut pas – et il n'en veut pas –, il faut le mener à la rivière contre son gré. Pauvres nonos, ils préfèrent travailler, aimer, élever leurs petits, s'amuser que de renverser le système.

### **Une nouvelle gauche**

Je n'ai jamais été marxiste, mais jeune, j'ai manifesté pour le français et pour l'éducation. Avec poigne. Je comprends l'élan militant, mais il n'excuse pas les excès. Surtout qu'il existe ici un parti poli-

tique anticapitaliste légitime, Québec solidaire. Qu'il échoue à rallier plus de 10 % des intentions de vote ne justifie pas que la «nouvelle vieille gauche» rejette la démocratie parlementaire, préférant une démocratie directe et les comités de citoyens. La majorité des étudiants et des travailleurs qui descendront dans les rues en 2015 ne partagent pas ces points de vue extrêmes. Mais ils doivent savoir que ceux qui alimentent les manifestations en carbu-

rant idéologique n'ont pas nécessairement les mêmes objectifs qu'eux.

Et se rappeler que le dernier printemps étudiant aurait coûté plus de 50 millions \$ aux Québécois.

[13 commentaires - Québec](#)

[147 commentaires - Montréal](#)

---

## **LE SOLEIL : Opinion : Les syndicats envoient les étudiants au front, par Gilbert Lavoie- Publié le mardi 24 février 2015 à 05h00 | Mis à jour le mardi 24 février 2015 à 05h00**

---

(Québec) Philippe Couillard a envoyé un mauvais message en annulant sa participation à un événement à cause d'une manifestation samedi, à Gatineau. Que fera-t-il au printemps? Parce que si on regarde ce qui circule actuellement sur les médias sociaux, ce n'est pas une petite manif qu'on nous prépare, et ce sont les étudiants que les syndicats lancent au front. «On pense que vous, les étudiants, serez la bougie d'allumage qui va faire en sorte que tout le monde va converger. On a besoin de vous, puis j'espère que vous allez être là au printemps», a lancé Gilles Tremblay de la Fédération de la santé et des services sociaux de la CSN à une réunion de mobilisation du Comité printemps 2015 au Cégep du Vieux-Montréal, le 4 février.

La rencontre a fait l'objet d'un [documentaire vidéo](#) tourné par des étudiants et disponible sur Internet. Les syndicalistes Marc Ranger du SCFP et Marjolaine Aubé du syndicat des travailleurs du CSSS de Laval accompagnent Tremblay au microphone. La caméra les accompagne d'abord au restaurant.

«La dernière ligne de front, c'est ce printemps. Il faut arrêter le gouvernement ce printemps», déclare Tremblay. Dans une autre séquence, il explique à un interlocuteur que plus tard, à l'automne, les syndicats ne seront plus là parce qu'ils seront «en guerre l'un contre l'autre», à cause des campagnes de maraudage.

Marc Ranger, qui se définit comme un «guerrier», déclare que le 1<sup>er</sup> mai «doit être un 24 heures comme il n'y en a jamais eu avant. Il faut que ce soit historique [...] que cette journée-là, le Québec ne fonctionne pas». Marjolaine Aubé ajoute que «le 1<sup>er</sup> mai, on ferme toute la province, on ferme les ponts, restez chez vous, congé!»

«Le traitement-choc, ça commence le 1<sup>er</sup> mai, ajoute Ranger. Puis, il faut frapper vite et fort».

Gilles Tremblay estime toutefois que même si «le coup de semonce du 1<sup>er</sup> mai est excellent, ça prend plus qu'un coup de semonce, ça prend une autre menace». Selon lui, il faut frapper également à l'occasion de la Fête des patriotes et de la Saint-Jean.

Aubé invite tous les participants, à la rencontre au cégep, à aller chercher des mandats de grève. Elle fait valoir que ce qui est intéressant, dans le contexte actuel, c'est que le mouvement de contestation vient de la base. «Ce ne sont pas des mots d'ordre de la centrale d'aller chercher des mandats. C'est nous qui prenons des mandats et qui donnons le mot d'ordre à la centrale».

Gilles Tremblay qualifie leur campagne de «syndicalisme de combat». Il ajoute que Marc Ranger se dit lui-même un guerrier, et qu'on «est du même acabit, on est très dur. On n'est pas du monde trop sensible dans les négociations avec le patronat». Les trois syndicalistes se disent disposés à défier une loi spéciale en santé au besoin. «On est invité au combat, on va répondre présent. Juridiquement, mais aussi dans les rues», déclare Ranger. «C'est dans les rues que ça va se gagner», renchérit Tremblay.

Le comité Printemps 2015 se définit comme un ensemble de comités de mobilisation réunis sous une même bannière pour faire la lutte à l'austérité et aux hydrocarbures. «La structure est horizontale, sans chef et sans représentants». Sur son site Internet, on trouve la liste des associations étudiantes qui ont un mandat de grève reconductible, ainsi que celles qui prévoient tenir des votes de grève. Le décompte du 7 février établissait à 16 887 le nombre d'étudiants touchés par un mandat de grève accepté, et à 37 187 le nombre de ceux qui seront appelés à se prononcer sur le sujet.

---

## **[JOURNAL DE QUÉBEC / JOURNAL DE MONTRÉAL](#) : Un printemps chaud?, par Mathieu Bock-Côté - Lundi, 23 février 2015 20:39 MISE à JOUR Mardi, 24 février 2015 07:18**

---

**Les adversaires du gouvernement Couillard et de sa politique d'austérité veulent lui faire une jolie fête. Ce qu'ils veulent reproduire? Le printemps 2012. Celui des carrés rouges. Ils souhaitent le reproduire pour forcer le gouvernement à battre en retraite en mobilisant non plus seulement les étudiants, mais les syndiqués et tous les groupes touchés d'une manière ou de l'autre par les coupes gouvernementales.**

Évidemment, ils ont le droit d'espérer. Mais ils rêvent probablement en couleur. Ils parviendront à organiser quelques manifestations. Peut-être seront-elles massives. Mais on les imagine bien mal convertir leur contestation en révolte populaire et en mouvement de masse comme ce fut le cas avec le mouvement des casseroles quand des citoyens normalement occupés à leurs petites affaires décidèrent de prendre la rue.

### **Autre contexte**

Le contexte a changé. En 2012, le gouvernement Charest ne suscitait pas seulement la critique, mais le dégoût. Il levait le cœur à de grands pans de la population qui ne pouvaient même plus le voir en peinture. Ce gouvernement était usé et miné par une corruption systémique, révélée et confirmée dans le grand théâtre de la commission Charbonneau. Le pourrissement était tel que de grands pans du peuple rêvaient de se soulever.

Par ailleurs, 2012 avait comme déclencheur une crise étudiante. Le gouvernement Charest avait visé directement les étudiants universitaires. Et les étudiants sont probablement la seule catégorie sociale à pouvoir ouvrir une guerre de position de longue durée avec le gouvernement. Généralement, ils n'ont pas encore d'enfants, de famille

à nourrir, ils sont à l'âge idéaliste et ils peuvent se permettre le luxe du militantisme politique à temps plein.

Autrement dit, les étudiants ont les moyens, si l'enthousiasme les prend, de créer une crise sociale majeure. Pour l'instant, rien ne laisse croire qu'ils s'engageront dans cette voie. Évidemment, les plus radicaux, qui rêvent de jouer à la révolution tout en s'intoxiquant à l'anticapitalisme, vont courir à la première manifestation. Ceux-là ne rêvent qu'à la prochaine révolution. Mais le grand nombre pourrait bien cette fois passer son tour.

Et c'est normal. Il est bien que, de temps en temps, une société soit traversée par de grands mouvements de contestation. Ils rappellent aux gouvernants qu'ils ne peuvent pas tout faire, que tout ne leur est pas permis. Le peuple, en se révoltant, fait comprendre qu'il n'est pas une masse amorphe, un être docile et assoupi. Mais il ne peut pas se révolter chaque année. La vie ordinaire a ses droits.

### **Plus les hirondelles**

Et il est bien possible que la population soit convaincue du nécessaire redressement des finances publiques. Évidemment, le gouvernement Couillard s'y prend bien mal et ne semble pas débordé de figures compétentes. Il n'en demeure pas moins que la population semble croire que le temps des grandes réformes économiques est venu et elle semble disposée à donner sa chance à celui qui les mènera.

Il se pourrait bien que ce printemps, on entende davantage les cris des hirondelles que le bruit des casseroles.

[4 commentaires - Québec](#)

[106 commentaires - Montréal](#)

**L'affaire Christian Bégin m'a rappelé à quel point je déteste la gauche champagne, cette caste de privilégiés qui s'agitent sur toutes les tribunes à la défense des défavorisés, mais qui seraient mortifiés par la perspective de passer une soirée dans un logement délabré qui pue la cigarette avec une famille sur l'aide sociale.**

Ces gens, souvent issus du showbiz ou du milieu universitaire, portent le cœur à gauche, mais le portefeuille à droite. Certains sont sincères, d'autres pas. Quelques-uns préfèrent mener leur combat pour la justice sociale dans l'ombre, conscients d'incarner une contradiction.

La gauche champagne existe aussi en version syndicale. Elle porte alors le nom de gauche crevettes et se déplace en bateau.

Les Français, eux, parlent de gauche caviar.

#### **Un bel exemple**

Je ne connais de Christian Bégin que ce qu'il montre à son émission culinaire Curieux Bégin, c'est-à-dire le train de vie d'un grand bourgeois qui boit des vins à 40 \$, des scotches si rares qu'ils ne sont disponibles que dans une trentaine de SAQ au Québec, qui cuisine des suprêmes de pintade, du tartare de cœur de cerf et des ployes (?) au saumon fumé. Et qui n'achète que des fromages d'ici à 45 \$ le kilo.

Ainsi présenté, c'est un parfait spécimen de cette gauche bienpensante qui promène sa juste colère de plateau en plateau, tout en crachant sur la richesse des autres. Mais jamais sur la sienne.

«Ce n'est pas grave d'être riche quand on est conscients», m'a déjà dit un membre très à gauche du 1 % québécois.

Selon moi, il est de bon ton de ne pas dénoncer l'élite dont on fait partie. Ou de fustiger les paradis fiscaux quand on a une fiducie familiale.

#### **Pas de mélange**

La gauche caviar et la classe ouvrière ne se croisent que lorsqu'elles y sont forcées. Vous ne verrez jamais un membre de l'espèce commander un macaroni chinois dans un de ces restos qui annoncent «Cuisine continentale et canadienne, licence complète» dans la vitrine.

Quand Gilles Latulippe est mort, ils ont rendu hommage au grand comique qu'il était, mais ils n'ont jamais mis les pieds au Théâtre des Variétés.

C'est sans doute à eux que pensait René Lévesque quand il a dit: «Je me méfie des gens qui affirment aimer le peuple, mais qui détestent ce que le peuple aime.»

Entre eux, ces gens-là aiment se bidonner aux dépens des gens peu instruits, des mal-léchés, des kétaires qui couvrent le plancher de leur cuisine avec du préart plutôt que de l'ardoise.

«Ça fait tellement ti-peup.»

Ils aimeraient mieux être raides morts que d'avoir une piscine hors terre dans la cour, des armoires en mélamine, de conduire une Pontiac ou d'être vus au Carrefour Laval.

Je me suis frottée à eux pendant des années. Je sais de qui ils se paient la tête et de quelle méchanceté ils sont capables. Je sais aussi qu'ils lèvent le nez sur le Journal que vous lisez.

Et que si vous avez voté libéral ou CAQ le 7 avril dernier, à leurs yeux, vous méritez à peine de respirer.

[170 commentaires - Montréal](#)  
[5 commentaires - Québec](#)



Photo d'Archives

La portion de session parlementaire qui s'ouvre mardi à l'Assemblée nationale sera cruciale pour le gouvernement Couillard. Et j'oserais écrire pour la société québécoise. Nous avons rendez-vous avec l'austérité. Ça passe ou ça casse.

Nous connaissons les rapports d'étape des travaux des commissions sur la révision permanente des programmes gouvernementaux et sur la fiscalité. Nous saurons ce que nous conserverons et ce dont nous nous débarrasserons.

Le budget du déficit zéro tombera le mois prochain, accompagné du cahier des dépenses autorisées pour les ministères et organismes.

Une collision frontale surviendra alors entre le gouvernement, appuyé par 53% de la population selon le dernier sondage, et une bruyante fraction de la gauche. Les négociations des conventions collectives des 560 000 employés du secteur public s'enclencheront également en mars. Le gouvernement veut geler les salaires pour les deux prochaines années.

Les chiffres parlent

#### **Faisons un petit peu parler les chiffres.**

Le Parti québécois a récolté 25% des votes en avril 2014, soit 1 074 120 électeurs; 55% de ses partisans sont en désaccord avec la priorité donnée par le gouvernement au retour à l'équilibre budgétaire, soit un peu moins de 591 000 de ses électeurs.

Québec solidaire a obtenu 7,6% des votes en avril dernier, ou l'appui de 323 124 personnes; 72% de ses électeurs sont contre la priorité au déficit zéro, ou quelque 232 650 personnes.

Les partisans de la CAQ se rangent en large majorité avec le gouvernement.

En arrondissant les chiffres, les Québécois sont derrière le gouvernement dans un rapport de trois contre un. Cette donnée peut évidemment évoluer beaucoup dans la mesure où les citoyens se sentiront lésés par des mesures de redressement budgétaire, mais le gouvernement se lance dans l'opération printemps 2015 avec une bonne marge de manœuvre.

#### **Distorsion**

Sa cote de satisfaction est d'ailleurs en hausse et il a même gagné trois points dans les intentions de vote depuis la dinde et les atocas de Noël.

La réalité du terrain est donc très différente des dénonciations scandalisées sur la démolition en cours du filet social du Québec et de son panier de services aux citoyens.

Le sondage montre au contraire que le gouvernement Couillard est beaucoup plus en symbiose avec une majorité de la population que les partis d'opposition de gauche, les dirigeants des organisations syndicales et les militants étudiants.

La mobilisation que ces derniers tentent pour monter un autre printemps désagréable sera sûrement plus difficile qu'en 2012, alors que le gouvernement Charest était au tapis, usé par neuf années de pouvoir, et croulait sous des allégations de corruption.

Cette fois, le Parti québécois, fort de l'appui de seulement 25% des électeurs, divertit la galerie avec de la politique-fiction sur la tenue

ou non d'un autre référendum sur la souveraineté entre 2018 et 2022. Il ne représente pas une force politique aussi menaçante qu'en 2012. Je n'imagine pas non plus PKP battant de la casserole...

[29 commentaires - Montréal](#)

[10 commentaires - Québec](#)

Guy E. Trepanier Feb 11, 2015

Le PLQ est en train de préparer l'indépendance... M. Couillard vise à ce que le Québec soit libre de ses choix.

Claude Dubé Feb 10, 2015

Intéressant, cet article !!!!!

Au pays de la CONTROVERSE, il faut s'attendre à un gros vacarme de CASSEROLES.

C'est passé dans nos mœurs depuis que ces dames mangent au resto.

Bon appétit et n'oubliez pas de zapper !

[MSIROIS](#) Feb 10, 2015

Austérité, austérité. Vous faites écho aux satanés syndicats pour qui admettre que le gouvernement se responsabilise relève du péché mortel. Les coupures de salaires de 20% de René-Lévesque en 82, ça c'était de l'austérité et le Québec comme l'Amérique du Nord était en récession en raison de la hausse soudaine du pétrole et des taux d'intérêts. Or il se passe exactement le contraire actuellement et le gouvernement propose seulement un gel de salaires à des individus déjà bien rémunérés. L'Iron Ore propose de réduire le salaire de ses employés et c'est de la bonne gestion. Pourquoi ce serait différent pour le gouvernement. Le problème ce sont les gestionnaires qui appliquent mal la gouvernance en sauvant les fesses des cadres au détriment des services à la population. Réduire l'encadrement et augmenter le personnel des services à la population est la solution ds l'Éducation et la Santé.

[Huquette](#), Feb 10, 2015

Vous ne donnez pas le % des Caqueteux qui sont pour ou contre, Pourquoi?

Ça ferait baisser le % des pour chez les Libéraux et même chez les libéraux combien sont contre? parce qu'il y en a aussi qui trouvent que leur gouvernement y va trop fort et trop vite.

[Huquette](#), Feb 10, 2015

Si 72% des Québécois sont contre la priorité du gouvernement de faire le ménage à la vitesse grand V, ça veut dire que seulement 28% sont d'accord à rentrer dans le mur.

[stevio cassio](#) Feb 10, 2015

[@Huquette](#), ceux qui sont contre des coupures ce sont ceux qui ne sont pas assez allumés pour voir que notre Québec s'en va droit dans le mur

[Huquette](#), Feb 10, 2015

[@stevio cassio](#) [@Huquette](#),

CERTAINEMENT CE GOUVERNEMENT NOUS CONDUIT DROIT À LA PLUS GROSSE RÉCESSION JAMAIS VUE AU QUÉBEC.

Certaine personne ne voit pas maintenant le tord que ça va faire mais au printemps ils vont commencer à le voir.

[Huquette](#), Feb 10, 2015

Faut pas oublier que presque la moitié de la CAQ sont aussi indépendantistes et surement pas complètement pour la récession à venir au train ou le gouvernement libéral conduit le Québec.

Ce n'est pas contre le fait de faire un BON ménage que certain sont contre c'est surtout sa façon de le faire et de vouloir tout faire dans la même année. Ils oublient les conséquences comme des poules pas de tête.

Paul Blais Feb 9, 2015

Commence a etre Gaga Samson raconte n,importe quoi.....

Carl Boudreault Feb 9, 2015

Intéressant, cet article !!!!!

---

## **[JOURNAL DE QUÉBEC / JOURNAL DE MONTRÉAL](#) : Les illuminés de la décroissance : Tuer la civilisation n'est pas une solution. C'est un crime !, par Nathalie Elgrably-Lévy - Samedi, 7 février 2015 20:28 MISE à JOUR Samedi, 7 février 2015 20:28**

---

**Un nouveau concept fait son chemin dans les médias et ceux qui en font la promotion bénéficient habituellement d'une couverture admirative, sinon carrément dithyrambique.**

Ce concept est celui de la décroissance avec toutes ses déclinaisons: décroissance soutenable, décroissance équitable, décroissance conviviale, etc.

Quel que soit l'adjectif qu'on lui appose, la décroissance est une idéologie réactionnaire vieille de plusieurs siècles qui repose sur le postulat que la croissance infinie est impossible dans un monde fini, ce qui donne lieu à une rhétorique sur une apocalypse imminente.

Pour éviter le pire, il faudrait que l'humanité effectue un virage à 180°. Ainsi, les chevaliers de la décroissance affirment qu'à moins de réduire drastiquement notre consommation et de cesser de déplacer les marchandises et les humains, nous aurons bientôt épuisé toutes nos ressources. S'il n'en tenait qu'à eux, il faudrait cesser de produire les biens qu'ils jugent «inutiles» et d'importer des milliers de biens comme les oranges, les bananes, le café et le chocolat pour ne consommer que ce qui est produit à l'intérieur d'un périmètre restreint. Quant aux humains, ils devraient adopter un mode de vie en vase clos avec la marche et le vélo pour seuls moyens de transport.

Certes, il est nécessaire d'éviter tout gaspillage de ressources et de réduire la pollution. Mais ce que les apôtres de la décroissance proposent est une régression délibérée, une «dé-civilisation». Pour eux, même le développement durable est inacceptable, car c'est le développement même qu'ils contestent. Ces nostalgiques de la société préindustrielle aspirent à une vie bucolique qu'ils espèrent un jour nous imposer.

Bien que les «décroissancistes» tiennent des discours abscons dignes d'incantations, leur message est fondamentalement pernicieux et hostile à l'être humain.

**Pauvreté**

Supposons que les sociétés occidentales choisissent de ne plus importer d'aliments «exotiques». Non seulement notre alimentation serait nettement plus pauvre, mais les producteurs de ces denrées, lesquels vivent principalement dans les pays en développement, perdraient leur principal sinon leur unique moyen de subsistance. La décroissance, c'est donc affamer davantage les pays où sévit déjà une misère abjecte.

Quant à la réduction de notre consommation de produits domestiques, cela revient à créer délibérément des armées de chômeurs. La décroissance, c'est condamner à la pauvreté de braves gens qui n'auront plus aucun espoir de jours meilleurs.

**Dégâts sociaux**

De plus, la pauvreté ne vient jamais seule. S'invitent alors la criminalité, l'insalubrité, la maladie, la violence, la réduction de l'espérance de vie, l'exclusion sociale et autres dégâts sociaux les uns pires que les autres. La décroissance, c'est le déclenchement du sous-développement durable.

Enfin, quand on sait que la croissance est le fruit des connaissances, de la science et du génie humain, prôner la décroissance, c'est promouvoir l'ignorance et la décadence.

Il est incontestable que nos sociétés actuelles font face à des défis de taille. L'être humain doit certainement faire mieux et faire autrement. Mais tuer la civilisation n'est pas une solution. C'est un crime!

[3 commentaires - Québec](#)

[18 commentaires - Montréal](#)

**Antigrèves**

---

**[LE SOLEIL](#) : La Fondation 1625 promet la visite d'un huissier au recteur de l'Université Laval - Publié le mercredi 25 mars 2015 à 05h00**

---





Le directeur aux affaires juridiques de la Fondation 1625, Miguauël Bergeron, ne digère pas que la direction de l'Université Laval ait «choisi de ne pas garantir l'accès aux salles de cours».

Photothèque Le Soleil, Yan Doublet

Élisabeth Fleury, Le Soleil

(Québec) «Je vous annonce que M. Denis Brière va avoir très prochainement la visite d'un huissier. D'une manière ou d'une autre, l'Université Laval va devoir répondre du laxisme dont elle a fait preuve hier [lundi].»

Le directeur aux affaires juridiques de la Fondation 1625, Miguauël Bergeron, ne digère pas que la direction de l'Université Laval ait «choisi de ne pas garantir l'accès aux salles de cours».

«C'est sûr que si, à partir de maintenant, tous les cours se donnent, on n'a plus aucune raison de déposer un recours, mais en regard de ce qui s'est passé hier [lundi], on ne s'attend pas à ce que la situation s'améliore», dit M. Bergeron.

Quelque 3000 étudiants issus d'une quinzaine d'associations de l'Université Laval sont en grève de deux semaines reconductible. Si la situation était plutôt calme hier sur le campus, ce n'était pas le cas lundi, alors qu'une trentaine d'associations représentant autour de 20 000 étudiants débrayaient.

#### Police de Québec

Le service de sécurité de l'Université a d'ailleurs dû faire appel à la police de Québec pour rétablir l'ordre à l'entrée d'un cours, où des étudiants ont finalement été invités à respecter le vote de grève de leur association.

«On se questionne sur les agissements des agents de sécurité, qui semblaient respecter les mandats de grève, ce qui est complètement impensable. On est dans un flou, même l'Université n'a pas l'air de savoir comment gérer ça», déplore M. Bergeron, selon qui la direction de l'Université Laval et le ministre François Blais ont «choisi de baisser pavillon devant l'intimidation et la violence».

Outre des demandes d'injonction, la Fondation 1625 pourrait déposer prochainement des requêtes en mandamus visant à forcer les universités et les cégeps à «remplir leur mission d'enseignement». «Ça peut également s'appliquer au ministre de l'Éducation, dont le rôle est aussi de s'assurer que l'éducation supérieure soit dispensée dans la province», soutient M. Bergeron.

#### Problème législatif

En évoquant l'annulation de la session comme il l'a fait mardi, le ministre Blais «illustre une fois de plus son incapacité à gérer cette grève illégale», déplore par ailleurs la Fondation 1625 dans un communiqué.

L'organisation s'inquiète du fait que le premier ministre Philippe Couillard et son ministre de l'Éducation s'en remettent aux votes des assemblées. Selon elle, «le problème n'est pas dans la participation aux assemblées, mais bien avec la loi sur les associations étudiantes».

## LE DEVOIR : Printemps 2015 : Les antigreve haussent le ton - Libre accès aux cours: les carrés verts menacent le ministre de l'Éducation et les recteurs - Mercredi 18 mars 2015 |



Jean-François Morasse lors du cocktail de financement, en février dernier, destiné à amasser des fonds pour qu'il puisse porter sa cause contre Gabriel Nadeau-Dubois en Cour suprême.

Photo: Renaud Philippe Le Devoir

Isabelle Porter à Québec

La Fondation 1625 menace de traîner les dirigeants des cégeps et universités devant les tribunaux s'ils ne garantissent pas l'accès aux cours pendant la nouvelle grève étudiante qui s'annonce. Le ministre de l'Éducation François Blais pourrait lui aussi goûter à cette médecine, préviennent-ils

« Nous disposons maintenant de ressources pour faire respecter nos droits », a déclaré l'un des porte-parole de la Fondation, Miguauël Bergeron en compagnie de son collègue Jean-François Morasse. « Si les carrés rouges veulent nous priver de notre éducation, ils vont nous trouver sur leur chemin », a-t-il ajouté.

Créée à la suite du printemps 2012, cette Fondation regroupe des étudiants qui ont recouru aux tribunaux pour empêcher les grévistes de leur bloquer l'accès à leurs cours. Ils offrent désormais sur leur site Web des boîtes à outils — « kits d'injonction 101 » — pour aider

les étudiants à réclamer des injonctions des tribunaux. Selon leurs dires, une centaine d'étudiants de l'Université Laval et 300 autres de l'UQAM sont déjà en train de s'y préparer. Ce sera le cas aussi d'un nombre indéterminé d'étudiants de l'Université de Sherbrooke.

Vendredi, des associations étudiantes de l'Université de Montréal et de l'UQAM ont fait savoir qu'elles lanceraient une nouvelle grève le samedi 21 mars. Contrairement à celle de 2012, celle-ci aura une portée plus large et cible les mesures d'austérité du gouvernement.

Or pour messieurs Morasse et Bergeron, cette lutte est d'abord une prise d'otages. « La grève étudiante est illégale, répètent-ils. Malgré tout, les associations étudiantes et les médias titrent que 30 000 étudiants entrent en grève. C'est faux ! En réalité, ce sont 39 000 étudiants qui sont pris en otage par des activistes politiques qui plaquent leurs opinions et leur désir de contestation devant les rêves, les efforts et les sacrifices que des milliers d'étudiants font pendant leurs études. »

En plus des injonctions, les antigreve comptent recourir à un nouvel outil judiciaire : le « mandamus ». Ce type d'ordonnance leur permettrait de traîner en cour des dirigeants d'établissements. On parle aussi d'administrateurs d'associations étudiantes.

« Si, suite à une ordonnance par mandamus, les cours ne sont pas donnés, nous n'hésiterons pas à traîner en cour personnellement les administrateurs des établissements d'enseignement pour outrage au tribunal, a prévenu M. Bergeron mardi. Le ministre de l'Éducation, étant chargé de l'application de ces lois, sera aussi visé. »

La semaine dernière, la Fondation 1625 avait écrit au ministre François Blais pour lui faire part de ses inquiétudes et celui-ci avait dit qu'il fallait à la fois respecter le droit de ceux qui veulent manifester et celui des étudiants qui veulent assister à leurs cours. Or selon M. Morasse, ce n'est pas assez. Il soutient qu'en 2012, il avait fallu « des mois » avant que les « vœux pieux du gouvernement » se traduisent en « actions concrètes ».

Au cabinet du ministre, on n'a pas voulu commenter les menaces ciblant le ministre. « Je répète ce que j'ai dit la semaine dernière, a dit l'attachée de presse du ministre, Julie White. Nous, on a la préoc-

cupation que les étudiants puissent aller à leurs cours. Les manifestants ne peuvent pas les en empêcher et les établissements ont aussi l'obligation de veiller au bon ordre et à la sécurité des étudiants et du personnel. »

Sinon, lorsqu'on a interrogé les porte-parole de la Fondation sur les risques d'affrontements qui pouvaient survenir à l'entrée des cours, ils en ont imputé la responsabilité aux associations étudiantes qui pilotent le mouvement de grève.

À l'Association pour une solidarité syndicale étudiante (ASSÉ), on s'est dit surpris que des individus prônent déjà le recours à la voie judiciaire « *alors que la grève n'est même pas commencée* ». La porte-parole Camille Godbout encourage les étudiants opposés à la grève à se faire entendre lors des assemblées générales au lieu de recourir aux voies judiciaires. Ce sont ces demandes d'injonction, selon elle, qui « *mènent à des confrontations* ». Enfin sur la question de l'accès aux cours après les votes de grève, elle dit qu'il est important que « *le vote qui est adopté par une collectivité ou ensemble de personnes soit respecté* ».

## Vos réactions - 5 commentaires

### Cour suprême : Morasse plaidera que la Cour d'appel a « erré »

Jean-François Morasse a par ailleurs profité de la conférence de presse de la Fondation mardi pour distribuer des copies de sa requête en Cour suprême dans la cause d'outrage au tribunal qui l'oppose à Gabriel Nadeau-Dubois.

Cette requête rédigée par Me Maxime Roy remet essentiellement en question le travail de la Cour d'appel qui avait acquitté M. Nadeau-Dubois. La Cour suprême devra maintenant décider si elle accepte de l'entendre ou non.

Le document ne réclame pas de débat de fond sur de grands enjeux de droit liés à la Charte et à la portée du droit d'association, par exemple. Selon Miguuël Bergeron, cela se fera dans le cadre d'une autre cause qu'il défend lui-même contre le gouvernement du Québec. Cette requête, qui n'a pas encore passé l'étape des tribunaux de première instance, réclame l'abolition de l'adhésion et de la cotisation obligatoires aux associations étudiantes. Ces dispositions sont contenues dans la Loi québécoise sur l'accréditation et le financement des associations d'élèves ou d'étudiants, adoptée en 1983.

## RADIO-CANADA : L'opposition aux grèves étudiantes s'organise – Mise à jour le mardi 17 mars 2015 à 19 h 00 HAE

• Affrontement à prévoir si ...

Le mouvement de grèves étudiantes prévues à compter de la semaine prochaine sur plusieurs campus au Québec aura de l'opposition. Les « carrés verts » se disent prêts à « prendre toutes les procédures légales nécessaires pour faire respecter l'accès aux cours » et éviter un autre printemps érable comme celui de 2012.

« Si les carrés rouges veulent nous brimer dans notre éducation, ils nous trouveront sur leur chemin », avertit Miguuël Bergeron de la Fondation 1625, un regroupement fondé il y a trois ans pour défendre les intérêts des étudiants contre les grèves.

L'étudiant en administration des affaires à l'Université Laval était accompagné de Jean-François Morasse, l'un de ceux qui avaient obtenu une injonction en 2012 pour pouvoir assister à leurs cours.

Se basant sur les jugements émis dans la foulée de ce soulèvement étudiant, Miguuël Bergeron affirme que les mandats de grève obtenus ces dernières semaines sont illégaux.

« La grève est illégale. Il n'y a pas d'interprétations possibles, c'est écrit noir sur blanc. »

Miguuël Bergeron

La Fondation promet de s'en prendre non seulement aux associations étudiantes, mais également aux directions des établissements et même au ministre de l'Éducation.

L'organisme a déjà fait parvenir une lettre par huissier au ministre de l'Éducation, François Blais, et une lettre semblable sera envoyée aux directions des cégeps et des universités « les enjoignant à respecter leur obligation contractuelle en garantissant l'accès aux cours, sans quoi ils s'exposeront eux aussi à des recours juridiques », prévient Miguuël Bergeron.

En plus de l'injonction, la Fondation 1625 menace d'utiliser un autre type de recours, le mandamus, afin de permettre le libre accès aux

salles de cours. « C'est une ordonnance dictant à un corps public, par exemple une université ou un ministère, d'accomplir le devoir qui est le sien de par la loi qui le fonde. Dans le cas présent, le devoir de nos institutions est de donner des cours », explique M. Bergeron.

### Des injonctions sans avocat

La Fondation 1625 estime avoir déjà de nombreux appuis sur les campus. À l'Université Laval, un groupe d'une centaine d'étudiants serait formé pour préparer des injonctions. À l'UQAM, ils seraient plus de 300.

En outre, afin de faciliter les recours judiciaires, la Fondation à but non lucratif financée par des dons a mis en ligne sur son site un avis juridique qui présente une marche à suivre afin d'obtenir une injonction « sans avocat et à faible coût ».

« J'invite tous les étudiants désirant avoir accès à leurs cours à nous contacter. Nous vous aiderons, nous vous soutiendrons afin d'en finir avec les petits révolutionnaires du dimanche. »

Miguuël Bergeron

L'Association pour une solidarité syndicale étudiante (ASSÉ) estime que la démarche de la Fondation 1625 va envenimer le débat. « Je n'aime pas trop ça, faire des comparaisons avec 2012, mais on a vu que quand les injonctions ont commencé à arriver sur les campus, un peu partout dans la province, ça a créé de nombreux conflits. Et nous, c'est à tout prix ce qu'on veut éviter ce printemps », mentionne Camille Godbout, porte-parole de l'ASSÉ.

Des dizaines d'associations représentant environ 37 000 étudiants vont déclencher une grève générale la semaine prochaine pour dénoncer les politiques d'austérité du gouvernement Couillard.

Plus de 70 autres associations, comptant plus de 140 000 étudiants, doivent également tenir des votes de grève.

### 361 Commentaires

## TVA NOUVELLES : Grèves étudiantes : Les carrés verts aux barricades - Première publication mardi 17 mars 2015 à 14h43



Jean-François Morasse et Miguuël Bergeron

Credit photo : Agence QMI

Par Régys Caron | Agence QMI

Les **étudiants opposés aux grèves** sur les campus somment le **ministre de l'Éducation**, les recteurs et les directeurs des cégeps de **préservier leur droit d'assister à leurs cours** à défaut de quoi ils devront en répondre devant les tribunaux.

Réagissant au **mouvement de grève** qui s'annonce dans les cégeps et les universités, la **Fondation 1625** monte aux barricades et promet de recourir à tous les moyens légaux à sa disposition pour défendre l'accès aux salles de cours.

Les injonctions interlocutoires, les requêtes en mandamus et les recours en dommages et intérêts font partie de l'arsenal évoqué. La

Fondation dit avoir les moyens financiers et les procureurs pour l'accompagner.

«Si les carrés rouges veulent nous brimer dans notre éducation, ils nous trouveront sur leur chemin. J'invite tous les étudiants désireux d'avoir accès à leurs cours à nous contacter, nous vous soutiendrons afin d'en finir avec ces révolutionnaires du dimanche», ont déclaré les porte-parole de la Fondation, Jean-François Morasse et Miguël Bergeron, à l'occasion d'une conférence de presse.

Selon MM. Morasse et Bergeron, le droit de grève des étudiants n'existe pas, ce qui rend toute grève illégale. Ils tiennent le ministre de l'Éducation, François Blais, les directions des cégeps et des universités ainsi que les leaders des associations étudiantes responsables de tout préjudice que pourraient subir les étudiants qui refuseront de faire la grève et qui voudront assister à leurs cours.

Des associations étudiantes regroupant 39 000 étudiants ont voté en faveur de la grève «avec des quorums et des taux de participation

insignifiants», soutient la Fondation 1625. Ils craignent que 140 000 autres étudiants ne se retrouvent en «grève illégale» dans les prochaines semaines.

«Rien ne laisse présager que l'intimidation cessera et que les taux de participation s'amélioreront. La Fondation 1625 est extrêmement inquiète de voir une fois de plus les campus tomber sous le règne de l'intimidation physique et verbale d'une minorité d'étudiants voulant jouer aux agitateurs aux dépens des opportunités académiques des autres étudiants», a exposé Jean-François Morasse.

«Nous demandons aux députés de l'Assemblée nationale et particulièrement aux membres du Parti libéral et de la Coalition avenir Québec de ne pas abandonner les étudiants qui veulent aller à leur cours», a imploré M. Morasse, qui vient de s'adresser à la Cour suprême du Canada pour faire condamner Gabriel-Nadeau Dubois, ex-porte-parole de la CLASSEÉ, pour outrage au tribunal en lien avec le conflit étudiant survenu au printemps 2012.

## **LA PRESSE : Libre accès aux cours: les carrés verts menacent le ministre et les recteurs - Publié le mardi 17 mars 2015 à 14h26 | Mis à jour le mercredi 18 mars 2015 à 14h34**



*Un groupe de plus d'une centaine d'étudiants s'active à l'Université Laval, pas moins de 300 à l'UQAM, un autre groupe existe aussi à l'Université de Sherbrooke, et des dizaines d'étudiants ont communiqué avec la fondation au cours des dernières semaines, a rapporté M. Bergeron.*

PHOTO ARCHIVES LA PRESSE

Patrice Bergeron, La Presse Canadienne, QUÉBEC

Les opposants au mouvement de grèves étudiantes menacent de poursuivre les recteurs et le ministre de l'Éducation s'ils ne font pas respecter le libre accès aux cours.

La Fondation 1625, qui les représente, a fait connaître, mardi, les recours qu'elle entend prendre, au moment où le mouvement de contestation des politiques d'austérité du gouvernement Couillard prend de l'ampleur dans les cégeps et universités du Québec.

En conférence de presse à la tribune de la presse parlementaire à Québec, le directeur des affaires juridiques de la fondation, Miguël Bergeron, a fait comprendre que les étudiants qu'il représente sont «tannés de se faire prendre en otages». Les règles démocratiques élémentaires ainsi que les quorums ne sont pas respectés dans les

assemblées étudiantes qui votent pour de la grève, estime la fondation.

«Nous agirons dès les premiers jours des grèves illégales, car nous sommes structurés et nous disposons maintenant de ressources pour faire respecter nos droits, a-t-il dit. Si les carrés rouges veulent nous priver de notre éducation, ils nous trouveront sur leur chemin. Il est fini le temps où tout le monde pouvait se foutre des étudiants qui veulent suivre leurs cours. Nous ne nous laisserons pas faire.»

M. Bergeron était flanqué d'un autre représentant de la Fondation 1625, Jean-François Morasse, un des acteurs des grèves étudiantes de 2012.

Une lettre a été transmise il y a une semaine aux directions des cégeps, aux recteurs et au ministre de l'Éducation, pour leur rappeler leurs obligations en vertu de la loi, et pour laisser entendre que la fondation n'hésitera pas à les viser personnellement par des procédures judiciaires si des étudiants n'ont pas accès à leurs cours. Les leaders étudiants seront aussi visés.

«À la différence de 2012, nous allons faire en sorte que les administrateurs des associations étudiantes, ainsi que les leaders étudiants, les recteurs et toute autre personne d'intérêt dans ces procédures, soient personnellement mis en cause dans les procédures afin de faciliter les recours en outrage au tribunal si les ordonnances n'étaient pas respectées, comme ce fut le cas en 2012», a dit M. Bergeron.

En 2012, les autorités en place ont failli à leur devoir de faire respecter l'accès aux cours, estime la fondation.

Jean-François Morasse a tenu à dire qu'il n'a rien contre les manifestations étudiantes, qu'il s'agit d'un droit, mais que les grèves étudiantes sont illégales, comme l'ont statué les tribunaux, a-t-il rappelé.

Les opposants au mouvement de grève s'organisent partout au Québec, a précisé M. Bergeron. Un groupe de plus d'une centaine d'étudiants s'active à l'Université Laval, pas moins de 300 à l'UQAM, un autre groupe existe aussi à l'Université de Sherbrooke, et des dizaines d'étudiants ont communiqué avec la fondation au cours des dernières semaines, a rapporté M. Bergeron.

## **TVA NOUVELLES / 24 HEURES / JOURNAL DE MONTRÉAL / JOURNAL DE QUÉBEC : Les étudiants contre la grève fourbissent leurs armes – Première publication dimanche 15 mars 2015 à 16h47 / dimanche 15 mars 2015 16h48 / Dimanche, 15 mars 2015 17:25**



Jean-François Morasse

Photo Annie T Roussel / Archives / Agence QMI

Anne-Marie Provost

Des étudiants contre la grève annonceront mardi un «nouveau type de recours juridique» pour permettre aux étudiants d'accéder à leurs cours malgré les votes de grève.

La Fondation 1625, qui juge que la grève étudiante est illégale, souhaite aller plus loin que les injonctions, qui ont largement été utilisées lors de la dernière grève étudiante en 2012.

«Nous annoncerons un nouveau type de recours juridique pour aider les étudiants à accéder à leurs cours», a affirmé Jean-François Morasse, un des porte-parole de la Fondation.

Le regroupement tiendra une conférence de presse à Québec pour interpeller directement le Parti libéral du Québec (PLQ) et la Coalition avenir Québec (CAQ).

«Nous allons leur demander de prendre leurs responsabilités», a-t-il ajouté, sans vouloir donner de précisions supplémentaires.

Plus de 30 000 étudiants doivent débrayer deux semaines à partir du 23 mars, et plusieurs tiendront des votes de reconduction alors que d'autres pourraient s'ajouter.

#### Des «kits» d'injonction

La Fondation 1625 a déjà mis à disposition des étudiants des «kits d'injonction» sur son site internet.

Selon le porte-parole, il faut s'attendre à ce que plusieurs injonctions soient demandées après le déclenchement de la grève.

Une vingtaine d'étudiants, principalement des cégépiens, les ont d'ailleurs approchés ces dernières semaines pour en savoir plus.

#### Confrontations à prévoir

«C'est inquiétant. Nous dénonçons le fait d'emprunter la voie légale au lieu de respecter la démocratie étudiante. Nous invitons les opposants à la grève à venir s'exprimer dans leurs assemblées générales», a affirmé de son côté Camille Godbout, porte-parole de l'Association pour une solidarité syndicale étudiante.

Mme Godbout et Jean-François Morasse craignent tous deux un retour des confrontations musclées sur les campus comme lors de la dernière grève en 2012.

Plusieurs avaient forcé le respect des mandats de grève malgré les injonctions.

[198 commentaires - Montréal](#)

[14 commentaires - Québec](#)

## LE SOLEIL : La Fondation 1625 prépare sa riposte aux grèves étudiantes - Publié le mercredi 25 février 2015 à 05h00 | Mis à jour le mercredi 25 février 2015 à 09h54



La Fondation 1625 prévoit prendre de nouvelles mesures judiciaires en cas de grèves étudiantes.

Photothèque La Presse

Élisabeth Fleury, Le Soleil

(Québec) Les associations étudiantes qui déclencheront la grève au printemps rencontreront sur leur chemin les membres de la Fondation 1625, promet un militant de l'organisation.

«C'est sûr que ce ne sera pas comme au printemps 2012. On sera prêt au jour 1 des grèves qui seront déclenchées les 21 et 23 mars. On est déjà au travail», a assuré mardi au *Soleil* Miguël Bergeron.

Selon l'étudiant en administration de l'Université Laval, une vingtaine de personnes auraient récemment communiqué avec la Fondation 1625 pour «obtenir de l'aide» en prévision des grèves annoncées.

«Ce sont des étudiants qui ont, par exemple, fait un retour à l'école ou qui achèvent leur formation qui veulent savoir quelles sont les démarches à suivre pour déposer des demandes d'injonction. On leur offre du support», d'expliquer M. Bergeron, dont le regroupement a mis une «trousse d'injonction» à la disposition des étudiants sur son site Web. Site qui éprouve des problèmes de congestion depuis quelques jours en raison d'une recrudescence du nombre d'utilisateurs, a précisé l'administrateur de la Fondation 1625.

«On a dans notre poche à peu près 50 jugements rendus depuis 2012 qui disent que la grève est illégale. On n'est pas du tout dans la même situation qu'en 2012. On est organisé et on a des arguments juridiques», fait valoir Miguël Bergeron.

#### Nouvelles mesures judiciaires

La Fondation 1625 prévoit d'ailleurs prendre de nouvelles mesures judiciaires contre les grèves étudiantes.

«On ne peut pas en dire beaucoup pour l'instant parce qu'il reste des détails à régler, mais en gros, je peux vous dire que ça va viser tant les associations que les directions d'établissement et le ministre de l'Éducation. On veut qu'il y ait des gens qui soient imputables pendant la grève», précise M. Bergeron, ajoutant qu'«à la base, le rôle des institutions d'enseignement, c'est de donner des cours».

«On n'a pas à accepter que des étudiants soient pris en otages à cause d'associations qui sont parfois inconscientes et égoïstes dans leurs décisions», plaide le militant, selon qui la majorité des étudiants ne sont pas intéressés par les activités politiques menées par leurs associations. «Ce qu'ils veulent, c'est étudier. Il n'y a pas beaucoup d'intérêt pour les grèves et les processus qui mènent aux grèves», croit-il.

#### Requête en Cour supérieure

Miguël Bergeron et Laurent Proulx, aujourd'hui conseiller municipal à Québec, ont déposé en 2013 une requête visant à faire invalider la Loi sur l'accréditation et le financement des associations étudiantes (LAFAE) parce qu'elle brime, selon eux, leur liberté d'association et leur liberté d'expression.

À l'heure actuelle, déplorent les deux étudiants entendus en décembre par la Cour supérieure, la LAFAE donne un «monopole» à l'association qui représente les étudiants d'une faculté ou d'un programme. Les étudiants inscrits sont automatiquement membres de l'association, et leur cotisation est prélevée en même temps que leurs droits de scolarité.

M. Bergeron en a tout particulièrement contre l'idée que les associations étudiantes puissent prendre l'argent des étudiants pour le dépenser selon leur bon vouloir.

Le jugement de la Cour supérieure est attendu pour début avril, «en plein pendant la grève», souligne l'étudiant.

#### 25 000 \$ pour Jean-François Morasse

La Fondation 1625 aurait recueilli jusqu'ici quelque 25 000 \$ en dons pour soutenir le recours de l'étudiant de l'Université Laval Jean-François Morasse contre Gabriel Nadeau-Dubois, a fait savoir mardi Miguël Bergeron.

Jean-François Morasse souhaite que la Cour suprême se penche sur l'acquittement de l'ex-porte-parole étudiant dans une cause d'outrage au tribunal.

Pendant la grève de 2012, GND avait été reconnu coupable d'avoir enfreint une ordonnance obtenue par Jean-François Morasse enjoignant aux grévistes de laisser un libre accès aux salles de cours du programme d'arts plastiques de l'Université Laval.

La Cour d'appel a cassé la condamnation de GND en janvier. Un cocktail de financement a récemment été organisé par les animateurs du FM93 Éric Duhaime et Nathalie Normandeau en appui au recours de Jean-François Morasse.

#### Huit associations étudiantes ont un mandat de grève

Selon le plus récent décompte publié sur [printemps2015.org](http://printemps2015.org), au moins huit associations étudiantes, issues en majorité de l'UQAM, ont un mandat de grève reconductible (pour un total de 16 887 grévistes).

L'Association générale des étudiants en théâtre de l'Université Laval a un mandat de grève pour les journées du 23 mars et du 2 avril.

Toujours selon le «Compteur des grévistes», 18 associations étudiantes prévoient tenir un vote de grève, dont l'Association des étudiants en histoire de l'art, celle des étudiants en science politique et le Mouvement des étudiants en service social de l'Université Laval.

## **LE DEVOIR : Un «kit injonction 101» pour le printemps 2015 - Soutenu par Duhaime et Normandeau, Jean-François Morasse se prépare pour les perturbations annoncées – Jeudi 5 février 2015**



Nathalie Normandeau participait à un cocktail de financement destiné à amasser des fonds pour que Jean-François Morasse puisse porter sa cause contre Gabriel Nadeau-Dubois en Cour suprême.

Photo: Renaud Philippe Le Devoir

Isabelle Porter à Québec

Au-delà de la cause l'opposant à Gabriel Nadeau-Dubois, Jean-François Morasse et sa fondation se mobilisent et amassent des fonds en vue du printemps prochain.

« Notre but, c'est de défendre les gens qui veulent aller à leurs cours, donc on va se rendre le plus disponibles possible », a expliqué le jeune homme mercredi soir lors d'un cocktail de financement pour sa cause.

Jean-François Morasse est financé par la Fondation 1625 qui a été créée dans la foulée du printemps étudiant. Afin de se préparer, la fondation a mis sur pied un « kit d'injonction 101 », dit-il, pour montrer aux étudiants concernés comment « faire une demande d'injonction sans l'aide d'un avocat » en cas de grève.

Plusieurs des représentants de la Fondation sont des partisans du Parti conservateur, et M. Morasse lui-même compte se présenter sous la bannière de ce parti aux prochaines élections. Toutefois, il assure que le Parti et la Fondation n'ont pas de liens financiers.

M. Morasse participait mercredi soir à un cocktail de financement organisé en son honneur par le nouveau duo vedette de la station de radio FM 93 à Québec, Nathalie Normandeau et Éric Duhaime. Une centaine de personnes se sont déplacées à l'Ozone sur Grande Allée pour appuyer le jeune homme.

Rappelons que M. Morasse avait traîné Gabriel Nadeau-Dubois devant les tribunaux pour outrage à la cour parce qu'il avait, disait-il, encouragé les étudiants à faire fi d'une injonction. Jean-François Morasse avait gagné en Cour supérieure, mais M. Nadeau-Dubois vient de l'emporter en appel. D'où le projet de saisir la Cour suprême de l'affaire.

Mercredi soir, Nathalie Normandeau et Éric Duhaime ne tarissaient pas d'éloges sur le courage du jeune homme et des gens qui l'appuient. « On sait qu'au mois de mars, ils veulent encore débattre », de lancer Éric Duhaime. « Regardez les deux gangs qui s'affrontent : d'un bord, vous avez des gens qui sont payés en partie par les cotisations syndicales qui se promènent dans des médias publics payés avec vos taxes pour faire la promotion d'un seul côté. Pis de l'autre, y a vous autres qui travaillez, qui payez de vos taxes, puis vous prenez en plus de votre argent de vos poches pour une cause dans laquelle vous croyez.

### **Une «radio engagée»**

Nathalie Normandeau, pour sa part, a dit vouloir défendre le droit à l'éducation. Elle répète que selon elle, la cause de Jean-François Morasse interpelle la « majorité silencieuse ». « Ils s'identifient à une cause pour laquelle ils n'ont jamais l'occasion de s'exprimer. »

Quant à savoir si c'était une bonne idée pour elle d'organiser un cocktail de financement alors que la formule a beaucoup terni son parcours politique dans le passé, elle rétorque que l'association est « mesquine ».

« Ça fait trois ans que j'ai quitté la politique. Maintenant je suis dans un nouveau rôle et j'ai le goût de faire une différence dans les débats de notre société. »

Les deux animateurs n'ont pas voulu dire dans quelle mesure ils comptaient poursuivre ce combat sur les ondes dans l'éventualité d'une nouvelle vague de manifestations et de grèves au printemps.

« Nous, on est une émission engagée, on est des animateurs engagés », a dit Mme Normandeau. Et M. Duhaime de dire qu'ils étaient aussi engagés « que d'autres tribunes » et que la seule différence était qu'ils le faisaient « à visière levée ».

Chose certaine, Jean-François Morasse leur en était très reconnaissant mercredi soir. « Ils ont énormément aidé. Le cocktail de financement, c'est leur initiative. [...] Je leur suis excessivement reconnaissant. »

### **Vos réactions - 7 commentaires**

## **LE DEVOIR : Brève : Normandeau à un cocktail... pour Morasse – Jeudi 29 janvier 2015**

Le Devoir

Un cocktail de financement auquel participeront Nathalie Normandeau et Éric Duhaime a été organisé en soutien à Jean-François Morasse, qui poursuit Gabriel Nadeau-Dubois en Cour suprême. Selon la page Facebook de l'événement, le grand public est convié à cette soirée qui aura lieu le 4 février prochain, au pub l'Ozone à Québec. Le coût d'entrée de 20 \$ comprend une consommation ainsi que de la nourriture, et des dons supplémentaires à la Fondation 1625, qui est derrière les recours en justice intentés par M. Morasse, y seront sollicités. Rappelons que M. Nadeau-Dubois a été récemment acquitté en Cour d'appel de sa condamnation pour outrage au tribunal en lien avec des événements qui se sont déroulés pendant la grève étudiante au printemps 2012. M. Morasse a décidé de porter le verdict en Cour suprême.

### **Vos réactions - 2 commentaires**

Catherine Bouchard – Abonnée, 29 janvier 2015 08 h 38

Il Morasse du temps à perdre...

Je ne sais pas si on doit dire tenace ou aliéné lorsqu'un individu tient si fort à faire punir un militant qui prenait la parole pour des milliers de jeunes et qu'il multiplie ses actions judiciaires contre l'insurgé jusqu'à la cour suprême. Je ne comprends pas cette victoire intérieure qui le transporterait de voir le jeune héros irrévéréncieux se faire accuser d'outrage au tribunal.

Il me semble que cela ne change rien pour personne et que ces entreprises judiciaires ne sont qu'une munificente perte de temps et d'argent.

Lorsque je sortais à Québec, je n'allais jamais à l'ozone. Il y a l'ambiance parfaite pour cela, un petit cocktail de bonnes gens qui ont du foin et du temps à gaspiller et honte à madame Normandeau qui délaisse un peu ses petits amis de la mafia pour porter bon secours à de très très braves citoyens comme M. Morasse, qui nous protège avec vigilance des outrances subversives lancées par des petits fils à papa qui ne se raisonnent pas à finir leur adolescence avant d'avoir changé le monde.

Sylvain Bolduc – Abonné, 29 janvier 2015 12 h 50

Immoral et peut-être même illégal

Il est tout à fait immoral et insensé de voir la vice-première ministre de l'époque se prêter de façon volontaire à ramasser des fonds pour

aider un citoyen à contester la décision de la cour pour une affaire d'état comme le printemps érable dont elle même faisait partie. Je trouve ça abberant de voir dans quel monde les libéraux vivent !!!

**UQAM**

## **JOURNAL MÉTRO : Les chargés de cours dénoncent la «répression politique» de l'UQAM - Mise à jour : Jeudi 26 mars 2015 | 8:43**

Par Marie-Eve Shaffer Métro

Les chargés de cours de l'Université du Québec à Montréal (UQAM) réproouvent les démarches que la direction a entreprises pour expulser neuf étudiants.

Ces procédures s'apparentent à de la «répression politique» et «met en danger la démocratie au sein même de [l']institution», a fait valoir le Syndicat des chargés de cours de l'UQAM dans un communiqué publié mardi.

«Le [syndicat] ne peut dès lors que se demander si ces menaces d'expulsion ne sont pas le résultat d'une commande politique visant, à plus long terme, à empêcher tout mouvement de contestation de la politique d'austérité dans nos murs», ont écrit les chargés de cours.

Au moment de mettre en ligne, Métro n'avait pas pu parler à un représentant du syndicat des chargés de cours.

Vendredi dernier, neuf étudiants ont été convoqués par le comité exécutif de l'UQAM, dont Justine Boulanger qui siège sur le comité exécutif de l'université. Ils auraient enfreint le règlement sur la sécurité des personnes et des biens et à la Charte des droits et libertés

des étudiants de l'UQAM lors de manifestations s'étant déroulées de 2013 à 2015. Ils auraient notamment «bloqué un couloir» et «haussé le ton», d'après une pétition mise en ligne pour mobiliser la communauté de l'UQAM. S'ils sont reconnus coupables, ils risquent d'être expulsés pour une durée d'un an ou de façon définitive de l'université.

Les chargés de cours ont rappelé que les faits reprochés ont eu lieu lors de grèves votées par une majorité d'étudiants. Ils ont aussi indiqué que les levés de cours se déroulaient «bien», excepté pour les gardiens de sécurité qui pratiquent l'intimidation.

L'ASSÉ a dénoncé de son côté le moment choisi par la direction de l'UQAM, en pleine grève sociale, pour faire comparaître des étudiants passibles d'expulsion. Selon le regroupement de quelque 70 000 étudiants, il s'agit de «profilage politique».

L'UQAM a réservé ses commentaires sur tout ce qui entoure la comparution prochaine des étudiants devant son comité exécutif puisque ces procédures concernent des «dossiers confidentiels»

## **LE DEVOIR : Expulsions à l'UQAM: les profs s'indignent - Mercredi 25 mars 2015**

Lisa-Marie Gervais

Des professeurs et des chargés de cours ont vivement condamné l'administration de l'UQAM qui, dans un geste sans précédent, a entrepris d'expulser neuf étudiants. En ces débuts de mobilisation, ils y voient une tentative de «répression politique» ayant pour but d'intimider et de dissuader les étudiants de protester et de participer à la vie démocratique.

«*Le corps professoral est stupéfait*», a dit Michèle Nevert, présidente du Syndicat des professeurs de l'UQAM (SPUQ). Des étudiants ont déjà été convoqués devant le comité de discipline, certes, mais pour des suspensions ne dépassant pas 15 jours. Cette fois, les expulsions sont d'un an, voire définitives. «*La réaction des profs est unanime. La sanction leur semble disproportionnée.*»

Les «actes illégaux» reprochés remontent à 2014 et avant. Pourquoi sanctionner maintenant? se demandent les profs. Le Syndicat des chargées et chargés de cours de l'UQAM (SCCUQ) y voit «le résultat d'une commande politique visant, à plus long terme, à empêcher tout mouvement de contestation de la politique d'austérité». Mme Nevert note un «endurcissement» de la part de la direction, mais également du ministre de l'Éducation qui, dans le cadre de la grève, encourage les établissements à sanctionner les étudiants. «*C'est antipédagogique. Ce ne sont pas des enfants de maternelle, ce sont des adultes. Ils ont leur façon d'aborder les choses.*»

Mardi après-midi, les représentants étudiants René Delvaux et Justine Boulanger ont claqué la porte du conseil d'administration auquel

ils siègent. Les membres ont refusé que M. Delvaux remplace Mme Boulanger, visée par une expulsion définitive, au comité exécutif du CA lorsqu'il sera appelé à se prononcer sur les sanctions disciplinaires. Il n'y aura donc pas de représentant étudiant à ce comité.

**[Vos réactions - 4 commentaires](#)**



Mardi après-midi, les représentants étudiants René Delvaux et Justine Boulanger ont claqué la porte du conseil d'administration auquel ils siègent.

Photo: Jean Gagnon / CC

## **LA PRESSE : Les étudiants quittent le conseil d'administration - Publié le Mercredi 25 mars 2015 à 07h14**

Philippe Teisceira-Lessard, La Presse

Les deux étudiants siégeant au conseil d'administration de l'UQAM ont claqué la porte, hier, dans la foulée des menaces d'expulsion qui planent au-dessus de neuf militants de l'université.

René Delvaux et Justine Boulanger ont quitté la rencontre après que la majorité des administrateurs eut refusé au premier le droit de

remplacer la seconde au comité exécutif, qui décidera des sanctions disciplinaires.

Mme Boulanger ne pourra y siéger parce qu'elle risque elle-même l'expulsion pour son rôle dans différentes manifestations tumultueuses et perturbations.

Deux autres étudiants pourraient être exclus définitivement de l'UQAM, alors que six risquent la suspension pour un an.

## **LA PRESSE : Perturbations à l'UQAM: des étudiants risquent l'expulsion - Publié le Mardi 24 mars 2015 à 05h00 | Mis à jour le mardi 24 mars 2015 à 08h16**



Les étudiants passibles de suspension ou d'expulsion sont visés par l'article 4.3 du règlement 10 de l'UQAM. Celui-ci vise le «vandalisme et [les] actes illégaux».

PHOTO DAVID BOILY, ARCHIVES LA PRESSE

Louise Leduc, Philippe Teisreira-Lessard, La Presse

L'Université du Québec à Montréal (UQAM) a convoqué un certain nombre d'étudiants - neuf selon certains des jeunes visés - qui risquent d'être suspendus pendant un an, voire expulsés définitivement de l'institution, pour leur participation à des manifestations tumultueuses et à des perturbations survenues au cours des deux dernières années.

Une représentante étudiante au conseil d'administration de l'institution fait partie du groupe.

Les étudiants en cause ont reçu vendredi, par courrier recommandé, leur avis de convocation devant le comité exécutif de l'université. Six d'entre eux risquent la suspension pendant un an, alors que trois autres pourraient être carrément expulsés.

Le flou persiste quant aux actes précis qui leur sont reprochés.

Selon les militants étudiants, les faits remonteraient à aussi loin que janvier 2013. Ils auraient notamment trait à une manifestation contre la vidéosurveillance, à des levées de cours en 2014 et à un événement datant de janvier dernier, soit la perturbation d'une conférence que venait donner à l'UQAM un sous-ministre.

«Les accusations ressortent comme par magie - les neuf ensemble - la journée avant le début d'une grève étudiante qui s'annonçait déjà mouvementée à l'UQAM. Ça nous apparaît très fortement [...] comme une tentative politique de l'UQAM d'attaquer le mouvement avant même qu'il ne débute», a déploré Samuel Cossette, un des étudiants qui risquent l'expulsion définitive des murs de l'institution.

#### Un règlement «jamais utilisé»

Justine Boulanger, membre du conseil d'administration de l'UQAM - et de son comité exécutif - pourrait subir le même sort. L'université «invoque un règlement qu'elle n'a jamais utilisé auparavant - jamais

appliqué aux activités politiques - pour encadrer les activités politiques de militantes et militants», a-t-elle dénoncé.

«Ce sont des gens qui, pour la plupart, siègent sur des comités exécutifs d'associations étudiantes, sur différentes instances de l'UQAM à différents niveaux ou sont des anciennes exécutantes ou des anciens exécutants. Des noms relativement connus du milieu étudiant», a continué M. Cossette.

Hier, la porte-parole de l'UQAM, Jenny Desrochers, refusait d'émettre quelque commentaire que ce soit en évoquant le caractère confidentiel des dossiers.

Au même moment, la section éditoriale de *La Presse* recevait cependant une lettre du recteur de l'UQAM, Robert Proulx, qui, en réaction à tout ce qui s'écrit sur son institution ces jours-ci, tenait à préciser que l'UQAM ne prenait pas du tout les choses à la légère.

«Tout membre qui contrevient aux règlements de l'UQAM ou commet des actes illégaux s'expose à des sanctions, depuis l'avertissement jusqu'à la suspension ou l'exclusion pure et simple de l'Université.»

«Un tel processus, ajoute le recteur, prend cependant un certain temps pour être conduit correctement à son terme.»

Les étudiants passibles de suspension ou d'expulsion sont visés par l'article 4.3 du règlement 10 de l'UQAM, selon Justine Boulanger. Celui-ci vise le «vandalisme et [les] actes illégaux».

Selon ce texte, toute personne qui «cause délibérément des dommages» aux biens de l'Université ou des «sérvices» à un membre du personnel, à un étudiant ou à toute autre personne peut se voir suspendre ou expulser par le comité exécutif de l'UQAM. Le règlement s'applique aussi à ceux qui «contrevien[ne]nt aux Règlements de l'Université ou commet[tent] d'autres actes illégaux».

#### Des professeurs consternés

André Mondoux, professeur à l'École des médias de l'UQAM, trouve que «plusieurs choses sont dérangeantes dans cette histoire».

D'abord, dit-il, si les faits reprochés aux étudiants sont si graves, «pourquoi a-t-on attendu deux ans avant de les punir?»

Il est aussi consterné de voir que l'une des étudiantes visées comparaitra dès ce vendredi et qu'elle n'a donc eu qu'une petite semaine pour se préparer d'un point de vue juridique. «En plus, elle n'a même pas eu accès à la totalité du dossier qu'on a monté contre elle, seulement à des extraits.»

Francis Dupuis-Déri, professeur de science politique à l'UQAM, est tout aussi outré. «Il s'agit clairement d'une instrumentalisation politique des mesures disciplinaires, considérant que certains des faits reprochés datent de janvier 2013, et que la sanction tombe maintenant au début de la grève, sans aucun avertissement. Politiser ainsi la discipline a un nom: répression politique.»

Bien que l'UQAM soit régulièrement le théâtre de revendications étudiantes, il est exceptionnel que cela se traduise par des suspensions ou des expulsions.

La direction de l'UQAM a refusé hier de dire combien de fois cela était survenu ces derniers temps. Selon nos recherches, les dernières suspensions du genre datent de 2008. Trois étudiants avaient alors été suspendus pendant 20 jours.

## LE DEVOIR : L'UQAM expulse neuf étudiants «militants» - Ils sont accusés d'avoir commis «du vandalisme et des actes illégaux» - Mardi 24 mars 2015



La direction de l'UQAM a refusé de faire quelque commentaire que ce soit sur cette controverse.

Photo: Michaël Monnier Le Devoir

Marco Fortier

Dans un geste sans précédent, l'Université du Québec à Montréal (UQAM) a entrepris les démarches pour expulser neuf étudiants ayant pris part à des manifestations ou à des grèves au cours des deux dernières années.

Ces étudiants, dont au moins une siège au conseil d'administration de l'établissement, risquent l'expulsion pour avoir commis «du vandalisme et des actes illégaux» lors d'activités de perturbation à l'université, fait valoir la direction de l'UQAM. Six de ces étudiants font face à une suspension d'une année. Les trois autres, dont Justine Boulanger qui siège au conseil d'administration et au comité exécutif de l'UQAM, risquent l'expulsion définitive de l'établissement.

Les associations étudiantes considèrent ces manoeuvres comme des tentatives d'intimidation, au moment où 60 000 étudiants d'un peu partout au Québec déclenchent des mouvements de grève pour protester contre le gouvernement Couillard. La tension est à son comble à l'UQAM, réputée pour le militantisme de ses étudiants.

Les neuf étudiants ont été avisés vendredi dernier — à quelques heures d'une grève étudiante — qu'ils devraient comparaître dans les jours suivants devant le comité exécutif de l'université, qui cherche à les expulser. Le comité exécutif les a convoqués les 27 et 30 mars, ainsi que les 1er et 2 avril. Une pétition lancée lundi par un groupe d'étudiants de l'UQAM vise à mobiliser professeurs et étudiants contre cette offensive qualifiée « d'antidémocratique ».

« C'est la première fois que l'Université émet des avis de sanctions disciplinaires pour des activités politiques. Nous demandons à ce que ces rencontres-là [entre le comité exécutif de l'UQAM et les étudiants] n'aient pas lieu », a indiqué au Devoir Justine Boulanger, menacée d'expulsion définitive de l'UQAM.

Ironie du sort, elle siège elle-même au comité exécutif qui doit entendre les étudiants jugés trop « militants », et les sanctionner. Les neuf étudiants ciblés par l'UQAM se sont rencontrés lundi soir et ont convenu de mobiliser la communauté universitaire contre ces sanctions, les plus sévères que l'établissement puisse imposer.

« La conjoncture actuelle porte à croire que ces convocations sont purement politiques et minutieusement calculées. Peu importe nos allégeances politiques ou nos sentiments quant à la grève naissante, nous devons impérativement nous rassembler pour défendre notre liberté d'expression et notre liberté académique », indique la pétition diffusée en ligne lundi.

« L'administration profite de façon tout à fait ouverte de la situation pour retirer un maximum de représentant-e-s étudiant-e-s des instances décisionnelles, des représentant-e-s pourtant dûment élu-e-s par l'ensemble des étudiant-e-s. Il s'agit d'une purge antidémocratique tout à fait inacceptable, qui touche l'ensemble de la communauté de l'Université : qui sait jusqu'où ira l'UQAM dans l'avenir pour retirer nos voix de ses instances et empêcher l'action politique au sein de la communauté, si ces premières expulsions ont lieu ? »

#### Manifestations et perturbations

Selon les étudiants, l'Université affirme que les faits reprochés aux manifestants sont survenus lors des événements suivants :

**manifestation à l'UQAM** contre la vidéosurveillance le 30 janvier 2013 ;

**levée de cours** lors des journées de grève les 2 et 3 avril 2014, et le 8 octobre 2014 ;

**manifestation** organisée par le syndicat des étudiants et employés (SETUE) le 2 avril 2014 ;

**dérangement** de la conférence de Frank Des Rosiers, sous-ministre adjoint au gouvernement fédéral, le 20 janvier 2015.

La direction de l'UQAM a refusé de faire quelque commentaire que ce soit sur cette controverse, en plaidant que les renseignements personnels des étudiants sont confidentiels. Jenny Desrochers, porte-parole de l'UQAM, a dit ignorer si des accusations criminelles ont été déposées ou sont sur le point de l'être contre les étudiants visés.

#### Faire taire la dissidence

Selon les étudiants, l'Université tente par tous les moyens de faire taire la dissidence au sein de l'établissement. Les neuf convocations au comité exécutif sont arrivées toutes en même temps, vendredi dernier, même si les événements sont survenus à plusieurs mois d'intervalle. De plus, les étudiants visés ne posent aucune menace à la communauté universitaire, souligne la pétition.

L'expulsion de l'université, définitive ou pour une année, aurait des conséquences désastreuses pour les étudiants visés, note la pétition.

« [...] les étudiant-e-s concerné-e-s ont continué leurs études avec acharnement, y investissant des centaines d'heures et des milliers de dollars, pour voir aujourd'hui leurs efforts réduits à néant, certain-e-s à quelques semaines de l'obtention de leur diplôme, d'autres de leur entrée à la maîtrise », indique le document.

« En plus de potentiellement mettre à mal les études de plusieurs étudiant-e-s motivé-e-s, en empêchant l'obtention de leur diplôme ou leur accession aux cycles supérieurs, en plus de faire perdre leur emploi à d'autres étudiant-e-s présentement employé-e-s à l'UQAM, cette attaque concertée de l'administration de l'UQAM remet en question le droit de l'ensemble de la communauté universitaire, autant professeur-e-s qu'employé-e-s, autant étudiant-e-s que chargé-e-s de cours, de se faire entendre au sein de l'Université. »

#### [Vos réactions - 25 commentaires](#)

## LA PRESSE : UQAM: quand le militantisme tourne à l'intimidation - Publié le lundi 23 mars 2015 à 05h00



C'est aujourd'hui que doit commencer à l'UQAM la grève étudiante de deux semaines pour lutter contre les mesures d'austérité du gouvernement Couillard.

Photo: Patrick Sanfaçon, La Presse

Nicolas Bérubé, La Presse

Militants pour la grève générale. Militants contre des associations étudiantes. Intimidation. Cri du coeur des professeurs. Pourquoi l'UQAM vit des temps mouvementés? Profs et étudiants font part d'un profond malaise qui persiste.

En 2012, des militants encagoulés ont passé la porte au début d'un cours, l'un à la suite de l'autre, une vingtaine en tout. Ils avaient

apporté des casseroles. Ils n'étaient pas là pour faire une blague ou pour une initiation.

«Ils ont fait un vacarme d'enfer, explique le chargé de cours qui donnait sa présentation devant une trentaine d'étudiants ce jour-là et qui demande à garder l'anonymat. Il y en a un qui a commencé à prendre mon ordinateur. Un autre m'a demandé de sortir. Je lui ai dit: "Je veux bien te parler, mais tu dois d'abord enlever ta cagoule". Il m'a répondu: "OK, je vais l'enlever, mais on va dans le corridor".»

Dans un corridor désert du pavillon Président-Kennedy, le «paquet» de l'Université du Québec à Montréal (UQAM), près de la Place des Arts, le militant a lancé un ultimatum: «Il faut que vous sortiez, sinon on vous sort.»

«J'ai répondu que je n'avais pas envie de me battre», explique le chargé de cours. Il est rentré dans la classe pour demander à ses étudiants de partir.

Il ajoute aujourd'hui: «Je ne crois pas qu'on en serait venus aux coups... D'un autre côté, je ne sais pas ce qu'ils auraient fait si j'avais dit: "Non, on ne sort pas".»

#### Un point saillant

L'incident est survenu après les mois de grèves et de manifestations historiques du printemps érable. Rapporté en détail ici pour la première fois, il est l'un des points saillants de ce que 13 professeurs et près de 400 étudiants ont récemment dénoncé dans des pétitions et des lettres ouvertes comme étant un climat d'intimidation et de perturbation à l'UQAM, surtout dans le pavillon Hubert-Aquin, le pavillon des sciences humaines.

Après des années de travail à l'université, le chargé de cours victime d'intimidation n'avait jamais vécu une telle situation d'agressivité.

Son cours n'était pas soumis à l'ordre de levée de cours en vigueur à la rentrée 2012, car il concernait les stages, explique-t-il.

«Mon impression, c'est que la direction laisse un peu les choses aller, pour que ça n'empire pas. Sauf que je suis à peu près convaincu que c'est un groupuscule qui fait ce genre d'actions, qui mène le bal.»

Même en cette période de tensions, les intrusions de commandos encagoulés dans les classes sont loin d'être courantes à l'UQAM. Des médias ont récemment parlé de «champ de bataille» à l'université, description qui parvient à dénaturer à la fois les champs de bataille et l'université.

Dans le pavillon Hubert-Aquin, ces jours-ci, on croise surtout des étudiants réunis en grappe autour de leurs ordinateurs portables. Au café étudiant Salon G, les clients sont invités à faire un choix entre 14 carafes de café filtre et la seule affiche revendicatrice en vue est un panonceau interdisant de faire chauffer du poisson dans le four à micro-ondes.

D'autres signes montrent que l'université a déjà connu des heures plus calmes. Près des portes rotatives qui donnent dans le métro Berri-UQAM, un gardien de sécurité privé de Garda passe les heures, debout, à toiser les gens qui entrent. Le mois dernier, des militants ont frappé dans les portes et les fenêtres des bureaux du personnel de l'université. Une vitre a été brisée, sous les regards d'employés apeurés.

«Il n'y a pas de violence contre des personnes à l'université, mais il y a de l'intimidation. Il y a des gens qui ont été éjectés de groupes d'étude à cause de leurs opinions», affirme Alexandre Luiggi, étudiant en droit et l'un des rares qui acceptent de s'exprimer sur ce sujet sensible.

«Dans les toilettes, pendant l'Assemblée générale, un étudiant s'est fait dire: "Maintenant, ce serait bien si tu arrêtais de parler au micro"», ajoute-t-il.

Cause des plus récentes tensions: la grève de deux semaines qui doit débiter aujourd'hui pour lutter contre les mesures d'austérité du gouvernement Couillard, qui avait été votée notamment par l'Association facultaire étudiante des sciences humaines (AFESH) et l'Association facultaire étudiante de science politique et droit de l'UQAM (AFESPED). La grève doit réunir plus de 37 000 étudiants des collèges et des universités.

#### **Domination des assemblées**

À l'UQAM, des étudiants accusent un noyau militant de ces associations d'avoir dominé les débats en assemblée, déclenchant la grève controversée. L'AFESPED est d'ailleurs plongée dans le chaos depuis vendredi dernier, alors que les membres ont voté à 52% pour se désolidariser de leur propre association, du jamais vu.

«Les militants pro-grève nous disaient: "Peu importe si ça donne des résultats ou non, on descend dans la rue, car c'est tout ce qu'on peut faire". Si tu es contre, on te traite de "capitaliste de droite". Ces gens-là ne sont plus des étudiants: ce sont des croyants», dit l'un d'entre eux.

Un étudiant à la maîtrise en science politique, qui a demandé à garder l'anonymat, est contre cette interprétation.

«On dit toujours que les étudiants qui votent sont pro-grève, mais il y a des centaines et des centaines d'étudiants qui ne sont pas allés voter qui sont eux aussi en faveur de la grève», dit-il.

Il explique avoir pris part à des assemblées générales où à peine deux ou trois étudiants étaient contre la grève. «Et ils ont été entendus. J'étais même surpris de voir ça», dit-il, ajoutant que «les deux côtés ont fait des coups bas», incluant selon lui le déclenchement d'un vote sur la légitimité des associations étudiantes.

Au siège commun de l'AFESH et de l'AFESPED, on s'affaire ces jours-ci à préparer la grève.

Un membre nous informe qu'aucun porte-parole n'est disponible. «Il faudrait élire un porte-parole en assemblée générale, mais ça irait sans doute au-delà de votre heure de tombée», s'est-on vu répondre.

Julien Bauer, professeur au département de science politique dont les opinions pro-Israël lui ont valu d'être ciblé par des étudiants militants, remarque que, dans les années 70, les militants de gauche étaient beaucoup plus nombreux qu'aujourd'hui à l'UQAM.

«Aujourd'hui, les militants sont plus anarchiques. L'idée, c'est que la pagaille, c'est bon en soi, et que tous ceux qui ne pensent pas comme moi, on va mettre des graffitis sur leur porte, on va les insulter, les intimider», laisse entendre M. Bauer.

Le professeur a vu sa porte de bureau vandalisée deux fois récemment, dont une fois avec des graffitis antisémites. Il est l'un des 13 professeurs signataires de la lettre envoyée en février au Devoir dénonçant le «harcèlement et l'intimidation» à l'université.

«Des gens à l'intérieur de l'UQAM nous disent: "Vous n'auriez pas dû signer la lettre, car cela fait une tempête pour un problème causé par une poignée d'étudiants". Notre réponse, c'est qu'il y a un moment où il faut dire: "On a atteint une limite".»

M. Bauer déplore toutefois que les médias ne semblent s'intéresser à l'UQAM que lorsque des tensions explosent.

«Sur 40 000 étudiants, il y a 50 zouaves qui arrivent masqués et qui flanquent la pagaille, et là, tadam! , on est à la une des journaux... Les 39 950 autres, on n'en entend jamais parler.»

## **JOURNAL MÉTRO : UQAM: Une association étudiante répudiée par ses membres - Mise à jour : samedi 21 mars 2015 | 17:27**

Par Dominique Cambron-Goulet Métro

L'Association facultaire des étudiant-e-s en science politique et droit (AFESPED) de l'UQAM a perdu un référendum de légitimité vendredi après-midi. Les étudiants devaient se prononcer par voie électronique sur la question suivante: «Étant donné que l'UQAM reconnaît les associations étudiantes sur la base de leur représentativité, estimez-vous que l'Association facultaire étudiante de science politique et de droit de l'UQAM (AFESPED) est représentative des intérêts des étudiantes, étudiants de la Faculté de science politique et de droit?».

La réponse de 52% des votants a été non.

Au total 1203 étudiants ont pris part au vote, sur 2220 membres de l'Association. 578 ont répondu oui et 625 ont choisi l'option du non.

Selon la politique 32 de l'UQAM, les étudiants peuvent remettre en doute la légitimité de leur association s'ils parviennent à recueillir la signature de 4% des membres en faveur de la tenue d'un référen-

dum sur la question. 105 étudiants de l'AFESPED avaient signé une pétition à cet effet au mois de février.

L'AFESPED doit entrer en grève mercredi, selon un vote réalisé en assemblée générale le 24 février dernier. Toutefois les règlements de l'UQAM ne spécifient pas si la non-représentativité de l'association entre en vigueur dès la fin du vote. La légitimité de cette grève est donc inconnue.

Par ailleurs, l'Association facultaire des étudiant-e-s en sciences humaines (AFESH) qui tenait également un référendum de représentativité vendredi a obtenu l'appui de ses membres. L'option du oui l'a emporté à 1553 vote contre 1000, et il y a eu 121 absentions. L'AFESH compte 5239 étudiants. Le taux de participation était donc de 51%.

[9 commentaires](#)

## **RADIO-CANADA : Droits de scolarité au Québec : un débat de société : À l'UQAM, les graffitis du printemps érable sont toujours là – Mise à jour le jeudi 21 mars 2013 à 12 h 45 HAE**



Les traces du conflit étudiant sont toujours visibles sur les murs de l'Université du Québec à Montréal. Plusieurs corridors des pavillons Judith-Jasmin, Hubert-Aquin et Sherbrooke sont remplis de fresques et de graffitis que l'UQAM hésite à conserver.

Crédit photo : Thomas Gerbet/Radio-Canada  
Certains dessins représentent des policiers qui frappent des étudiants. D'autres mettent en vedette le carré rouge ou le symbole anarchiste. On retrouve également de nombreux slogans qui rappellent les manifestations du printemps 2012.

Selon le coordonnateur général de l'Association facultaire étudiante de science politique et droit (AFESPED), Daniel Crespo, certains dessins auraient « suffisamment de valeur artistique pour se retrouver dans n'importe quel musée d'art contemporain ». Mais tout le monde à l'UQAM n'est pas de cet avis. La porte-parole de l'Université, Jenny Desrochers, dit avoir reçu autant de demandes pour les garder que pour les effacer : « Certaines personnes trouvent ça lourd. »

#### À qui appartient les murs?

Dans plusieurs corridors de l'UQAM, des étudiants ont écrit « Ce mur est à nous ». Pour Daniel Crespo, de l'AFESPED, cela reflète « une prise de conscience collective par rapport à l'appropriation de l'espace. Grosso modo, on considère que ces murs-là nous appartiennent et qu'il est tout à fait légitime de faire ce qui nous convient avec ce qui nous appartient ».

Depuis un an, l'Université a effacé quelques graffitis jugés diffamatoires, mais le gros est toujours visible. L'UQAM ne remet pas en question les fresques du pavillon Hubert-Aquin, dont certaines existent depuis plusieurs années.

Un accord tacite a été conclu avec les associations étudiantes pour leur octroyer le droit de dessiner sur certains murs, mais ce n'est pas valable dans les autres pavillons. « Ça ne fait pas partie des discussions de laisser d'autres murs à la libre expression », prévient Jenny Desrochers, sans s'avancer sur un calendrier pour effacer les fresques et les graffitis. Elle assure que l'Université va commencer par consulter les usagers des pavillons.

Si les murs sont repeints, des étudiants promettent de réafficher leurs couleurs.

D'après un reportage de Thomas Gerbet

[20 Commentaires](#)

## LE DEVOIR : Brève : UQAM: une association étudiante perd ses droits – Samedi 21 mars 2015

Le Devoir

L'Association facultaire étudiante de science politique et de droit de l'UQAM (AFESPED) ne peut plus représenter ses membres. L'association étudiante a perdu ce droit au terme d'un scrutin électronique, réclamé par des étudiants, qui s'est conclu vendredi. Les membres de l'AFESPED devaient indiquer s'ils considéraient que leur association est « représentative » de leurs intérêts : 48 % ont ré-

pondu « oui » et 52 % ont dit « non ». La direction de l'UQAM n'a pas été en mesure de préciser vendredi si ce résultat signifie la dissolution automatique de l'association ou encore si le mandat de grève applicable dès mercredi prochain est désormais caduc. « Une rencontre aura lieu dans les prochains jours entre l'UQAM et l'AFESPED pour établir les modalités de transition », a répondu la porte-parole de l'université, Jenny Desrochers. Dans un autre vote

semblable, l'Association facultaire étudiante des sciences humaines de l'UQAM (AFESH) a reçu l'appui d'une majorité de ses membres.

## **JOURNAL MÉTRO : UQAM: une irrégularité dans un vote de grève? - Mise à jour : Jeudi 19 mars 2015**

**| 6:00**

Par Marie-Eve Shaffer Métro

Le vote de grève qu'a tenu le mois dernier l'Association facultaire des étudiants en langue et de communication (AFELC) de l'Université du Québec à Montréal pourrait être entaché par une irrégularité.

Dans un courriel que l'association a envoyé mardi à ses membres, elle mentionne que lors de l'assemblée générale du 18 février, au cours de laquelle les étudiants ont été appelés à se prononcer sur la possibilité de prendre part au mouvement de grève, trois noms ont été ajoutés de façon manuscrite à la liste de présence. L'un de ces étudiants n'était pas membre de l'AFELC-UQAM.

«Il nous est impossible de déterminer si cette personne a voté ou non à l'assemblée», est-il écrit dans le courriel.

Or, au cours de cette assemblée générale, 290 étudiants ont voté en faveur d'un débrayage du 23 mars au 2 avril afin de dénoncer les mesures d'austérité du gouvernement de Philippe Couillard tandis que 289 autres s'y sont opposés. Une seule voix a fait la différence. Dix-neuf étudiants ont préféré s'abstenir de voter.

L'AFELC-UQAM a précisé dans son courriel qu'il est possible de réviser une décision prise par une assemblée générale. Une assemblée extraordinaire doit d'abord être convoquée. Pour ce faire, une pétition de 55 signatures doit être déposée. Ensuite, à l'assemblée extraordinaire, «un vote des deux tiers est nécessaire pour rouvrir la résolution», a indiqué l'association étudiante.

Métro a tenté de communiquer avec l'AFELC-UQAM, mais aucun membre de l'exécutif n'a retourné les appels.

Un étudiant membre de l'AFELC-UQAM qui a assisté à l'assemblée générale était dubitatif devant le courriel qu'il a reçu de son association étudiante. «S'il y avait eu un écart de 20 voix, ça n'aurait rien changé, mais le vote s'est joué par une voix qui a fait pencher la balance d'un côté plutôt que l'autre. Ça regarde très mal», a dit celui qui a désiré préserver son anonymat. Ce dernier s'attend à ce que des étudiants s'organisent pour contester le vote de grève même si la tâche s'annonce ardue, selon lui.

L'Association pour une solidarité syndicale étudiante (ASSÉ), qui compte l'AFELC-UQAM parmi ses membres, a été avisée de la possible irrégularité relevée pendant l'assemblée générale du 18 février. L'exécutif de l'association étudiante l'a assurée que le vote s'était déroulé de façon «légitime».

«Après avoir tenu un deuxième vote et après avoir vérifié la liste de présence, l'exécutif a considéré que le vote était favorable à la grève», a dit la porte-parole de l'ASSÉ, Camille Godbout. Cette dernière a souligné que l'AFELC-UQAM a preuve de «transparence et d'honnêteté» en donnant un portrait détaillé de la situation à ses membres.

L'ASSÉ a indiqué n'avoir reçu aucune plainte d'irrégularité en lien avec les votes de grève depuis le début de sa campagne contre les mesures d'austérité. «Les assemblées étudiantes sont faites de façon très transparente et honnête pour permettre à l'ensemble des gens d'avoir toutes les informations en main», a assuré Mme Godbout.

[5 commentaires](#)

## **TVA NOUVELLES : Association des étudiants en arts : Des étudiants de l'UQAM en grève - Première publication lundi 16 mars 2015 à 22h18 - Mise à jour : lundi 16 mars 2015 à 23h27**



Crédit photo : archives Agence QMI

Agence QMI

Une **association d'étudiants** de l'**UQAM** a déclenché la **grève** lundi, une semaine avant la date prévue par le mouvement étudiant québécois pour sa grève générale du printemps.

L'Association facultaire étudiante des arts (**AFÉA**) de l'UQAM a annoncé sur son site internet lundi que la décision avait été prise au cours de la journée lors d'une assemblée générale.

«Que l'AFÉA déclenche la grève séance tenante», peut-on lire sur le site de l'association.

«En tout respect des décisions rendues au terme des exercices démocratiques que furent les assemblées générales des 19 février et 16 mars 2015 et afin d'éviter que l'un-e d'entre nous puisse être pénalisé-e par le tenue d'un cours ou la remise d'un travail malgré la grève, vous ne devez pas vous présenter à vos cours, vous ne devez pas participer à une évaluation ou remettre des travaux en période de grève», indique l'AFÉA sur son site.

Le 19 février, l'AFÉA avait adopté une résolution pour qu'une grève soit déclenchée à compter du 21 mars, mais «qu'advenant le cas où 30 000 étudiants-es répartis-es sur au moins 3 campus aient adopté un mandat similaire avant cette date, que l'on convoque dans les plus brefs délais une assemblée générale de déclenchement». Or, en date du 17 février, selon le site printemps2015.org, 34 associations étudiantes sur sept campus pour un total de 36 742 étudiants avaient voté un mandat de grève reconductible.

L'Association facultaire étudiante des arts de l'UQAM a précisé que sa campagne de grève est basée sur les revendications suivantes:

«l'abolition des mesures d'austérité»; «l'abrogation de la loi 10 et la fin de la privatisation annoncée des services sociaux»; «l'arrêt de l'ensemble des projets d'exploitation et de transport d'hydrocarbures»; et «la réouverture de la loi 3 et le respect du Front commun de la fonction publique par une offre patronale respectant la dignité des travailleuses et travailleurs».

L'AFÉA compte tenir dans la semaine du 7 avril une «assemblée de reconduction».

## **LA PRESSE : Première grève générale illimitée déclenchée - Publié le 16 mars 2015 à 21h37**

Annabelle Blais, La Presse

(Montréal) Une première association étudiante est en grève générale illimitée. L'Association facultaire étudiante des arts de l'UQAM (L'AFÉA-UQAM) a déclenché cette grève à l'issue d'un vote favorable qui a eu lieu au cours d'une assemblée extraordinaire à la salle de spectacle La Tulipe, lundi.

L'association devait être en grève à partir de 21 mars, mais conformément à ce qui avait été adopté en février, une assemblée générale de déclenchement se tiendrait dès que le plancher de 30 000 étudiants grévistes repartis sur au moins 3 campus était atteint.

En date de lundi, 34 associations étudiantes ont voté un mandat de grève reconductible, selon le site [printemps2015.org](http://printemps2015.org) qui calcule 36 742 étudiants grévistes.

## **LE DEVOIR : L'UQAM visée par une mise en demeure – samedi 14 mars 2015**

Le Devoir

Au moment où débute la période de scrutin qui décidera de l'avenir de deux associations étudiantes de l'UQAM, l'une d'elles passe à

l'offensive. L'Association facultaire étudiante de science politique et de droit (AFESPED) a envoyé vendredi une mise en demeure à la directrice des services à la vie étudiante, Manon Vaillancourt. Elle

reproche à l'UQAM d'avoir tenté d'influencer le vote en diffusant de « l'information mensongère ». Dans un document, il est stipulé que l'association ne peut plus représenter les étudiants dès la connaissance du résultat du scrutin. L'AFESPED affirme au contraire qu'elle pourrait représenter ses membres même en perdant la reconnais-

sance de l'UQAM puisqu'elle continuerait à exister juridiquement. Le vote décidant du sort de l'AFESPED et de l'Association facultaire étudiante des sciences humaines se déroulera en ligne jusqu'au 20 mars.

## LE DEVOIR : UQAM - Fin possible de deux associations étudiantes? - Samedi 7 mars 2015



La période de consultation aura lieu de 10 h le 13 mars à 15 h le 20 mars pour les deux groupes d'étudiants.

Photo: Jean Gagnon / CC

Laura Pelletier

Deux des associations étudiantes les plus actives de l'Université du Québec à Montréal (UQAM) pourraient disparaître. L'établissement a annoncé vendredi après-midi la tenue d'un scrutin en ligne qui déterminera la survie ou la fin de l'association des étudiants en science politique et droit et de celle des étudiants en sciences humaines.

Les membres de ces deux regroupements seront invités à voter entre 10 h le 13 mars à 15 h le 20 mars. Une participation de 15 % des étudiants de chacune des associations et un vote à plus de 50 % contre leur maintien annonceraient la « dissolution des associations étudiantes dès l'été », indique Jennifer Desrochers, porte-parole de l'UQAM.

« Ça ne serait pas pour autant la fin des groupes étudiants [...] ni des possibles grèves, nuance Anne-Marie Veillette, membre du comité exécutif de l'Association facultaire étudiante de science politique et droit de l'UQAM (AFESPED). Il y aura encore des associations modulaires, comme en ont les programmes de science politique et de droit. [...] Ces associations ont le pouvoir de déclencher des grèves. »

Deux comités constitués d'étudiants et de représentants de l'établissement ont été formés pour organiser et superviser chacun

des scrutins. Ils ont tenu une première réunion à la fin du mois de février.

### Contestation des associations

L'origine de la tenue de cette consultation est le dépôt de demandes de contestation de la représentativité des deux associations étudiantes accompagnées de deux pétitions, en vertu de la politique no 32 de reconnaissance des associations étudiantes de programmation.

Cette politique permet à l'UQAM de reconnaître ou non les associations étudiantes, mais ne lui permet pas de remettre en question leur légitimité, ce pour quoi la dissolution ou le maintien est l'unique issue possible du scrutin.

La pétition de l'AFESPED a été déposée le 13 février, avec 105 signatures considérées comme valides, et celle de l'Association facultaire étudiante des sciences humaines de l'UQAM (AFESH), a été remise la veille, avec 285 reconnues comme valides. Dans les deux cas, le nombre de signatures dépasse largement celui qui était requis.

La question du scrutin reste encore à trouver. « La première proposition a été rejetée par les deux associations, parce qu'il était question de savoir si les membres se sentaient représentés ou non par leur association, alors que la politique 32 de l'UQAM ne permet pas d'évaluer la représentativité », indique Mme Veillette.

Ces pétitions viennent s'ajouter au mouvement de contestation des associations étudiantes qui a ressurgi à l'UQAM il y a quelques mois. Cette semaine, [120 étudiants en science politique et droit](#) de cette université ont publié une lettre dans laquelle ils s'opposent à la grève du printemps 2015 et dénoncent certaines pratiques des associations étudiantes, notamment les votes auxquels sont présents « souvent moins de 20 % des étudiants concernés ».

Tant les étudiants que les enseignants de l'établissement sont divisés sur la question de la représentativité des associations étudiantes. En réaction aux critiques formulées, l'AFESH a créé un comité qui se penchera sur l'inclusivité et la représentativité de ses pratiques. La première réunion se tiendra le 13 mars.

## LE PRESSE : Des étudiants de l'UQAM pour le maintien des cours - Publié le vendredi 06 mars 2015 à 07h11

Sophie Allard, La Presse

Dans une lettre diffusée hier, plus de 120 étudiants de l'UQAM, essentiellement en science politique et en droit, s'opposent à la levée de leurs cours et demandent à la direction de l'UQAM et à son conseil d'administration d'intervenir pour le maintien de leur enseignement.

« Depuis maintenant des années, l'Université du Québec à Montréal est victime de ce qui nous apparaît comme un laisser-faire et une déresponsabilisation de ses dirigeants », écrivent-ils. Ils souhaitent du même coup exprimer leur soutien à la lettre rédigée la semaine dernière par Jean-Guy Prévost, vice-doyen aux études de la faculté de science politique et de droit et cosignée par 13 collègues.

« Nous avons voulu faire entendre la voix de celles et ceux qui traditionnellement subissent sans oser protester [...] les batailles politiques en prenant la direction de notre université: les étudiants », ont-ils fait savoir par courriel.

Cette sortie survient à quelques jours d'un scrutin électronique (du 13 au 20 mars) sur la légitimité de l'Association facultaire étudiante de science politique et droit (AFESPED-UQAM) et de l'Association facultaire des étudiants en sciences humaines (AFESH-UQAM).

Des pétitions contestant la représentativité de ces deux associations avaient été déposées en février à la direction.

## LE DEVOIR : Intimidation à l'UQAM : Les juristes se dissocient de leurs collègues de science politiques - Samedi 28 février 2015



Selon nos sources, la résolution aurait toutefois été adoptée à la fin de l'assemblée alors qu'il restait à peine une dizaine de professeurs sur la trentaine que compte le département.

Photo: Jean Gagnon / CC

Lisa-Marie Gervais

Après l'association étudiante, au tour des professeurs du Département de sciences juridiques de l'UQAM de se dissocier des propos de leurs collègues en sciences politiques [qui ont dénoncé le climat d'intimidation régnant dans l'établissement](#), a appris *Le Devoir*. Lors de leur assemblée départementale jeudi, ils ont adopté une résolution indiquant qu'ils « se distanci[ent] publiquement de la lettre circulée [sic] le 23 février dernier " À l'UQAM, l'intimidation doit cesser ! " ».

Écrite à l'initiative du vice-doyen aux études de la Faculté de science politique et de droit, Jean-Guy Prévost, qu'il cosigne avec 13 collègues, la lettre faisait état du ras-le-bol de certains profs à l'endroit

d'une minorité, des « *commandos autoproclamés* », qui empêche la tenue de cours, perturbe des réunions et pose des gestes de vandalisme.

Dans la résolution, les professeurs du Département des sciences juridiques de l'UQAM disent ne pas se reconnaître dans la lettre de M. Prévost qui fait un « *amalgame* » entre l'intimidation et le rôle important des associations étudiantes, avec qui ils disent d'ailleurs avoir toujours eu un « *dialogue respectueux* ». « *Cette lettre fait un amalgame de plusieurs questions pourtant très distinctes, dont la démocratie étudiante ; la mobilisation en vue d'une grève étudiante au printemps ; la violence et l'intimidation à l'égard de professeurs, professeurs ; le vandalisme et les agissements de " hordes " de manifestants, pour ne nommer que celles-là.* »

Selon nos sources, la résolution aurait toutefois été adoptée à la fin de l'assemblée alors qu'il restait à peine une dizaine de professeurs sur la trentaine que compte le département.

Craignant pour sa réputation, l'UQAM a tenu à rappeler qu'elle n'est pas une « *université assiégée* » où règne un climat de peur et « *des anarchistes, des barbares et des sauvages* », écrit le recteur de l'UQAM, Robert Proulx, [dans une lettre ouverte publiée sur le site du Devoir](#). Ces expressions « *ne correspondent pas à la réalité quotidienne vécue par la très grande majorité de nos 44 000 étudiantes et étudiants et ternissent indûment la réputation de l'UQAM* ».

Le recteur de l'UQAM ne nie pas que des « *comportements inacceptables* » ont été constatés depuis quelque temps, mais assure qu'il s'agit d'une minorité d'individus qui agit de façon ponctuelle et imprévisible.

## **JOURNAL DE MONTRÉAL : Climat de peur entre les murs de l'UQAM : La démocratie étudiante est sérieusement mise en doute par des universitaires victimes d'intimidation - Mercredi, 25 février 2015 22:47 MISE à JOUR Mercredi, 25 février 2015 22:52**

Anne Caroline Desplanches

**Alors que neuf associations estudiantines ont en mains un mandat de grève reconductible, des étudiants dénoncent une démocratie étudiante illégitime fondée sur l'intimidation.**

«C'est une honte pour un courant qui veut incarner le dernier rempart démocratique», dénonce Alexandre Luiggi, un des rares étudiants en droit de l'Université du Québec à Montréal (UQAM) qui ont accepté de témoigner publiquement.

Comme plusieurs, il met en doute la légitimité du mandat de grève obtenu par son association mardi. Comme lui, plus de 400 étudiants ont signé des pétitions pour obtenir de la direction de l'université un référendum sur la légitimité de deux associations.

Les votes auront lieu le mois prochain et pourraient se solder par la disparition de l'Association facultaire des étudiants en science politique et droit (AFESPED) et de l'Association facultaire des étudiants en sciences humaines (AFESH).

**Des étudiants cagoulés**

«C'est un noyau hypermilitant qui convoque les assemblées de grève et en décide les règles», dénonce une étudiante en droit qui a préféré taire son identité. Comme elle, plusieurs ont peur de prendre la parole.

«Quand des gens cagoulés peuvent rentrer dans les cours en hurlant, éteindre les lumières et vous insulter, il faut éviter la confrontation», a confié une autre étudiante qui a requis l'anonymat.

Pour le Pr Julien Bauer, cosignataire avec 13 collègues d'une lettre dénonçant le climat de tension à l'UQAM, les militants ont imposé «une atmosphère délétère» qui noie tout débat public.

**Débat étouffé**

À l'assemblée générale de l'AFESPED, mardi, le débat sur la pertinence d'une grève a été monopolisé par les voix favorables. Les rares interventions des sceptiques étaient ridiculisées. Les grévistes, eux, étaient appuyés par des segments entiers de la salle qui agitaient les mains en l'air en signe d'approbation – les applaudissements étant proscrits.

Quiconque mettait en doute un débrayage était catégorisé comme étant favorable à l'austérité.

«Ce n'est pas un gouvernement majoritaire nouvellement élu qui va nous écouter parce qu'on ne va pas à nos cours. Il faut innover si on veut être entendus», a plaidé un étudiant de science politique. Ce à quoi une toute jeune étudiante a répliqué que la rue était la seule option. «Je veux me battre pour me sentir vivante, montrer que j'existe», a-t-elle dit.

**Vote à main levée**

Les modérateurs eux-mêmes jugeaient les arguments des sceptiques irrecevables et leur reprochaient de ne pas respecter les codes de procédure.

Dans ce contexte, plus de la moitié des participants à l'assemblée ont voté pour que la décision de faire la grève ou non soit prise par référendum électronique et non pas lors d'un vote à main levée. Mais cette proposition a été rejetée, car une telle demande doit obtenir la majorité des deux tiers, selon les règlements de l'association.

**Brèves : Les tribunaux appelés en renforts**

Mettant en doute la démocratie estudiantine, un étudiant en droit de l'UQAM a tenté d'obtenir une injonction pour empêcher la tenue mardi de l'assemblée générale de grève de son association.

David McLauchlan soutenait que ces assemblées «donnent lieu à du harcèlement et à des actes d'intimidation à l'encontre des opposants à la grève».

Dans un tel climat, les opposants ne peuvent s'exprimer librement et se voient imposer une grève malgré eux, selon lui.

**Judiciarisation**

Rejetée par la Cour supérieure, cette requête ne fait pas l'unanimité, même chez les étudiants opposés à la grève.

«Oui, je regrette la manière dont l'assemblée générale s'est déroulée, mais je reste très opposé à la restriction des droits et libertés fondamentaux», explique Alexandre Luiggi, étudiant en droit.

Du côté de l'Association pour une solidarité syndicale étudiante (ASSÉ), on dénonce «la judiciarisation d'un mouvement démocratique à la base».

[56 commentaires - Montréal](#)

## **LE DEVOIR : Grève à l'UQAM - Pas d'injonction pour bloquer une assemblée générale – Mercredi 25 février 2015**

Lisa-Marie Gervais

La Cour a refusé d'accorder une injonction à un étudiant qui souhaitait empêcher la tenue mardi de l'assemblée générale de l'Association des étudiants de science politique et droit de l'UQAM (AFESPED) craignant que celle-ci ne se dote d'un mandat de grève. C'est la première fois qu'on tente d'empêcher non pas des levées de cours associées à une grève mais une assemblée générale comme telle, selon l'AFESPED.

« *C'est du jamais vu* », a affirmé Delphine Gauthier Boiteau, coordonnatrice aux affaires internes. L'assemblée a finalement voté pour la grève à partir du 25 mars, à certaines conditions.

Dans sa requête, l'étudiant en droit David McLauchlan a dit craindre qu'un mandat de grève obtenu en assemblée l'empêche d'assister à

ses cours et de bénéficier d'un environnement d'apprentissage sain et sécuritaire. Il enjoint donc à l'UQAM de respecter ce droit. Il a également soutenu que les assemblées générales de l'AFESPED « *donnent lieu à du harcèlement et à des actes d'intimidation à l'encontre des opposants à la grève, dont lui-même* ».

L'avocat de l'étudiant, Éric Oliver, fait également valoir que lors d'une assemblée générale tenue par l'AFESPED le 28 janvier dernier, les étudiants avaient déjà rejeté une résolution autorisant la tenue d'une autre assemblée générale portant sur un mandat de grève.

« *L'association a fait fi de la volonté générale et a quand même organisé la tenue d'une autre assemblée générale [extraordinaire] le 24 février* », a dit Me Oliver. « *C'est une tactique répétée. L'association convoque autant d'assemblées générales extraordi-*





Le Pr Julien Bauer a vu sa porte de bureau vandalisée deux fois

Photo Anne Caroline Desplanques

Infiltré dans la salle de l'assemblée, *Le Journal* a été témoin de l'intimidation contre les opposants à la grève. Il était, de plus, aisé de participer au vote sans être étudiant, puisqu'un simple pamphlet rose ramassé au détour d'un corridor aurait permis de voter.

Dans la salle, les plus jeunes considéraient leurs aînés qui ont participé à la grève de 2012 comme des exemples.

Mais les professeurs craignent justement un autre printemps érable. «On nous promet maintenant une grève générale pour le printemps. Cela nuit objectivement à la qualité de la formation et à la valeur du diplôme», écrivent-ils.

«Je comprends qu'on soit contre ce qu'il se passe, mais saboter ses propres études ne sert à rien», estime le Pr Julien Bauer, un des 14 signataires.

#### Emplois menacés

Comme ses collègues, le Pr Bauer s'inquiète particulièrement des chances de ses étudiants de trouver un emploi après leurs études. Il dénonce notamment le sabotage, le 20 janvier, d'une rencontre de réseautage avec un sous-ministre de Ressources naturelles Canada, annulée à cause d'un groupe de manifestants opposés aux pipelines.

Le 20 janvier, une soixantaine de manifestants opposés aux pipelines ont interrompu en criant une rencontre organisée à l'UQAM avec le sous-ministre adjoint de Ressources naturelles. La cinquantaine d'étudiants qui participaient à cette rencontre, qui visait à faciliter leur accès au marché du travail, ont été contraints de quitter la salle.

«Ils nous reprochaient de vouloir travailler pour les compagnies pétrolières», se désole un étudiant victime d'intimidation lors de cet évènement.

Ayant requis l'anonymat par crainte de représailles, il explique qu'il a plutôt manqué une occasion unique de débattre avec le sous-ministre et de recueillir des informations qui auraient pu l'aider à obtenir un emploi au ministère pour influencer les politiques publiques en environnement.

«Si on n'a même plus le droit d'aider nos étudiants à avoir un emploi après leurs études, à quoi sert-on?» interroge le Pr Bauer.

Soulevée en assemblée, la question de l'emploi a cependant été suivie d'une réponse cinglante d'une étudiante. «En étudiant pour se préparer au marché du travail, on reproduit le système capitaliste», a-t-elle dit.

**Les étudiants en science politique et droit de l'UQAM seront en grève à partir du 25 mars et tiendront un vote de reconduction dans la semaine du 7 avril.**

Voici une vidéo qui date de 2012:

[08 commentaires - Québec](#)

[148 commentaires - Montréal](#)



Des inscriptions anti-savoir sont même visibles çà et là.

Photo Anne Caroline Desplanques

## LA PRESSE : Climat de tension à l'UQAM - Publié le mardi 24 février 2015 à 10h19 | Mis à jour le mercredi 25 février 2015 à 08h40



Les étudiants en droit et en science politique font la file pour participer à l'assemblée extraordinaire organisée par leur association.

PHOTO DAVID BOILY, LA PRESSE

Sophie Allard, Louise Leduc, La Presse

Ambiance tendue à l'UQAM: alors que des étudiants - ceux de droit et de science politique - se prononcent pour une grève, d'autres contestent la légitimité d'associations étudiantes. Pendant ce temps, des professeurs, eux, se disent victimes d'intimidation.

C'est au terme d'une assemblée générale qui a duré cinq heures, mardi, que les étudiants de droit et de sciences politiques, regroupés au sein d'une même association comprenant quelque 2000 membres,

se sont prononcés à main levée pour une grève du 25 mars au 7 avril, à condition que 30 000 étudiants au total fassent de même.

La grève vise «l'abolition des mesures d'austérité», l'arrêt de l'exploitation et du transport d'hydrocarbures et l'abrogation de la loi 10 (sur la réorganisation des services de santé).

En début d'assemblée, par brigades, des étudiants sont partis «lever des cours». Cours qui, de toute manière, étaient déjà désertés.

«On ne négocie pas le recul social, on le combat par la grève générale», «À nous l'UQAM, unis contre l'austérité», pouvait-on lire sur des bannières géantes.

Les étudiants seront appelés à voter de nouveau le 7 avril sur la pertinence de prolonger ou non la grève.

Raphaëlle, une étudiante en droit, a expliqué à la sortie de l'assemblée générale avoir voté pour la grève, mais elle ne se berce pas d'illusions. «J'espère que ça va avoir un impact, que ça ne sera pas juste une répétition de ce qui est arrivé en 2012.»

Contrairement à elle, de très nombreux étudiants en droit s'opposent à la grève. Certains craignent de ne pas pouvoir faire leur barreau ou entrer à la maîtrise à l'automne, tandis que d'autres nous ont dit ne pas comprendre l'intérêt de faire la grève contre un gouvernement majoritaire.

Comme d'autres étudiants présents, Alexandre Luigi réclamait, lui, la tenue d'un référendum pour que tous les étudiants en droit et en sciences politiques puissent se prononcer. En lieu et place, dit-il, «on a tenu cette assemblée qui a duré cinq heures et qui s'est tenue en pleine semaine d'exams».

La tenue même de l'assemblée de mardi a été contestée par une injonction qui a été demandée par un étudiant, mais qui a été refusée par la Cour supérieure.

Malgré tout cela, un autre étudiant, qui a demandé l'anonymat, s'est réjoui, lui, du bon déroulement de l'assemblée générale, qui s'est tenue sous les auspices d'une «gardienne du senti» à laquelle tous les étudiants présents pouvaient s'adresser s'ils ne se sentaient pas respectés dans leur droit d'expression.

Cette «gardienne du senti» s'assurait aussi qu'un nombre égal d'hommes et de femmes intervenaient au micro.

### Des pétitions contre deux associations

Deux associations étudiantes sont visées par des pétitions contestant leur légitimité. Près de 300 étudiants contestent la légitimité de l'AFESH (l'association facultaire des étudiants en sciences humaines). Un scrutin électronique aura lieu du 13 au 20 mars à l'issue duquel l'AFESH pourrait perdre sa légitimité et, du coup, disparaître.

SI l'AFESH - qui n'a pas répondu à nos demandes d'entrevue - ne fait pas l'unanimité parmi ses 5239 membres, les voix discordantes sont pourtant rares lors des assemblées générales.

«Un noyau très dur, qui réussit à crier plus fort, arrive à décider pour la masse, déplore Yan Myette, étudiant en sexologie qui fait partie de ceux qui ont lancé la pétition. Les décisions ne sont pas représentatives de l'ensemble des étudiants. Entre les modules, il y a de grandes différences d'idéologie politique.»

Les assemblées générales sont «arides», s'étirant pendant des heures, et les votes se font à main levée, dit-il. «Ça peut être difficile

de s'exprimer à contre-courant. On a déjà vu de l'intimidation. Il y a un non-respect de la démocratie.»

Du côté des étudiants en droit et en science politique (AFESPED), ce sont 105 personnes qui contestent la représentativité de l'association étudiante.

### Actes de vandalisme dénoncés

Quatorze professeurs de la Faculté de science politique et de droit dénoncent la violence et les actes de vandalisme dont ils sont victimes à l'UQAM.

«Depuis quelques années, en effet, notre université est en proie aux agissements d'une minorité: empêchement du déroulement des cours par des commandos autoproclamés et parfois masqués, intimidations, harcèlement, bousculades, actes de vandalisme et saccages, perturbations de réunions et de conférences, grèves à répétition», écrit le vice-doyen aux études de la faculté de science politique et de droit, Jean-Guy Prévost, dans une lettre cosignée par 13 de ses collègues professeurs obtenue par *Le Devoir*.

«Nous refusons catégoriquement qu'une minorité - de quelque couleur politique qu'elle soit - s'impose ainsi à l'UQAM», était-il aussi écrit.

«L'engagement politique étudiant ne cessera pas», ont répliqué par lettre 19 étudiants de science politique.

Décritant «le manque de perspective» des professeurs qui ont signé la lettre, ces étudiants les accusent «d'aseptiser [leur] spontanéité politique».

## LE DEVOIR : Haro sur les menaces et le vandalisme à l'UQAM – Mardi 24 février 2015

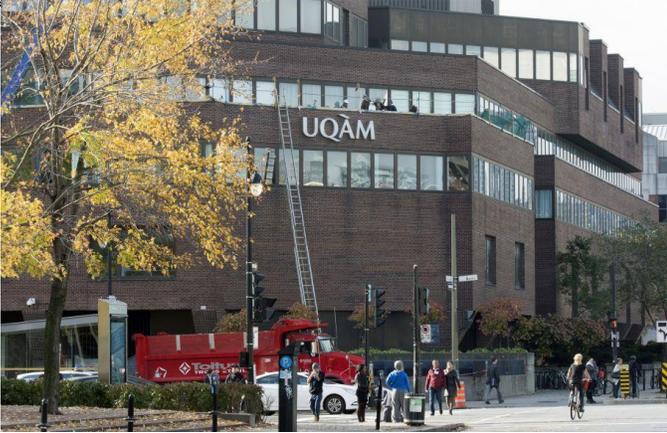


Photo: Michaël Monnier Archives Le Devoir

Lisa-Marie Gervais

Des professeurs du Département de sciences politiques de l'UQAM lancent un cri du coeur, appelant à faire cesser le vandalisme et le climat d'intimidation régnant dans les couloirs de l'Université. Selon eux, c'est carrément l'avenir et la réputation de l'UQAM qui sont en jeu.

« Depuis quelques années, en effet, notre université est en proie aux agissements d'une minorité : empêchement du déroulement des cours par des commandos autoproclamés et parfois masqués, intimidations, harcèlement, bousculades, actes de vandalisme et saccages, perturbations de réunions et de conférences, grèves à répétition », écrit le vice-doyen aux études de la Faculté de science politique et de droit, Jean-Guy Prévost, dans [une lettre envoyée](#) à la communauté universitaire que cosignent 13 de ses collègues professeurs et obtenue par *Le Devoir*. « Nous refusons catégoriquement qu'une minorité — de quelque couleur politique qu'elle soit — s'impose ainsi à l'UQAM. »

Depuis un certain temps et encore aujourd'hui, des actes d'intimidation et de vandalisme se produisent régulièrement, surtout dans le pavillon des sciences humaines, Hubert-Aquin. De la peinture est lancée sur des murs, de l'équipement est saccagé et des cours ou des conférences sont interrompus par des militants perturbateurs, parfois masqués, qui crient des slogans de lutte ou d'appui à des causes (contre l'austérité, pro-Palestine, contre les hydrocarbures, etc.). Encore lundi, des militants ont frappé dans les portes et

les fenêtres des bureaux du personnel de l'UQAM, effrayant des employés et brisant une vitre.

Le vice-doyen s'explique mal ces agissements. « Ça me semble contre-productif. C'est comme si quelqu'un qui reçoit une hausse de taxe foncière qu'il juge injuste décidait de vandaliser sa propre maison. Il y a des choses comme ça qui me dépassent. »

La goutte qui a fait déborder le vase ? Le 20 janvier dernier, une rencontre réseautage avec le sous-ministre adjoint des Ressources naturelles Canada à laquelle participaient une plusieurs étudiants a été interrompue par une soixantaine de manifestants qui sont « entrés dans la salle et se sont mis à hurler jusqu'à ce que tout le monde quitte, par crainte ou par écoeurément », raconte M. Prévost.

De tels gestes sont inacceptables, poursuit-il. « Des profs nous rapportent des comportements désagréables qu'on a eus à leur endroit parce qu'ils ne voulaient pas quitter la classe pendant un vote de grève, par exemple. » Dans le cours d'un de ses collègues où avait lieu une vidéoconférence avec des intervenants en Afrique et aux États-Unis, des militants sont entrés et ont débranché les appareils. « Ça me semble complètement sauvage, a déploré M. Prévost. Ça crée une atmosphère qui n'est intéressante pour personne. Ces perturbations nuisent au climat d'étude. »

Bon an mal an, ce sont des dizaines de milliers de dollars que l'UQAM consacre à la réparation du bris de matériel et du saccage. « Ce n'est pas le coût matériel ou financier qui est le plus important. C'est ce qui en coûte à l'université, de ne plus constituer un espace de paix et de débats dans le respect de la diversité », a déploré le vice-recteur à la Vie universitaire, Marc Turgeon. « Expliquez-moi en quoi le saccage de l'UQAM va faire avancer l'université. »

Il se dit heureux de voir qu'il n'est pas le seul à dénoncer ces actes, depuis un message envoyé à la communauté peu de temps avant Noël. « Il y a assez de place à l'université pour permettre le débat sous toutes ses formes et sur toutes les causes », a dit le vice-recteur. « Mais à un moment donné, ça suffit. J'ai besoin que les gens de la communauté universitaire nomment et dénoncent ce qui se passe. Ce n'est pas juste une confrontation entre la direction et les étudiants militants. C'est une situation dans laquelle une minorité militante attaque toute l'université. »

### Des perturbateurs étudiants

Selon la direction, les perturbateurs seraient des étudiants de l'université, mais également des personnes venant de l'extérieur. Si elle a manifesté cet automne son souhait de participer à un éventuel printemps 2015, l'Association facultaire étudiante de science politique et droit (AFESPED) se défend d'appeler à ces actes d'intimidation et

ne « *crédite* » pas ces gestes. « *J'imagine qu'il doit y avoir [dans ces perturbateurs] des étudiants en sciences po et en droit, mais je ne suis pas au courant des groupes qui se forment* », note Anne-Marie Veillette, coordonnatrice aux communications. Parler de « *climat d'intimidation* » est, selon elle, « *un peu exagéré* ». Elle ne croit pas non plus que l'image de l'UQAM en est entachée. « *Je pense que l'action politique fait tout autant partie de l'éducation que son étude théorique dans les cours, avance-t-elle. Je ne pense pas que ça donne une mauvaise image de l'UQAM.* » Mme Veillette admet que son association reçoit des plaintes d'étudiants. « *Mais on essaie de mettre en place des mécanismes dans nos assemblées générales pour que les débats se passent de la façon la plus respectueuse possible.* »

Marc Turgeon dit ne pas cibler les associations étudiantes, mais plutôt la minorité militante. Mais l'UQAM n'étant pas une organisation policière, il voit mal comment il peut faire cesser ces agissements. « *Expliquez-moi comment une direction d'université peut empêcher des gestes de militants radicaux. Est-ce que je vais mettre des agents de sécurité dans toutes les salles de classe ? Je vais mettre en place dans nos 275 portes un mécanisme de contrôle des accès ? C'est absurde* », a-t-il dit. Il mise plutôt sur la vigilance des gens pour qu'ils dénoncent ces actes, et sur la prévention. « *On essaie d'être attentifs. Quand un cas nous est rapporté, on fait enquête et on prend ensuite des mesures.* »

[Vos réactions - 15 commentaires](#)

## **JOURNAL DE MONTRÉAL : Un étudiant poursuit l'UQAM à cause des grèves - Samedi, 7 février 2015 21:39 MISE à JOUR Samedi, 7 février 2015 21:39**

Caroline Pailliez

**Un étudiant en droit réclame 20 760\$ à l'UQAM et à une association étudiante de l'université pour l'avoir empêché de suivre normalement ses cours à cause de grèves répétitives.**

« Mon client subit constamment des annulations de cours. Ça fait trois ans que ça dure. Il faut que ça cesse », estime l'avocat de David McLaughlan, Eric Oliver.

Dans la poursuite déposée au palais de justice de Montréal le 27 janvier, David McLaughlan explique qu'à plusieurs reprises en 2012 et en 2014, les membres de l'association étudiante sectorielle des programmes et modules en science politique et droit de l'UQAM (AFESPED) ont fait irruption dans les salles de classe pour empêcher la tenue des cours.

« Mon client a pris beaucoup de retard dans l'obtention de son diplôme. Les annulations de cours ont aussi eu pour effet d'affecter la qualité de l'enseignement qu'il a reçu. Il réclame donc le remboursement des cours annulés et des indemnités pour le stress causé », explique Me Oliver.

Il espère également que la poursuite pourra servir à d'autres. « Il y a quelque chose de profondément dérangeant dans ces grèves. Si un

étudiant ne partage pas ces revendications, pourquoi l'oblige-t-on à boycotter ses cours? Les étudiants ne sont pas une masse homogène », dit-il.

**Une poursuite contestée**

L'UQAM a refusé de commenter la poursuite et l'AFESPED n'a pas retourné nos appels au moment de publier. Du côté de l'Association pour une solidarité syndicale étudiante (ASSÉ), cependant, on déplore la tournure des choses.

« On dénonce la judiciarisation d'un mouvement qui est démocratique à la base. Les assemblées générales sont là pour que la population étudiante s'exprime. La décision de la grève avait été prise à majorité. Il faut la respecter », estime Camille Godbout, porte-parole de l'ASSÉ.

L'ASSÉ se réunissait samedi et dimanche pour un camp de formation hivernal. « Des associations de partout dans la province sont là. C'est le moment de lancer la mobilisation pour l'hiver », dit Camille Godbout.

Les étudiants prévoient d'ailleurs d'organiser une manifestation contre l'austérité le 2 avril prochain au Square Victoria.

[58 commentaires - Montréal](#)

## **LE DEVOIR : Nouveaux actes d'intimidation à l'UQAM - Mardi 3 février 2015**

Karl Rettino-Parazelli - Avec Laura Pelletier

Quelques mois après les allégations de harcèlement sexuel qui ont secoué l'Université du Québec à Montréal (UQAM), de nouveaux actes d'intimidation contre le corps professoral font leur apparition. Des autocollants dénigrant cette fois les relations entre le Canada et Israël et la colonisation israélienne en territoire palestinien ont été aperçus lundi matin sur la porte du bureau d'un professeur de science politique.

Le directeur du département de science politique de l'UQAM, Julián Durazo Herrmann, a lui-même remarqué la présence des autocollants sur la porte d'un de ses collègues, dont l'identité n'a pas été dévoilée. « *Israël État terroriste, Canada complice* » et « *colonisation illégale - crimes contre l'humanité* » a-t-il pu y lire.

M. Durazo Herrmann a aussitôt prévenu le service de sécurité de l'UQAM, qui a enlevé les autocollants après les avoir photographiés. Il entend exiger un suivi de la part de la sécurité, mais aussi de la direction de l'université et du syndicat des professeurs. Choqué par ces « *comportements inadmissibles* », il a également informé en après-midi l'ensemble des étudiants, enseignants et employés du département de science politique.

**Enquête en cours**

« *Avec tous ces incidents, nous avons des gens - autant enseignants qu'employés - qui commencent à se poser toutes sortes de questions. J'ai donc demandé qu'il y ait une réponse claire du syndicat et de l'université* », a-t-il écrit au *Devoir*. La porte-parole de l'UQAM, Jenny Desrochers, a pour sa part indiqué que « les faits font présentement l'objet d'une enquête ».

Impossible pour l'instant de savoir qui a apposé ces autocollants ni pour quelle raison.

L'automne dernier, l'UQAM a été le théâtre d'actes d'intimidation qui ont fait grand bruit dans le milieu universitaire. Trois professeurs ont notamment vu leur porte recouverte d'autocollants faisant référence à la politique de l'université contre le harcèlement sexuel.

**Vos réactions - 3 commentaires**

Gaston Bourdages - Abonné, 3 février 2015 04 h 30

Intimidation ou si subtile manifestation...

...de rampante lâche violence anonyme. Pour sûr que le courage n'y est pas. Est-ce que vous confiez que je m'y connais changerait quoique ce soit ? Sûr que sur le sujet, je puis écrire. Je l'ai fait. Sûr aussi que je puis en parler publiquement. Je l'ai fait. Les dynamiques de la violence incluant l'intimidation, je les connais. Devant les membres du comité d'experts mis sur pied par l'ex-ministre de la santé du Qc., monsieur Yves Bolduc, j'ai « comparu », j'ai témoigné. À ces personnes expertes, j'ai partagé de mes compétences sur les tenants et aboutissants de la violence...avec l'énumération de mes 30 et quelques constats sur le sujet.

Aujourd'hui, j'ai mal de toute forme de violence.

Gaston Bourdages,

« Pousseux de crayon sur la page blanche »

Saint-Mathieu de Rioux, Qc.

<http://unpublic.gastonbourdages.com>

pierre lefebvre - Abonné, 3 février 2015 08 h 48

ni pour quelle raison.

« ni pour quelle raison. » ? Lisez ce qu'il y a dessus, vous saurez.

PL

André Michaud - Inscrit, 3 février 2015 10 h 48

Antisémitisme

On oublie que ce qui a entraîné la création d'israel c'est l'holocauste et aussi le fait qu'après la guerre plusieurs pays refusaient les juifs..

Donc ce fut facile de convaincre pour les partisans de créer un état pour assurer de se protéger contre L'antisémitisme qui était partout,. et très très fort au Québec, et on a même brûlé une synagogue à Québec. En ce sens, le Québec est aussi responsable de la création d'Israel !!! Encore aujourd'hui dans la plupart des théories de complot ce sont les juifs qui sont accusés...l'antisémitisme est encore dominant.

Et suite à une autre des nombreuses montées d'anti-sémitisme, plein de juifs français veulent aller se régugier dans le seul pays où ils se sentent pleinement chez eux. Les juifs sont plus victimes de racisme que les musulmans partout sur terre. Je les comprend de vouloir se protéger avec un état. Et tant qu'il y aura autant d'antisémitisme Israël demeurera leur seul pays, et ils se batteront jusqu'à la mort pour le conserver.



La porte-parole de l'UQAM, Jenny Desrochers, a indiqué que « les faits font présentement l'objet d'une enquête ».

Photo: Jean Gagnon / CC

**[JOURNAL DE MONTRÉAL / JOURNAL DE QUÉBEC](#) : Des étudiants en grève parce qu'ils veulent choisir leurs profs - Jeudi, 15 janvier 2015 21:13 MISE à JOUR Jeudi, 15 janvier 2015 21:17**

Anne-Marie Provost

**La cinquantaine d'étudiants du baccalauréat en Histoire, Culture et Société à l'UQAM sont en grève depuis le 7 janvier. Ils réclament les pleins pouvoirs pour déterminer quels cours seront offerts dans leur programme et les enseignants qui les donneront.**

«Chaque année, des professeurs soumissionnent un plan de cours. Normalement, les cours sont choisis par notre assemblée générale et ensuite approuvés par le comité de programme», explique Louis Machabée-Desautels, un étudiant de première année impliqué dans le mouvement.

**Conflit**

Ils sont toutefois en conflit depuis cet automne, car les enseignants veulent que les décisions soient maintenant prises en comité et non par l'assemblée des étudiants.

«L'idée que les décisions doivent se prendre en assemblée générale des étudiants signifierait que les représentants étudiants arriveront

aux réunions avec une position déterminée d'avance et imposée aux professeurs», peut-on lire dans une lettre des trois professeurs faisant partie du comité.

Les étudiants répliquent de leur côté qu'ils sont plus aptes que les professeurs à choisir les cours donnés dans le programme et les enseignants.

La lettre envoyée par les professeurs aux étudiants souligne le fait que le programme se retrouve «extrêmement fragilisé» par les pressions qui le visent actuellement.

«Les pressions actuelles dont nous sommes l'objet et qui visent à nous exclure du processus décisionnel remettent notre rôle en question», est-il écrit.

L'UQAM affirme de son côté qu'«il est trop tôt pour parler de la menace de survie du programme».

[25 commentaires - Montréal](#)

[3 commentaires - Québec](#)

**Université Laval**

**[LE SOLEIL](#) : D'autres associations étudiantes de l'Université Laval votent pour la grève - Publié le vendredi 20 mars 2015 à 05h00 | Mis à jour le vendredi 20 mars 2015 à 09h09**

Élisabeth Fleury, Le Soleil

(Québec) D'autres étudiants de l'Université Laval ont voté en faveur de la grève au cours des dernières heures. Ils commenceront à débayer à compter de demain ou de lundi.

L'Association étudiante des deuxième et troisième cycles du Département des sciences historiques, qui représente 250 membres, a obtenu jeudi un mandat de grève reconductible de deux semaines (du 23 mars au 7 avril). Les 115 membres de l'Association des étudiants en théâtre ont pour leur part opté pour une semaine de grève (du 21 au 29 mars) au terme de laquelle ils se réuniront à nouveau pour décider de la suite des choses.

L'Association des étudiants de Laval inscrits aux études supérieures, qui regroupe 11 000 membres, tenait un vote de grève, jeudi soir, mais l'issue n'était pas connue au moment d'écrire ces lignes. *Idem* pour l'Association étudiante au baccalauréat intégré en études internationales et langues modernes, qui représente 375 étudiants.

Jusqu'ici, donc, au moins 12 associations de l'Université Laval représentant 2318 étudiants ont obtenu un mandat de grève reconductible, pour la plupart à compter du 23 mars. À l'échelle de la province, au moins 47 associations réparties sur sept campus ont un tel mandat, pour un total de 43596 étudiants.

Le site Printemps 2015 faisait par ailleurs état jeudi de 26 associations (près de 17000 étudiants) qui ont un mandat de grève ponctuel et d'une soixantaine d'autres (plus de 140000 étudiants) qui prévoient tenir un vote dans les prochains jours.

L'Association des étudiants en études anciennes de l'Université Laval (33 membres), qui a elle aussi voté mercredi pour deux semaines de grève reconductible, explique dans un communiqué qu'elle «affirme ainsi son opposition aux coupes dans l'éducation, aux mesures d'austérité et à la polarisation de notre société envers les technologies usant d'hydrocarbures».

**[JOURNAL DE QUÉBEC / JOURNAL DE MONTRÉAL](#) : Université Laval : le mandat de grève inquiète - Vendredi, 13 mars 2015 00.00**

Geneviève Lajoie

**Des étudiants contre la grève à l'Université Laval ont l'impression de revivre des dénis de démocratie dignes du printemps érable.**

Réunis en assemblée générale mercredi, les étudiants en anthropologie se sont prononcés en faveur d'une [grève reconductible du 23 mars au 7 avril](#). Ils emboîtent ainsi le pas au mouvement de contes-

tation des mesures d'austérité du gouvernement Couillard et des coupes dans les universités.

Mais le texte adopté par l'association des futurs anthropologues de l'Université Laval fait craindre le pire chez les opposants à la grève. Le libellé précise qu'«advenant le cas d'un manque de quorum lors de l'assemblée de grève du 7 avril», qu'on «reconduise automatiquement la grève jusqu'à l'obtention du dit quorum en assemblée générale».



«J'ai l'impression que ce n'est pas du tout démocratique et qu'en fait, on va revivre un peu ce qu'on a vécu au printemps érable», a confié une étudiante, sous le couvert de l'anonymat.

Contre la grève, la jeune femme assure qu'elle n'est pas pour autant opposée à la mobilisation étudiante, tant que c'est fait dans les règles de l'art. Elle estime que ce n'est pas le cas à l'heure actuelle.

«Je soupçonne qu'ils ne vont pas se présenter, alors à chaque fois, il n'y aura pas quorum et la grève va se poursuivre».

L'Association des étudiants en anthropologie n'a pas souhaité répondre aux questions du Bureau parlementaire.

#### **Droit de grève**

La question de l'encadrement du droit de grève des universitaires et cégepiens ne date pas d'hier. Au lendemain du printemps érable, plusieurs réclamaient davantage de balises pour la démocratie étudiante.

C'était le cas notamment de la Fédération des Cégeps, qui exigeait un droit de grève en bonne et due forme pour les étudiants. Le gouvernement du Parti québécois avait toutefois fermé la porte à légiférer en ce sens.

À l'heure actuelle, la légitimité des votes pris en assemblée demeure floue et a eu pour conséquence de multiples affrontements sur les campus et dans les cours de justice au printemps 2012.

Plus de 30 000 étudiants seront en grève à partir de la fin mars pour protester contre les compressions en éducation.

Sur le même sujet

[44 commentaires - Québec](#)

[90 commentaires - Montréal](#)



photo d'archives

## **LE SOLEIL : D'autres étudiants de l'Université Laval votent pour la grève - Publié le jeudi 12 mars 2015 à 09h24**



L'Université Laval

Photothèque Le Soleil, Jean-Marie Villeneuve

Élisabeth Fleury, Le Soleil

(Québec) L'Association des étudiants en anthropologie de l'Université Laval a obtenu mercredi un mandat de grève reconductible à partir du 23 mars.

Il s'agit de la troisième association à obtenir un mandat de grève reconductible à l'Université Laval, après le Regroupement des étudiants de deuxième cycle en service social et l'Association des étudiants en histoire de l'art.

Jusqu'à maintenant dans la province, une vingtaine d'associations provenant de six campus ont obtenu un tel mandat. Toujours à l'échelle de la province, les étudiants de sept associations (quatre à l'Université Laval) ont opté pour la grève ponctuelle

Source : <http://printemps2015.org/fr/compteur-de-grevistes-printemps-2015>

## **JOURNAL DE QUÉBEC : L'Université Laval doit se serrer la ceinture : Salaires garantis malgré un manque à gagner de 20 M\$ - Vendredi, 23 janvier 2015 21:10 MISE à JOUR Vendredi, 23 janvier 2015 21:12**

Daphnée Dion-Viens

**L'Université Laval doit elle aussi se serrer la ceinture en raison des compressions imposées par Québec. Mais, contrairement à d'autres établissements, aucune réduction de salaire n'est envisagée, du moins pour l'instant.**

Perte d'emplois dans les rangs des salariés contractuels, abolition de cours à option, augmentation de la tâche des profs et des chargés de cours... Pour éponger un manque à gagner qui se chiffre maintenant à 20 millions \$ pour l'année 2015-2016, l'administration universitaire a demandé à tous ses départements de réduire leur budget de fonctionnement de 5 %. Seules les facultés qui sont déjà déficitaires sont épargnées.

Les décisions définitives seront connues après le 30 janvier. Le défi est grand, explique le recteur Denis Brière. «Vingt millions à couper, ça représente le salaire de 200 profs», a-t-il lancé vendredi en marge d'un point de presse, tout en s'empressant d'ajouter qu'aucun poste de professeur ne sera aboli.

Il n'est pas non plus question de leur demander une diminution de salaire, comme c'est le cas à l'UQAM. Mais les congés sabbatiques des profs pourraient être touchés, tout comme le plancher d'emploi, précise le recteur Brière. «On regarde tout. On retourne toutes les pierres dans le moment.»

#### **Gel de l'embauche**

La convention collective prévoit une augmentation du nombre de professeurs en fonction du nombre d'étudiants, si bien qu'ils sont passés de 1170 à 1300 en trois ans.

La direction demande maintenant un gel salarial de même qu'un gel des embauches, une demande reçue avec «ouverture» par le syndicat des professeurs.

«Dans les circonstances, on considère que c'est un moindre mal», affirme son président, Yves Lacouture.

Au syndicat des chargés de cours, qui représentent des employés contractuels, on affirme qu'il y a «énormément de coupes» dans le nombre de cours offerts, sans toutefois être en mesure de fournir un portrait plus précis de la situation.

#### **Admissions maintenues**

Par ailleurs, selon le recteur Brière, il n'est pas question de suspendre les admissions dans certains programmes. À moins que le prochain budget provincial ne réserve d'autres mauvaises surprises au réseau universitaire.

L'année 2015-2016 «nous inquiète beaucoup, parce qu'on pense qu'on va peut-être avoir d'autres coupes», a-t-il lancé.

#### **2 commentaires - Québec**

Yvon Doré Jan 24, 2015

1 300 prof pour combien d'étudiants ? Quel est le ratio prof-élève par cour ? S'il y a 2 groupe de 10 élèves, pourquoi ne pas en faire qu'un ? Pourquoi les facultés déficitaires ne sont pas mise à contribution

pour stopper leur déficit ? Pourquoi les hauts dirigeants ont-ils des salaires si élevés ? Le modèle des universités devrait-il changer ? Quel est le ratio cadre-prof ? Et ces questions sont de pairs avec tous les services gouvernementaux. Je crois que nous en sommes rendus au point de non-retour. Nous devons accepter le fait que nous ne sommes plus capable de payer la facture pour que tout soit gratuit.

nancy mcaron Jan 23, 2015

Pourquoi ce n'est pas tout le monde qui met la main dans sa poche? Pourquoi les personnes qui ont un très bon salaire ne contribuent-ils pas? Les coupures s'effectuent toujours en bas, c'est un réflexe...

## U de M

### **JOURNAL MÉTRO : Université de Montréal: Les étudiants songent à se désaffilier de la FEUQ - Mise à jour : Vendredi 6 mars 2015 | 17:56**



La Fédération des associations étudiantes de l'Université de Montréal (FAÉCUM) songe à se désaffilier de la FEUQ (Collaboration spéciale)

Par Karina Sanchez TC Media

La Fédération des associations étudiantes de l'Université de Montréal (FAÉCUM) prévoit organiser une vaste consultation, à la fin mars, pour amener les 83 associations étudiantes à se prononcer sur une possible désaffiliation avec la Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ).

Les deux principales raisons ayant amené la FAÉCUM à entamer une telle réflexion est l'incapacité de la FEUQ à mener une action politique cohérente et la baisse de sa représentativité au niveau national, a déclaré le porte-parole de la FAÉCUM, Vincent Fournier Gosselin.

#### «Manque de leadership»

La FAÉCUM a produit un rapport de sept pages où elle cite des exemples pour appuyer ses observations. Dans ce document, il est indiqué que depuis plusieurs années, la fédération «est insatisfaite de l'avancée des dossiers de la FEUQ». Plusieurs demeurent stagnants alors que d'autres ont pris du recul, selon la fédération de l'UdeM,

notamment l'endettement étudiant et les efforts déployés pour contrer les compressions massives auprès des universités du Québec.

La FAÉCUM signale qu'à «l'exception de quelques communiqués de presse qui n'ont pas été repris, très peu d'actions ont été menées» auprès du gouvernement pour éviter des coupures budgétaires importantes. Elle va plus loin en critiquant le contenu des documents présentés aux élus politiques en signifiant qu'ils «manquent de données, sont souvent contradictoires et contiennent un nombre déplorable d'erreurs factuelles et de langage».

#### Baisse de représentativité

Depuis 2005, aucune affiliation nouvelle ne s'est nouée entre une association étudiante et la FEUQ.

Au contraire, cette dernière a vu quatre de ses membres quitter la fédération durant cette même période de temps. Cette baisse de représentativité démontre «qu'elle n'est plus en mesure de faire passer des dossiers au niveau national», suggère M. Gosselin.

#### Consultation générale

La FAÉCUM lance une consultation du 27 au 29 mars sur le campus de l'UdeM. L'ensemble des 83 associations étudiantes de l'université prendra le pouls auprès de ses étudiants pour vérifier la pertinence de continuer ou non main dans la main avec la FEUQ. «C'est aux étudiants de faire le choix», a lancé M. Gosselin.

Si après un triage des votes une majorité opte pour l'indépendance de la FAÉCUM, cette transition pourrait se faire assez rapidement et la création d'une nouvelle association nationale deviendrait alors envisageable, a laissé entendre le porte-parole Vincent Fournier Gosselin.

La porte-parole de la Fédération étudiante universitaire du Québec, Dominique Rivet-Dugal, contacté à cet effet n'a pas voulu faire de commentaires.

La Fédération des associations étudiantes de l'Université de Montréal a contribué à la fondation de la FEUQ, il y a 25 ans. Avec ses 40 000 étudiants, si la FAÉCUM venait à se désaffilier de la FEUQ, le nombre de ses membres tomberait à 60 000. Les étudiants de l'Université de Montréal contribuent 2,50 \$ par session pour adhérer à cette fédération provinciale. Se retirer de cette dernière représenterait une perte financière de 100 000\$ par semestre pour la FEUQ.

Le rapport de la FAÉCUM est disponible sur le lien suivant: <http://www.faecum.gc.ca>

### **LE DEVOIR : FEUQ : La FAECUM envisage de se désaffilier – Vendredi 27 février 2015**



Photo: François Pesant Le Devoir

Lisa-Marie Gervais

La jugeant inefficace et pratiquement illégitime, la Fédération des associations étudiantes du campus de l'Université de Montréal (FAÉCUM) envisage de se désaffilier de la Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ). Dans un vote qu'elle tiendra à son congrès d'ici un mois, elle proposera aussi de créer une nouvelle organisation nationale étudiante.

« [...] De cette véritable machine de guerre du début des années 2000, il ne semble rester que la vision floue d'un héritage répété, mais incompris. Depuis plusieurs années déjà, la FEUQ est la seule promotrice de sa crédibilité et peine à rassembler autour d'elle les forces vives du mouvement étudiant », peut-on lire dans [un rapport](#) présenté dans le cadre du 513e Conseil central de la FAÉCUM, obtenu par *Le Devoir*

#### Dévastateur

Le rapport est plutôt dévastateur pour la FEUQ. En plus de l'écorcher de plusieurs critiques, il dresse une liste de ses « reculs », des dossiers qui n'ont pas avancé et de ses désaffiliations. En janvier 2015, le départ de l'Association des étudiants de la Faculté des sciences de

l'éducation de l'UQAM, voté à 77 %, a été le plus récent coup aux flancs porté à la FEUQ.

La désaffiliation de la FAECUM pourrait aussi faire mal. Avec ses 39 000 membres, la FAECUM, qui était il y a 25 ans parmi les organisations fondatrices de la FEUQ, représente environ le tiers des 125 000 membres de la FEUQ. « Notre congrès annuel approche et c'est le moment pour tenir cette consultation », a dit Vincent Fournier Gosselin, secrétaire général de la FAECUM. « On a discuté [mercredi] avec nos assos membres et c'est assez unanime que c'est le bon moment. » Il ne croit pas qu'une éventuelle désaffiliation nuirait à la lutte contre l'austérité du mouvement étudiant. « Il ne faut pas voir ces dossiers comme liés, on ne pense tout simplement pas que la FEUQ peut mener à bien [cette lutte]. »

Selon lui, il n'y a pas eu de goutte qui a fait déborder le vase. La FAECUM a mené une longue réflexion pour constater que la FEUQ a

perdu son leadership et sa force de représentativité. « Le principal problème, c'est son incapacité à mener des actions politiques efficaces au niveau national », a dit M. Fournier Gosselin.

Le président de la FEUQ, Jonathan Bouchard, croit que le moment n'est pas approprié pour cette remise en question et veut lancer un appel à la solidarité et à l'union. « Ce n'est absolument pas le bon moment et ce n'est pas non plus pour les bonnes raisons que la FAECUM semble vouloir aller dans cette direction, a-t-il déclaré. On est en temps d'austérité, l'objectif premier devrait être de se serrer les coudes. » Selon lui, le rapport de la FAECUM est truffé de « raccourcis » et d'informations « fausses ».

Le vote sur la résolution présentée par la FAECUM sur la désaffiliation aura lieu à son congrès à la fin du mois de mars.

## **TVA NOUVELLES / JOURNAL DE MONTRÉAL : UdeM : La FAECUM remet en question son affiliation à la FEUQ - Première publication Jeudi 26 février 2015 à 10h09 - Mise à jour : jeudi 26 février 2015 à 16h57 / Jeudi, 26 février 2015 07:18 MISE à JOUR Jeudi, 26 février 2015 07:20**

Par Marie-Eve Dumont | Agence QMI

L'association étudiante, qui représente plus de **40 000 étudiants** de l'**Université de Montréal**, remet en question son affiliation à la **Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ)**.

Cette réflexion surgit dans un contexte où les étudiants promettent un **autre printemps chaud** afin de dénoncer les mesures d'austérité du gouvernement.

«La Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ) a changé en 25 ans. La baisse de sa représentativité et de l'efficacité de son action politique nous poussent, comme l'ont fait plusieurs autres organisations étudiantes avant nous, à procéder à cette remise en question historique, a expliqué dans un communiqué Vincent Fournier Gosselin, secrétaire général de la Fédération des associations étudiantes du campus de l'Université de Montréal (FAECUM), organisation qui fait partie des membres fondateurs de la FEUQ.

Les étudiants de l'université sont donc invités à participer à une période de consultation et aux assemblées générales dans leur programme d'études pour décider si le partenariat entre les deux organisations étudiantes doit se poursuivre. La décision finale sera prise lors du congrès de la FAECUM qui se déroulera à la fin du mois de mars.

«La **FAECUM** représente plus du tiers des membres de la FEUQ. Nous sommes très conscients des implications de cette démarche sur l'écosystème étudiant québécois. Advenant une décision favorable du congrès pour quitter la FEUQ, nous prévoyons agir pro activement dans le but de participer au mouvement étudiant», a ajouté M. Fournier Gosselin

[Z commentaires - Montréal.](#)

### **U de Sherbrooke**

## **LA TRIBUNE : Les étudiants en sciences humaines en grève jusqu'au 7 avril - Publié le mardi 24 mars 2015 à 14h56**



Imacom, Frédéric Côté

Alain Goupil, La Tribune

(SHERBROOKE) Les étudiants en lettres et sciences humaines de l'Université de Sherbrooke sont en grève. Et ils le resteront jusqu'au 7 avril, date à laquelle ils se prononceront à nouveau sur la poursuite ou non de ce débrayage visant à dénoncer les politiques d'austérité du gouvernement Couillard.

Pendant près de quatre heures mardi après-midi, quelque 800 membres de l'Association générale des étudiantes et étudiants de la Faculté des lettres et sciences humaines (AGEFLESH) ont débattu d'une proposition à l'effet de déclencher la grève comme moyen de pression pour faire reculer le gouvernement.

Alors que certains étudiants ont pris le micro pour exprimer leur désaccord sur la grève, d'autres ont débattu de la pertinence de tenir une grève d'une durée de deux semaines, plutôt qu'une semaine.

Enfin, 396 étudiants ont voté en faveur de la grève jusqu'au 7 avril, tandis que 370 ont voté contre et 30 se sont abstenus. Une autre proposition prévoyant la tenue d'un référendum a par ailleurs été battue.

«Le fait de poursuivre la grève jusqu'au 7 avril va nous permettre de rejoindre plusieurs autres groupes et associations étudiantes à travers le Québec qui auront à se prononcer à nouveau sur la poursuite de la grève à cette date», a expliqué Raphaëlle Paradis-Lavallée, responsable à la coordination pour l'AGEFLESH.

L'AGEFLESH, qui compte environ 2000 membres, est la première association étudiante de premier cycle de l'UdeS à se prononcer en faveur de la grève. Les associations étudiantes d'histoire et de service social de 2e et 3e cycles ont déjà joint le mouvement. Les étudiants de 1er cycle en Éducation et en Sciences (1er cycle) seront appelés à se prononcer aujourd'hui.

Le taux de participation des étudiants à l'assemblée générale de mardi a pris les organisateurs de l'AGEFLESH par surprise. Initialement prévue dans l'auditorium de la Faculté d'Éducation, l'assemblée a dû être déplacée à la dernière minute vers la salle Maurice-O'Bready qui compte quelque 1500 sièges.

Étudiante à l'École de politique appliquée, Rebecka Pinsonneault a souligné qu'il était important de faire la nuance entre le mouvement de grève auquel vient d'adhérer l'AGEFLESH et les événements du printemps érable de 2012. Selon elle, les politiques d'austérité du gouvernement Couillard ne visent pas seulement les étudiants, mais toutes les couches de la population.

«C'est un mouvement social et non pas uniquement étudiant. Nous, ici à l'Université de Sherbrooke, et en particulier la Faculté des lettres et sciences humaines, comme on n'a pas une vision comptable et qu'on n'enseigne pas des programmes avec une vision comptable, on ressent déjà l'effet des coupures. On sait que des professeurs ne

seront pas réengagés, que des cours ont été coupés», a-t-elle souligné.

Par ailleurs, les associations étudiantes tiendront une journée de mobilisation aujourd'hui sur le campus, au cours de laquelle une

panoplie d'activités sont prévues. Les étudiants du Cégep de Sherbrooke se réuniront en assemblée générale le 8 avril.

## **LA TRIBUNE : Les étudiants à la maîtrise en service social en grève - Publié le samedi 21 mars 2015 à 14h35**

Camille Dauphinais-Pelletier, La Tribune

(Sherbrooke) Les étudiants à la maîtrise en service social de l'Université de Sherbrooke sont en grève jusqu'au 7 avril pour contester les mesures d'austérité du gouvernement Couillard.

Les membres de leur association, le REMSSUS, ont voté vendredi à 79 % en faveur d'une grève de 18 jours, afin de joindre le mouvement de grève initié par le comité Printemps 2015. Les étudiants seront appelés à se prononcer à nouveau sur l'état de la situation et les perspectives de reconduction de la grève le 7 avril.

« Les étudiantes et étudiants ont décidé de se mobiliser pour dénoncer les politiques qui favorisent une croissance économique illusoire

aux dépens des conditions de vie de la population. Nous encourageons d'ailleurs toute la population, ainsi que les syndicats, les groupes communautaires et les autres associations étudiantes à rejoindre le mouvement de grève sociale », a affirmé le responsable aux affaires internes de l'exécutif du REMSSUS, Frédérick Desmarais. Les étudiants qui sont en stage peuvent choisir ou non d'appliquer leur droit de grève. Toutes les autres activités pédagogiques sont suspendues.

Le REMSSUS représente 86 membres. Ce sont 34 d'entre eux qui se sont présentés à l'assemblée générale, soit un taux de participation de 40 %.

## **LA TRIBUNE : Projet de loi 20: un jour de grève pour les étudiants de médecine - Publié le mercredi 18 mars 2015 à 09h53**



Archives La Tribune, Frédéric Côté

Camille Dauphinais-Pelletier, La Tribune

(SHERBROOKE) Les étudiants de médecine de l'Université de Sherbrooke tiendront une journée de grève le 30 mars pour dénoncer le projet de loi 20 du gouvernement. La proposition a été adoptée à l'unanimité mardi soir, par une centaine d'étudiants réunis en assemblée générale.

Advenant que le gouvernement ne change pas sa position, les étudiants feront donc « une journée de grève contre le projet de loi 20 le 30 mars 2015 dans le but de joindre le mouvement national des étudiants en médecine », souligne Jasmine Bisson, présidente de l'Association générale des étudiantes et des étudiants en médecine de l'UdeS.

Les activités pédagogiques, incluant les stages mais excluant les examens, seront donc suspendues le 30 à Sherbrooke. Tous les détails concernant la manifestation ne sont pas encore connus, mais elle se tiendrait probablement à Québec. Les étudiants de médecine de l'Université de Montréal et de McGill ont également voté pour la grève.

Ceux de l'Université Laval voteront plus tard.

## **LA TRIBUNE : Au tour des futurs médecins de contester le projet de loi 20 - Publié le vendredi 13 mars 2015 à 09h32**



Léo J. Perrin

Photo tirée de Facebook

Isabelle Pion, La Tribune

(SHERBROOKE) Les étudiants en médecine de l'Université de Sherbrooke entendent eux aussi contester le projet de loi 20. Une journée de débrayage sera en effet proposée aux membres de l'Association générale des étudiantes et des étudiants en médecine de l'UdeS (AGEEMUS), mardi prochain.

«Nos préoccupations sont à l'égard de nos membres. On craint que le projet de loi 20 ait un impact sur le nombre d'étudiants qui rejoignent la médecine familiale», explique Léo J. Perrin, vice-président aux affaires pédagogiques de l'AGEEMUS.

«Cette année, 48 % des étudiants ont choisi la médecine familiale», indique-t-il en soulignant que la cible à atteindre est de 55 %. Ce sont les étudiants en quatrième année qui font ce choix.

Le projet de loi 20 imposera un quota de patients aux médecins omnipraticiens. Si l'objectif chiffré par Québec n'est pas atteint, les omnipraticiens pourraient voir leur rémunération amputée.

Plusieurs organisations ont dénoncé jusqu'ici le projet de loi, dont la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec (FMOQ) et les doyens des facultés de médecine du Québec. Ces derniers craignent entre autres que cette carrière devienne moins attrayante pour les futurs médecins.

La position des étudiants des quatre facultés de médecine se rejoint face au projet de loi 20. Les membres de l'Association des étudiantes et étudiants en médecine de l'Université de Montréal (AEEMUM) ont d'ailleurs voté pour la tenue d'une journée de grève qui aura lieu le 30 mars. Si la proposition est acceptée à Sherbrooke, la journée de débrayage aurait également lieu le 30 mars.

Les étudiants de médecine ont aussi émis des réserves sur les mesures prévues dans le projet de loi 20 concernant la procréation assistée. Le projet de loi revoit complètement les règles en cette matière. «La personne la mieux placée pour décider si une patiente peut recevoir la fécondation in vitro, c'est le médecin. Un seuil de 42 ans est très arbitraire», dit-il en faisant allusion au fait que l'âge sera limité à 42 ans.

L'AGEEMUS compte environ 600 étudiants en médecine à Sherbrooke. Cela exclut les futurs médecins des sites de Moncton et de Saguenay.

**LA TRIBUNE : Des scénarios de grève sur la table à l'UdeS et au Cégep - Publié le vendredi 06 février 2015 à 09h26 | Mis à jour le vendredi 06 février 2015 à 09h26**



Archives La Tribune

Isabelle Pion, La Tribune

(SHERBROOKE) Des scénarios de grève prennent forme au Cégep de Sherbrooke et à l'Université de Sherbrooke.

Les étudiants de lettres et sciences humaines de l'UdeS et du Cégep de Sherbrooke seront consultés sur cette question afin de protester contre les mesures d'austérité du gouvernement Couillard. Les professeurs du Cégep de Sherbrooke ont pour leur part manifesté contre

les compressions budgétaires et dénoncé l'attitude de Québec dans le dossier du renouvellement de la convention collective, jeudi.

Du côté de l'Association générale des étudiants de la faculté des lettres et sciences humaines de l'Université de Sherbrooke (AGEFLESH), une assemblée générale aura lieu mardi prochain.

Une proposition sera formulée pour la tenue d'une grève le 25 février, ce qui doit coïncider avec la tenue d'une manifestation à Sherbrooke, dans le cadre d'une semaine d'action contre l'austérité, du 23 au 27 février.

« Il sera discuté d'une escalade des moyens de pression », indique Raphaëlle Paradis-Lavallée, responsable de la coordination à l'association. « On voit déjà les effets concrets des coupes », dit-elle en parlant du contexte budgétaire de l'Université de Sherbrooke. Elle cite notamment la réduction d'heures de certains services et la fermeture anticipée de la faculté de théologie et d'études religieuses, une proposition qui a été formulée par la direction.

L'Association étudiante du Cégep de Sherbrooke (AÉCS) tiendra également une assemblée générale, jeudi prochain, où l'on discutera de la possibilité d'une grève le 1er mai. L'AGEFLESH et l'AÉCS sont toutes les deux membres de l'ASSÉ, l'Association pour une solidarité syndicale étudiante. L'ASSÉ a annoncé une manifestation nationale le 2 avril.

**Cégeps**

**LA VOIX DE L'EST : Vote de grève au cégep de Granby - Publié le vendredi 20 mars 2015 à 05h00**



«Il y a des personnes extrêmement mobilisées et d'autres non, affirme le président de l'association étudiante du cégep de Granby, Louis-Éric Charlebois. C'est assez partagé.»

photo Alain Dion

Pascal Faucher, La Voix de l'Est

(Granby) Les mesures d'austérité déplaisent aussi au cégep de Granby. Assez, en tous cas, pour inciter l'association étudiante à tenir un vote de grève d'une journée.

Le scrutin aura lieu lors d'une assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le mercredi 25 mars, à 12h45, et à laquelle tous les élèves sont conviés. Le principal point à l'ordre du jour sera la proposition d'une journée de débrayage, le 2 avril, afin de participer à la manifestation nationale contre l'austérité à Montréal.

Hormis le climat ambiant, l'association étudiante a pris cette initiative à la lumière de deux résultats. D'abord, un sondage envoyé par courriel aux étudiants a fait ressortir qu'une majorité d'entre eux était contre les mesures d'austérité du gouvernement Couillard. Ensuite, un comité contre ces mêmes mesures a récolté, depuis quelques semaines, une centaine de signatures pour la tenue d'une assemblée à ce sujet.

«Il y a des personnes extrêmement mobilisées et d'autres non. C'est assez partagé, indique le président de l'association étudiante, Louis-Éric Charlebois. On est loin des grandes villes ici, et le mot "grève" fait peur.» Si le débrayage est accepté, la direction du cégep se doit de le respecter, précise-t-il.

M. Charlebois n'a pas voulu faire de pronostic sur l'issue du vote, mais soutient qu'avec le désistement des grandes centrales syndicales, la partie est loin d'être gagnée pour les tenants de la grève, ne serait-ce que pour une journée. Quant à l'association étudiante, elle reste officiellement neutre, bien que certains de ses membres se soient impliqués dans le Comité contre les mesures d'austérité.

**Acquis**

Son président ménage lui aussi la chèvre et le chou. «On comprend pourquoi les mesures d'austérité sont utiles à la société, dit-il. On veut atteindre le déficit zéro. Mais nous avons des acquis au Québec et ce serait bien de ne pas les perdre.» Il donne en exemple les coupes en éducation qui ont forcé les cégeps à augmenter la facture des étudiants.

«S'il n'y avait pas de gaspillage, il y aurait de l'argent pour tout le monde, croit de son côté Alain Breault, employé permanent de l'association et président d'élection. La grève, c'est pour toute la population, aussi.»

Les élèves devront présenter leur carte étudiante afin d'assister à l'assemblée dans l'auditorium du cégep, mercredi prochain. Comme le veut la procédure établie depuis 2013, le vote se fera de façon secrète et non à main levée.

Les billets de vote seront récoltés à la fin de l'assemblée et un quorum de 4% des élèves de l'établissement, soit 80 personnes, est exigé pour que le scrutin soit valide.

Advenant un rejet de la grève, l'association étudiante demandera l'autorisation de nolisier un autobus quand même afin de permettre aux élèves qui n'auront pas de cours, le 2 avril, de se rendre dans la métropole. L'élection de deux membres de l'association est aussi à l'ordre du jour.

**LA PRESSE : Collège Édouard-Montpetit: une assemblée générale tourne à l'affrontement - Publié le mardi 10 mars 2015 à 07h46 | Mis à jour à 07h46**

Gabrielle Duchaine, La Presse

Alors que plane la menace d'un deuxième printemps érable, les tensions sont vives dans certaines associations étudiantes. La semaine dernière, une assemblée générale a fini en véritable affrontement au

Collège Édouard-Montpetit, à Longueuil, ce qui a forcé l'intervention des agents de sécurité; un élève a même dû se rendre à l'infirmerie. Des élèves du plus grand cégep francophone de la province tentaient de faire changer les règles entourant les votes de grève pour faire de

leur association la première au Québec à les tenir de manière électronique.

L'assemblée a été si houleuse qu'elle a dû être levée avant que les quelque 400 jeunes présents puissent se prononcer sur la question, ce qui a provoqué la colère de plusieurs. La situation a vite dégénéré en séance de brasses-camarade.

Des élèves auraient d'abord tenté de s'en prendre physiquement au président d'assemblée, puis des élèves des deux camps s'en sont pris les uns aux autres. «Ils se sont poussés. Il y a des gens qui se sont envoyés promener, mais il n'y a pas eu de coups», a assuré le porte-parole de l'association étudiante, Jancarlo Lapa.

Un employé du cégep s'est alors interposé. Les agents de sécurité ont été appelés au cas où la situation aurait dégénéré. Un élève qui était sur la ligne de front a fait une crise de panique. Il a dû être transporté à l'infirmierie.

#### Changer les règles du vote

«Il y avait beaucoup de tension», a confié Maxime Berthiaume, qui est à l'origine de la proposition sur le mode de scrutin électronique en cas de grève.

C'est pour que le processus soit «plus démocratique» et que «tout le monde puisse voter» que le jeune homme a fait cette proposition après avoir déposé une pétition à ce sujet à la direction de son association étudiante.

«Actuellement, ceux qui travaillent ou qui ont un empêchement perdent leur droit de vote. Pendant la dernière grève, j'allais aux assemblées et je trouvais ça fou que 500 personnes décident pour tous les autres étudiants sur un sujet aussi important.»

Une idée qui séduit la direction de l'établissement. «Plus d'étudiants peuvent s'exprimer, mieux c'est», dit le directeur des communications Alain Legault, qui assure que l'établissement est prêt à accommoder les élèves en leur fournissant l'outil informatique s'ils choisissent d'aller de l'avant.

«Et le fait qu'il y ait eu 400 personnes présentes à l'assemblée montre qu'ils sont préoccupés par la question.»

Pour faire passer sa proposition, Maxime Berthiaume avait récolté beaucoup d'appuis. Ceux en faveur d'un changement aux règles étaient nombreux lors de l'assemblée. Certains vivaient leur première expérience de démocratie étudiante; d'autres y étaient parce qu'ils ne veulent surtout pas revivre une nouvelle grève.

#### Conflits et tensions

Selon M. Berthiaume, les opposants à son projet ont fait exprès pour ralentir le déroulement de la rencontre, en multipliant les procédures pour «écoeur le monde» afin que les élèves n'aient pas le temps de se prononcer.

Selon Jancarlo Lapa, c'est plutôt un manque d'expérience du président d'assemblée, combiné à la présence de nombreux néophytes, qui a ralenti les choses.

Quoi qu'il en soit, lorsque ceux qui étaient venus dans le seul but de faire changer le mode de votation se sont rendu compte qu'ils n'auraient ironiquement pas le temps de voter, la colère a éclaté.

«Ce qui s'est passé, on n'en veut plus», tranche M. Lapa. L'association étudiante a publié sur sa page Facebook une longue lettre d'excuses, condamnant du même coup les actes de violence. Elle offrira des ateliers de formation pour expliquer les règles de l'assemblée générale. «Parce que c'est fâchant d'assister et de ne pas savoir comment ça marche.»

Un comité a aussi été mis sur pied pour étudier la proposition de Maxime Berthiaume. Si jamais elle est acceptée, le cégep deviendrait vraisemblablement le premier à fonctionner avec un mode de scrutin électronique plutôt qu'à main levée. «C'est dur de faire bouger les choses. On a l'impression qu'ils ne veulent pas de changement.»

D'ailleurs, les tensions restent vives. Une manifestation est organisée ce matin devant les locaux de l'association étudiante pour «défendre le droit à la démocratie».

## **TVA NOUVELLES / JOURNAL DE MONTRÉAL : 23 mars au 07 avril : Oui à la grève au cégep du Vieux-Montréal / Les étudiants votent en faveur de la grève au cégep du Vieux Montréal - Première publication jeudi 5 mars 2015 à 19h58 / Jeudi, 5 mars 2015 20:00 MISE à JOUR Jeudi, 5 mars 2015 20:04**



Photo Agence QMI

Anne-Marie Provost/Agence QMI

**Les étudiants du cégep du Vieux Montréal ont voté jeudi soir en faveur d'une grève du 23 mars au 7 avril. Un vote est prévu par la suite pour reconduire ou non la grève.**

Un total de 1072 étudiants ont voté en faveur de la grève, 861 ont voté contre et 11 étudiants se sont abstenus. Le cégep compte un peu plus de 6000 étudiants.

Il s'agit du premier cégep à prendre position en faveur d'une grève printanière, emboîtant ainsi le pas à des facultés universitaires. Un vote est prévu vendredi au cégep de Saint-Laurent.

7 commentaires

Michel Lauzon 9 heures plus tôt

Bizarre que les étudiants se tiennent bien tranquilles à chaque fois que les Péquistes sont au pouvoir.

Michel Lauzon 9 heures plus tôt

6 heures de réunion!!! Tout pour écoeurer les modérés et les inciter à quitter les lieux. Je sais que le vote à main levée s'est tenu dans 4

salles. Pourquoi? Pour mieux dissimuler la fraude? On a passé des cartons pour le vote à main levée. Quel était le vrai contrôle sur ses cartons?

Le cégep St-Laurent va tenir son vote vendredi soir. VENDREDI SOIR!!! Ils prennent vraiment le monde pour des caves.

Michel Lauzon 9 heures plus tôt

CES cartons.

MarquerPartager

Vivre en paix 11 heures plus tôt

moins d'un tiers participation ce n'est pas une démocratie. leur devrait y avoir au moins une participation de 70% ? ils devraient créer une loi pour réglementer ce problème anti-démocratique, qui a un effet négatif sur notre économie !

GBS 123 12 heures plus tôt

J'ai toujours trouvé ça très drôle que de ne pas se présenter à des cours, payé par l'État, auxquels on s'est inscrit, parce qu'on vote de pas y aller, se transforme en grève. C'est vraiment hilarant.

MarquerPartager

denissera 12 heures plus tôt

La grève n'a aucun impact sur ces étudiants. C'est juste une semaine de plus de vacances. Et même s'ils venaient à perdre une session complète, leurs parents riches, qui vivent en banlieue, épongeraient la perte financière.

Les grèves étudiantes, c'est la manière dont les riches enfants de notre société jouent à la révolution, bien protégés derrière le compte de banque de leurs parents.

Personnellement, je suis pour la suspension des cours au Cégep de Montréal pour les 30 prochaines années.

Belle-Isa 12 heures plus tôt

un vrai vote démocratique ou un vote bidon.

Moi je ne sais plus avec la forme d'intégrité qui nous a été démontré durant le printemps érable

## LE DEVOIR : Un nouveau p.-d.g. à la Fédération des cégeps – Jeudi 22 janvier 2015

Le Devoir

Il passera des commissions scolaires à l'enseignement collégial : Bernard Tremblay est le nouveau président-directeur général de la Fédération des cégeps et remplacera Jean Beauchesne dès le 9 mars prochain. Il est actuellement, et depuis près de 25 ans, président du comité patronal de négociation pour les commissions scolaires fran-

cophones (CPNCF), c'est-à-dire qu'il défend la position du gouvernement dans le dossier des conventions collectives des enseignants. Détenant une solide formation en droit, M. Tremblay a occupé divers postes au sein de la Fédération des commissions scolaires du Québec.

## LE DEVOIR : Malgré la loi, 12 des 48 cégeps du Québec ont inscrit des déficits – Samedi 17 janvier 2015 16h52



Deux cégeps de Montréal ont affiché un déficit l'an dernier : Vieux Montréal (ci-dessus) et Rosemont.

Photo: Michaël Monnier Le Devoir

La Presse canadienne

Le quart des cégeps se sont retrouvés en déficit l'an dernier, mais la situation risque d'être encore plus précaire cette année, selon le président-directeur général de la Fédération des cégeps du Québec.

Jean Beauchesne a confirmé à La Presse canadienne samedi que 12 établissements sur 48 avaient terminé l'année dans le rouge pour l'exercice financier se terminant le 30 juin 2014. En vertu de la Loi provinciale sur les collèges d'enseignement général et professionnel, les cégeps ne peuvent pas enregistrer de déficits.

Or, selon M. Beauchesne, ces difficultés financières s'expliquent par une vague de compressions imposées aux cégeps depuis 2010. Il est inévitable, selon lui, que d'autres établissements seront en déficit pour cette année puisque leurs budgets ont encore été amputés deux fois, « coup sur coup ».

Il estime que la marge de manoeuvre des cégeps est considérablement réduite lorsque le gouvernement sabre leurs subventions étant donné que, contrairement aux universités, ils ne bénéficient pas de droits de scolarité.

Avec la loi qui les contraint à adopter des budgets équilibrés, les services aux étudiants devront nécessairement être touchés, selon M. Beauchesne. Les cégeps ne diminueront pas les ressources al-

louées à l'apprentissage, mais ils devront couper dans les activités parascolaires, dont l'animation étudiante et les équipes sportives.

### Un autre année difficile?

Le ministère de l'Éducation lui aurait d'ailleurs indiqué que l'année prochaine serait aussi difficile, ce qui annonce d'autres compressions, selon lui.

« C'est impossible de ne pas affecter les services aux étudiants. Déjà en 2014-2015 ils sont affectés ; il y a autour de 29 cégeps qui ont touché un ou plusieurs services », a-t-il souligné en entrevue téléphonique.

Selon les informations de *La Presse*, dévoilées samedi, les déficits des 12 cégeps totalisent tout près de 4 millions, soit en moyenne 333 000 \$. La situation financière du Cégep de Sherbrooke est particulièrement inquiétante : son déficit frôle le million. L'établissement a déjà écrit à l'encre rouge son budget de cette année, et ce sera la même chose en 2015-2016.

Deux cégeps de Montréal ont affiché un déficit l'an dernier : Vieux Montréal et Rosemont. Par ailleurs, les quatre établissements du Bas-du-Fleuve sont déficitaires : La Pocatière, Rivière-du-Loup, Rimouski et Matane.

### Plan de redressement

Dans le cas d'un déficit structurel — où un retour à l'équilibre budgétaire n'est pas atteignable à court terme —, les cégeps devront s'entendre avec le ministère sur un plan de redressement pour les prochaines années.

Il serait très surprenant que le gouvernement mette en tutelle un établissement, a-t-il poursuivi. « Selon mes échanges avec le ministre, c'est hors de question, à moins que quelqu'un prétende à une mauvaise gestion, ce qui n'est pas du tout le cas », a-t-il précisé.

M. Beauchesne ne croit pas que ces difficultés financières puissent raviver le débat sur la pertinence des cégeps, qui avait notamment été soulevé par la Coalition avenir Québec (CAQ).

« Le ministre vient de réaffirmer que le gouvernement croit aux cégeps [...] On est assez rassurés, mais le problème, c'est qu'il faut avoir les ressources minimales pour que la mission de chacun des cégeps se réalise », a-t-il conclu.

## JOURNAL DE QUÉBEC / JOURNAL DE MONTRÉAL : Fin de la récréation pour les professeurs de cégep : Le gouvernement veut enrayer le problème des classes vides - Jeudi, 15 janvier 2015 19:50 MISE à JOUR Jeudi, 15 janvier 2015 19:56

Charles Lecavalier

### Les professeurs de cégep devront être prêts à déménager s'ils tiennent à la sécurité d'emploi.

Dans ses offres, le comité patronal de négociation des collèges (CPNC) «souhaite revoir certaines modalités relatives à la sécurité d'emploi, au remplacement et au processus de mise en disponibilité», peut-on lire dans des documents du ministère de l'Éducation.

Le comité veut faire sauter la limite existante de déplacement d'un professeur de 50 kilomètres et souhaite «déployer les professeurs» qui n'ont pas de charge de cours «sur le territoire.» Ces demandes sectorielles s'ajoutent à la proposition de gel salarial sur deux ans suivi d'une hausse de 1 % par année sur trois ans annoncés par le président du Conseil du trésor, Martin Coiteux, en décembre.

### 19 000 étudiants de moins d'ici 5 ans

Pour justifier sa décision, le gouvernement insiste sur la situation difficile des cégeps, surtout en région. Le «contexte démographique

défavorable» s'illustrera par une diminution de 11 % du nombre de cégépiens. En 2020, il devrait avoir 19 000 étudiants de moins dans les classes des collèges du Québec, estime Brigitte Langelier, directrice des ressources humaines et des relations de travail de la Fédération des cégeps et responsable du comité patronal de négociation.

Elle croit que la baisse d'achalandage «va frapper les régions de façon plus forte» et que les besoins de professeurs pourraient être modifiés d'un endroit à l'autre. Le CPNC affirme toutefois qu'aucune fermeture de cégep n'est envisagée.

Le gouvernement Couillard veut donc «plus de souplesse dans le mode organisationnel». Il ne s'agit pas «d'abolir la sécurité d'emploi, mais de l'assouplir», insiste-t-on au CPNC.

### Baisser les bras

Du côté syndical, on accuse le gouvernement Couillard de «baisser les bras» et d'abandonner les cégeps de régions. «Il y a déjà des mécanismes de prévus pour que les professeurs qui le souhaitent

changent de collège. Mais là, ils baissent carrément les bras et s'attaquent aux cégeps de région avec ces mesures de mobilité», estime Mario Beauchemin, président de la Fédération des enseignants de cégep, affiliée à la CSQ. Il rencontrera mardi matin le comité patronal de négociation.

M. Beauchemin affirme que la baisse d'affluence est conjoncturelle. Si certains programmes sont moins populaires et que des enseignants donnent des cours dans des classes presque vides, la situation pourrait changer dans le futur.

Le gouvernement Couillard propose de geler le salaire des employés de l'État pour une période de deux ans.

Le gel salarial de deux ans serait suivi d'une augmentation annuelle de 1 % durant les trois dernières années de l'entente

Il souhaite également repousser l'âge de la retraite de 60 à 62 ans.

**Le primaire et le secondaire pas égarnés**  
**Les commissions scolaires souhaitent elles aussi forcer les enseignants sans charge de cours à bouger davantage pour travailler.**

«On veut élargir le rayon de façon progressive. Il faut voir la réalité géographique des commissions scolaires. La limite de 50 kilomètres est trop restrictive», a affirmé hier Bernard Tremblay, président du comité patronal de négociation pour les commissions scolaires francophones, lors d'une rencontre avec les médias pour expliquer les propositions gouvernementales dans le secteur de l'éducation.

M. Tremblay a ajouté que des enseignants sont parfois payés pour effectuer des tâches administratives alors que les commissions scolaires doivent embaucher du personnel dans un

autre secteur géographique. Québec souhaite pouvoir forcer les professeurs à bouger davantage.

**Pas généralisé**

Il souligne toutefois que les enseignants «en disponibilité» ne sont pas payés à ne rien faire et que la situation n'est pas généralisée. «On ne peut pas prétendre que beaucoup de professeurs sont dans cette situation», a-t-il expliqué.

Le comité patronal est revenu sur sa volonté d'augmenter le nombre d'enfants par groupes au primaire et au secondaire. Cette annonce controversée avait été dénoncée par les syndicats en décembre. M. Tremblay estime que la mesure, qui permettrait au gouvernement d'épargner 150 millions \$ par année, n'est pas que budgétaire.

«Il y a un souci de respecter le contexte budgétaire, mais nos choix ne sont pas faits dans une perspective d'économie. L'objectif n'est pas que l'éducation coûte moins cher à la fin des négociations», a-t-il expliqué.

Par ailleurs, le ministère de l'Éducation veut cesser de pondérer les classes en fonction des élèves en difficulté. La mesure forçait les commissions scolaires à mettre moins d'élèves dans une classe où se trouve un enfant avec un trouble d'apprentissage, par exemple.

Bernard Tremblay reconnaît que cette proposition «a suscité une certaine réaction» dans la population, mais croit qu'il faut faire confiance aux comités de professeurs et aux directions d'école dans la formation des groupes.

[12 commentaires - Québec](#)

[75 commentaires - Montréal](#)

**Divers**

## **JOURNAL DE MONTRÉAL : Déficit de près de 3 milliards \$ pour les universités québécoises - Jeudi, 12 février 2015 07:07 MISE à JOUR Jeudi, 12 février 2015 07:19**

Kathryne Lamontagne

**Les déficits accumulés des universités québécoises ont franchi un nouveau record en 2014, atteignant 2,9 milliards \$ au 30 avril.**

Il s'agirait du plus récent bilan de la situation effectué par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, dont les détails ont été obtenus par *Le Soleil*.

Selon ces informations, les déficits accumulés des universités québécoises dépassaient les 2 milliards \$ en 2010. Ils ont grimpé à 2,6 milliards \$ un an plus tard, au 30 avril 2013.

Sur cette dernière somme, 407 M\$ sont rattachés à l'Université Laval et 431 M\$ à l'Université de Montréal. Plus d'un milliard est attribuable aux institutions de l'Université du Québec.

Notons que seule l'École des hautes études commerciales cumule un surplus pour 2012-2013, une somme de quelque 15 M\$.

[24 commentaires - Montréal](#)

## **LE DEVOIR : Petite hausse, grand irritant : Québec veut hausser le plafond de prêts, une mesure critiquée par les étudiants qui promettent un printemps « chaud » - Jeudi 12 février 2015**

Karl Rettino-Parazelli

Québec a l'intention de hausser le montant maximal des prêts étudiants, ce qui constituerait une première augmentation de ce plafond en 25 ans. Cette volonté gouvernementale remet sur la table l'épineuse question de l'endettement étudiant, dénonce la Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ), au moment où les syndicats et les associations étudiantes promettent un printemps « chaud ».

Sans tambour ni trompette, le gouvernement du Québec a publié le 30 décembre dernier dans la *Gazette officielle* un projet de règlement modifiant certains paramètres du Règlement sur l'aide financière aux études. Québec entend indexer plusieurs montants alloués à titre d'exemptions ou de dépenses admises dans le calcul de l'aide financière, mais aussi « le montant maximal d'un prêt qui peut être accordé pour une année d'attribution ».

Au niveau universitaire, le projet de règlement prévoit que la majoration du montant maximal des prêts étudiants passerait de 305 \$ à 308 \$ par mois pour un étudiant au premier cycle et de 405 \$ à 409 \$ par mois pour un étudiant au deuxième ou au troisième cycle. Des hausses en apparence minimes, convient la FEUQ, mais qui créeraient un « précédent » et pourraient ouvrir la porte à d'autres augmentations dans le futur, juge-t-elle. « Pour la première fois cette année depuis la création de la Loi [sur l'aide financière aux études] en 1990, le gouvernement décide d'inclure dans son règlement d'indexation annuel le montant maximal de prêts dans les prêts et bourses, affirme le président de l'association étudiante, Jonathan

Bouchard. *En augmentant les prêts, c'est 100 % des boursiers qui sont affectés et qui vont recevoir une plus grande partie de prêts dans leur aide financière.* »

« C'est l'intention qu'on dénonce, ajoute M. Bouchard. *En augmentant le montant maximal des prêts, ce qu'on pense que le gouvernement va faire, ça va ajouter de l'endettement année après année.* »

Le ministre de l'Éducation, Yves Bolduc, n'a pu répondre à nos questions mercredi. Son attachée de presse, Yasmine Abdelfadel, a toutefois confirmé, comme l'avance la FEUQ, que les prêts étudiants maximaux n'ont jamais été augmentés en 25 ans.

« Pour la première fois, les montants reliés au revenu protégé et aux plafonds de prêts seront indexés. Ces indexations permettront d'offrir une aide plus ajustée à la réalité étudiante, a-t-elle déclaré. Le taux d'indexation suggéré correspond à la variation, en pourcentage, de l'indice des prix à la consommation du Québec, sans l'alcool et le tabac, au cours de la période de 12 mois débutant le 1er octobre 2013 et se terminant le 30 septembre 2014. »

Les personnes intéressées ont jusqu'à la fin de cette semaine pour remettre au gouvernement leurs commentaires au sujet de ce projet de règlement. Des modifications pourraient ensuite y être apportées, en vue d'une adoption vers la fin du mois d'avril. Le règlement modifié s'appliquerait à compter de l'année d'attribution 2015-2016.

**Nouveau soulèvement ?**

La question de l'endettement étudiant est symbolique puisqu'elle a joué un rôle important dans le déclenchement des plus récentes crises étudiantes. En 2005, la volonté de Québec de convertir



Labeaume, lui, a réagi en deux temps avant de finalement condamner le geste du policier.

« La force de l'État en ce moment, c'est d'avoir fait en sorte que les citoyens se conçoivent en ses termes à lui. Cette constance langagière est sans doute l'un des pires problèmes que nous avons à affronter », explique Maxence, qui n'a confiance ni en la police ni non plus en ces organes de déontologie policière qui l'entourent, et qui dénonce le fait que la police jouisse toujours du bénéfice du doute.

Il dit mener sa lutte non seulement pour lui et pour nourrir le débat public, mais aussi pour toutes ces « victimes » anonymes qui ont subi la répression lors de manifestations, à coups de matraque, mais aussi à coups de contraventions et d'accusations criminelles. Alors que la crédibilité du règlement municipal P6 est malmenée devant les tribunaux, Maxence rappelle le cas de toutes ces personnes qui « ont subi l'appareil judiciaire pendant des années, ont eu des conditions absurdes à respecter, comme des couvre-feux à 20 h, et qui, au final, ont été acquittées faute de preuve. C'est totalement affligeant ! »

Entouré de ces personnes jour après jour dans la rue, Maxence se sent bien. Beaucoup mieux que seul chez lui dans des périodes d'apathie et de normalité tranquilles. « Tous ceux et celles qui continuent malgré les coups et les amendes témoignent d'une dignité incroyable en comparaison avec l'indignité des policiers et des pouvoirs politiques qui utilisent la répression pour se débarrasser des conflits et des crises sociales. »

#### **Vos réactions - 7 commentaires**

##### **La brutalité policière en cinq dates**

**21 avril 2001** Au Sommet des Amériques, à Québec, Éric Laferrrière a le larynx fracturé après avoir été atteint à la gorge par une balle de plastique.

**Juin 2001** Un rapport produit par la Ligue des droits et libertés conclut que les balles de plastique tirées par les fusils ARWEN ne doivent plus être utilisées.

**4 mai 2012** Une manifestation en marge du Conseil général du PLQ fait plusieurs blessés, dont Maxence L. Valade, Dominique Laliberté-Martineau et Alexandre Allard, tous trois affirmant avoir reçu des balles de plastique.

**Janvier 2015** Création du collectif Armes à l'oeil.  
**25 mars 2015** Maxence L. Valade intente une poursuite en dommages et intérêts contre la Sûreté du Québec.



«Recevoir un coup de matraque, ça déclenche toute une réaction qui fait la force des manifestants. Soudainement se matérialise dans la rue une violence qu'on sent tous les jours. Et tu vois que tu n'es pas seul à sentir ça. La rage que tu en retires te donne la capacité d'aller encore plus loin.»

Maxence L. Valade

##### **À propos du fusil ARWEN**



Le fusil de type ARWEN (Anti-Riot Weapon Enfield) propulse le AR-1, un bâton cinétique en polymère pesant 80 grammes à la vitesse de 74 mètres par seconde. Dans son rapport publié en juin 2001, à la suite des manifestations du Sommet des Amériques, le comité de surveillance des libertés civiles de la Ligue des droits et libertés notait que les «balles de plastique tirées par les ARWEN 37 sont particulièrement dangereuses, voire potentiellement meurtrières, notamment lorsque cette arme est utilisée dans une foule».

## **LE DEVOIR : Loi sur les associations étudiantes : La Cour supérieure rappelle les carrés verts à l'ordre - Laurent Proulx et Miguauël Lacroix n'ont pas «pris les bons moyens» pour arriver à leurs fins - Vendredi 20 mars 2015**



Pendant le conflit étudiant, Laurent Proulx (notre photo) et Miguauël Bergeron étudiaient tous les deux le droit à l'Université Laval.

Photo: Jacques Boissinot La Presse canadienne

### **Isabelle Porter à Québec**

Les droits des étudiants opposés à des grèves étudiantes sont suffisamment protégés par la Loi québécoise sur les associations étudiantes, selon un jugement rendu cette semaine dans la cause de Laurent Proulx et Miguauël Bergeron.

Le jugement a été prononcé mercredi par la juge Michèle Lacroix de la Cour supérieure. Elle tranche l'un des enjeux de droit les plus fondamentaux des nombreux recours juridiques intentés dans la foulée des manifestations de 2012.

Pendant le conflit étudiant, Laurent Proulx et Miguauël Bergeron étudiaient tous les deux le droit à l'Université Laval. En 2013, ils ont intenté un recours devant les tribunaux en alléguant que la loi qui encadre les associations étudiantes au Québec était inconstitutionnelle et portait atteinte à leurs droits fondamentaux.

Or la juge leur donne tort. Selon elle, « ils n'ont pas réussi à démontrer » que la Loi sur l'accréditation et le financement des associations étudiantes (LAFAE) portait atteinte à la liberté d'expression ou encore à la liberté d'association. Les demandeurs dénonçaient le fait que l'adhésion et les cotisations aux associations étudiantes accréditées se fassent de façon automatique et que ces associations jouissent d'un monopole.

Mais selon la juge, « rien dans les dispositions contestées par les demandeurs n'interdit à quiconque de transmettre un message ». M. Proulx et M. Bergeron auraient pu essayer de convaincre leurs collègues en assemblée générale, ajoute-t-elle.

D'emblée, si leurs droits n'avaient pas été respectés en assemblée, ils étaient aussi protégés par la Loi sur les compagnies, poursuit-elle.

Enfin, la Loi sur les associations étudiantes leur donne le droit d'annuler leurs adhésions et cotisations s'ils en font la demande, droit dont ils ne se sont pas prévalus. « Les demandeurs n'ont pas signifié par écrit à leur association leur refus d'adhérer. »

« En réalité, les demandeurs voulaient une autre association accréditée pour transmettre leur propre message, tranche la Cour. Les demandeurs confondent le mécanisme de transmission du message avec le message lui-même. »

### **Mauvaise démarche**

Le jugement, qui fait une cinquantaine de pages, souligne aussi que rien ne les empêchait de créer une autre association, et qu'il existe

« plus de 250 associations actives » à l'Université Laval, dont plus d'une centaine ne sont pas accréditées. Bref, écrit-elle, « ils n'ont pas pris les bons moyens ».

La juge Lacroix en profite par ailleurs pour rappeler les origines de la Loi qui encadre les associations étudiantes votée en 1983 sous le gouvernement de René Lévesque. À l'époque, « l'absence de règles précises » sur les associations provoquait chaque année « de nombreux conflits », peut-on lire dans le libellé de la Loi. Défendue par le ministre de l'Éducation Camille Laurin, elle avait reçu l'appui du chef du Parti libéral, Claude Ryan.

#### Appel envisagé

Malgré ce revers, Miguauël Bergeron n'était pas prêt à baisser les bras quand *Le Devoir* l'a joint jeudi. « On savait que ce ne serait pas un recours facile, a-t-il dit. Un appel n'est pas exclu, mais on va prendre le temps d'en parler avec notre avocat et évaluer nos ressources. »

## LE SOLEIL : Fin de l'adhésion automatique aux associations: Laurent Proulx débouté - Publié le jeudi 19 mars 2015 à 10h29 | Mis à jour le jeudi 19 mars 2015 à 12h03



Laurent Proulx (photo) et Miguauël Bergeron tentaient de faire invalider certaines dispositions de la Loi sur l'accréditation et le financement des associations d'élèves ou d'étudiants (LAFAE).

Photothèque Le Soleil, Patrice Laroche

David Rémillard, Le Soleil

(Québec) «History will be made», disait Laurent Proulx tout juste avant d'être entendu en Cour supérieure en décembre. Lui et son complice, Miguauël Bergeron, ont toutefois été déboutés, eux qui souhaitaient mettre fin au principe d'adhésion automatique des étudiants aux associations étudiantes dès leur inscription au cégep ou à l'université.

Les deux acolytes financés dans leurs démarches par la Fondation 1625 tentaient de faire invalider certaines dispositions de la Loi sur l'accréditation et le financement des associations d'élèves ou d'étudiants (LAFAE). Un recours lancé en janvier 2013 à la suite de la grève étudiante du printemps 2012.

Selon eux, la présente mouture de la loi brime la liberté d'expression et d'association des étudiants. Des droits protégés par la Charte canadienne des droits et libertés.

MM. Proulx et Bergeron s'attaquaient ainsi à nul autre qu'au Procureur général du Québec, décriant un monopole de représentation des associations étudiantes et l'obligation d'y cotiser financièrement.

Les parties ont été entendues par la juge Michèle Lacroix du 9 au 12 décembre au palais de justice de Québec. Cette dernière a rendu sa décision mercredi et rejette en bloc la demande des deux carrés verts.

La juge Lacroix réitère d'entrée de jeu la raison d'être de la LAFAE et de ses principes centraux. «Les mesures [de la loi] ont contribué à doter l'ensemble des étudiants du Québec, des niveaux collégial et universitaire, d'organisations représentatives reconnues et responsables de la protection et de la promotion de leurs intérêts aussi variés soient-ils», peut-on lire dans le jugement d'une cinquantaine de pages.

La magistrate ajoute que «les avantages que procure la LAFAE aux étudiants sont largement supérieurs aux inconvénients». «Si le paiement de la cotisation obligatoire est un inconvénient, il est tout

Cette cause revêt une importance particulière, concède-t-il. « C'est sûr que cette cause-là vise le coeur même de la loi ». « Avec les autres causes [les injonctions et les mandamus], on s'assure que le système ne frappe pas trop les étudiants, mais avec notre cause, c'est le système au complet qu'on visait. » Il souligne que cela ne change rien aux démarches de la Fondation 1625 dévoilées cette semaine en vue du printemps de mobilisation qui s'annonce.

#### Vos réactions - 1 commentaire

Bernard Plante - Abonné, 20 mars 2015 14 h 12

Les radios X contre le système

Les stupides ne savent jamais où s'arrêter. Surtout lorsqu'ils sont supportés et encouragés par des radios tout aussi stupides.

Si leur cause était invalidée par la Cour Suprême ils demanderaient qu'une Cour plus importante soit créée pour les entendre...

de même bénéfique aux étudiants, même à ceux qui se sont retirés [de leur association].» Ne serait-ce que pour les services offerts aux étudiants en dehors des enjeux politiques.

La juge Lacroix mentionne aussi MM. Proulx et Bergeron ne se sont pas prévalus des mécanismes «démocratiques» prévus par la LAFAE pour faire valoir leurs points de vue - leur opposition à la grève - lors du Printemps érable.

«La LAFAE permet de régler démocratiquement des conflits, peu importe leur nature. Il suffit d'y participer. L'intérêt doit y être, tranche-t-elle. Les demandeurs ont toujours pu s'exprimer, ont toujours pu se retirer de l'association, fonder ou s'associer à d'autres.»

#### Décision saluée par les associations

Sans surprise, les associations étudiantes ont salué la décision de la Cour supérieure. «La juge a mis l'accent sur le fait que les dispositions permettent à tous les étudiants d'avoir un moyen de se faire entendre. Il suffit de s'y intéresser», a déclaré Jonathan Bouchard, président de la Fédération étudiant universitaire du Québec.

Son homologue de la fédération collégiale a abondé dans le même sens, mais s'est fait plus cinglant. «Les détracteurs de la démocratie étudiante, incluant Laurent Proulx, devraient inciter les jeunes à y participer plutôt que de la décrédibiliser», a lâché Alexis Tremblay. «S'il [Laurent Proulx] n'a pas été en mesure de faire valoir son point [en assemblée générale], la Loi n'est pas coupable de cette incapacité-là.»

À l'Université Laval, la CADEUL a conservé un ton plus officiel. «C'est une reconnaissance claire de la légitimité des associations étudiantes et du caractère démocratique et représentatif de celles-ci», a déclaré sa présidente, Caroline Aubry.

\*\*\*

#### Quelques extraits du jugement...

«La division, les conflits, les divergences d'opinion sont inévitables dans un groupe et font partie d'une société démocratique.»

----

«Les dispositions de la LAFAE peuvent être modifiées mais elles ne sont pas inconstitutionnelles.»

----

«La LAFAE permet de régler démocratiquement des conflits peu importe leur nature. Il suffit d'y participer. L'intérêt doit y être.»

----

«La démonstration par les demandeurs que [certains] articles de la LAFAE briment leur liberté d'expression et d'association n'a pas été faite.»

«Avant de me faire abandonner, il est mieux de faire tempête»

Ne comptez pas Laurent Proulx et Miguauël Bergeron pour battus. «Avant de me faire abandonner, il est mieux de faire tempête», a déclaré le premier en entrevue au *Soleil*.

M. Proulx «accepte bien humblement» la décision de la Cour supérieure rendue le 18 mars. «Je ne suis pas tombé en bas de ma chaise. On était pleinement conscient que ça pouvait arriver», a-t-il dit, admettant que la mission de renverser le

Procureur général du Québec était ardue. Mais tout comme son complice, il n'a pas l'intention d'abdiquer. «On va prendre le temps d'analyser comme il faut cette décision-là. Aller en appel n'est absolument pas exclu», a-t-il affirmé.

Laurent Proulx s'est retrouvé à l'avant-scène médiatique lors de la grève du printemps 2012. Étudiant libre à ce moment, il avait obtenu une injonction des tribunaux le 2 avril pour assister à un cours d'anthropologie - qu'il a plus tard abandonné - malgré le débrayage de son association. La décision de la cour empêchait expressément aux associations étudiantes de sciences sociales, d'anthropologie et à la CADEUL de bloquer l'accès à la salle de classe.

Son action en justice était la première d'une série d'injonctions accordées à travers la province.

Laurent Proulx a dans la foulée fondé - avec Miguuël Bergeron et d'autres étudiants - la Fondation 1625, organisme à but non lucratif visant à faire opposition aux carrés rouges et à défendre les intérêts des étudiants s'estimant victimes de la grève. M. Proulx a aussitôt fait de l'adhésion automatique aux associations étudiantes son cheval de bataille. Et pas question pour lui de lâcher le morceau à ce stade-ci. «Pour ce recours-là, je vais continuer jusqu'au bout», a-t-il encore déclaré jeudi.

Celui qui est aujourd'hui conseiller municipal à la Ville de Québec a par ailleurs tenu à rappeler qu'il n'était plus administrateur à la Fondation et que ce recours était devenu une démarche personnelle. «Ma priorité ce sont les électeurs de Cap-Rouge-Laurentien.»

## **LE SOLEIL : Morasse en Cour suprême: une centaine de sympathisants attendus - Publié le mercredi 04 février 2015 à 05h00**

Normand Provencher, Le Soleil

(Québec) Une centaine de sympathisants sont attendus mercredi soir, au bar L'Ozone de la Grande Allée, pour le cocktail de financement visant à appuyer en Cour suprême la cause de Jean-François Morasse, dans la foulée de l'acquittement pour outrage au tribunal de l'ex-leader étudiant Gabriel Nadeau-Dubois.

Lancée «de façon anodine» par les deux animateurs du FM 93, Éric Duhaime et l'ancienne ministre libérale Nathalie Normandeau, l'activité-bénéfice au profit de l'étudiant de l'Université Laval a suscité son lot de réactions sur les médias sociaux dans les derniers jours. L'ex-ministre péquiste de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, Pierre Duchesne, s'est invité dans le débat sur Twitter. «Est-ce vraie cette participation de Nathalie Normandeau à un cocktail de financement pour appuyer Morasse contre @GNadeauDubois?» a-t-il écrit le 29 janvier sur le site de microblogage.

«C'est devenu un débat Québec-Montréal et gauche-droite, mentionne Éric Duhaime. Il faut comprendre qu'on ne fait pas ça contre Gabriel Nadeau-Dubois ou pour Jean-François Morasse, mais plutôt pour le droit des étudiants d'aller à leurs cours sans se voir bloquer l'entrée par des syndicalistes étudiants.»

En novembre 2012, Gabriel Nadeau-Dubois, à titre de porte-parole de la CLASSE, avait été reconnu coupable d'avoir incité des étudiants

à contrevenir à un ordre de la cour permettant l'accès aux salles de cours, lors des manifestations du Printemps étudiant. Le 20 janvier, la cour d'appel prononçait son acquittement.

### **Standards éthiques plus élevés**

Même si un montant de 20 \$ est réclamé à l'entrée, chaque participant est libre de donner à la mesure de ses moyens pour appuyer la cause de Jean-François Morasse devant le plus haut tribunal du pays, indique-t-on. Éric Duhaime a lui-même donné 100 \$ à la Fondation 1625, l'organisme gestionnaire des fonds recueillis. M. Duhaime évalue de 20 000 \$ à 30 000 \$ les frais de défense de l'étudiant en arts visuels. Plus de la moitié aurait déjà été amassée.

M. Duhaime avoue ne pas comprendre en quoi cette activité-bénéfice provoque autant d'animosité, dans la mesure où Gabriel Nadeau-Dubois a profité «des ondes publiques» dans les dernières semaines, à Radio-Canada et Télé-Québec, lors de son passage à Tout le monde en parle, à Deux hommes en or et à Dis-moi tout. «Notre initiative vient d'un média privé et il faudrait avoir des standards éthiques plus élevés? C'est une façon débile de penser.»

L'ex-ministre Pierre Duchesne n'a pas voulu commenter davantage mardi. «Je l'ai fait sur Twitter et vous avez vu ce que ça a donné», a-t-il fait savoir au *Soleil*, invoquant ses fonctions de conseiller stratégique auprès de l'opposition officielle pour éluder la question.

## **LE SOLEIL : Outrage au tribunal - Négociations : La Fondation 1625 se défend d'être liée aux conservateurs - Publié le mercredi 04 février 2015 à 05h00 | Mis à jour le mercredi 04 février 2015 à 07h54**



À la suite de l'acquittement, le 20 janvier, pour outrage au tribunal de l'ex-leader étudiant Gabriel Nadeau-Dubois, Jean-François Morasse (photo) porte la cause en Cour suprême. Il a récemment manifesté son intérêt à soumettre sa candidature pour le PCC dans la circonscription de Portneuf-Jacques-Cartier.

Photothèque Le Soleil, Erick Labbé

David Rémillard, Le Soleil

(Québec) La Fondation 1625, qui supporte financièrement Jean-François Morasse dans sa bataille juridique contre Gabriel Nadeau-Dubois, se défend d'être soutenue par le Parti conservateur du Canada (PCC), bien que plusieurs de ses artisans y militent activement. M.

Morasse lui-même a l'intention de devenir candidat conservateur aux élections fédérales de 2015.

Plusieurs internautes ont relevé ces derniers jours que la Fondation 1625 et l'association du PCC d'Hochelaga partagent la même adresse. Le numéro d'immeuble en question est celui d'Alexandre Meterissian, cofondateur et actuel directeur des finances de la Fondation 1625. L'adresse, vraisemblablement celle du domicile familial, est visible à la fois sur le site Web du PCC et au registre des entreprises pour la Fondation 1625. «Ça doit être un vieux site Web du parti», a répondu M. Meterissian, joint par *Le Soleil* mardi.

Lors de la création de la Fondation 1625, le 4 juillet 2012, M. Meterissian était à la tête de l'association conservatrice, qu'il a depuis quittée. «Si le site Web du parti n'est pas encore mis à jour, je n'ai aucun contrôle là-dessus. [...] [Nos détracteurs] vont nous ridiculiser s'ils le désirent.» Il stipule qu'il avait fourni la même adresse pour les deux entités sachant qu'il allait laisser son poste à la circonscription et qu'elle allait donc éventuellement changer.

M. Meterissian milite toujours activement pour le PCC, notamment auprès de Pascale Déry, qui souhaite devenir candidate dans la circonscription de Mont-Royal aux élections fédérales cet automne. «Je suis presque son directeur de campagne. Oui, je suis très fier d'aider Pascale, très fier de l'appuyer. Moi, je ne me cache aucunement de ça. On a le droit.»

Il insiste sur le fait que malgré ces liens apparents, le PCC «n'appuie pas la Fondation 1625» par quelque moyen, financier ou autre. Son collègue à la fondation, Miguuël Bergeron, a indiqué qu'il n'y avait

«aucun retour d'ascenseur», pas non plus «d'interaction» entre les 1625 et le PCC.

#### Futur candidat?

De son côté, Jean-François Morasse, «associé» et administrateur à la fondation, a récemment manifesté son intérêt à soumettre sa candidature pour le PCC dans la circonscription de Portneuf-Jacques-Cartier. L'information provient du journal étudiant Prince Arthur Herald, fondé par nul autre qu'Alexandre Meterissian en 2011. Un court article, mis en ligne le 6 octobre 2014, explique qu'une candidature de M. Morasse pourrait être un moyen de raviver l'intérêt des jeunes envers le PCC à Québec.

Joint hier, M. Morasse a confirmé qu'il souhaitait toujours devenir candidat conservateur. «C'est toujours le cas. Mais l'acquittement de Gabriel Nadeau-Dubois perturbe l'emploi du temps», a-t-il dit, laissant entendre qu'il aurait moins de temps pour se préparer, partageant ses énergies avec ses démarches en Cour suprême.

La Fondation 1625, organisme à but non lucratif, a été créée pour défendre les droits des étudiants «victimes de la grève». Elle s'est

depuis engagée à soutenir différents recours devant les tribunaux. Elle est associée au mouvement des carrés verts, à l'opposé des carrés rouges.

Outre Jean-François Morasse et Alexandre Meterissian, Laurent Proulx, conseiller municipal à Québec, a été administrateur à la fondation. Avec Miguël Bergeron, il est lui aussi engagé dans une bataille juridique soutenue par son ancienne association.

En sa qualité de directeur des finances, Alexandre Meterissian estime que 50 000 \$ ont été amassés depuis la création de la fondation. Un autre 10 000 \$ a été accumulé «dans la dernière semaine» en lien avec le cas de M. Morasse, a-t-il dit hier. S'ils conservent une liste de donateurs «récurrents», les administrateurs de la fondation refusent de la divulguer.

À lui seul, Jean-François Morasse avait levé entre 30 000 \$ et 40 000 \$ en 2012-2013 - en plus des dons obtenus par la Fondation 1625 - pour sa défense en cour d'appel contre Gabriel Nadeau-Dubois.

Tous les dirigeants de la fondation sont bénévoles.

## LA PRESSE : Chronique : La liberté d'expression de GND, par Yves Boisvert - Publié le vendredi 23 janvier 2015 à 06h43

La ligne qui sépare «l'application de la loi» et l'abus de pouvoir est facilement franchie.

C'est peut-être là l'enseignement qu'on devrait retenir du jugement de la Cour d'appel qui a acquitté mercredi Gabriel Nadeau-Dubois d'outrage au tribunal.

L'ancien leader étudiant n'a fait que critiquer la vague d'injonctions ordonnant le libre accès aux salles de cours. Il a exercé sa liberté d'expression de la plus classique des manières.

Sauf qu'au printemps 2012, «GND» en est venu à symboliser bien plus que la contestation étudiante de l'augmentation des droits de scolarité. Il était la nouvelle figure de la gauche radicale et, pour certains, le visage de l'anarchie, rien de moins.

Plusieurs, des juges en particulier, se sont inquiétés du non-respect des injonctions qui étaient prononcées un peu partout au Québec, à la demande d'étudiants qui voulaient accéder à leurs cours malgré une «grève» qui n'avait aucun fondement légal.

Un étudiant de l'Université Laval, Jean-François Morasse, avait obtenu une telle ordonnance. Sauf que des manifestations bloquaient néanmoins les entrées et, dans certains cas, les établissements avaient décidé de ne pas donner de cours.

M. Morasse accusait GND d'avoir incité les membres de son regroupement (la CLASSE) à défier les ordonnances des tribunaux, en particulier celle qu'il avait obtenue. Pourquoi? Parce qu'à RDI, il avait refusé d'être aussi catégorique que Léo Bureau-Blouin, autre leader étudiant, qui, lui, recommandait le respect des injonctions.

GND avait dit que ces tentatives juridiques «ne fonctionnent jamais» parce qu'elles font fi de la «volonté démocratique», que ces démarches ne sont pas «légitimes» et que le piquetage est une réponse légitime à ces jugements.

Nulle part n'a-t-il fait référence au cas précis de Morasse. Celui-ci a néanmoins déposé une requête pour faire condamner GND pour outrage: en «incitant» à violer l'ordonnance, il serait complice de l'outrage.

L'outrage est un délit «civil», mais depuis longtemps, les tribunaux appliquent les critères du droit criminel: on doit user de l'outrage avec précaution. Quand, en plus, ce sont des paroles que l'on attaque, les juges devraient être doublement prudents. Ce n'est malheureusement pas ce qu'a fait le juge Denis Jacques en 2012.

\*\*\*

Première question fondamentale: GND, qui n'était nullement visé par l'injonction de Morasse, a-t-il pris connaissance de l'ordonnance? Aucune preuve n'en a été faite. Le juge Denis Jacques a conclu hâtivement que les circonstances montraient qu'il la connaissait. Sans doute savait-il que «des injonctions» étaient prononcées. Mais celle-là? Aucune preuve solide, alors qu'il faut une certitude au-delà de tout doute raisonnable.

Ce serait assez pour annuler la condamnation. Mais le juge Jacques Dufresne, qui écrit pour la Cour d'appel, va plus loin.

Même si cette injonction l'avait visé, GND avait parfaitement le droit de critiquer la judiciarisation du conflit étudiant. Ce n'est pas pour

autant un appel à la désobéissance, encore moins à «l'anarchie», comme avait conclu le juge Jacques en 2012, dans le contexte émotif qu'on sait.

Au pire, GND est coupable d'ambiguïté, dit la Cour d'appel. Ce n'est pas un crime. Le droit d'exprimer ses opinions, «si controversées soient-elles», est protégé par la Constitution, tout comme le piquetage pacifique.

Trouver dans les paroles de Nadeau-Dubois une invitation à désobéir relève d'une «extrapolation déraisonnable».

Bref, il n'y a pas la moindre preuve contre GND et c'est assez pour clore le dossier, qui n'a rien à voir avec la liberté d'association, le conflit étudiant ou ce qu'on peut penser du droit de grève étudiant ou du montant des droits de scolarité.

M. Morasse prétend porter le débat en Cour suprême. Je serais extrêmement surpris qu'on accepte de l'entendre, tant les principes juridiques ici sont clairs, archiconnus et sans ambiguïté.

Le juge Jacques manquait de recul en 2012. Il exprimait sans aucun doute l'exaspération et l'inquiétude de nombreux juges. Mais l'émotivité et le manque de distance sont les conditions parfaites pour oublier les principes fondamentaux de la justice et produire une condamnation abusive.

Heureusement, la Cour d'appel a rappelé à tout le monde que la liberté de critiquer et les principes de justice subsistent même en période de crise. C'est dans l'application rigoureuse de ses principes fondamentaux, même envers ceux qu'elle trouve désagréables, même quand c'est difficile, que l'institution judiciaire puise sa force et sa crédibilité.

Pas par des condamnations hâtives qui ont une vague odeur de susceptibilité froissée.

#### La mort de Makayla

Je vous présente mes excuses. Makayla, l'Amérindienne de 11 ans morte de leucémie, a été soustraite aux traitements de chimiothérapie, mais pas comme je l'ai écrit hier.

En fait, les services de protection des enfants de l'Ontario n'ont même pas contesté la décision des parents de tenter des thérapies alternatives et de renoncer à la médecine traditionnelle.

Le jugement que je critiquais, et que je trouve toujours mal fondé, concernait une autre enfant autochtone, également atteinte de leucémie, «J. J.».

Les deux cas ne sont donc pas reliés. Sinon par un trait commun très troublant: la légalisation du relativisme culturel aux dépens des enfants autochtones. Même en présence d'une preuve médicale non contredite, un juge accepte qu'on cesse le seul traitement reconnu pour un enfant en danger de mort uniquement parce que ses parents prétendent s'appuyer sur des coutumes ancestrales. Et dans l'autre cas, on ne se donne même pas la peine d'intervenir, puisque les parents sont de bonne volonté et croient sincèrement aux traitements «alternatifs» qui n'ont pas sauvé l'enfant.

## LE SOLEIL : L'acquittement de Gabriel Nadeau-Dubois porté en Cour suprême - Publié le jeudi 22 janvier 2015 à 12h00 | Mis à jour le jeudi 22 janvier 2015 à 18h07

David Rémillard, Le Soleil

(Québec) Le «carré vert» Jean-François Morasse se tourne vers la Cour suprême dans sa bataille contre l'ex-leader de la Coalition large de l'Association pour une solidarité syndicale étudiante (CLASSE), Gabriel Nadeau-Dubois, acquitté d'outrage au tribunal mercredi par la Cour d'appel.

Reconnu coupable en Cour supérieure le 1er novembre 2012 et condamné à 120 heures de travaux communautaires pour des propos tenus sur les ondes de RDI, Gabriel Nadeau-Dubois a été acquitté par trois juges en vertu d'une décision rendue mercredi.

Les magistrats expliquent dans leur jugement qu'il est impossible de prouver hors de tout doute que M. Nadeau-Dubois, alors porte-parole de la CLASSE, connaissait l'existence de l'injonction accordée le 2 mai 2012 à Jean-François Morasse, lui permettant d'assister à ses cours malgré la grève. Ils ajoutent que lors de l'entrevue litigieuse du 13 mai, dans laquelle M. Morasse croit que M. Nadeau-Dubois incite les grévistes à ne pas respecter les injonctions, le leader étudiant exerçait sa liberté d'expression.

«Indigné, choqué, ulcéré» par le jugement, Jean-François Morasse a décidé, moins de 24 heures après avoir pris connaissance du verdict, de porter sa cause devant la Cour suprême.

Selon M. Morasse, la Cour d'appel «a outrepassé son mandat» en «se réappropriant les faits pour en tirer une nouvelle conclusion», a-t-il dit en entrevue au *Soleil*.

Selon l'ex-étudiant en arts plastiques, les juges ne peuvent acquitter M. Nadeau-Dubois en invoquant la liberté d'expression. «Ça s'arrête où après?» a-t-il demandé. Il est encore plus douteux de prétendre, a-t-il ajouté, que son adversaire «carré rouge» ignorait les injonctions des tribunaux.

Selon lui, l'ancien porte-parole de la CLASSE était tout à fait conscient «qu'une quarantaine» d'ordonnances comme la sienne avaient été obtenues par des étudiants opposés à la grève. «Il connaissait la teneur des injonctions. De prétendre qu'il ne savait pas, c'est un non-sens. Et de se défendre en invoquant la liberté d'expression, on créerait précédent qui n'est pas souhaitable», a-t-il vociféré.

Conscient de la possibilité de voir la cause portée en Cour suprême, plus haut tribunal du pays, Gabriel Nadeau-Dubois a déclaré au *Soleil*, mercredi, qu'il espérait passer à autre chose, concédant qu'il

serait «tout à fait légitime» pour M. Morasse de poursuivre ses démarches.

### «Un recul», selon Morasse

N'eût été «un acquittement aussi fort», Jean-François Morasse aurait envisagé d'enterrer la hache de guerre lui aussi. «Mais en lisant ça, non. C'est un recul, on ne peut pas tolérer. [...] Je ne fais pas ça pour qu'il fasse des travaux communautaires. Je ne fais pas ça parce que je veux me venger de Gabriel Nadeau-Dubois. Je fais ça parce qu'il y a un principe de droit [la liberté d'expression] qui est mis à mal avec ce jugement-là», a-t-il tranché.

Pour le soutenir dans ses démarches, Jean-François Morasse est appuyé financièrement par la Fondation 1625, née des opposants à la grève du printemps 2012. Cette même organisation soutient actuellement la démarche de Laurent Proulx, en Cour supérieure, pour faire invalider des dispositions sur l'adhésion automatique aux associations étudiantes.

Les fonds permettront essentiellement de payer les honoraires d'avocat. M. Morasse est représenté par Me Maxime Roy.

Rappelons que Gabriel Nadeau-Dubois avait quant à lui réussi à amasser plus de 100 000 \$ pour sa défense en Cour d'appel.



Gabriel Nadeau-Dubois

Photothèque Le Soleil, Yan Doublet

## LE DEVOIR : Gabriel Nadeau-Dubois acquitté – jeudi 22 janvier 2015



La condamnation faisait suite à une entrevue accordée par Gabriel Nadeau-Dubois, alors porte-parole de la CLASSE, à RDI, le 13 mai 2012.

Photo: Jacques Nadeau Archives Le Devoir

Pierre Saint-Arnaud - La Presse canadienne

L'ex-porte-parole étudiant durant le printemps érable de 2012, Gabriel Nadeau-Dubois, a réussi à faire casser en appel sa condamnation pour outrage au tribunal, prononcée en novembre 2012.

La condamnation faisait suite à une entrevue accordée par le porte-parole de la Coalition large de l'Association pour une solidarité syndicale étudiante (CLASSE) à RDI, le 13 mai 2012.

Durant cette entrevue, le jeune homme avait affirmé qu'il trouvait « tout à fait légitime que les gens prennent les moyens nécessaires pour faire respecter le vote de grève » des étudiants et que l'érection de piquets de grève était tout aussi légitime pour y arriver.

La Cour l'avait reconnu coupable d'avoir enfreint une ordonnance rendue 11 jours plus tôt par la Cour supérieure ordonnant de laisser libre accès aux salles de cours du programme d'arts plastiques de l'Université Laval. L'ordonnance avait été obtenue par Jean-François Morasse, un étudiant de l'Université Laval qui voulait retourner en classe.

La Cour d'appel rappelle toutefois que l'outrage au tribunal est une accusation qui exige une preuve hors de tout doute raisonnable et que la poursuite n'avait pu prouver hors de tout doute raisonnable que l'accusé connaissait cette ordonnance en particulier, parmi l'ensemble des ordonnances rendues.

De plus, le tribunal note que le leader étudiant avait appelé à ériger des piquets de grève, ce qui n'était pas nommément interdit par l'ordonnance.

Le jugement souligne que Gabriel Nadeau-Dubois avait certes clairement exprimé « son désaccord avec la judiciarisation [du conflit] étudiant », mais que cela n'équivalait pas « hors de doute à un encouragement ou à une incitation à violer l'ordonnance ».

Le banc de trois magistrats, dont la décision est signée par le juge Jacques Dufresne, affirme même que « le droit de faire connaître au public le plus large possible la position que l'on défend avec force et conviction dans un conflit relève de la liberté d'expression protégée par les chartes ».

## LA PRESSE : Gabriel Nadeau-Dubois acquitté des accusations d'outrage au tribunal - Publié le mercredi 21 janvier 2015 à 16h33

Marie-Michèle Sioui, La Presse

Gabriel Nadeau-Dubois a été acquitté des accusations d'outrage au tribunal qui pesaient contre lui par la cour d'appel, mercredi après-midi.

L'ancien porte-parole du mouvement étudiant avait annoncé en novembre 2012 qu'il interjetterait appel de la décision du juge Denis Jacques de la Cour supérieure du Québec.

Dans sa décision, le juge Jacques s'était rendu en bonne partie aux arguments du demandeur, Jean-François Morasse, étudiant en arts visuels de l'Université Laval, qui avait obtenu une injonction le printemps dernier afin de pouvoir assister à ses cours.

Le 13 mai, sur les ondes de RDI, M. Nadeau-Dubois avait déclaré: «Je crois qu'il est tout à fait légitime pour les étudiants de prendre les moyens de respecter le choix démocratique qui a été fait d'aller en grève. C'est tout à fait regrettable qu'il y ait une minorité d'étudiants et d'étudiantes qui utilisent les tribunaux pour contourner la décision collective qui a été prise. On trouve ça tout à fait légitime que les gens prennent les moyens nécessaires pour faire respecter le vote de grève. Et si ça prend des lignes de piquetage, on croit que c'est un moyen tout à fait légitime.»